UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 901 DERNIÈRE ÉDITION VENDREDI 15 FÉVRIER 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La veuve du gardien de la paix tué à Vallauris se suicide avec son fils

LIRE PAGE 26

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Élections et maquis en Rhodésie

Six semaines après la mise en place d'un cessez-le-feu, les quelque quatre-vingt-dix mille électeurs européens choisissent, ce jeudi 14 février, leurs vingt représentants au sein d'une Assemblée de cent députés qui sera complétée, du 27 au 29 février, par l'élection au suffrage universel des parlementaires africains. Le résultat de ce premier scrutin fait peu de doute, le Front rhodésien de M. Ian Smith paraissant assuré d'emporter les vingt sièges. Il n'est cependant pas sans intérêt. Etant données les divisions des nationalistes africains, les parlementaires européens risquent de se trouver dans un premier temps en position d'arbitres.

De manière générale, les Britanniques peuvent se féliciter que l'accord de Lancaster-House, si difficile et si long à élaborer, ait tenu bon jusqu'ici. Plus de vingt mille guérilleros noirs ont gagné les camps de rassemblement qui leur avaient été désignés. Même si les bavures sont fréquentes, on compte dix fois moins d'incidents militaires depuis la proclamation, le 4 janvier, du cessez-le-feu. Les « casques bleus » du Commonwealth — Britanniques en majorité — semblent remplir leur contrat d'observateurs. Les chefs de la guérilla, MM. Nkomo et Mugabe, ont regagné leur pays, où la population africaine leur a réservé un accueil triomphal.

Pourtant, l'heure n'est guère à l'optimisme. Lord Soames, le gouverneur britannique, accuse les partisans de M. Mugabe d'entretenir des maquis en dehors des camps de rassemblement, contrairement aux accords de Lancaster-House. En conséquence, il a décidé de redéployer l'armée rhodésienne et de suspendre le scrutin du 27 au 29 février dans les secteurs où les conditions de liberté de vote ne seraient pas, à ses yeux, réunies.

De leur côté, MM. Nkomo et Mugabe, qui se sont rencontrés mercredi pour la première fois depuis leur retour, reprochent au gouverneur britannique de laisser les quelque vingt mille « auxiliaires » de l'armée rhodésienne, en majorité favorables à l'évêque Muzorewa, intimider les habitants des Tribal Trust Lands, les réserves africaines. Ces accusations sont reprises par l'Organisation de l'unité africaine, dont le conseil des ministres des affaires étrangères, réuni à Addis-Abeba, a adopté par consensus une résolution condamnant la Grande-Bretagne pour ses « violations répétées » de l'accord de Londres. Le président Nyerere, de Tanzanie, vient en outre de demander à M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, de se rendre d'urgence en Rhodésie pour enquêter lui-même sur le comportement de l'administration britannique.

Devant ce qu'il considère comme une collusion entre lord Soames, l'administration rhodésienne et les forces de sécurité de Salisbury, M. Mugabe menace de rendre leur liberté à ses partisans regroupés dans des camps. Lui-même a échappé à deux tentatives d'assassinat. Et, dans une atmosphère de fièvre croissante, se profile déjà l'impossible équation du résultat du scrutin de fin février. Probablement les plus populaires, les partisans de M. Mugabe comptent bien emporter la majorité des quarante et un sièges nécessaires pour revendiquer la direction du gouvernement, éventualité que leurs adversaires entendent apparemment prévenir par tous les moyens.

L'ÉTAT DE SANTÉ DU PRÉSIDENT TITO RESTE TRÈS PRÉOCCUPANT

(Lire page 3.)

MM. Carter et Bani Sadr confirment l'existence de tractations sur la libération des otages de Téhéran

Demi-échec des entretiens soviéto-indiens

Au cours d'une conférence de presse, donnée mercredi 13 février à Washington, le président Carter a confirmé l'existence de tractations entre les Etats-Unis et l'Iran pour obtenir la libération des otages américains. Interrogé par France-Inter, M. Bani Sadr, le nouveau président de l'Iran, a déclaré de son côté que l'ayatollah Khomeiny avait approuvé un plan qui a déjà l'aval du Conseil de la révolution ; ce plan aboutirait à libérer les otages peu après la formation d'une commission d'enquête sur les crimes du chah. Plusieurs avocats français serviraient d'intermédiaires dans les négociations américano-iraniennes.

Alors que se profile un accord susceptible de désamorcer le conflit américano-iranien, l'U.R.S.S. a, d'autre part, enregistré, ce jeudi, un demi-échec diplomatique. Mme Gandhi a refusé, en effet, au cours des conversations qu'elle vient d'avoir avec M. Gromyko de se satisfaire des explications soviétiques sur l'invasion de l'Afghanistan. Le communiqué commun publié à l'issue de la visite du ministre soviétique des affaires étrangères ne fait aucune mention de l'Afghanistan et note, seulement, que les entretiens se sont déroulés « dans une atmosphère de confiance mutuelle et de cordialité ».

De notre correspondante

New-York. — La première conférence de presse que M. Carter donnait depuis plus de deux mois a quelque peu déçu l'auditoire, mercredi 13 février, quand, dans une déclaration préliminaire, il a refusé de donner, sur l'affaire des otages de Téhéran, les précisions sur lesquelles des rumeurs avaient couru toute la journée.

Le président a cependant, pour la première fois, affirmé qu'il était favorable à la création d'une commission internationale d'enquête sur les agissements du chah, à condition qu'il y ait dans le même temps promesse de libération des otages. M. Carter a précisé que des discussions dans ce sens avaient lieu « *depuis la mi-novembre* » avec M. Waldheim, mais que, « *à ce moment délicat de la négociation* », il ne pouvait pas donner plus de détails sur l'évolution qui avait eu lieu ces deux dernières semaines.

Selon les rumeurs qui couraient mercredi aux Nations unies, il semble que les membres de cette commission — il ne s'agirait pas d'un « tribunal » — seraient désignés par M. Waldheim sous l'autorité du Conseil de sécurité, qui entendrait ensuite leur rapport. La commission serait composée en grande partie de représentants du tiers-monde — les noms du Mexique, du Bangladesh, de l'Algérie, du Pérou, sont notamment avancés — et de diverses personnalités comme M. Sean McBride, prix Nobel de la paix, et le bâtonnier français M. Louis Pettiti.

M. Waldheim attendrait, pour annoncer l'envoi de la commission à Téhéran, que le gouvernement iranien se déclare prêt à libérer les otages. *(Lire page 6.)*

Le cap du 20 février

L'essentiel de la conférence de presse de M. Carter a été ensuite consacrée aux relations avec l'U.R.S.S. et avec le sénateur Kennedy.

Le président a déclaré que la crise était « *extrêmement grave* » parce qu'elle a lieu dans l'une des premières régions productrices de pétrole du monde, qui est, de surcroît, d'une grande instabilité politique et où les Soviétiques ont « *depuis des années renforcé leur présence militaire* ». M. Carter a dit que les Etats-Unis ont fait preuve, dans cette conjoncture de « *stabilité et de modération* » et ajouté que « *tout nouvel aventurisme* (de la part des Soviétiques) *aurait les plus graves conséquences* ».

Le président a indiqué qu'il souhaitait qu'après le départ des troupes soviétiques d'Afghanistan ce pays revienne à la neutralité, peut-être après une présence temporaire de troupes des Nations unies. Il a répété que, si les Soviétiques ne retiraient pas leurs troupes avant le 20 février, les Etats-Unis ne participeraient pas aux Jeux olympiques de Moscou.

Au sujet de la Yougoslavie et de l'état de santé du président Tito, M. Carter a déclaré : « *La Yougoslavie est un pays fort, courageux et bien équipé... S'il nous appelait à son aide, nous étudierions la solution qui apparaîtrait comme la meilleure pour les Yougoslaves comme pour nous.* »

A propos des remous provoqués par son projet de recensement de tous les jeunes gens de dix-huit à vingt ans mobilisables, M. Carter a estimé que certaines réactions de l'opinion avaient été très exagérées. « *Cette mesure nous permettrait de gagner de quatre-vingt-six à cent jours, en cas de mobilisation,* a-t-il dit. *Elle est destinée à empêcher les Soviétiques de se lancer dans de nouvelles aventures qui pourraient mener à une guerre.* » « *D'ailleurs,* a poursuivi le président, *soixante-neuf pays dans le monde, du Mexique à la France et à la Suisse, ont un service militaire obligatoire.* »

Répondant à une question concernant les relations des Etats-Unis avec leurs alliés, M. Carter a répondu qu'elles étaient, dans l'ensemble, bonnes. « *Compte tenu des différents systèmes de gouvernement que connaissent ces pays... Le récent désaccord sur la réunion des ministres des affaires étrangères est né d'un malentendu* », a indiqué le président.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 3.)

Les parlementaires européens sont en majorité défavorables à une taxe commune sur l'énergie

L'Assemblée parlementaire de Strasbourg a réservé un accueil en majorité défavorable à la proposition faite la veille par M. Brunner, au nom de la Commission européenne, d'instituer une taxe sur « les importations, la production et la consommation de pétrole » en Europe. Cette taxe, qui aurait majoré les prix à la consommation de moins de 0,5 %, aurait rapporté, selon M. Brunner, 5,8 milliards de francs par an, ressource appréciable au moment où les Neuf ont des difficultés à « boucler » le budget de la C.E.E.

Les parlementaires européens qui ont critiqué la suggestion de M. Brunner — seul M. Seligmann (conservateur britannique) l'a défendue — n'ont pas nié qu'une telle taxe pourrait conduire les Européens à économiser le « brut ». Mais plusieurs, dont MM. Debré et Percheron (P.S.), ont souligné qu'elle devrait intervenir dans le cadre d'une politique commune de l'énergie qui reste à définir, et non avant que celle-ci n'ait été adoptée.

Le débat budgétaire s'est poursuivi, jeudi matin 14 février, à partir des nouvelles propositions de la Commission, qui tiennent largement compte des vœux du Parlement exprimés lors du rejet, en décembre, du précédent projet. La Commission a réduit de 850 millions les crédits prévus pour le soutien des marchés agricoles et majoré de 354 millions les dépenses d'aide sociale et régionale.

L'Assemblée a décidé, d'autre part, jeudi matin, de débattre vendredi de l'exil de M. Sakharov et du problème des Jeux olympiques. (Lire page 34.)

Faute d'une politique cohérente...

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — « *La Communauté, pour mener à bien les investissements énergétiques nécessaires, devrait décider l'application d'une taxe spéciale sur les importations, la production et la consommation de pétrole. Une taxe de deux unités de compte seulement par tonne assurerait chaque année une recette de 1 milliard d'ECU (5,8 milliards de francs), tout en ne représentant qu'une augmentation d'un peu moins de 0,5 % des prix à la consommation.* »

Ainsi l'idée d'une taxe pétrolière, qui circule à Bruxelles depuis quelques semaines sans être jamais « sortie » officiellement en raison des nombreuses critiques qui lui ont, d'entrée de jeu, été adressées, a été lancée publiquement mercredi devant l'Assemblée européenne par M. Brunner, commissaire chargé de la politique énergétique.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 31.)

Point de vue

De sept à cinq

Dans sa conférence de presse du 12 février, M. Jacques Chirac a estimé que la réduction de la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans avait constitué « une bonne initiative » de Georges Pompidou, et il a ajouté : « Mais enfin, je dirai que ce n'est pas une réforme pour laquelle je me battrai. »

Les gaullistes n'ont jamais fait de la durée du mandat présidentiel un de leurs dogmes. Le projet d'instauration d'un quinquennat, présenté en octobre 1973 à l'Assemblée nationale et au Sénat à l'initiative de Georges Pompidou, alors président de la République, avait été adopté par l'ensemble du groupe gaulliste, à l'exception de trois députés U.D.R., dont M. Couve de Murville, qui avaient voté contre, et de six autres, parmi lesquels M. Debré, qui s'étaient abstenus.

M. François Mitterrand, le 12 juillet 1977, s'était prononcé pour la réduction à cinq ans du mandat présidentiel, comme le prévoyait d'ailleurs le « programme commun » de gouvernement de la gauche qu'avaient signé, en juin 1972, les communistes, les socialistes et les radicaux de gauche.

« *Est-ce que notre mandat est un peu long pour maintenir le contact entre l'électeur et le président de la République ? C'est une question qu'on peut se poser. Elle n'est pas d'actualité.* » Ainsi s'exprimait M. Giscard d'Estaing dans un entretien télévisé. Le 18 juin 1976.

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

Aujourd'hui, près de quatre ans plus tard et à quinze mois de l'élection présidentielle de 1981, cette question devient, au contraire, d'une actualité flagrante.

En vérité, qui ne le voit ? Il faut, avant 1981, réduire la durée du mandat présidentiel, devenue excessive. Au moins pour deux raisons.

D'abord — c'est l'évidence — le chef de l'Etat a cessé d'être le simple gardien des institutions. Pour devenir un président qui gouverne. Quotidiennement. Malgré l'article 20 de la Constitution, c'est lui, désormais, qui « *détermine et conduit la politique de la nation* ». C'est lui qui arrête les grandes orientations et qui dirige leur application par l'équipe ministérielle.

Dès lors, conserver le septennat, c'est couper, sept ans durant, le pouvoir suprême du pays. C'est provoquer un sentiment d'aliénation, en consacrant la mise hors jeu de l'électorat pendant cette longue période.

(*) Vice-président du M.R.G., député à l'Assemblée européenne.

Pourtant, le minimum vital, en démocratie, c'est la remise au peuple des options fondamentales. A intervalles suffisamment rapprochés, le suffrage universel doit pouvoir choisir lui-même et les gouvernants et les grandes orientations qui les obligeront. Seulement, peut-on arrêter un programme pour sept ans à une époque de mutations rapides ? L'entreprise relève moins de l'art politique que de l'art divinatoire.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

La vie en rose

Quand je rentre chez moi le soir, j'ai peur à 45 % ; dans un parking désert, j'ai peur à 37 % ; dans le métro, j'ai peur à 26 % ; devant mon patron, j'ai peur à 70 % ; devant mon chef de service, j'ai peur à 50 % ; devant un ami, j'ai peur à 25 % ; quand je traverse la rue, j'ai peur à 40 % ; quand je monte en voiture, j'ai peur à 35 % ; quand je vais chez le médecin, j'ai peur à 37,5 % ; devant ma femme, j'ai peur à 30 % ; devant mes enfants, j'ai peur à 42 % ; devant mon miroir, je me fais peur à 50 % ; quand je dors, j'ai peur des cauchemars à 60 % ; quand je me réveille, j'ai peur à 59 %, et quand je lis certains journaux, j'ai peur à 80 %.

Mais le pire, c'est quand je n'ai pas peur, ça m'effraie à 100 %, à tel point que je me demande parfois si ce n'est pas ma peur qui me rassure.

BERNARD CHAPUIS.

"Non seulement la plupart des nouvelles y sont de la meilleure veine de l'auteur, mais, par leur diversité, elles composent un véritable microcosme nabokovien."
MICHEL BRAUDEAU "L'EXPRESS"
VLADIMIR NABOKOV
Une beauté russe
JULLIARD

Dans le prochain numéro du « Monde »

Comment déclarer vos revenus et calculer vos impôts

UN ENTRETIEN AVEC PIERRE VIDAL-NAQUET

Actualité de l'Antiquité

A l'approche de l'an 2000, est-il vraiment nécessaire et urgent pour les Européens de choisir entre la culture grecque et l'Ancien Testament ? Le récent conflit doctrinal qui oppose sur ce point Alain de Benoist à Bernard-Henri Levy est peut-être symptomatique de l'actuel état de flottement idéologique des élites françaises. Mais il est également intéressant par son archaïsme même. Il démontre que l'histoire ancienne garde un sens, et même plusieurs, pour les hommes de l'âge informatique et nucléaire.

Ce que n'a pas révélé ce débat, c'est le progrès actuel de la connaissance scientifique de l'Antiquité, de la réflexion historique plutôt qu'idéologique. Pierre Vidal-Naquet, spécialiste du monde grec et directeur d'une très importante collection d'histoire classique aux éditions Maspero, explique, dans un entretien, comment cette connaissance scientifique peut encore progresser, par un renouvellement de ses méthodes et de ses problématiques, et par un appel aux autres sciences humaines, l'anthropologie notamment.

En cela, l'évolution récente de la réflexion sur le monde antique n'est pas très différente de celle concernant l'époque médiévale et moderne. On s'y intéresse de plus en plus à l'imaginaire, aux mythes, aux diverses représentations et aux échanges entre les cultures. Le livre d'Arnoldo Momigliano, *Sagesses barbares*, dont Christian Delacampagne avait souligné l'intérêt dans « le Monde des livres » du 11 janvier, fournit à Vidal-Naquet une éblouissante illustration de ces recherches nouvelles. Cet ouvrage traite avec un grand à-propos des rapports, passés mais réels, entre hellénisme et judaïsme antique. Ce qui prouve qu'il existe toujours des liens mystérieux entre empoignades doctrinales et recherche scientifique, nés des préoccupations communes aux savants et aux idéologues.

EMMANUEL TODD.

(Voir « le Monde des livres » p. 16.)

L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN AFGHANISTAN

Au-delà de l'indignation

par PAUL THIBAUD (*)

LE sursaut devant le coup de Kaboul a d'abord été le fait de Carter et de l'opinion américaine agissant peut-être de manière retardée et indirecte à la détention des otages américains à Téhéran. Humiliés depuis des semaines, obsédés par l'arbitraire des procédés, oublieux de leurs torts envers le peuple iranien, les Américains ont trouvé l'occasion de s'affirmer à nouveau comme la « *nation la plus puissante* du monde », et la plus capable de s'identifier à la cause du droit. Cette réaction de bonne conscience annonce peut-être des raidissements catastrophiques à l'égard des mouvements qui dans le tiers-monde continuent de s'opposer au système économique occidental ; en revanche, elle ne *prépare* guère à comprendre le phénomène soviétique et sa *désespérante permanence*.

Plus importante et plus neuve est plutôt l'évolution en profondeur de l'opinion envers le « socialisme réalisé » — aussi bien en Europe que dans le tiers-monde. Non seulement le totalitarisme politique apparaît consubstantiel aux régimes de l'Est, mais l'U.R.S.S. se révèle pour les nationalismes du tiers-monde une alliée dangereuse et dominatrice. Il n'y a plus de camp anti-impérialiste dont la solidarité garantirait l'indépendance et la démocratie ; les exemples du Cambodge, du Vietnam, *aujourd'hui de l'Afghanistan*, sont dégrisants et même accablants. Après avoir perdu la confiance des mouvements ouvriers d'Europe de l'Ouest, le camp socialiste est en train d'échouer à s'assurer l'alliance des mouvements d'indépendance nationale du tiers-monde. Les thèses défendues par M. Castro à la conférence de La Havane apparaissent aujourd'hui comme la couverture politique des interventions du type afghan ; à ce titre elles sont déconsidérées.

Cet échec n'est pas seulement conjoncturel, il atteint les valeurs qui sont au cœur de la vision du monde socialiste. C'est le schéma binaire d'une lutte (lutte de classes ou lutte anti-impérialiste) qui conduit à un univers réconcilié, qui désormais apparaît comme justifiant, infailliblement, dans le cadre de chaque pays comme dans le cadre du camp socialiste, des pouvoirs incontrôlables. Les valeurs politiques occidentales l'emportent actuellement devant l'opinion mondiale, dans la mesure où, ne se réduisant pas à *l'orthodoxie d'un camp, elles* échappent même aux Etats qui se réclament d'elles. Ce sont des mouvements transidéologiques, des mouvements qui dépassent les frontières des blocs comme Amnesty International et les mouvements d'aide aux réfugiés, qui incarnent ces valeurs.

Cette dérive des idées qui travaille l'Occident, depuis la crise du Goulag, révèle aujourd'hui sa profondeur et son extension ; elle explique, en même temps que la réaction nationale des Américains, le changement auquel nous assistons.

Comment ce nouveau consensus antitotalitaire peut-il s'incarner dans une stratégie ? La détente était fondée non seulement sur certaines exigences de la mondialité mais aussi sur une illusion de base, celle d'un *compromis* possible avec le communisme, non seulement sur la coexistence pratique mais aussi sur les valeurs politiques. « *Processus consistant à contrôler l'accession de l'U.R.S.S. au rang de puissance mondiale* », selon la définition de Helmut Sonnenfeldt, ex-adjoint de Kissinger. Intégrer et promouvoir la puissance soviétique et ce faisant la convertir, au moins partiellement, aux valeurs qui fondent la communauté internationale, telle était la stratégie ; c'est d'une manière analogue qu'Aldo Moro comptait intégrer peu à peu le P.C.I. dans la vie politique italienne.

Comment donc allier à l'égard de l'U.R.S.S. le réalisme avec des principes libéraux qui retrouvent un prestige justifié ? Les répliques instantanées ne suffisent pas ni les évocations de Munich ; on peut bien prêcher la mobilisation mais on ne fera pas la guerre à l'U.R.S.S. De l'autre côté, le compromis idéologique apparaît impossible. Comment donc vivre avec ce qu'on ne peut accepter ? On s'aperçoit en posant ces questions que l'Occident est dépourvus, vis-à-vis de l'U.R.S.S., de toute idée stratégique valable. Dans les périodes de crise il parle de danger, de menace, entre les crises il rêve d'accommodement. Ce sont là deux positions de réaction, une réaction peureuse et une réaction insouciante. Ce qui n'existe pas c'est une attitude active qui verrait au-delà du communisme, qui y penserait comme à quelque chose qui doit être dépassé, qui poserait la question de la « transition vers le libéralisme » des sociétés de l'Est, alors qu'on n'a jamais posé que la question inverse.

Une idée morte pour tout le monde

Si cette question doit être envisagée c'est parce que, au plan des principes, le socialisme, à savoir l'idée de société homogène et réconciliée, est mort pour tout le monde, parce que le seul ferment politique actif et positif que *l'on* puisse aujourd'hui reconnaître est au contraire celui de la réalisation progressive du droit à travers l'acceptation des conflits. Pour ce qui est des convictions nous sommes au-delà du socialisme mais non pas en ce *qui concerne la tactique politique*. D'où notre oscillation entre la rhétorique de dénonciation et la complaisance résignée. Essayons tout de même de voir un peu au-delà :

1) Il faut savoir où l'on se tient, quelles sont les valeurs politiques auxquelles on accorde crédit. Donc refuser toutes les complaisances verbales sur « les progrès et les succès » des régimes soviétiques vers la liberté et la prospérité. On trouverait des formules de ce genre dans les communiqués signés par des *hommes politiques français de tous* bords. Ce ne sont pas là politesses sans conséquences. Les Soviétiques savent en tirer parti ; pour eux cela veut dire que des hommes politiques occidentaux s'excusent pour le mal que l'on dit chez nous des sociétés communistes.

La *formule* sur le « bilan globalement positif » du « socialisme réalisé », on peut la lire en filigrane de communiqués signés par des délégations du P.S. français et notamment par M. François Mitterrand : à Moscou en 1975 et à Budapest en *1976 les socialistes français ont* même avalisé cette formule-clé : « *La classe ouvrière hongroise sous la conduite de* son *parti* (1). » Il y a dans ces concessions un mélange d'irresponsabilité mondaine et de fumées idéologiques : fumées du CERES sur le dépassement du dilemme communisme/social-démocratie, fumées gaullistes sur le caractère secondaire de l'idéologie dans les régimes de l'Est. Ces fausses profondeurs mènent à suggérer que le totalitarisme est un effet résiduel soit du sous-développement soit de la psychologie russe et qu'il est par conséquent dépassable ; ce sont des moyens d'éviter le fait essentiel : le centre du système, c'est la volonté de monopole culturel et politique du parti.

2) La fermeté sur les principes doit être séparée de l'esprit de bloc. Il y a contradiction, quand au nom de la défense des libertés politiques et sociales, on interprète immédiatement toute révolte dans la zone rattachée au système euro-américain comme une action du, ou une occa*sion pour, le bloc soviétique*. La vision libérale du monde ne peut qu'attacher la plus grande valeur aux déterminations locales à l'Est comme à l'Ouest.

a) La dernière légitimité du camp socialiste, celle que lui trouve encore Régis Debray, c'est l' « anti-impérialisme », c'est d'exploiter la difficulté qu'ont les mouvements nationaux de trouver en Occident compréhension et soutien, qu'il s'agisse du Polisario ou du Nicaragua. La diversification politique du camp occidental, la formation de *nouvelles structures* pour les exploités et les exclus est une des conditions nécessaires de cette « fin du communisme » que nous devons commencer d'envisager.

b) La logique des blocs ou de la « détente globale », comme dit mollement Giscard, est défaitiste parce que conservatrice. Ne l'acceptant pas, les Soviétiques s'accordent le droit d'intervenir où ils en ont l'occasion. Par contre, s'ils l'acceptent, les Occidentaux s'interdisent d'intervenir, en Europe de l'Est par exemple, quoi qu'il arrive. Le soutien occidental accordé à la Yougoslavie montre pourtant que des occasions imprévues peuvent être utilisées. Encore faut-il ne pas renoncer *a priori* à le faire, ne pas considérer le communisme comme un état dont aucun pays ne saurait revenir.

3) Les rapports avec l'Est ne devraient pas tourner à la concurrence entre pays d'Occident. Mieux vaut qu'ils s'organisent dans un cadre multinational comme celui de la conférence d'Helsinki que dans le cadre de ces rapports bilatéraux, toujours « *privilégiés* », et qui donnent l'occasion aux Soviétiques de *manipuler les rivalités intra-européennes*.

4) L'atout essentiel de l'Occident, ce sont les rapports entre sociétés ; sa supériorité en matière de culture, de science, de consommation, est évidente pour tout le monde à l'Est, même pour ceux qui font la critique de nos modes de vie, elle l'est surtout pour les bureaucrates du parti qui *profitent* clandestinement de leurs rapports avec l'Ouest. Les Etats « socialistes » essaient de contrôler tous les contacts extérieurs de leurs citoyens, ils font même un moyen *de domination de la manière dont* ils acceptent que soient distribués les produits et idées de l'Occident. Par exemple, on obtiendra l'ouverture d'un centre culturel français contre quelques bonnes manières politiques, et, dans ce centre même, les œuvres *un tant soit peu subversives*, c'est-à-dire les plus intéressantes, seront réservées au public qui aura donné des gages politiques.

Il n'est possible de déjouer cette tactique qu'en séparant davantage les *rapports* entre Etats et les rapports sociaux. Les rapports entre sociétés (dans l'ordre de la science, du sport, du tourisme, de la culture) devraient être confiés de plus en plus à des organismes internationaux qui en définiraient *les règles*, qui empêcheraient qu'ils soient l'objet de marchandages permanents. Imposer des principes universellement reconnus aux pays communistes n'est pas facile (voir, entre autres, le cas du Cambodge), mais c'est possible dans la mesure où les pays de l'Est sont fondamentalement demandeurs, même s'ils arrivent à faire croire le contraire, à se faire payer pour participer. Cette faiblesse doit évidemment être exploitée.

Mais le plus important dans l'action des internationales de toutes sortes (culturelles, syndicales, philanthropiques...), c'est qu'elles peuvent représenter et mettre en œuvre au plan *mondial* les valeurs politiques libérales, dont aucun Etat ni aucun camp ne peut se dire porteur. On dit couramment que le rôle de ces institutions est de maintenir des passerelles entre nations que sépare la politique des Etats. On peut accepter la formule à condition de préciser qu'un tel rôle n'est pas neutre politiquement, que s'il est pris au sérieux il *exige* le respect des conditions de liberté, de sérieux, de non-discrimination essentielles à une communication honnête.

Certains mensonges s'écroulent qui faisaient comme partie de la structure de notre univers. Encore faut-il nous délier nous-mêmes, c'est-à-dire imaginer quelque chose de différent de ce que nous subissons. Ceux qu'effraient les lézardes *de leur vieux monde veulent, presque* de force, nous obliger à garder ce que nous vomissons, mais dans leur violence même, dans le martelage furieux de Marchais, il y a la conscience d'un échec ; leur chance serait que, faute de réflexions nécessaires, nos politiques retournent à la résignation et à l'habitude, que nous reculions devant l'effort d'entrer enfin dans le monde post-totalitaire que nous appelons de nos vœux et que nous pouvons commencer à faire.

(1) Voir *Esprit*, juillet-août 1976 : « Un socialisme suicidaire ».

(*) Directeur d'*Esprit*.

Les mots et les actes

par RENÉ FOCH (*)

SI le Sénat américain ne ratifiait par le traité SALT 2, cela mettrait en question le leadership des Etats-Unis au sein de l'alliance *atlantique. Telle était la ligne officielle* de l'administration Carter, voici encore quelques mois.

Il n'en est plus question. Ce changement à vue, provoqué par des événements qui n'affectent en rien l'équilibre thermonucléaire, amène à s'interroger sur la façon dont les considérations électorales infléchissent les réactions des grands leaders face à la crise afghane.

A Moscou, le corps électoral est des plus réduits, mais, comme le remarquait une fois Michel Tatu, en période de succession au Kremlin, *il faut être un « faucon » pour l'emporter*. Voilà qui contribue à expliquer le comportement soviétique et à justifier la réaction américaine : autant qu'à Brejnev elle s'adresse à ses successeurs.

Cette réaction, il est douteux que les Soviétiques en aient prévu l'ampleur. Sans doute estimaient-ils, en bons marxistes, qu'un candidat n'allait pas se mettre à dos les fermiers du Middle-West. Mais Carter a senti le retournement de son opinion publique. Voici quatre ans, candidat à la présidence, il annonçait tout *uniment qu'en cas d'intervention* soviétique en Yougoslavie il ne bougerait pas. Le président candidat ne ferait plus semblable déclaration. Après la défaite du Vietnam, après le rite expiatoire du Watergate, après l'humiliation iranienne, l'affaire afghane a été la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Si, dans le passé, Carter a multiplié les volte-face, de la bombe à neutrons à la brigade soviétique à Cuba, cette fois-ci, c'est le peuple américain qui a décidé de réagir. Telle est l'ampleur du phénomène que les stratèges soviétiques ont déclenché.

Cette crise ne pouvait survenir à un pire moment pour Helmut Schmidt, leader d'un parti qui faisait de la détente son cheval de bataille électoral. Car l'Allemagne fédérale est plus vulnérable que tout autre pays européen aux pressions soviétiques. « *J'ai seize millions d'otages en D.D.R.* », répète le chancelier. « *Berlin plus important que Kaboul* », titre un journal, et le commerce ouest-allemand avec l'U.R.S.S. dépasse les 3 milliards de dollars.

En France, Kaboul a achevé de briser le vase fêlé de l'« union de la gauche ». Au sein de la majorité, la modération des premières réactions gouvernementales laissait au R.P.R. désireux de se démarquer un créneau : celui des déclarations musclées. Joueur d'échecs, le président de la République n'a pas dû en être autrement surpris. Il a maintenant toute liberté pour arrêter avec nos partenaires une position ferme et réfléchie.

La Grande-Bretagne, elle, a ses élections derrière elle : la réaction spontanée de l'opinion, le caractère propre de la « Dame de fer », suffisent à expliquer ses accents churchilliens, sans compter le désir de coller à la position américaine. Mais, jusqu'à présent, cette attitude est essentiellement verbale. On a dépêché lord Carrington sur les lieux, mais les mains vides. Lord Palmerston ne se dérangeait pas, mais il envoyait des canonnières. On observe ainsi d'étranges distorsions entre les mots et les actes. La faible estime dans laquelle le chancelier Schmidt tient le président Carter est bien connue. Moyennant quoi, pour maintenir ses échanges avec l'Est, il doit paraître s'aligner sur la position américaine et sans doute boycotter les Jeux olympiques. La réserve française provoquait l'irritation de l'opinion américaine et d'une partie croissante de l'opinion française mais, pour le moment, la France est le seul pays européen à entretenir — et renforcer — une présence navale dans l'océan Indien.

La détermination d'un chef d'Etat ne se mesure pas en décibels. Théodore Roosevelt conseillait de parler *doucement et d'avoir un gros bâton*. On peut seulement regretter que notre bâton ne soit pas plus gros et qu'à côté des porte-avions américains une escadre européenne ne manifeste pas dans l'océan Indien la volonté de l'Occident d'assurer la liberté de ses approvisionnements.

(*) Ancien fonctionnaire européen.

DÉTENDRE OU RÉSISTER

par JEAN LALOY (*)

ON ne connaîtra la nature de la crise mondiale en cours que lorsqu'elle sera achevée. Pour l'instant, on discerne à l'Ouest deux avis. Selon l'un, la crise vise le Proche-Orient, à travers lui l'équilibre mondial, en premier lieu l'Europe occidentale. C'est l'avis du gouvernement des Etats-Unis. Selon l'autre, la crise est locale. L'Union soviétique a mal agi. Patience et fermeté la ramèneront dans la voie de la « détente ». C'est, semble-t-il, l'avis de Bonn et de Paris.

Notons qu'à chaque grande crise ce clivage s'est produit. Mourir pour Berlin ou s'entendre sur le dos des Allemands ? Relever le gant en Corée ou laisser les Coréens se débrouiller ? Risquer le pire à Cuba ou marchander ? Chaque fois, le parti de la résistance l'a emporté. Cela a coûté cher en Corée. Mais dans l'ensemble, le pari pris pour la première *fois* en 1948 a été justifié : on peut résister à l'Union soviétique sans risquer la guerre totale.

On ne sait qui a raison. Mais on peut se tourner vers les faits : d'un côté, accroissement considérable de la puissance militaire soviétique ; succès de l'U.R.S.S. en Afrique australe et orientale, à Aden, en Indochine, peut-être un jour aux Caraïbes ; *en Europe*, reconnaissance du *statu quo* territorial entre 1970 et 1975. En contre-partie, sécession chinoise et fin d'un mythe léniniste dans de larges secteurs de l'opinion mondiale.

En U.R.S.S. s'est développé ces dernières années un mode de pensée (et d'action) selon lequel *les* Etats-Unis étant contenus par la parité stratégique, l'Europe occidentale doit accepter la détente comme irréversible, c'est-à-dire comme une détente irréversible de toute volonté occidentale de résistance, tandis que, sous le couvert de la lutte idéologique, l'U.R.S.S. étend son emprise sur le mouvement de libération par tous moyens y compris le recours à la force armée.

Cette manière de voir n'est pas la seule. Il en existe de moins démesurées, de plus pragmatiques Mais elle prédomine actuellement. *MM. Ponomarev, Zagladine*, Faline, la représentent au comité central. Elle est claironnée dans le communiqué Brejnev-Marchais du 10 janvier 1980.

Bien sûr, il s'agit d'argumenter, de montrer que, malgré la rupture avec la Chine, l'effritement du monolithe idéologique, on reste très fort, très capable en particulier de conserver le pouvoir dans les années prochaines.

C'est cela qui est grave. Si l'arrogance internationale s'explique en partie par la nécessité de masquer les échecs dus moins à la méchanceté des impérialistes qu'à l'usure de l'idéologie (elle-même pivot du pouvoir), elle est susceptible de durer longtemps.

Caractères de la crise

Sur ce fond se détachent les caractères inquiétants de l'affaire afghane.

1) *L'engagement militaire massif*. — Si Amin était si méchant, ne pouvait-on l'éliminer discrètement ? Si la résistance populaire était si forte, ne pouvait-on revenir *au protectorat sur un régime* plus ou moins autonome, comme c'était le cas de 1955 à 1978 avec hauts et bas ? Quel besoin y avait-il d'écraser un peuple réputé coriace et qui, notons-le, continue à tenir ? Qui, en définitive, veut-on intimider ?

2) *Le scénario*. — L'appel lancé depuis Prague par M. Babrak pourrait être répété demain n'importe où pour justifier une nouvelle aide désintéressée à quelque peuple emporté malgré lui vers le socialisme.

3) *Le statut de l'Afghanistan*. — Aux termes mêmes du traité soviéto-afghan, l'Afghanistan est un pays non aligné. Une zone immense se trouve ainsi et pour la première fois exposée sans limites précises aux pavés de l'U.R.S.S.

4) *La géographie*. — Entre Chine, Russie, Inde, Iran, golfe Persique et Proche-Orient, l'Afghanistan n'est pas un canton perdu aux confins de l'U.R.S.S. C'est une plate-forme non tant pour des actions militaires directes que pour la progression par influence, infiltration, pression la plus difficile à prévenir ou à parer.

On peut discuter la valeur de cette analyse. A ceux qui pensent en termes de crise locale à circonscrire puis à réduire peu à peu, on répondra que, dans l'incertitude, c'est l'hypothèse la plus redoutable qui doit être prise en considération.

Normalement, en temps de crise, on serre les rangs. Or, nous *voyons se dessiner une faille entre* non pas l'Europe et les Etats-Unis, mais le continent européen et les Etats-Unis. Ce n'est pas bon.

Pour expliquer cette faille, on admettra comme fondés les arguments tirés de la brusque volte-face de M. Carter, du manque de consultation avec ses alliés, des risques ainsi créés. On sera beaucoup plus réservé sur l'idée qu'il faut éviter la réapparition des « blocs ». Le système occidental n'est pas un bloc. On en sort si on veut. On y entre si on veut. C'est une association. Bien sûr, chacun y défend ses intérêts mais nul n'est contraint de se plier à la volonté du plus fort. Les Etats ont toute sorte de moyens de faire valoir leurs droits, ne serait-ce qu'en agissant sur l'opinion, qui est libre, qui s'exprime, et dont chacun doit tenir compte.

Dans une crise de cette importance, il faut donc refondre l'unité si elle fait défaut, la maintenir si elle s'effrite, bref, se concerter. Pourquoi ? Parce que l'adversaire guette les failles et risque de se tromper sur leur *signification véritable. Cela* peut conduire loin. L'agence Tass, dans un communiqué du 7 février, conseille aux Européens, s'ils sont férus de « détente globale », de respecter eux-mêmes ce principe en cessant, par exemple, de se déclarer à la fois « partisans de la détente » et « solidaires des Etats-Unis ». Méfions-nous des malentendus !

L'idée d'une rencontre à Bonn entre Européens et Américains n'était peut-être pas la meilleure. S'il y a eu improvisation ou imprévoyance, il faut en tirer la leçon. Mais il faudra bien en *venir à établir* un diagnostic commun sur la crise et à définir, selon les événements, des ripostes différenciées certes, mais coordonnées.

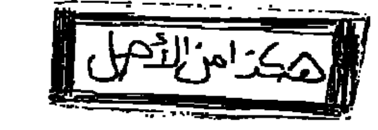
Pourquoi ne pas créer un groupe de crise non pas dans l'alliance qui n'est impliquée qu'indirectement, mais entre les principaux gouvernements ? Ce groupe serait chargé d'analyser, de coordonner, de proposer. Il déchargerait aussi les grands dirigeants, préparerait leurs décisions, aiderait à conduire à bon port le vaisseau occidental.

Il devrait non seulement établir un diagnostic *sur le passé mais* regarder en avant, prévoir des propositions ou des réponses à des initiatives venant de Moscou. Il y en aurait sûrement. Il pourrait aussi s'interroger sur la prochaine phase des rapports internationaux. Va-t-on revenir à la « détente » telle qu'elle a été pratiquée ? Faut-il en chercher une d'un autre genre, moins faussée par l'idéologie, plus ouverte vers la paix, c'est-à-dire la tolérance ? Bornons-nous à poser la question.

Il y a beaucoup à faire. Le but n'est pas inaccessible. La condition première c'est l'unité des volontés, la décision de résister *ensemble*, chacun dans son rôle, raisonnablement, modérément mais ensemble, pour éviter le pire. En politique, l'unité est une force de dissuasion, qui peut éviter de redoutables escalades. Les alliés occidentaux ne devraient pas s'en priver trop longtemps.

(*) Membre de l'Institut.

POUR L'ANGLETERRE
AVEC VOTRE VOITURE
gagnez
100F
en achetant aujourd'hui, votre traversée de l'été
100 F de réduction sur l'aller et retour*, voiture et passagers pour les billets achetés en février et mars et valables en juillet et août 80.
AÉROGLISSEURS
Seaspeed
DE BOULOGNE ET CALAIS A DOUVRES
* Tarif excursion (60 h, 5 jours) exclus.
SNCF



Le Monde

étranger

ET SES PROLONGEMENTS

SELON LE « TIMES » ET LE « GUARDIAN »

Les résistants opèrent avec une relative aisance entre Kaboul et le Pakistan

La résistance armée à la présence militaire soviétique semble prendre de l'ampleur en Afghanistan si l'on en juge par les communiqués des organisations islamiques au Pakistan et les témoignages de voyageurs, et notamment de journalistes. Les guérilleros afghans ont réalisé des coups de main spectaculaires contre certains objectifs stratégiques. C'est ainsi qu'ils ont attaqué, dans la nuit du lundi 11 février au mardi 12, l'aéroport militaire de Jalalabad, importante ville à l'ouest du pays. Le mouvement Hezbi islami (le parti islamique), qui semble l'un des mieux organisés, indique qu'une quarantaine de soldats et officiers gouvernementaux auraient été faits prisonniers avec leurs armes.

Les envoyés spéciaux des quotidiens britanniques *The Gardian* et *The Times* ont pu constater la facilité apparente avec laquelle les maquisards opéraient en plein jour des « *contrôles* » sur l'axe routier Kaboul-frontière pakistanaise, dans la province de Nangarhar en particulier. Ils sont équipés, ont noté les journalistes, d'armes automatiques Kalachnikov, et semblent unis et disciplinés. Le *Times* écrit que sur une cinquantaine de kilomètres, entre Sarobi et Jalalabad, la route, en l'absence de forces afghanes ou soviétiques, semblait contrôlée par les tribus locales hostiles au gouvernement communiste de M. Karmal. Mais des hélicoptères soviétiques font des sorties répétées dans la région, pilonnant notamment les villages de Karama, Sukhrudd et Mehtarlam où des affrontements étaient signalés récemment. L'A.F.P. indique, d'autre part, que des troupes soviétiques soutenues par des chars et des Migs-23 ont écrasé, lundi, ce qui semble avoir été une rébellion de la garnison du village de Cargha, à 20 kms au nord de Kaboul.

A Genève, le représentant américain à la Commission des droits de l'homme des Nations unies, M. Sheftack, a affirmé, mercredi, que les exécutions, les tortures et les arrestations arbitraires se poursuivaient comme sous les précédents régimes communistes en Afghanistan. Il a rendu l'U.R.S.S. « *directement responsable* » de toutes ces violations des droits de l'homme, nous indique notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, et affirmé que les informations officielles selon lesquelles dix à quinze mille détenus politiques auraient été libérés « *semblaient inexactes et fallacieuses* ». Il a accusé les autorités afghanes de continuer à procéder à des exécutions sommaires au rythme de vingt à cinquante personnes par nuit.

A Genève également, le délégué de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, M. D. Bedford, a déclaré, mercredi, que cinq cent mille nouveaux réfugiés afghans pourraient venir s'ajouter d'ici peu au demi-million d'autres bivouaquant déjà le long de la frontière afghano-pakistanaise. De retour d'une mission d'information dans ces régions, il a dit avoir vu des enfants pieds nus, des vieillards dormant sans couverture et sans abri par des températures glaciales, à 3 000 mètres d'altitude, rapporte notre correspondante. « *L'étendue de la tragédie n'a pas encore été mesurée* », a-t-il ajouté. La Croix-Rouge a lancé il y a deux semaines un appel en faveur de ces réfugiés. Elle demandait 14 millions de francs suisses et n'a reçu pour le moment que 1,250 million de francs.

L'ÉGYPTE FOURNIRA DES ARMES AUX REBELLES AFGHANS ENTRAÎNÉS DANS SES CAMPS

Le Caire *(U.P.I.)*. — Le ministre de la défense égyptien, le général Kamal Hassan Ali, a déclaré mercredi 13 février que les rebelles afghans qui reçoivent un entraînement militaire dans les camps égyptiens seront dotés d'armements égyptiens lorsqu'ils seront renvoyés dans leur pays « *pour y combattre l'invasion soviétique* ». Il a refusé de fournir des détails sur le nombre des rebelles entraînés en Egypte et la nature des armes qui leur seraient fournies.

Le général a affirmé d'autre part que l'Egypte cherche à acquérir des avions de combat américains de type F-15 et F-16. « *Nous avons besoin*, a-t-il dit, *de ces appareils perfectionnés pour défendre notre pays et les autres pays arabes qui demanderaient notre aide contre la menace d'une agression soviétique.* » Il a assuré que ces armes « *ne seraient pas dirigées contre Israël, de même que les armes américaines fournies à Israël ne seront pas dirigées contre l'Egypte, et je l'espère contre les autres pays arabes* ».

Il a précisé que l'Egypte resterait neutre au cas d'une reprise des hostilités entre Israël et la Syrie, « *si le conflit est déclenché par Damas* », mais qu'elle agirait « *si Israël attaquait le premier* ».

Enfin, le ministre a évoqué l'existence de « *concentrations militaires* » libyennes le long de la frontière avec l'Egypte. Il a ajouté cependant que les forces égyptiennes gardaient la frontière « *en nombre très limité* » et a exprimé l'espoir qu'il n'y aurait pas de combat entre les deux pays.

LA VISITE DE M. GROMYKO A NEW-DELHI

Mme Gandhi n'a obtenu aucune assurance quant au retrait des troupes russes

De notre correspondant

New-Delhi. — Après avoir enregistré l'échec de la conférence de l'ONUDI en dépit d'une tentative de médiation de New-Delhi, on vient d'assister au singulier spectacle d'entretiens indo-soviétiques s'achevant sur une impasse quasi totale.

« *C'est la première fois en vingt cinq ans*, constate, ce jeudi 14 février, le quotidien *Indian Express*, que ces *deux pays divergent clairement sur une importante question internationale.* » Au terme de deux jours de discussions, il apparaît que l'Inde n'a pu obtenir de M. Gromyko la moindre indication supplémentaire sur le calendrier et les modalités d'un éventuel retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Voilà qui constitue pour Mme Gandhi un échec dans la mesure où le premier ministre n'avait cessé d'expliquer à ses récents interlocuteurs, anglais, français et américains, et de faire expliquer aux dirigeants des pays voisins, que, face à la crise, il convenait de privilégier la voie de la négociation et de la persuasion plutôt que d'opter pour des actions — la fourniture d'armements supplémentaires au Pakistan, par exemple — susceptibles d'accroître la tension.

L'Inde, de par ses rapports privilégiés avec l'U.R.S.S., n'était-elle pas le pays le plus apte à jouer cette carte ? Mais Indiens et Soviétiques ne se sont pas suffisamment rapprochés pour s'accorder sur les moyens de « *désarmorcer* » la crise.

Le rôle du Pakistan

Voilà qui expliquerait peut-être *aussi pourquoi les discussions* annoncées pour jeudi après-midi par M. Gromyko lui-même, à l'issue des deux heures d'entretiens qu'il venait d'avoir avec son homologue indien, M. Rao, n'ont finalement pas eu lieu. Mais M. Gromyko a retardé de deux heures son départ pour Moscou afin de s'entretenir une dernière fois avec Mme Gandhi avant de quitter New-Delhi.

Finalement, les deux délégations sont convenues qu' « *en dépit des divergences de vues caractérisant leur perception provisoire de la situation* », chacun des deux pays assisterait l'autre dans ses efforts pour diminuer la tension dans la région. Bien maigre bilan que le porte-parole indien a tenté vainement de masquer derrière des formules évasives et creuses. « *Les mesures qui pourraient être prises*, a-t-il expliqué, *n'ont pas nécessairement besoin d'être présentées sous la forme de propositions précises.* » En ce qui concerne le retrait des troupes soviétiques, il a eu cette remarquable formule : « *L'U.R.S.S. n'a pas dit qu'elle ne retirerait jamais ses troupes d'Afghanistan et nous n'avons pas dit, de notre côté, qu'elles devraient y demeurer.* »

Ce porte-parole a cependant indiqué que l'Inde avait présenté une nouvelle fois sa position selon laquelle il ne devrait y avoir aucune ingérence dans les affaires intérieures de pays souverains, que les frontières devraient être inviolables et les relations entre nations fondées sur les principes de la coexistence pacifique.

Si l'Union soviétique a, paraît-il, « *apprécié* » cette prise de position, elle semble surtout avoir utilisé ces entretiens pour s'adresser indirectement au Pakistan. Mardi soir, M. Gromyko avait déjà lancé un avertissement à ce pays et l'avait invité à ne pas compromettre sa position d'Etat indépendant en se prêtant aux manœuvres des Etats-Unis et de la Chine. Mercredi, au cours du dîner offert en l'honneur de M. Rao, il a une nouvelle fois pressé le Pakistan de modifier sa politique à l'égard de ses voisins. « *Nous croyons*, a-t-il déclaré, *que si le Pakistan désire vivre en paix et en amitié avec l'Afghanistan, il devrait cesser ses incursions en Afghanisan à partir de son territoire, et cette interruption devrait être effective et garantie.* »

Une telle phrase, jointe au fait que par deux fois le Pakistan a été le thème principal des allocutions de M. Gromyko, semble indiquer que pour l'Union soviétique la clef d'un éventuel retrait de ses troupes se trouve au Pakistan. Ce dernier ayant fait savoir mercredi, par la voix d'un porte-parole, qu'il n'accepterait de discuter avec l'Afghanistan qu'après le retrait complet des troupes soviétiques de ce pays, la situation dans cette région du monde se résume à un cercle vicieux, chacun attendant de l'autre qu'il fasse le premier pas.

Quant au gouvernement indien, il constate combien il est difficile, pour un pays qui se veut non-aligné et entend de ce fait préserver sa liberté de jugement, de prétendre aussi influencer d'une manière significative la politique d'un des deux Grands. Une déception qui pourrait amener l'Inde à distendre quelque peu les liens privilégiés qui l'unissent à l'U.R.S.S., sur le plan diplomatique tout au moins.

PATRICK FRANCÈS.

La conférence de presse du président Carter

(Suite de la première page.)

M. Carter a précisé qu'il avait cru comprendre au cours d'un entretien téléphonique avec le chancelier Schmidt que ce dernier s'était mis d'accord avec le président Giscard d'Estaing sur la date et le lieu de la rencontre avec M. Cyrus Vance. « *C'était une erreur et un malentendu, mais d'ordre mineur.* »

Reprenant une idée qui lui est chère, M. Carter a déclaré que les Etats-Unis avaient besoin d'une *politique de l'énergie « globale et précise »* et qu'il était urgent d'augmenter la production et la conservation du carburant. « *Mais le bas prix de notre pétrole pousse à la consommation d'essence et décourage les recherches sur les énergies nouvelles.* » M. Carter a précisé que les Etats-Unis importaient, aujourd'hui, 1 million de barils de pétrole de moins par jour que lorsqu'il était entré en fonctions il y a trois ans.

Enfin, le président s'est livré à une attaque en règle contre le sénateur Kennedy qui, de son côté, ne le ménage plus guère. Mardi, le sénateur avait encore déclaré que M. Carter avait repoussé à plusieurs reprises l'idée de la création de la commission d'enquête sur les agissements du chah réclamée par le gouvernement iranien, qu'il vient maintenant d'accepter.

M. Carter a déclaré que le sénateur se conduisait d'une façon « *irresponsable et dommageable pour le pays* ». Il a affirmé qu'il n'avait rien contre l'idée de participer à la campagne électorale — ce que demande M. Kennedy — et qu'il se lancerait d'ailleurs dans cette campagne « *dès que les otages seraient libérés* ».

NICOLE BERNHEIM.

La visite en Finlande du ministre des affaires étrangères

« La restauration de la confiance est indispensable pour que la réunion de Madrid ait lieu »

déclare M. Jean François-Poncet

De notre envoyée spéciale

Helsinki. — Arrivé mercredi 13 février en fin d'après-midi à Helsinki, M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a tout d'abord reçu la colonie française à l'ambassade de France. Puis il a eu un premier tête-à-tête avec M. Paavo Väyrynen, son collègue finlandais. Les entretiens, qui ont porté sur les relations Est-Ouest, se sont poursuivis jeudi matin, avant l'audience accordée au ministre français par le président Kekkonen.

Au cours du dîner offert par le ministre finlandais des affaires étrangères, M. François-Poncet a dit notamment : « *Nos deux nations ont en commun, malgré la différence de leur histoire et de leur situation, deux traits de caractère à nos yeux fondamentaux : une volonté d'indépendance et un souci de coopération. Votre volonté d'indépendance, la France (...) l'a admirée lorsqu'il vous a fallu la défendre par les armes. Elle ne l'admire pas moins depuis que, tout au long d'une génération, dans des conditions difficiles, en choisissant de l'assurer à travers votre neutralité et sur le seul fondement qui vaille, celui de la confiance mutuelle, vous avez su la consolider et la manifester à tous. Ainsi demeurez-vous maîtres de vos affaires et par là, ce qui compte le plus, libres de rester vous-mêmes.* »

Evoquant les accords d'Helsinki, M. François-Poncet a ajouté : « *C'est cet esprit qu'aujourd'hui même, en dépit des traverses et des dangers nouveaux, nous devons travailler ensemble à préserver avec toute la vigilance et la fermeté qu'il requiert. Car notre choix n'est pas celui de la faiblesse mais celui de la lucidité et de la responsabilité. Une situation de force a été créée en Afghanistan. Nous disons qu'elle est inacceptable et qu'il doit y être mis fin. La confiance doit être restaurée par ceux-là mêmes qui l'ont entamée. Elle est indispensable à la détente, elle est nécessaire pour que la réunion de Madrid (1) puisse utilement se tenir.* »

Après avoir évoqué le prochain séjour à Helsinki (les 2 et 3 juin) du président Giscard d'Estaing, et qui sera la première visite officielle d'un chef d'Etat français en Finlande, M. François-Poncet a espéré que celle-ci contribuera à « *orienter au mieux nos efforts respectifs et peut-être même, en certains domaines, à dégager les voies d'une action concertée* ».

La détente en Europe

M. Väyrynen a évoqué, de son côté, les relations bilatérales, puis il a rendu hommage à la « *ligne politique de la France avec toutes ses dimensions* », car elle « *constitue un facteur qui diminue la tension et renforce l'équilibre dans le système international* ». Il estime aussi qu'il faut « *préparer avec soin* » la réunion de Madrid, d'autant que « *la situation internationale s'est aggravée* ». Mais, a-t-il relevé, la situation en Europe du Nord « *est restée stable et sans trouble* ». Cette préoccupation majeure de la Finlande avait été exprimée le 5 février dernier par M. Kekkonen, à l'ouverture de la session parlementaire. « *Les événements survenus hors des frontières de l'Europe ne doivent pas mettre en cause les résultats acquis ici* », avait dit le président, pour qui « *il est capital, dans l'intérêt de la Finlande, que la détente se poursuive en Europe* ».

La visite de M. Jean François-Poncet est la première prise de contact à un niveau élevé depuis des années. Le président Kekkonen était venu en visite officielle à Paris en 1962 et à titre privé en 1969. M. Schumann s'était rendu à Helsinki en 1970 et M. Forsa, alors ministre finlandais des affaires étrangères, à Paris en 1976.

AMBER BOUSOGLOU.

(1) La conférence de Madrid doit faire le point à l'automne de la mise en œuvre de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité de la coopération en Europe (C.S.C.E.), signé le 1er août 1975 au sommet, qui réunissait à Helsinki trente-cinq dirigeants d'Europe et d'Amérique du Nord. Une conférence du même type, réunie à Belgrade en février-mars 1978, n'a pratiquement enregistré aucun progrès.

René Huyghe
Une "nouvelle" philosophie de l'art
RENÉ HUYGHE
de l'Académie française
de l'art à la philosophie
RÉPONSES A SIMON MONNERET
FLAMMARION
Peut-on proposer une "nouvelle" philosophie de l'art et de l'homme ?
200 pages.
FLAMMARION

A Moscou

Nous défendrons résolument ce que le peuple soviétique a créé de ses mains

déclare le maréchal Oustinov

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion de la « campagne » pour les élections du 24 février aux soviets des Républiques composant l'U.R.S.S., tous les dirigeants prononcent dans leur circonscription des discours plus ou moins stéréotypés. Après avoir rendu hommage à M. Brejnev et vanté les réalisations économiques, ils évoquent la situation internationale en paraphrasant les « réponses » du secrétaire général du parti à la *Pravda*, qui constituent, depuis des semaines, l'alpha et l'oméga de toute explication sur la crise.

De par ses fonctions, le maréchal Oustinov, ministre de la défense, devait sortir de ce schéma et mettre l'accent sur les aspects militaires de la situation. C'est ce qu'il a fait, mercredi 13 février, devant ses électeurs de la région de Vladimir (à 200 kilomètres à l'est de Moscou).

Les explications stratégiques

Que s'est-il passé en Afghanistan ? « *Voici les véritables raisons des événements*, a dit le ministre. *Les Etats-Unis, ayant perdu leurs places d'armes en Iran, se sont proposés d'installer leurs bases militaires en Afghanistan pour se rapprocher des frontières méridionales de notre pays. Quand leurs projets eurent fait long feu grâce à l'assistance accordée opportunément à l'Afghanistan par l'Union soviétique, la rage des prétendants à la domination mondiale a été portée à son paroxysme et leur hostilité active envers l'U.R.S.S. a été relancée.* »

Les dirigeants soviétiques ont de plus en plus tendance à laisser dans l'ombre les considérations pseudo-juridiques de leur intervention en Afghanistan (appel à l'aide du gouvernement légal, traité d'amitié, charte de l'ONU, etc.) pour mettre au premier plan les considérations d'ordre géopolitique (menaces à leurs frontières méridionales). Les différentes explications ne s'excluent pas l'une l'autre, mais se juxtaposent. Depuis plusieurs semaines, les Soviétiques privilégient l'explication stratégique dans leurs conversations avec les diplomates étrangers.

Le maréchal a donné, comme il se doit, une appréciation de la préparation au combat — « *toujours au niveau le plus élevé* » — des forces armées soviétiques, qui sont « *capables de donner rapidement une riposte destructive à quelque agression que ce soit*, d'où *qu'elle vienne* ». Il a rappelé aux Etats-Unis, dont il attend « *une politique plus réfléchie et plus sérieuse* », les « *leçons de l'histoire* ». Sans doute l'U.R.S.S. n'a-t-elle pas « *besoin de dominer politiquement le monde ni de changer par la force le régime existant dans d'autres Etats* ». Elle n'a pas besoin non plus d' « *étendre ses frontières, mais ce qui appartient au peuple soviétique et qu'il a créé de ses mains, nous le défendrons résolument* », a affirmé M. Oustinov.

Cette défense de la patrie socialiste est, semble-t-il, un concept extensif, puisqu'il s'étend aussi à l'Afghanistan, à propos duquel le ministre soviétique de la défense a déclaré que, « *fidèle à son devoir internationaliste, l'U.R.S.S. a accordé et accorde toujours son aide fraternelle et son appui aux peuples en lutte pour leur indépendance et leur souveraineté, pour la défense de leurs conquêtes révolutionnaires* ».

DANIEL VERNET.

CORRESPONDANCE

A propos du pacte atlantique

M. Ph. Micouin, de Paris, nous écrit :

Le Monde m'apporte le texte de la déclaration commune franco-allemande. Son article 2, si on l'éclaire par l'article V du pacte atlantique (tel que vous le citez partiellement en note) pourrait laisser supposer que la France et l'Allemagne, pour honorer leurs engagements atlantiques, seraient tenues d'intervenir militairement aux côtés des Etats-Unis en cas d'attaque armée contre ceux-ci en tout endroit du globe.

Or, les huit mots omis dans votre citation de l'article V du pacte sont très importants, car ils précisent que les membres de l'alliance atlantique ne sont tenus d'intervenir qu'en cas d'attaque armée « survenant en Europe ou en Amérique du Nord ». Ainsi, si je comprends bien, un conflit armé où seraient impliqués les Américains et l'Afghanistan au Pakistan, dans la région du Golfe ou dans l'océan Indien, ne devrait pas faire jouer la solidarité armée atlantique.

[C'est bien la bonne interprétation, comme l'a rappelé M. Couve de Murville (« le Monde » du 8 février), à ceci près que l'article VI du pacte atlantique, qui précise la zone d'application, l'étend depuis 1951 à la partie asiatique de la Turquie. Cependant, l'article V que nous citions est important, parce qu'il laisse chaque partie libre d'entreprendre « telle action qu'elle jugera nécessaire » en cas d'attaque contre une autre partie. Aucune partie n'est donc juridiquement tenue d'intervenir militairement, même dans la zone d'application du traité. Cette liberté d'apréciation est refusée, en fait, aux pays dont les forces sont sous commandement intégré. Ce commandement étant, de fait, toujours exercé par un officier américain, les Etats-Unis conservent leur liberté d'appréciation, non les autres alliés, à l'exception de la France et, depuis 1974, de la Grèce. C'est pour que la France ne soit pas « automatiquement impliquée dans la lutte alors qu'elle ne l'aurait pas voulu » (21 février 1966) que de Gaulle a retiré les forces françaises des commandements intégrés.]

● *La Confédération nationale des combattants volontaires de la Résistance*, que préside M. André Jarrot, compagnon de la Libération, ancien ministre, « *dénonce et condamne d'une façon absolue toute atteinte au droit des peuples à conduire leur propre destin... l'intervention armée dont le peuple afghan est actuellement victime... et le sort réservé aux citoyens contestataires des pays de dictature* ».

★ 10, rue des Pyramides, 75001 Paris.

ASIE

Chine

PLACÉ SOUS LE SIGNE DU SINGE

Le Nouvel An lunaire suscite une légère appréhension...

De notre correspondant

Pékin. — Le Nouvel An lunaire, qui tombe le 16 février, est attendu en Chine avec une légère appréhension.

D'abord parce que l'année qui s'ouvre est, dans le cycle du *calendrier traditionnel, celle du* Singe. Ce n'est déjà pas un très bon signe. Animal agité et vagabond, le singe est un présage d'instabilité. Il a la mauvaise réputation de présider à toutes sortes de désordres. Les fleuves, notamment, *auraient* sous ses auspices une *fâcheuse tendance à sortir* de leur lit, contraignant la population à errer pour fuir le désastre. Pour ne rien dire des risques de secousses politiques... L'un des plus célèbres opéras chinois ne raconte-t-il pas comment le *Singe d'Or, personnage sympa*thique mais fantasque au plus haut point, sema le trouble dans le Royaume des Cieux en s'y livrant aux pires incongruités ?

Certes, les fleuves de Chine coulent aujourd'hui sagement entre leurs digues et pour ce qui est de la stabilité politique, il suffit d'entendre le président Hua Guofeng, comme M. Deng *Xiaoping, en parler dans chacun* de leurs discours pour être aussitôt rassuré.

Malgré la tradition, les Chinois aborderaient donc, peut-*être, d'un cœur serein l'année* du Singe, si une seconde circonstance ne venait plus sérieusement les inquiéter. Les mouvements conjugués des corps *célestes font, en effet*, que le jour même du Nouvel An lunaire *sera marqué par une éclipse* totale du Soleil, que tous les astronomes du pays se préparent d'ailleurs à observer.

Cette conjonction des astres apporte un double motif de préoccupation. Il est de fort mauvais augure, d'abord, que le début de l'année soit marqué *par des phénomènes naturels* sortant de l'ordinaire. A ceux qui pourraient en douter, on rappelle que l'année 1976 — qui vit le tremblement de terre de Tangshan, les morts de Chou En-lai, Chu De et Mao Tse-*toung, les émeutes de la place* Tien-An-Men et l'arrestation de quatre membres du bureau politique — avait commencé par une pluie de météorites sans précédent sur la province du Liaoning. Il est en tout cas des *gens pour s'en souvenir*.

Les malheurs de Xi He

Mais il y a plus. Depuis des millénaires, les éclipses du Soleil — comme d'ailleurs celles *de la Lune — ont la réputation* d'exercer une influence maligne sur les affaires des hommes. L'occultation de l'astre du jour, en particulier, est un signe d'indisposition chez le Maître des Cieux dont l'autorité pacifica*trice* cesse dès *lors* de s'exercer sur les démons malfaisants, autorisant ces derniers à déchaîner leurs mauvais instincts — au détriment bien sûr des malheureux humains. D'où la tradition qui voulait qu'en de telles circonstances, chacun s'arme de gongs et de tambours, fasse *exploser des pétards, afin* de faire le maximum de vacarme et d'éloigner ainsi ces dangereux génies.

Plus précisément toutefois — et à cela les gongs et les pétards ne pouvaient rien, — une éclipse du Soleil, emblème de l'empereur, fut longtemps interprétée comme *annonçant chez* ce souverain un oubli des vertus exigées par sa charge. Et l'on sait comment cela se terminait en général pour ses *sujets*...

Sans doute pour exorciser ces *mauvais souvenirs, Chine nou*velle a pris les devants en évoquant les longues annales de l'astronomie chinoise, où les éclipses solaires sont enregistrées depuis une dizaine de siècles avant notre ère. Si elle rappelle les *« magnifiques cérémonies »* et les *« sacrifices »* organisés dans l'Antiquité à ces occasions, elle s'abstient de toute référence à la notion d'augure ou de présage inquiétant. Chine nouvelle rappelle tout de même la malheureuse histoire de l'astronome Xi He qui, quatre *cents ans avant Jésus-Christ*, aimait un peu trop les jolies femmes et le bon vin et oublia ainsi, un jour, d'annoncer une prochaine éclipse. La faute ne pouvait apparemment être jugée vénielle, car cela lui coûta la vie.

ALAIN JACOB

CRÉATION D'UN « SUPER-MINISTÈRE » DE L'INDUSTRIE MÉCANIQUE

Pékin *(A.F.P.)*. — Un remaniement technique portant sur cinq postes de gouvernement a été décidé mardi 12 février par la treizième *session plénière du co*mité permanent de l'Assemblée.

Le remaniement *porte* sur les postes suivants : M. Bo Yibo, vice-premier ministre, est nommé à la tête d'une commission d'Etat à l'industrie mécanique, nouvelle*ment créée ; M. Ji Pengfei*, lui aussi vice-premier ministre et ancien ministre des affaires étrangères, devient secrétaire général du gouvernement, en remplacement de M. Jin Ming, nommé à la tête de la province du Hebei, qui entoure Pékin

La nomination d'un nouveau ministre de l'industrie du char*bon, M. Gao Yangwen, est confir*mée, en remplacement de M. Xiao Han, en raison de l'âge et de l'état de santé de ce dernier. M. Zhao Xinchu, jusqu'à présent vice-ministre du plan, devient ministre de l'alimentation en remplacement de M. Chen Guo*dong, qui vient d'accéder* à de hautes fonctions à Shanghai. Enfin M. Zhang Jingfu, ancien ministre des finances, est relevé de ses fonctions de secrétaire général adjoint de la commission financière et économique d'Etat. On ignore son nouveau poste.

La commission d'Etat de l'industrie mécanique, confiée à la *direction de M. Bo Yibo, semble* devoir être un puissant « superministère », coiffant les sept ministères de l'industrie mécanique. Son nouveau chef, âgé de soixante-*douze* ans, a été réhabilité l'an dernier et apparaît comme l'un des hommes les plus *importants de la direction tech*nocratique, qui se renforce un peu plus à chaque remaniement du gouvernement.

480
tapis d'orient
vendus avec certificat d'origine
proposés – après inventaire – à
50%
jusqu'à épuisement du lot
Pendant cette période, sur tous nos autres tapis sauf ceux marqués d'un carré rouge, remise de caisse de
20%
Atighetchi
ENTREPOTS : 4, RUE DE PENTHIÈVRE (8e)
du lundi au samedi de 10 h à 19 heures
Métro Miromesnil • 265.90.44 •

Thaïlande

Après les visites à Bangkok de M. Holbrooke et de l'amiral Long

Washington manifeste sa volonté de s'opposer à l'influence soviéto-vietnamienne dans la région

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — La volonté américaine de préserver et de renforcer en étroite coopération avec ses alliés régionaux — et éventuellement avec la Chine — son rôle de première puissance militaire *de la zone* Asie-Pacifique pour faire pièce à l'extension des influences soviétique et vietnamienne, a été réaffirmée, mercredi 13 février, à Bangkok, par le secrétaire d'Etat américain adjoint pour l'Asie et le Pacifique, M. Holbrooke, et l'amiral Long, chef de la *flotte* américaine déployée dans ce secteur.

A la suite des entretiens avec leurs alliés les plus constants en Asie du Sud-Est, les deux responsables américains *ont* souligné l'effort entrepris par les Etats-Unis *« pour augmenter, de diverses façons, le niveau de leur soutien à la Thaïlande »*. Il s'agit notamment, par l'accélération des livraisons d'armements lourds et de matériels sophistiqués, de renforcer *le potentiel des forces* armées royales en prévision d'une *« agression étrangère »*, évidemment vietnamienne. Ainsi, la Thaïlande, du fait de sa longue *association à la politique* américaine dans la région et de sa position stratégique, paraît une fois de plus destinée à jouer un rôle de première importance dans la politique sino-américaine de *« containment »* de la percée vietnamo-soviétique. C'est une évolution contre *laquelle Hanoï*, et plus discrètement Moscou, n'a cessé de lancer des mises en garde en rappelant les *« erreurs du passé »*.

La présence de l'amiral Long au sein de la délégation américaine avait suscité des spéculations à propos d'une éventuelle réactivation, au profit de la VIIe flotte, de la base aéronavale de Sattahip (Utapao). Située en bordure du golfe du Siam, cette base fut utilisée par la marine et l'aviation américaines pendant la guerre d'Indochine. M. Holbrooke a désamorcé la question en affirmant qu'une réouverture de bases navales et aériennes mises à la disposition des Etats-Unis par les régimes militaires thaïlandais au cours des années 60 *« n'est pas à l'ordre du jour de cette visite »*.

Cette réponse ne constitue pas un démenti formel. De source diplomatique américaine, on se *borne* à répondre que pareilles spéculations sont *« prématurées »*. L'amiral Long inspecte ce jeudi, en compagnie des chefs des forces armées royales, des *« installations militaires »*. M. Holbrooke se rend le long de la frontière pour y étudier la situation des réfugiés cambodgiens et pour *s'informer* sur l'étendue de la *« menace »* militaire vietnamienne.

Rassurer les pays alliés

De toute évidence, Washington cherche à rassurer *les* pays anticommunistes de la région, chez lesquels la débâcle indochinoise de 1975 a suscité des doutes quant à la volonté américaine de soutenir jusqu'au *bout un allié en* danger. Reste à savoir si ceux-ci — et plus particulièrement la Malaisie et l'Indonésie, qui s'efforcent *encore de maintenir* une certaine dose de neutralité dans leur politique vis-à-vis de Moscou et de Hanoï, — de nouveau entraînés dans le jeu conflictuel des grandes puissances, sont disposés aux concessions que le « gendarme » américain paraît attendre d'eux et, *si tel était* le cas, en contrepartie de quels avantages ? L'amiral Long estime que les forces armées américaines dans les mers asiatiques sont *« trop réduites et trop éparpillées pour être en mesure de couvrir tous les points chauds à la fois »*. Il appelle à *leur renforcement* et, semble-t-il, à la recherche de nouvelles bases moins éloignées des « points chauds » que ne le sont celles de Guam et des Philippines.

Pour sa part, M. Holbrooke, dont on sait qu'il a tenté, depuis 1977, de promouvoir l'établissement de relations diplomatiques *entre* les Etats-Unis et le Vietnam, a estimé, au cours de sa conférence de presse, que *« la puissance américaine dans la région s'est notablement renforcée depuis trois ans »*.

Le secrétaire d'Etat adjoint a énuméré six facteurs allant, selon *lui, dans ce sens : 1) l'intensifi*cation de la coopération américano-japonaise en matière de défense et de sécurité et le développement substantiel des forces *armées nippones, notamment de* la marine ; 2) le renforcement de la position américaine *en Corée* du Sud ; 3) le renouvellement de l'accord permettant aux Etats-*Unis de disposer* pendant dix ans encore des bases de Clark et de Subic-Bay, aux Philippines — *« installations vitales pour le maintien de la sécurité dans le Pacifique et l'océan Indien »* ; — 4) la normalisation des relations entre la Chine et les Etats-Unis, *« d'une importance considérable pour toute la région »*, et appelée à des développements rapides ; 5) le renforcement des liens entre l'ASEAN en tant qu'entité politico-économique et Washington ; et 6) l'accroissement de l'aide à la Thaïlande.

Ces développements, que certains diplomates assimilent à une *« démonstration de force »*, interviennent alors que la tension remonte dangereusement *aux frontières* de l'Indochine à la suite de la rupture des négociations entre Pékin et Hanoï et à la veille du premier anniversaire de l'intervention chinoise dans le nord du Vietnam.

Enfin, le voyage à Bangkok de M. Holbrooke, qui a participé avec M. Brown, secrétaire américain à la défense, aux entretiens sino-américains de janvier à Pékin, fait suite à celui effectué ici la semaine dernière par *Mme Deng Yingchao*, vice-présidente de l'Assemblée et membre du bureau politique chinois. La signification et les implications de ces *événements* ne peuvent guère manquer de clarté pour Hanoï et Moscou.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Cambodge

Après la « Marche pour la survie »

Témoignages et impressions

De retour de Bangkok, plusieurs participants à la « Marche pour la survie du Cambodge » (1) nous ont fait part de leurs sentiments et de leurs impressions sur ce qu'ils ont vu à la frontière entre la Thaïlande et le Kampuchéa. Nous publions ci-dessous des extraits de certains de ces témoignages.

Le sort des enfants

Particulièrement touchée par le sort des enfants qui se trouvent dans les camps, Mme Brigitte Gros, sénateur, maire de Meulan (rad.), nous écrit :

Que faire pour ces enfants ? Pour ceux qui vivent auprès de leurs parents soit au Cambodge, *soit dans les camps thaïlandais, la* seule chance de survie serait qu'une solution provisoire, qui mûrit actuellement dans les esprits à l'ONU, soit susceptible de se réaliser rapidement sur le terrain. Il s'agit de la création dans la région frontalière d'Aranya-Pathet d'une « zone franche » contrôlée par un millier de « casques bleus » de l'ONU. Là, dans ce havre de paix, les enfants cambodgiens et leurs parents *pourraient* espérer *se trouver* protégés aussi bien du terrorisme perpétré par les partisans de Pol Pot que de la famine « tolérée » par ceux de Heng Samrin.

Pour les orphelins qui affluent si nombreux jour après jour dans les camps, il paraît indispensable de susciter un exceptionnel mouvement de solidarité à deux niveaux : à l'attention des plus petits d'abord, orphelins de naissance ou de premier âge, la solu*tion la plus naturelle et la plus* souhaitable serait leur adoption par une maman cambodgienne qui accepterait de les élever avec ses propres enfants. Beaucoup d'entre elles le font déjà avec une générosité exemplaire. Pour les adolescents ensuite qui ont survécu seuls au génocide, la *solution* la plus humaine consiste à organiser leur accueil en Occident dans des familles en « parrainage ». Mais qui se préoccupe vraiment de trouver les familles et de faire venir les enfants ? Quelques associations privées presque totalement dépourvues de moyens. Le résultat est là : depuis juillet 1979, vingt orphelins par mois *seulement ont pu bénéficier* chez nous de ce type d'accueil. Enfin, pour la troisième catégorie d'enfants, ceux qui vivent, tristes et désespérément seuls, derrière les barbelés thaïlandais, alors que leurs parents, dans nos pays, n'arrivent pas à les récupérer, tout reste à faire. Tout! Ma récente participation à la « Marche pour la survie » m'a permis de prendre conscience de ce problème et d'affirmer qu'une solution à très court terme est envisageable. Parmi de nombreux témoignages recueillis sur place, celui de cette Cambodgienne, standardiste à l'Institut Pasteur, qui, depuis huit ans, habite boulevard Picpus, à Paris, avec son mari et ses deux fils et qui, depuis plus de cinq mois, se bat sans résultat pour récupérer sa *fille de sept ans, soulève l'indi*gnation. Alors que depuis quatre ans, chaque matin, cette maman attend, anxieuse, que le courrier lui apporte des nouvelles de son enfant, soudain au début du mois d'août elle apprend par la Croix-Rouge internationale que sa fille est en vie et qu'elle se trouve à Sakéo, camp regroupant trente mille Cambodgiens sous le contrôle des Khmers rouges. Elle part pour Sakéo. Elle prie les trois colonels chargés, à notre ambassade à Bangkok, du transfert des réfugiés en France d'engager sur-le-champ les démarches administratives nécessaires pour que sa fille puisse la rejoindre à Paris. Aujourd'hui, près de six mois se sont écoulés et cette femme, ré*voltée et au bord du désespoir*, attend toujours le retour de son enfant.

Ce témoignage est corroboré par les Cambodgiens de France, qui, dans un appel adressé mardi 12 février au président Giscard d'Estaing, à M. Carter et à M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, demandent de reconsidérer les dispositions récemment prises par l'ONU au sujets des Cambodgiens réfugiés « illégalement » en Thaïlandne. Aux termes de ces dispositions, adoptées avec le consentement des pays d'accueil, seuls les réfugiés pouvant « justifier d'un père, d'une mère, d'un conjoint ou d'un enfant (ligne direct) » sont autorisés à quitter la Thaïlande. Tout autre membre de la famille, même frère ou sœur, en fût-il le seul survivant, n'entre pas dans ces critères.

« Un statu quo mortel »

M. Guy Suarès, écrivain, constate pour sa part :

Toute action implique un risque. La « Marche pour la survie » du Cambodge n'échappe pas à la règle. Et il *est bon qu'il en soit* ainsi. Mais il serait bon aussi de ne pas s'arrêter uniquement aux faiblesses inévitables et de retenir le fait que des hommes de toutes tendances politiques et religieuses *ont* entrepris de dépasser leurs différences et de voir pour comprendre.

Les camps de « déplacés » cambodgiens en Thaïlande ne sont pas viables et ne le seront jamais pour la simple raison que l'espoir d'en sortir y est aujourd'hui nul. On ne meurt plus de faim pour l'instant dans les camps de Sa*kéo et de Khao-I-Dang*. On y meurt de ne plus pouvoir espérer. N'ayant pas reçu du pouvoir thaïlandais le statut de réfugiés, ces hommes, ces femmes, ces enfants *sont installés* dans un *statu quo* mortel dont ils savent qu'ils ne sortiront jamais. Ils ne dépendent que du pouvoir thaïlandais, qui est libre d'agir à sa guise sans que le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés puisse intervenir.

Parcourant le camp de Khao-I-Dang aux *côtés* d'un médecin cambodgien naturalisé français, nous avons retrouvé des membres de sa famille ayant fui il y a moins d'un *mois* le Cambodge. Ils affirment que le riz n'est pas distribué et que la faim, jointe à l'horreur du régime, les a contraints à fuir. Que le génocide de Pol Pot *n'a fait que* changer de forme. Et nous savons aujourd'hui que le C.I.C.R. a été contraint d'arrêter ses envois de vivres.

« Quelque chose à tout jamais brisé »

Un enseignant, M. Alain Daniel, a visité, lui aussi, le camp de Khao-I-Dang. Il rapporte :

Ayant rencontré de nombreux réfugiés dans deux camps de Thaïlande, nous avons pu, hélas ! vérifier la réalité de la menace *qui pèse sur la continuité* du peuple khmer. Grâce aux soins prodigués par diverses associations caritatives, les Cambodgiens ne portent plus avec autant d'évidence les terribles marques de la souffrance et de la famine qui ont ému si fort le monde il y a quatre *mois*. A *cette* époque, nous dit une infirmière, les sentiers venant du Cambodge étaient jonchés de cadavres. Des équipes devaient recueillir les enfants abandonnés mourant jusque dans les arbres. Mais rigoureusement soumise au rythme des saisons, cette situation d'apocalypse se reproduira inévitablement sous peu. La dernière et maigre récolte des temps de guerre est, en effet, maintenant épuisée, et le cycle des labours, des semis et de la pousse demandera de longs mois avant que ne soient récoltés les premiers grains.

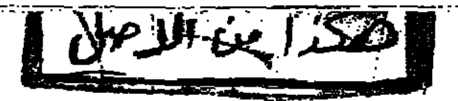
D'ailleurs si les réfugiés que *nous croisons* sur *les allées* des camps semblent en bonne santé, combien de souffrances ne se cachent-elles pas encore à l'intérieur des habitations ! Cent cinquante consultations par jour, voilà le lot *quotidien* des infirmières à Khao I Dang. Cent cinquante malades, parmi lesquels une vingtaine de cas à peine seront jugés suffisamment graves pour être soignés. Le peuple des réfugiés cambodgiens supporte son malheur avec une grande *dignité. Il ne fait pas entendre de* plainte ni ne quémande. On ne demande rien à celui qui passe, à peine de poster quelques lettres à destination de la *famille* en *France ou ailleurs*. Et si on se rend à l'hôpital, c'est qu'on est vraiment à bout. Séquelles d'une sous-alimentation prolongée, avitaminose, paludisme. Tous ceux qui se *présentent ont* la *fièvre* : 39, 40 degrés.

Au-delà des maladies organiques, pourtant, sur le plan psychique, aucun cas n'est réglé et *nul* n'a été épargné. Chez cet homme encore jeune et qui semble se bien porter, le regard d'une infinie tristesse, l'absence de sourire, sont l'indice de quelque chose *à tout jamais brisé*. C'est d'un ton monocorde que chacun, s'il est sollicité, expose en termes simples la longue agonie de tout un peuple. La dictature sanglante des Khmers rouges. Les morts successives soit par exécution, soit plus souvent faute de nourriture ou d'un paludisme *non traité*. Pas de famille aujourd'hui où le nombre des morts n'excède celui des survivants. Puis la guerre. L'occupation étrangère. A nouveau la famine. Le riz confisqué, remplacé par le blé, céréale étrangère, qui provoque malaises et vomissements. La recherche patiente à mains nues, dans la terre, du moindre tubercule. La décision de tout quitter. La longue marche à travers la forêt. L'évasion. Après mille et un dangers et la mort mille fois côtoyée, ce camp enfin. Les tristes témoignages se ressemblent tous.

∴

Enfin, à la suite de notre information dans le Monde *daté 10-11 février, M. Kosciusko-Morizet nous prie de préciser que les propositions de l'envoi d'une mission d'enquête au Cambodge sur les besoins sanitaires et alimentaires et d'une « personnalisation des aides » par le biais d'un jumelage de villes européennes et cambodgiennes ne sont pas celles du seul R.P.R., qu'il représentait à la « Marche pour la survie », mais qu'il s'agit d'une initiative faite* « à la demande et en plein accord avec Médecins sans frontières, l'Action internationale contre la faim, les élus socialistes, M. Mesmin, député (U.D.F.) et les radicaux italiens ». *M. Kosciusko-Morizet ajoute que cette proposition, qui a été transmise à l'ambassade du Kampuchéa à Hanoï*, « exprime le sentiment unanime de tous les participants » *à la Marche.*

(1) Parmi les participants à la Marche, figuraient un certain nombre de personnalités politiques françaises, dont : MM. Claude Evin, Alain Richard et Philippe Marchand, députés (P.S.), Gilbert Barbier, Alain Madelin, Bertrand de Maigret et Georges Mesmin, députés (U.D.F.), Mme Brigitte Gros, sénateur (rad.), M. Gilbert Devèze, sénateur (C.N.I.P.), M. Thierry Jeantet, secrétaire national du Mouvement des radicaux de gauche, M. Maurice Benassayag, conseiller de Paris (P.S.).



AMÉRIQUES

Canada

L'annulation de manœuvres militaires au Québec suscite une polémique

De notre correspondant

Montréal. — La chose militaire provoque facilement une psychose au Québec, où le nationalisme et l'histoire récente font toujours craindre une intervention de l'armée fédérale dans les affaires de la province francophone. L'annonce le lundi 11 février de l'annulation d'importantes manœuvres militaires au Québec a suffi pour raviver l'inquiétude.

Selon le quotidien montréalais *la Presse*, environ dix mille soldats devaient participer cette année à *« la plus grande manœuvre militaire jamais vue au Canada »*. Cet exercice prévoyait de faire passer les convois en territoire québécois pour rejoindre les champs de manœuvre dans la province du Nouveau-Brunswick.

Après s'être opposés à la conscription au cours des deux dernières guerres mondiales et après avoir été soumis aux « mesures de guerre » au cours de la crise d'octobre 1970 (enlèvement et assassinat du ministre québécois du travail par le Front de libération du Québec), les Québécois découvrent que d'importantes manœuvres militaires devaient avoir lieu entre le 1er juin et le 6 juillet 1980, c'est-à-dire pendant l'organisation du référendum sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec complétée par une association économique avec le reste du Canada).

A Ottawa, certains membres du gouvernement conservateur ont estimé qu'il s'agissait d'un exercice *« volontairement préparé par les dirigeants du parti libéral* [de M. Trudeau] *dans le but de faire peur aux Québécois dans les derniers jours de la période référendaire »*. C'est du moins ce qu'a déclaré le ministre fédéral des approvisionnements et services, M. Roch Lassalle, qu'on soupçonne cependant d'avoir cherché à exploiter cette affaire pour discréditer les libéraux. Pour sa part, le ministre de la défense, M. Allan McKinnon, préfère penser à une erreur de planification plutôt qu'à de sombres desseins de M. Trudeau, qui était au pouvoir lorsque fut prise la *décision* d'organiser ces manœuvres.

La campagne de M. Trudeau

M. Trudeau a répliqué que *« ces manœuvres* (prévues à l'origine pour l'été 1979) *avaient été décommandées dès l'automne 1978 pour des raisons budgétaires »*. Il a précisé que le gouvernement conservateur, élu le 22 mai, avait sans doute débloqué les crédits nécessaires pour permettre de nouveau les manœuvres en question. L'état-major a confirmé implicitement cette interprétation, ajoutant que l'opération avait été repoussée à l'année prochaine pour ne pas gêner l'organisation du référendum.

Interrogé sur son programme pour les élections du 18 février, M. Trudeau est d'autre part resté dans le vague. Visiblement désabusé, il a justifié son nouveau style de campagne, qui contraste avec celui, flamboyant, d'autrefois, en disant : *« Je ne suis pas payé pour faire un show. »* A propos du problème de l'unité nationale, qui tenait une très large place dans la campagne de 1979, l'ancien premier ministre libéral trouve *« un peu bizarre qu'on n'en parle pas cette fois-ci »* et que *« les gens ne s'y intéressent pas »*. Les problèmes énergétiques, à l'origine de la chute du gouvernement Clark en décembre, sont en revanche au centre des préoccupations des Canadiens. Et M. Trudeau en parle abondamment. Il s'est engagé à limiter l'augmentation des coûts de l'énergie (le Canada produit 70 % du pétrole qu'il consomme) en deçà du taux préconisé par les conservateurs dans leur budget, ce qui lui vaut d'être toujours largement en tête dans les intentions de vote du dernier sondage qui donne 48 % aux libéraux, 31 % aux conservateurs et 20 % au nouveau parti démocratique de M. Ed. Broadbent.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Brésil

M. Luiz Carlos Prestes est vivement contesté par les chefs de l'aile « libérale » du parti communiste

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Une crise sérieuse divise le parti communiste brésilien et pourrait aboutir au départ de son secrétaire général, M. Luiz Carlos Prestes, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans. Le retour, le 9 février, du dernier des dirigeants encore à l'extérieur, M. Armenio Guedes, principal théoricien de l'aile « libérale » du parti, a achevé d'exacerber les contradictions internes.

Le débat qui divise le P.C.B. est le même que celui qui agite toute la gauche brésilienne : quelle attitude adopter face à un processus de « libéralisation » qui se développe ? L'ouverture est-elle une preuve de la force ou de la faiblesse du régime militaire ? M. Prestes paraît croire à la seconde de ces hypothèses, ce qui l'amène à maintenir une ligne d'opposition « dure ».

Un processus d'ouverture partiel

La majorité des membres du comité central considèrent, en revanche, que le secrétaire général fait preuve de « *dogmatisme de gauche* » en sous-estimant les difficultés auxquelles les communistes de retour vont devoir faire face après quinze ans d'une implacable « campagne maccarthyste ». Selon eux, le processus d'ouverture n'est encore que partiel, et le parti doit s'intégrer à un vaste front regroupant tous les éléments décidés à élargir la « brèche démocratique ». Les prises de position plus idéologiques doivent, selon eux, rester, pour le moment, au second plan. Les « libéraux » du parti entendent accepter les règles du jeu formulées par le régime militaire, se préparant à demander à la justice la légalisation du P.C.B. et n'excluant pas un futur appui à une Assemblée constituante convoquée par le président Figueiredo.

M. Prestes et ses amis accusent leurs adversaires de « déviationnisme de droite ». Ils considèrent que la grave situation économique et sociale que connaît le pays va radicaliser rapidement le débat politique. Ils entendent plutôt intégrer un front de « courants de gauche » plus restreint, mais aux options idéologiques plus définies. Le débat entre les deux tendances a gagné la place publique. Le secrétaire général du P.C.B. a affirmé qu'il n'excluait pas la lutte armée comme possible *moyen de conquête du pouvoir*, provoquant une avalanche de déclarations indignées des chefs militaires et des organes de presse conservateurs, qui n'attendaient que cette occasion pour ressusciter le spectre du « terrorisme communiste ». Se référant ensuite à l'Eglise comme à la « meilleure alliée » des communistes au Brésil, il a mis dans une position incommode les secteurs ecclésiastiques progressistes, constamment dénoncés comme « marxistes » par les militaires pour leurs prises de position en matière sociale.

Son appui au Parti pour la mobilisation démocratique au Brésil, une formation qui tente de se reconstituer sur la base de l'ancien M.D.B., a également davantage porté préjudice à cette formation qu'il ne l'a aidée. Cette succession d'erreurs a porté atteinte à son crédit : en nette minorité au sein du comité central, M. Prestes a lancé une contre-offensive auprès des bases du parti, profitant du prestige personnel dont il dispose encore en raison de son rôle dans les luttes du passé, il a tenté un rapprochement avec certains groupes d'extrême gauche. Il bénéficie aussi, apparemment, de l'appui de l'Union soviétique, alors que la tendance « libérale » s'est abstenue de toute critique de l'U.R.S.S. dans l'affaire afghane.

Argentine

RÉUNIES A GENÈVE

Des formations démocratiques dénoncent la junte et les groupes armés d'extrême gauche

Plusieurs formations politiques démocratiques argentines ont décidé le jeudi 14 février de lancer un appel à l'occasion de la réunion à Genève de la commission des droits de l'homme de l'ONU. Cet appel, qui a obtenu le soutien de très nombreuses personnalités françaises de toutes tendances et l'accord de plusieurs formations démocratiques européennes, dénonce *« la junte militaire qui a usurpé le pouvoir »* mais il met aussi, et pour la première fois, en cause les groupes révolutionnaires d'extrême gauche, groupes, affirme l'appel *« qui ont objectivement contribué à la déstabilisation constitutionnelle du pays »*.

Les signataires de l'appel demandent : *« Où se trouvent les 15 000 « arrêtés-disparus » non reconnus par la junte militaire argentine ? Où sont les enfants disparus avec leurs parents et ceux qui sont dans les centres de détention clandestins ? Ces questions dramatiques, non seulement les proches des citoyens arrêtés se les posent, mais c'est aussi la demande angoissée de tous ceux qui croient que le « droit à la vie » est primordial dans l'échelle des valeurs qui sont le fondement d'une société civilisée.*

» En violant tous les droits de l'homme consacrés il y a trente et un ans par la Déclaration universelle des droits de l'homme, le gouvernement argentin s'est mis à l'écart de la communauté internationale. La Déclaration universelle des droits de l'homme condamne « les actes de barbarie qui portent outrage à la conscience de l'humanité ».

» Malgré la lutte du peuple argentin et la campagne internationale pour empêcher les enlèvements, ceux-ci continuent. La junte militaire ne veut donner aucune indication sur le sort des milliers de personnes disparues. C'est sa méthode préférée de répression pour semer la terreur et pour se débarrasser de toute responsabilité ».

● A Genève, l'amiral Antoine Sanguinetti, qui s'est rendu récemment à Buenos-Aires, et l'avocat français Jacques Miquel, défenseur des familles de détenus argentins, se sont élevés le mardi 12 février contre l'absence de débat public sur l'Argentine à la commission des droits de l'homme des Nations unies. Il est seulement prévu un débat à huis clos (*le Monde* du 14 février).

Notre correspondante Isabelle Vichniac nous signale que l'U.R.S.S., liée à l'Argentine par d'importants accords économiques, a fait obstacle au débat devant la commission. L'amiral Sanguinetti et M. Miquel, ainsi que des parents de disparus ont confirmé à Genève l'existence de camps de concentration, contrôlés par les différents corps d'armée et de police argentins. M. Sanguinetti a précisé que des particuliers, dont un célèbre coureur automobile, auraient mis leurs résidences à la disposition des tortionnaires. Selon la Fédération internationale des droits de l'homme, on déplorerait environ une douzaine de milliers de disparus, parmi lesquels quatre-vingt-deux avocats.

El Salvador

L'ambassade de Panama et un bâtiment administratif sont occupés par des militants révolutionnaires

Alors que se poursuit l'occupation de l'ambassade d'Espagne et après l'évacuation du ministère de l'éducation et du siège du parti démocrate chrétien, de nouveaux bâtiments ont été occupés dans la capitale mercredi 13 février.

Des militants du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), dont se réclamaient les étudiants tués mardi après l'évacuation du ministère de l'éducation, ont occupé à leur tour l'immeuble de l'administration des eaux (ANSA). Ils détiennent plusieurs centaines d'otages et n'ont pas encore fait connaître leurs revendications.

D'autre part, des membres des Ligues populaires du 28 février (LP-28) ont occupé l'ambassade de Panama qu'ils avaient déjà investie le 11 janvier. Ils détiennent l'ambassadeur, M. David Pere, et deux autres personnes, qu'ils ne relâcheront qu'en échange de la mise en liberté de leurs vingt-trois camarades arrêtés mardi au siège du parti démocrate chrétien. Ils exigent en outre que leur soient remis les cadavres de ceux qui ont trouvé la mort lors de l'attaque de la police.

M. Julio Adolfo Reyes, maire démocrate chrétien de San-Salvador, a, pour sa part, critiqué l'attitude des forces de sécurité lors de cette action, qu'il a qualifiée de *« préméditée »*, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement. Plusieurs organisations ont enfin appelé à des manifestations pour la journée de jeudi afin de protester contre les événements de mardi et contre l'assassinat, dans la nuit de mardi à mercredi, d'un professeur, M. Roque Neftali, et d'un dirigeant des LP-28, M. Julio Salinas.

Le *Washington Post* a donné des détails sur la proposition d'aide militaire du gouvernement des Etats-Unis. Elle porterait sur 7 millions de dollars et s'accompagnerait de l'envoi de trois unités d'entraînement pour la formation de chacun des bataillons de l'armée salvadorienne dans le domaine de la logistique, des communications et des renseignements. Une équipe semblable avait déjà été envoyée en novembre dernier pour la formation anti-émeutes. Le principe de ce plan *aurait été approuvé le mois* dernier par le Conseil national de sécurité avec l'appui de M. Brzezinski et du ministère de la défense. Mais des objections auraient été élevées par le département d'Etat. — *(U.P.I., A.F.P.)*

APRÈS SON VOYAGE DANS L'ARCHIPEL CARAIBE

M. Stirn annonce une extension des relations de la France avec les États de la région

De notre correspondant

Fort-de-France. — M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a terminé, le jeudi 14 février, sa tournée commencée dans plusieurs îles du sud de l'archipel caraïbe. Après une entrevue à Fort-de-France avec M. Seraphine, le premier ministre de l'île de la Dominique, récemment ravagée par le cyclone David, il s'est rendu à la Barbade, à Grenade puis à la Trinité et à Tobago avant de regagner Fort-de-France et Paris.

Le secrétaire d'Etat a déclaré au cours d'une conférence de presse à Fort-de-France : « *Mon voyage dans cette région marquait une triple volonté. Rappeler que la France est prête à aider les peuples en voie de développement où qu'ils se trouvent, aider au maintien de la stabilité dans cette région qui n'est pas à l'abri des remous que l'on constate dans le monde aujourd'hui. La présence d'une France libérale, indépendante, soucieuse de dialoguer avec les gouvernements quelle que soit leur idéologie, peut constituer pour les Etats de cette région une alternative à l'attachement inconditionnel à tel ou tel bloc d'où pourraient résulter des tensions et une certaine instabilité.* » Enfin, a poursuivi M. Stirn, « *la France s'intéresse à la Caraïbe parce qu'elle y est présente par ses départements d'outre-mer. C'est aux Martiniquais, aux Guadeloupéens et aux Guyanais, toutes tendances politiques confondues, qu'il appartiendra d'abord de mettre en œuvre la volonté du gouvernement français d'être présent dans cette région* ».

Après avoir indiqué que l'aide à ces Etats passera de 2 millions de francs, en 1979, à 6 millions de francs, en 1980, M. Stirn a constaté que les rapports avec Trinité et Tobago étaient essentiellement économiques (agriculture, pêche, exploitation du pétrole, du gaz, création d'une usine de méthanol) alors que dans les autres îles la coopération pouvait aussi bien porter sur des projets culturels ou d'assistance médicale. Le secrétaire d'Etat a semblé accorder un intérêt particulier à l'entrevue qu'il a eue avec MM. Maurice Bishop et Bernard Coard, respectivement premier ministre et vice-premier ministre chargé des finances de Grenade, un des seize pays qui a fait sienne, à l'ONU, la thèse soviétique à propos de l'affaire afghane. M. Stirn a déclaré : « *Mes conversations avec le gouvernement révolutionnaire de Grenade ont été très franches et approfondies et, en tout cas, très utiles. M. Bishop m'a affirmé que les mois à venir me porteraient la preuve que son pays est véritablement un pays non alignés* ».

FIRMIN RENÉVILLE.

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

● AU CAS OU LE SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE SERAIT RETABLI, les recrues seraient tirées au sort sur les listes de jeunes gens et jeunes filles jugés aptes à l'accomplir et qui vont être constituées prochainement. C'est ce qu'indique un rapport qui vient d'être remis au Congrès par la Maison Blanche. Le président n'a cependant « *pas l'intention dans les circonstances actuelles* » de demander le rétablissement du service militaire obligatoire, supprimé depuis 1973, précise ce document. — *(A.F.P.)*

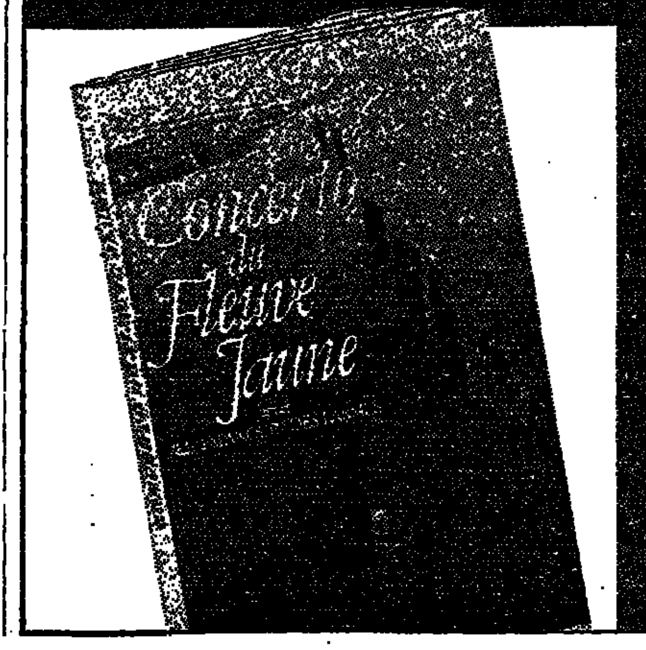
Hongkong

● LA POLICE MARITIME DE HONGKONG vient d'intercepter deux embarcations transportant deux cent trente et un réfugiés de Chine, qui tentaient de s'introduire illégalement dans la colonie. Les forces de sécurité de Hongkong avaient arrêté la veille deux cent vingt et un *« immigrants illégaux »*, venus de Chine par la mer. — *(A.F.P.)*

Du samedi 16 février au samedi 1er mars
QUINZAINE DE LA MESURE INDUSTRIELLE
Costume 2 pièces à partir de 1 080 F
MADELIOS
PLACE DE LA MADELEINE PARIS
Pour ceux qui savent choisir

LES CURES MARINES DE TROUVILLE
Promenade des planches à TROUVILLE-sur-MER
comme chaque année OUVERTURE 15 FEVRIER 80
ÉTABLISSEMENT DE THALASSOTHÉRAPIE MODERNE
ACUPUNCTURE
agréé par la SÉCURITÉ SOCIALE
● Réadaptation fonctionnelle en piscine d'eau de mer chaude
● Arthrose
● Rhumatisme
● Séquelles d'affections neurologiques et musculaires
● Cellulite
A 2 heures de Paris, les Cures Marines de TROUVILLE conjuguent les bienfaits de l'eau de mer à ceux d'un climat particulièrement tonique et stimulant, pour agir en profondeur sur votre organisme.
CONSULTEZ VOTRE MEDECIN TRAITANT
DEMANDE DE DOCUMENTATION
M. Mme ____
Adresse ____
Code Postal ____
Ville ____

VÉCU: CE QUI S'ÉCRIT DANS CETTE COLLECTION A LE POIDS DE LA VIE
VÉCU : chacun ici n'avance que des mots qu'il a vécus. Chaque phrase est un espoir, une douleur, une expérience vrais. Chaque livre est un récit qui a le rythme d'un roman, la réalité d'un document et la saveur de l'autobiographie.
CHOW CHING LIE
Concerto du fleuve jaune



Une chinoise de Paris qui remonte les fils de sa mémoire avec l'habileté d'une feuilletonniste toutes mains. Et on applaudit à tout rompre.
Elle
Chow Ching Lie possède l'art de raconter, elle a le sens du petit détail pittoresque et drôle, elle sait étonner, amuser et émouvoir. Le récit de ses aventures à Paris est une suite d'anecdotes savoureuses.
Marie-France
Collection "Vécu"
ROBERT LAFFONT

PROCHE-ORIENT

Liban

Nouvelle aggravation de la tension à la suite de l'enlèvement d'un député phalangiste

De notre correspondant

Beyrouth. — Deux incidents graves survenus mercredi après-midi 13 *février* — l'enlèvement d'un député phalangiste et un accrochage autour d'une caserne de l'armée, — accompagnés d'une recrudescence des combats commencés la semaine dernière au Nord, ont plongé Beyrouth dans l'atmosphère trouble qui sévissait à la veille des différentes batailles qui s'y sont déroulées en 1975-1976 et en 1978.

Le député, M. Edmond Rizk, a disparu vers midi, alors qu'il se rendait à la présidence de la République (nos dernières éditions du 14 février). Son parti assure qu'il a été enlevé à moins de 100 mètres d'un barrage syrien. Jeudi matin, on ignorait toujours l'identité des ravisseurs et le lieu de détention, mais il n'est pas exclu que M. Rizk soit entre les mains des Zghortiotes, partisans de M. Frangié, ancien président de la République, allié des Syriens, et qui a un compte à régler avec les Phalanges depuis l'assassinat, il y a près de deux ans, de son fils Tony.

Les Kataeb, qui détiennent six otages zghortiotes, ont reçu l'assurance que M. Rizk est en bonne santé. Considérant que le président libanais, M. Sarkis, actuellement engagé dans une épreuve de force avec les autorités syriennes, est plus visé que lui, ce parti *n'a pas eu recours* à des représailles, mais il s'est d'ores et déjà réservé un droit de riposte.

L'accrochage autour de la caserne s'est déroulé à Beyrouth-Ouest (secteur palestino-progressiste), également à proximité d'un barrage syrien. Des Palestiniens appartenant à la fraction pro-syrienne du Fatah, dirigée par M. Abou Zaim, sont venus provoquer des soldats de la garnison, qui ont riposté. Les combats ont duré près de deux heures. Il y a eu trois blessés dans les rangs de l'armée et au moins trois autres parmi les Palestiniens. Le colonel Dufour, attaché militaire français, qui se trouvait sur les lieux, a été atteint de deux balles à l'abdomen. Il a été hospitalisé et opéré ; son état n'inspire pas d'inquiétude. Les combats qui ont opposé dans le nord du pays les Zghortiotes aux phalangistes, ont fait mercredi trois morts et quatorze blessés.

Ces troubles revêtent d'autant plus de gravité aux yeux de certains Libanais qu'ils sont considérés comme une manifestation de la volonté de Damas de ne pas replier ses troupes de Beyrouth sans obtenir en échange des contreparties politiques.

Damas n'a pas encore formulé d'exigences précises, bien qu'on lui attribue l'intention de vouloir imposer à Beyrouth un pacte militaire et politique. Les Syriens seraient en effet convaincus que l'actuel mandat de la Force arabe de dissuasion pourrait bien être le dernier, et souhaiteraient assurer leur présence au Liban par le truchement d'accords bilatéraux. Le dernier renouvellement du mandat de la FAD, voté par la Ligue arabe fin janvier à Tunis, n'a pas été aisé, et la Syrie a été critiquée, notamment par les pays du Golfe. En annonçant le retrait de leurs troupes de Beyrouth, les autorités de Damas ont donc voulu reprendre l'initiative. Elles ont cependant été surprises par la réaction de M. Sarkis *et de son gouvernement qui*, pour une fois d'accord, ont décidé de recourir à l'armée libanaise pour remplacer les troupes syriennes.

En tout état de cause, les accords bilatéraux que la Syrie voudrait conclure avec le Liban ne consisteraient pas en un pacte militaire en bonne et due forme qui lui imposerait des obligations chaque fois qu'Israël attaquerait ce pays, mais en un droit de stationnement pour ses troupes, assorti de consultations mutuelles dans le domaine de la politique étrangère.

LUCIEN GEORGE.

LE SORT DES OTAGES AMÉRICAINS EN IRAN

L'imam Khomeiny accepte le plan proposé par le Conseil de la révolution

Parlant mercredi 13 février au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », le président iranien, M. Bani Sadr, a confirmé les propos qu'il avait tenus dimanche à notre correspondant spécial à Téhéran, en laissant entendre que l'Iran n'exigeait plus l'extradition du chah avant la libération des otages américains (*le Monde* du 12 février). M. Bani Sadr avait affirmé alors que la libération des otages américains pourrait intervenir prochainement si l'imam Khomeiny entérinait le compromis élaboré à cet effet par le Conseil de la révolution et si les Etats-Unis y *souscrivaient* à leur tour. La nouvelle formule proposée par l'Iran, avait-il affirmé, ne comporte plus l'exigence concernant l'extradition du chah et la restitution de sa fortune à l'Etat iranien. Il avait ajouté cependant que ce compromis était conçu pour que Téhéran puisse atteindre cet objectif après et non plus avant l'expulsion des otages américains.

L'extradition du chah reste une exigence

Dans sa déclaration à France-Inter, M. Bani Sadr a affirmé que le plan d'action du Conseil de la révolution avait été accepté par l'imam Khomeiny et que tout dépendait maintenant des Etats-Unis. Il a affirmé sa conviction *que les Etats-Unis « ne pourront pas refuser éternellement l'autocritique que nous leur demandons parce que c'est un fait. L'Iran était sous leur domination directe. Je l'ai dit et je le répète : il faut qu'ils acceptent une autocritique, qu'ils acceptent que les biens de l'ancien chah, de sa famille et de son entourage soient récupérés par la nation iranienne. L'extradition du chah reste toujours pour nous une exigence. Nous avons fait des démarches à ce sujet et nous les poursuivrons. Quoi qu'il arrive, nous devons poursuivre ces criminels. Mais les deux problèmes, celui de la libération des otages et celui du jugement des criminels ne sont pas liés. »*

Mercredi matin, l'ayatollah Behechti, considéré comme un « dur » sur la question des otages, s'était rangé avec prudence derrière l'avis de M. Bani Sadr en affirmant que la libération des otages pouvait intervenir avant que le chah soit livré à l'Iran « *si l'opinion publique le veut* ». M. Behechti n'avait pas exclu que la libération des otages, retenus depuis cent deux jours par les « étudiants islamiques », puisse intervenir avant les élections législatives du 14 mars prochain. Interrogé sur les propos du chef de l'Etat selon lesquels la garde des otages pourrait être confiée à des représentants de l'Etat iranien, l'ayatollah Behechti avait précisé *que cette solution* n'avait pas encore été envisagée au sein du Conseil de la révolution, mais qu'il faudrait, en tout cas, tenir compte de l'avis des « étudiants islamiques ». Il a indiqué que le Conseil de la révolution n'avait pas encore « *totalement accepté* » l'ensemble des dispositions relatives à la commission d'enquête internationale chargée d'examiner les crimes du chah. « *C'est un bon plan, mais ce n'est peut-être pas suffisant pour résoudre la crise* », avait-il dit, avant d'indiquer que des différences d'opinion subsistaient au sen du Conseil sur le problèmes des otages.

La chaîne de télévision américaine ABC a annoncé, mercredi 13 février, que les Etats-Unis avaient accepté en principe un plan de règlement de la crise prévoyant la libération des cinquante otages de Téhéran après la constitution d'une commission d'enquêtes sous les auspices des Nations unies. Selon ABC, cette commission serait composée de représentants des pays du tiers-monde et les otages seraient libérés dès que les membres de la commission auront été nommés, sans être pris en charge pour une période intérimaire par la Croix-Rouge internationale ou un pays tiers, comme cela a été fréquemment rapportée.

Deux formules d'enquête internationale sur les crimes du chah

Deux formules d'enquête internationale sur les crimes du chah ont été soumis au conseil de la révolution iranienne. L'une, présentée par M. Waldheim — avec l'approbation de M. Sadegh Ghotbzadeh, le chef de la diplomatie iranienne, — prévoit la constitution d'une commission de l'ONU, comprenant des représentants de certains gouvernements du tiers-monde. L'autre, proposée par MM. Sean McBride (l'ancien ministre des affaires étrangères irlandais) et Nuri Albala (avocat au barreau de Paris), prévoit la création d'un « tribunal » formé de personnalités non gouvernementales et qui ferait le « procès de l'impérialisme américain ». Dans son interview au Monde du 12 février, M. Bani Sadr avait indiqué qu'il penchait pour la seconde de ces deux formules, mais avait affirmé que certains membres du Conseil de la révolution préféraient la première.

« L'idéal serait une combinaison des deux », avait-il affirmé, avant de préciser que la décision appartiendrait, en fin de compte, à l'imam Khomeiny. Rien n'indique, pour l'instant, quel a été le choix du chef religieux chiite.

Trois avocats français, Mes Christian Bourguet, François Chéron et Bertrand Valette, tous les trois inscrits au barreau de Paris, ont contribué, d'autre part, à mettre sur pied la formule de la commission de l'ONU en collaboration avec M. Ghotbzadeh, actuellement à Rome dans le cadre d'une tournée d'explication en Europe. Me Bourguet, qui est membre de l'Association internationale des juristes démocrates (A.I.J.D.), a fait la navette entre Paris, Panama et Téhéran pour résoudre les problèmes de procédure liés à la demande iranienne d'extradition du chah.

M. ARAFAT RENOUVELLE SON SOUHAIT DE RENCONTRER M. GISCARD D'ESTAING A PARIS

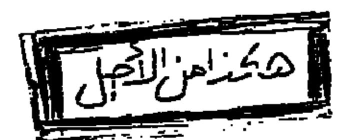
Le président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), M. Arafat, a déclaré mercredi 14 février au micro de France-Inter qu'il « *souhaite rencontrer le président français, M. Giscard d'Estaing, mais pas n'importe où. Si je dois le rencontrer*, a-t-il ajouté, *ce sera chez moi ou chez lui. Or mon pays est occupé. Cela dépend donc maintenant du président français.* »

M. Arafat a rappelé qu'il s'est entretenu d'une éventuelle visite en France avec M. Robin, directeur des affaires politiques du ministère des affaires étrangères, en octobre à Beyrouth.

Interrogé sur l'action française en Tunisie, M. Arafat a indiqué qu'il était « *contre toute ingérence étrangère dans n'importe quel pays arabe. Je ne parle pas de la France*, a-t-il poursuivi, *mais de n'importe quelle ingérence, qu'elle soit arabe, islamique ou non alignée* ».

● *La commission des droits de l'homme des Nations unies* a condamné mercredi 13 février, à Genève, la politique israélienne dans les territoires occupés de Palestine. La France s'est abstenue dans le vote du texte présenté par dix Etats islamiques, Chypre, Cuba et la Yougoslavie. Au cours du débat, la Libye a vivement attaqué la France. — *(Corresp.)*





AFRIQUE

ANVERS Centre Mondial du
DIAMANT
Tous renseignements vous seront communiqués 24 heures sur 24 au numéro TEL. : 19-32-31/31-27-54
GENERAL DIAMONDS PELIKAANSTR. 92 ANVERS.

(Publicité)
Brest à quelques heures de l'armée soviétique.
Devant l'impressionnant déploiement des forces armées soviétiques, le monde s'interroge: comment réagiront les futurs dirigeants du Kremlin? Lisez le nouveau mensuel en couleurs: *Histoire Magazine*.

SOLEIL A PARIS
Si vos soirées vous paraissent monotones : essayez notre formule Rencontres dans des restaurants
Renseignez-vous : TÉL. 285-55-37

Tunisie

LES SUITES DE L'ATTAQUE DE GAFSA

M. Nouira annonce les premières livraisons d'armes « défensives »

De notre correspondant

Tunis. — Le premier ministre tunisien, M. Nouira, a confirmé, mercredi 13 février, l'arrivée des premières livraisons d'armes qui vont permettre le renforcement des moyens de défense décidé après l'attaque contre la ville de Gafsa. Il n'en a pas indiqué la provenance et s'est borné à préciser qu'il s'agissait d'armes défensives et non offensives, « *car nous ne nourrissons pas de visées expansionnistes ou d'intentions agressives* (1) ».

M. Nouira s'adressait aux députés réunis en séance extraordinaire pour examiner les conséquences de l'opération déclenchée le 27 janvier contre la capitale de la région minière et de la grave crise entre Tunis et Tripoli qu'elle a entraînée. Il a tenu à rendre un hommage particulier au Maroc, à l'Arabie Saoudite, à la France, aux Etats-Unis, à la Chine et à l'O.L.P. pour leur « *solidarité agissante* », précisant bien que celle-ci ne s'était traduite par l'envoi d'aucun soldat. « *Si nous saluons l'appui et le soutien des pays frères et amis, épris de paix et soucieux de chasser le spectre de la confrontation de notre région, cela ne veut pas dire pour autant que nous sommes tombés dans le piège des tutelles* », a-t-il déclaré.

L'Algérie n'a pas été associée à cet hommage. Bien que, dans divers cercles politiques, on continue à s'interroger sur le niveau exact des complicités que le commando de Gafsa a incontestablement trouvées en Algérie (2), M. Nouira s'en est tenu à rappeler les relations « *d'amitié, de fraternité, de coopération et de solidarité* » que Tunis entretient avec ce « *bon voisin* ».

Si la Tunisie a saisi la Ligue arabe — dont le conseil se réunira samedi à Tunis, — l'Organisation de l'unité africaine et le Conseil de sécurité des Nations unies, c'est parce qu'elle considère que l'opération de Gafsa conçue et réalisée par la Libye n'est pas une simple affaire intérieure. *Cette agression de l'extérieur tombe sous le coup de la loi internationale*, a dit M. Nouira. *Elle constitue également une menace sérieuse à la paix et à la stabilité dans une vaste partie du monde arabe, en Afrique et dans d'autres régions du monde.* »

Cette action diplomatique et cette consolidation de la défense nationale ne seront pas suffisantes, a remarqué le premier ministre, qui a appelé ses compatriotes aux sacrifices, à l'unité et à la vigilance face « *aux visées expansionnistes de Kadhafi, cet homme qui constitue en fait le plus grand danger pour la région* ». L'action de développement sera poursuivie au même rythme, selon les mêmes options, mais, en même temps, le potentiel militaire devra être amélioré dans des proportions plus importantes que prévu. La seule solution est, selon M. Nouira, de se « *serrer la ceinture, d'éviter les gaspillages et le superflu* ».

Un appel aux contestataires

C'est probablement plus spécialement à l'intention des groupes qui contestent certains aspects de sa politique — et qui ont tous condamné l'attaque de Gafsa — que le chef du gouvernement a affirmé qu'il n'excluait « *aucune catégorie* » lorsqu'il fait appel au peuple tunisien. Et c'est sans doute aussi à eux qu'il songeait en affirmant : « *Je ne pense pas qu'il existe un seul Tunisien qui préférerait au régime tunisien... le non-régime libyen, même si nous devions reconnaître que certaines de nos institutions gagneraient à être restructurées.* »

Mais M. Nouira s'est plus particulièrement adressé aux étudiants et aux ouvriers. Une certaine effervescence se manifeste en effet depuis lundi à l'université et des incidents se sont produits dans plusieurs facultés où des groupes gauchistes peu importants mais extrêmement actifs, reprenant des slogans de radio-Tripoli, ont tenté d'organiser des meetings de protestation contre « l'invasion française ». Pour éviter tout débordement, les forces de police ont été renforcées ce jeudi matin dans le centre-ville et plus particulièrement aux abords de l'ambassade de France. Le premier ministre a demandé à ces étudiants de méditer sur « *les aberrations* » du régime de Tripoli, « *sur les horizons sombres qui s'offrent aux étudiants libyens après des années d'études anarchiques, sur la mutilation de l'esprit par les idées naïves, sur les lois dictées par les fantaisies et les instincts...* ».

Aux ouvriers qui n'avaient pas caché leur mécontentement à la suite des augmentations des prix des produits alimentaires de première nécessité intervenues le mois dernier et qui, croit-on savoir, envisageaient de déclencher des mouvements de grève dont les projets ont été abandonnés après l'attaque de Gafsa, M. Nouira a dit : « *Nous devons nous hisser au niveau du sacrifice collectif et de l'abnégation, dépasser les intérêts égoïstes et bannir les revendications excessives dans cette période où de lourdes menaces pèsent sur notre œuvre de développement...* »

Dans une motion reprenant les thèmes développés par M. Nouira, les députés ont dénoncé « *l'ignoble agression perpétrée par le régime libyen* » et demandé à « *la conscience internationale* » de la condamner et de s'y opposer « *afin qu'elle ne s'étende pas à d'autres régions du monde* ».

L'Assemblée a également adopté un projet de loi de finances annexe pour l'exercice 1980 concernant l'ouverture d'une souscription nationale (en Tunisie et dans les consulats à l'étranger) en faveur de la défense nationale.

MICHEL DEURÉ.

(1) Des véhicules blindés à chenilles M 113 destinés au transport de troupes ont déjà été livrés par les Etats-Unis (*le Monde* du 9 février).

(2) Vingt-six assaillants étaient arrivés directement par avion à Alger puis avaient été transportés par autocars jusqu'à proximité de la frontière tunisienne (*le Monde* du 9 février).

Algérie

L'arabisation devrait être totale en 1985

De notre correspondant

Alger. — Les autorités ont entrepris d'élaborer un plan national d'arabisation de l'enseignement supérieur, de la fonction publique et du secteur économique. La commission « éducation, formation et culture » du F.L.N., dirigée par le Dr Ahmed Taleb Ibrahimi, a préparé un avant-projet qui sera discuté et amendé à l'occasion des journées d'études organisées dans chaque willaya (département). Les propositions définitives seront soumises au bureau politique, qui les présentera au comité central lors de sa troisième session, au printemps. Les dirigeants paraissent ainsi décidés à réaliser dans les meilleurs délais les assurances données aux étudiants « arabisants », qui avaient observé, de la mi-novembre à la mi-janvier, une grève totale des cours pour réclamer notamment l'arabisation de l'administration.

L'avant-projet rédigé par le F.L.N. fixe des échéances précises pour l'application des mesures préconisées. Il opère une distinction entre objectifs à court terme et à long terme. Les premiers doivent être atteints au plus tard en 1982. Il s'agit essentiellement d'arabiser la « vie quotidienne », l'environnement scolaire et universitaire et l'ensemble des services ouverts au public (mairies et notamment état-civil, gendarmerie, sûreté nationale, douanes, P.T.T., etc.). Les pièces administratives, les diplômes et, de façon générale, les documents adressés par l'administration aux citoyens devront être rédigés en arabe.

La radio et la télévision seront particulièrement mises à contribution pour atteindre ces objectifs. L'accent sera mis sur l'arabisation de la presse écrite et de l'ensemble de la production culturelle, en particulier dans l'édition. Actuellement, le tirage du quotidien en français *El Moudjahid*, qui s'élève à 270 000 exemplaires, dépasse à lui seul celui de ses trois confrères en arabe, *Ach Chahab* (le Peuple, Alger), *An Nasr* (la Victoire, Constantine) et *Al Djoumouria* (la République, Oran). L'arabisation devrait être totale au plus tard en 1985.

DANIEL JUNQUA.

Cameroun

LE PRÉSIDENT AHIDJO DÉMENT LES ACCUSATIONS D'AMNESTY INTERNATIONAL AU SUJET DES DÉTENUS POLITIQUES

(*De notre envoyé spécial.*)

Bafoussam. — « *Nous connaissons les actions subversives et la propagande mensongère et grossière des rêveurs et des ambitieux qui, de leur exil volontaire, trépignent de nostalgie envieuse, parce que le peuple camerounais, majeur et responsable, marque sa confiance au régime qu'incarne l'Union nationale camerounaise.* » C'est sur ce jugement que le président Ahidjo a ouvert, mercredi 13 février, le troisième congrès du parti unique réuni cette semaine à Bafoussam, répondant ainsi au récent rapport d'Amnesty International dénonçant les conditions d'incarcération de deux cents détenus au Cameroun (*le Monde* du 12 février).

Le chef de l'Etat s'est contenté de nous dire, à ce propos que, voilà bientôt trois ans, un « *assez grand nombre* » de gens ont bien été arrêtés dans le cadre d'une enquête consécutive à la distribution de tracts subversifs : mais la plupart d'entre eux ont été relâchés assez rapidement et il n'y aurait plus que quatre « *meneurs* » en détention. — P. B.

Tchad

● *Le ministre libyen des affaires étrangères*, M. Ali Triki, a effectué, mercredi 13 février, une visite de vingt-quatre heures à N'Djamena, où il a rencontré le président Goukouni Oueddeï, ainsi que les principaux membres du gouvernement. — (*A.F.P.*)

BIBLIOGRAPHIE

« LES CINQUANTE-SIX AFRIQUES » de Frank Tenaille

Ces deux volumes qui se présentent comme un « guide politique », selon l'expression même de l'auteur, constituent le petit *vade-mecum* du progressiste intéressé aux questions africaines. D'une plume militante, Frank Tenaille, jeune journaliste trotskiste, part en guerre contre l'impérialisme en même temps qu'il donne, pays par pays, une présentation complète du continent noir.

Ce répertoire sans prétention, rédigé en tenant compte des plus récents développements de l'actualité, traite à la fois des réalités proprement africaines et de l'environnement international. C'est l'occasion pour l'auteur de montrer comment les rivalités des grandes puissances perpétuent le sous-développement. L'auteur a pris soin d'accompagner la présentation de chaque Etat d'une bonne bibliographie qui permette au lecteur à la fois de compléter ses connaissances et de puiser à des sources dont l'éclairage politique est souvent très différent.

Ph. D.

★ Editions Maspero, deux tomes de 250 pages chacun.

Le Monde
D I M A N C H E
Au sommaire du prochain numéro :

LES MILITANTS OBSCURS D'AMNESTY INTERNATIONAL
Ils sont 20 000 en France, 200 000 dans le monde, à œuvrer obstinément pour la défense des droits de l'homme.
par **Richard DARMON**

LA COURSE AUX PERFORMANCES SPORTIVES
Soixante-quinze contrats de recherche en France pour améliorer les performances de nos athlètes.
par **Eric ROHDE**

Une épargne solide.
9,00% à 12,00%
COMPTE A TERME. 2 ANS. — PLAN A REVENUS PROGRESSIFS. 12 ANS.

La Sobi, banque de crédit à long et moyen terme, propose depuis près d'un quart de siècle, en France et dans 60 pays, cinq formules de placement de 3 à 12 ans, par tranches de 5 000 francs, à des taux d'intérêt allant de 9,00 % à 12,00 %, taux de rendement actuariel brut.
Ces rendements élevés de votre épargne ont la solidité de la pierre et de la terre : la Sobi accorde, après une sélection rigoureuse, des prêts à long terme pour l'investissement immobilier des entreprises et pour l'achat, par les particuliers, de résidences principales ou secondaires.

Un bon placement commence par une bonne information.
Demandez le Dossier Epargne Sobi.
A titre d'exemple, voici l'un des cinq placements proposés.

2. le compte bloqué Sobi.
Un rendement élevé, régulier, immédiat.
durée : 6, 9 ou 12 ans.
intérêt : 11,20 % à 12,00 % (taux de rendement actuariel brut) suivant la durée.
paiement des intérêts : par trimestre ou par année échus.
remboursement du capital : en fin de contrat.

Sobi. La banque de votre épargne.
Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM 7.
Affiliée au Groupe Paluel-Marmont,
à la Barclays Bank, à la Landesbank Rheinland Pfalz
et à la Société Bancaire de Paris.

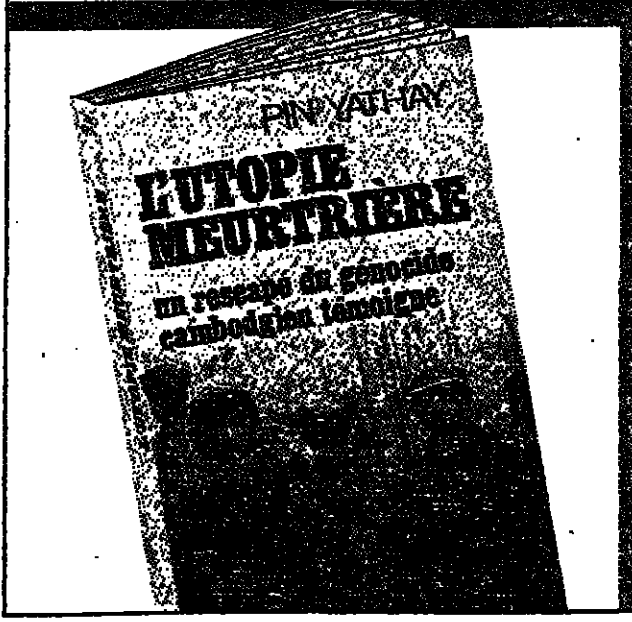


SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, boulevard d'Italie
B.P. 31/962 A
MONTE-CARLO
(Principauté de Monaco)

Veuillez m'adresser, sans engagement, le Dossier Epargne Sobi.
NOM
ADRESSE

VÉCU: CE QUI S'ÉCRIT DANS CETTE COLLECTION A LE POIDS DE LA VIE Chacun ici n'avance que des mots qu'il a vécus. Chaque phrase est un espoir, une douleur, une expérience vrais.
VÉCU : dans des livres qui témoignent des voix d'aujourd'hui.

PIN YATHAY
L'utopie meurtrière



« Son témoignage est sans doute le plus poignant qui ait été publié jusqu'à présent. »
Patrice de Beer / Le Monde



ROBERT LAFFONT

EUROPE

Italie

La démocratie chrétienne réunit son congrès sur le thème de la coopération avec les communistes

De notre correspondant

Rome. — La démocratie chrétienne devrait se donner un nouveau secrétaire général au cours de son congrès, convoqué à Rome du 15 au 20 février. M. Benigno Zaccagnini a la ferme intention de ne pas demander un autre mandat, malgré l'insistance de ses amis et, dit-on, des milieux ecclésiastiques, pour lesquels seul un homme ouvert, unanimement respecté, peut empêcher la « fuite » de certains catholiques vers les partis de gauche. Inflexible, M. Zaccagnini prépare ses valises. Il n'a qu'une hâte : regagner sa ville de Ravenne où on était allé le chercher en 1975 pour donner un « visage neuf » à la D.C. L'enlèvement et l'assassinat de son ami Aldo Moro ont bouleversé cet ancien pédiatre de soixante-huit ans, profondément religieux, qui n'a d'ailleurs jamais eu d'ambitions politiques.

Les candidats à la succession ne manquent pas. Chacun d'eux représente un courant ou un sous-courant dont les lignes politiques se confondent plus ou moins. Il y a deux tendances principales : celle qui cherche une alliance parlementaire avec les communistes et celle qui s'y oppose. Dans le premier camp, on classe les amis de M. Zaccagnini (qui comptent 30 % des congressistes) et de M. Andreotti (15 %).

Le second camp groupe les partisans de MM. Fanfani et Donat Cattin, forts l'un et l'autre de 14 % des mandats en comptant les apparentés. Reste le groupe central, plus hésitants que jamais, dont les 24 % se partagent entre MM. Piccoli et Bisaglia.

Dans chacune de ces chapelles, un ou plusieurs hommes postulent au secrétariat général. C'est le cas, par exemple, de MM. Galloni et Bodrato, les deux lieutenants de M. Zaccagnini. Ou encore de M. Forlani, l'ancien ministre des affaires étrangères dont on ne sait jamais s'il est le dauphin de M. Fanfani ou son principal coucurrent. Sans oublier le président du conseil lui-même, M. Cossiga, qui s'entend avec tout le monde sans appartenir à aucun groupe. Bref, le jeu est très ouvert.

Les résultats politiques du congrès risquent d'être ambigus. En jouant sur les mots et en isolant une partie de la droite, une majorité peut se constituer autour de quelques phrases assez vagues qui permettraient de tendre la main aux communistes, sans pour autant leur offrir de portefeuilles ministériels.

« *Nous sommes des évêques sans pape* », constate l'un des dirigeants démocrates chrétiens. Et c'est vrai que ce parti n'a plus de chef depuis l'assassinat d'Aldo Moro. Sa fameuse « rénovation », annoncée à grand fracas, a tourné court. Jouissant d'un grand prestige personnel, mais ne contrôlant pas la direction du parti, M. Zaccagnini laisse la D.C. à peu près dans le même état qu'il l'avait trouvée. La plupart des hommes qui se disputent sa place occupaient déjà le devant de la scène il y a vingt ans. Ces vétérans barrent la route aux plus jeunes et entretiennent l'image d'un parti figé, passablement corrompu, alors que les communistes eux-mêmes lui reconnaissent le titre de « grande force populaire ».

En Italie comme à l'étranger, le P.C.I. a fait l'objet d'innombrables analyses. Mais qui s'occupe de son grand concurrent ? On critique volontiers la démocratie chrétienne, sans vraiment s'y intéresser. Cette formation politique est pourtant la première et la plus troublante d'Italie. Gouvernant sans interruption depuis trente-cinq ans, elle a fini par se confondre avec l'Etat. Parler de « régime démocrate chrétien » est davantage qu'un slogan...

Régulièrement, on annonce la décadence et même la mort imminente de ce parti. Mais, à l'exemple d'une Italie qu'elle incarne assez bien, la D.C. ne tombe jamais dans le « gouffre ». Elle offre l'image d'une résurrection permanente. On peut l'accuser chaque semaine de corruption et de *malgoverno*, assassiner son chef, faire démissionner le président de la République, rien n'y fait : près de 40 % des Italiens apportent systématiquement leurs suffrages au « parti-Etat ». Quitte à voter « *en se bouchant le nez* », selon le mot célèbre de M. Indro Montanelli.

Le succès initial de la démocratie chrétienne s'explique assez bien. A la libération, ce parti naissant s'était appuyé sur l'Eglise qui sortait à peu près intacte du fascisme. Très vite, il a incarné les institutions et, dans l'esprit de beaucoup d'Italiens, il s'est confondu avec l'Occident.

Mais comment expliquer qu'après trente-cinq années d'exercice du pouvoir, le parti d'Aldo Moro reste — et de loin — le premier d'Italie ? On peut avancer trois raisons. La première — la plus souvent citée — est *la colonisation de l'Etat*. Si la démocratie chrétienne ne constitue pas un parti actif et bien organisé, elle entretient toute une série de clientèles politiques grâce à ses centres de pouvoir : les holdings d'Etat, les banques, les caisses d'épargne. Dans un pays où le secteur para-public est immense, le chômage très étendu, et où des zones entières vivent de l'assistance publique, c'est un atout extraordinaire. Il faut noter cependant que la D.C. a été récemment contrainte de partager plusieurs de ses fiefs, comme la radio-télévision.

Le deuxième atout du parti gouvernemental est la situation politique italienne. Il compte moins sur ses propres mérites que sur les faiblesses de ses adversaires dont aucun n'envisage de gouverner sans une alliance avec lui. La D.C. a convaincu beaucoup d'électeurs qu'elle était le défenseur, le pivot et le garant de la démocratie. En dehors du communisme, il n'y aurait pas d'alternative à ce parti, condamné en quelque sorte à rester au pouvoir.

Troisième explication : la démocratie chrétienne a l'art de s'adapter aux circonstances. Beaucoup de choses ont changé autour d'elle depuis la guerre : l'évolution des communistes et celle de l'Eglise, la laïcisation de la société, l'urbanisation, l'industrialisation et l'enrichissement considérable du pays. La D.C. a su accompagner ces mouvements, donner parfois l'impression de les incarner avec une souplesse et un réalisme très italiens.

La démocratie chrétienne n'a pas de programme, et sa seule véritable idéologie est celle du pragmatisme.

Parti « interclassiste », la D.C. s'est toujours située au centre de l'échiquier politique. Si Aldo Moro voulait l'ancrer à gauche, c'était pour qu'elle ne bascule pas à droite. Quand les terroristes visent « au cœur de l'Etat », ils assassinent des membres de la démocratie chrétienne. Celle-ci passe ainsi du rôle d'accusée à celui de victime. De quoi dérouter une fois de plus ses adversaires traditionnels.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

Tortures d'hier et d'aujourd'hui

De notre correspondant

Madrid. — La torture continue de faire problème en Espagne. On a pu le vérifier à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois.

En décembre 1979, un groupe d'avocats déposent plainte contre une ingtaine de fonctionnaires de la prison de haute sécurité de Herrera-de-la-Manche. Ils affirment que les reclus sont soumis à des sévices de toutes sortes. L'établissement est le premier du genre en Espagne. Il a ouvert ses portes en juin dernier dans un endroit désertique de la province de Ciudad-Real, au centre du pays.

Les mauvais traitements sont confirmés par certains employés de l'établissement. Ceux-ci affirment, au cours d'une conférence de presse, que les prisonniers sont systématiquement « tabassés » par leurs gardiens, parfois devant le directeur lui-même. Pourtant, le juge d'instruction de Manzanarès — la ville la plus proche — fait des difficultés pour recevoir la plainte des avocats. Il s'abrite derrière une législation archaïque pour leur demander le dépôt d'une caution de 3 millions de pesetas (190 000 F).

Un comité de solidarité se crée avec des cinéastes comme Carlos Saura et Juan Antonio Bardem, des écrivains comme José Luis Aranguren et Juan Goytisolo. Les avocats font des prodiges pour réunir la somme requise. Le dossier passe aux mains du procureur, qui demande qu'une instruction soit ouverte contre six gardiens d'Herrera-de-la-Manche. Mais le juge d'instruction refuse. Il allègue que s'il y avait eu délit une procédure aurait été engagée d'office.

Même attitude du gouvernement en réponse à une question écrite d'un député socialiste : si aucune mesure disciplinaire n'a été prise contre le directeur de la prison et ses subordonnés, dit-il, c'est qu'il n'y avait pas lieu de le faire.

Le député basque Juan-Maria Bandrès s'est vu opposer une logique aussi impérative lorsqu'il a affirmé en novembre dernier, témoignages à l'appui, que la torture avait été pratiquée à Saint-Sébastien sur des personnes arrêtées en vertu de la loi antiterroristes. Pour le porte-parole du gouvernement, M. Josep Melia, de telles allégations étaient fausses il n'en voulait pour preuve que ce qu- disait... la police

Dernier exemple : une jeune cinéaste, Pilar Miro, réalise, d'après des faits authentiques, un film qui représentera l'Espagne au prochain festival de Berlin, *le Crime de Cuenca*. C'est l'histoire d'une erreur judiciaire. Au début du siècle, deux paysans d'Osa-de-la-Vega, dans la province de Cuenca, sont accusés d'avoir tué un berger du village. Aucune preuve n'a été relevée contre eux. Le berger a disparu, mais on n'a pas retrouvé son cadavre. Personne n'a rien vu ni entendu. Pourtant, encouragé par certains hommes politiques de la région, le juge d'instruction s'emploie à démontrer la culpabilité des deux hommes. Impossible que ceux-ci soient innocents : ils passent pour « libertaires ». Le juge invite la garde civile à faire « son devoir ». Pendant plusieurs jours, les deux détenus sont torturés. Ils finissent par avouer n'importe quoi. Jugés, condamnés, ils sont déjà sortis de prison quand le berger, un jour, réapparaît.

Pilar Miro a vérifié le moindre détail de son film et reconstitué les scènes de torture en interrogeant les enfants des principaux acteurs du drame. Elle montre à merveille avec quel mépris et quelle cruauté les pouvoirs établis traitaient les paysans de l'Espagne traditionnelle.

Mais la qualité de son œuvre ne l'a pas protégée. Lorsqu'elle a demandé son visa d'exploitation, le ministère de la culture le lui a refusé. Le procureur du royaume a été saisi et il devra dire avant le 14 février si *le Crime de Cuenca* ne constitue pas matière à délit. Depuis la disparition de la censure, en 1977, il s'agit du premier acte de censure — peut-être « temporaire » — exercé sur un film. Qu'en conclure ? Que le cinéma espagnol ne peut pas montrer comment la garde civile torturait en 1913 parce que les forces de l'ordre sont accusées des mêmes pratiques aujourd'hui ?

CHARLES VANHECKE.

Yougoslavie

L'état de santé du président Tito reste très préoccupant

Le président Tito a passé une nuit « critique », annonce un bulletin de santé publié à Belgrade jeudi 14 février, en milieu de journée. M. Josip Vrhovec, ministre yougoslave des affaires étrangères, qui devait faire une visite officielle en Inde jeudi, a annulé ce voyage, indique-t-on de source diplomatique à Belgrade.

De notre correspondant

Belgrade. — On commence à craindre de voir les événements se précipiter. Pourtant, il y a une dizaine de jours à peine, et après l'amputation réussie de sa jambe gauche, le 20 janvier, les médecins témoignaient d'un optimisme non dissimulé, répétant à plusieurs reprises que l'état de santé du patient était en amélioration constante. Le président, trois jours seulement après l'amputation, s'était levé et, assis dans un fauteuil, il avait commencé depuis à recevoir les membres de sa famille et des dirigeants, voire à assumer une partie de ses fonctions.

Des observateurs se demandent si cette activité ne fut pas, dans une certaine mesure au moins, à l'origine de l'aggravation de sa maladie à la fin de la semaine dernière.

D'autre part, l'agence Tanyoug a annoncé qu'une réunion du conseil de la défense nationale de la direction collégiale de l'Etat s'est tenue mercredi à Belgrade. Présidé par M. Lazare Kolichevski, vice-président de la Yougoslavie, il a examiné la réalisation du programme de développement et de préparation des forces armées et certaines autres questions relatives aux préparatifs de défense du pays. Le conseil a constaté le « *haut degré de préparation morale, politique et de combat des forces armées et de toutes les structures de la société, de la défense populaire généralisée et d'autoprotection sociale* ». Il a demandé que les efforts dans ce sens soient poursuivis. Ces réunions tenues fréquemment aussi bien par les organismes du « sommet » que ceux de la « base » n'ont rien d'exceptionnel. Dans les circonstances présentes cependant, sans rien avoir d'alarmant, elles revêtent une signification particulière.

PAUL YANKOVITCH.

Turquie

Le gouvernement ne peut juguler l'inflation ni prévenir la montée des violences terroristes

De notre correspondant

Ankara. — Tandis que les émissaires du gouvernement Demirel à Washington, Bruxelles, Paris, Londres et Bonn s'efforcent de convaincre les alliés occidentaux de la Turquie de la nécessité d'une aide économique urgente, le climat social et politique a encore empiré après la récente dévaluation de la livre (*le Monde* du 26 janvier). Le pouvoir d'achat s'effrite chaque jour ; l'inflation est galopante, et le pouvoir est incapable de la juguler.

Parallèlement, on assiste à une recrudescence des menées terroristes : plus de six cents tués en trois mois, selon l'opposition. Les policiers semblent désormais être la cible favorite. Plusieurs ont été tués à la suite d'attaques de militants de l'extrême gauche révolutionnaire qui ont fait irruption dans des commissariats, à Istanbul et dans d'autres villes. Les autorités militaires d'Ankara ont décidé, à titre préventif, que des soldats assureront désormais la ronde de nuit autour des commissariats pour protéger les policiers qui sont justement censés protéger les particuliers.

En outre, des groupes d'extrême gauche, dont soixante et onze membres viennent d'être arrêtés, sèment la terreur dans plusieurs quartiers des grands centres, obligeant les commerçants à fermer leurs boutiques pendant plusieurs heures, en guise de protestation contre la hausse des prix. Les militants d'extrême droite, quoique moins actifs que par le passé, tuent eux aussi : deux avocats progressistes, l'un à Adana, l'autre à Elazig ont été assassinés cette semaine.

C'est surtout Izmir, où l'état de siège n'est pas en vigueur, qui est, depuis le 8 février, le théâtre de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les ouvriers progressistes. La tension a pour origine des licenciements décidés par les nouveaux dirigeants, proches de la droite, de différentes usines de Taris (appartenant aux coopératives de cultivateurs dont les dirigeants sont nommés par le gouvernement).

Lorsque, le 10 février, les forces de police arrivèrent pour faire évacuer les usines occupées la veille par les ouvriers contestataires, elles furent accueillies par des tirs de pistolet. Qui tira ? Les ouvriers ou les militants d'extrême gauche infiltrés parmi eux ? La bataille rangée se solda par plusieurs blessés dans les deux camps.

En signe de solidarité, les familles des ouvriers, femmes et enfants, menées par des militants d'extrême gauche masqués, ont manifesté autour de ces usines proches des quartiers populaires. Elles ont élevé des barricades pour empêcher le passage des blindés de la police et bloquer la circulation.

Des unités militaires ont été appelées en renfort. Durant trois jours, des accrochages se sont produits. Un jeune manifestant et un policier ont été tués par des balles perdues. Quelque mille personnes ont été gardées à vue au terme de ces trois journées, parmi lesquelles le maire républicain d'un district populaire d'Izmir. Ce dernier, qui a fait un court séjour à l'hôpital avant d'être remis à la police, aurait été torturé, affirment plusieurs députés du parti républicain du peuple venus d'Ankara.

Lundi 11 février, un groupe de jeunes gens masqués a opéré une « descente » au siège départemental du Parti de la justice, à Izmir. Ils ont quitté les lieux après avoir écrit sur les murs « *La seule voie, c'est la révolution* », et fait exploser une bombe qui n'a fait que des dégâts matériels.

M. Demirel rend responsables de ces incidents des agitateurs communistes, et s'est engagé sur l'honneur à procéder à leur élimination.

Pour la droite, ce sont des terroristes communistes qui sont responsables de cette épreuve de force ; pour la gauche c'est le pouvoir, tandis que le secrétaire général de la DISK, centrale ouvrière progressiste, accuse le gouvernement de mener le pays à la guerre civile en procédant au licenciement des ouvriers de gauche.

Une chose est certaine : les habitants des bidonvilles, déjà frappés par le chômage et la baisse de leur pouvoir d'achat, commencent à bouger. Pour les extrémistes, ces quartiers pauvres sont des terrains d'action par excellence et l'atout qui permet de provoquer le durcissement du régime, en mettant les militaires au défi d'intervenir.

A Istanbul, par exemple, le vendredi 8 février, des militants d'extrême gauche, manifestant contre la hausse des prix, ont attaqué le dépôt de Migros (entreprise d'épicerie ambulante) et, après s'être fait remettre le montant de la caisse sous la menace de leurs armes, ils se sont emparés de six camions pleins de vivres, qu'ils ont distribués dans des quartiers populaires.

Le quotidien *Hurriyet* estime que les incidents d'Izmir constituent pour les extrémistes de gauche la répétition d'une grève générale. En revanche, le professeur Soysal, chroniqueur de *Milliyet* (indépendant), critique le comportement des nouveaux dirigeants de l'entreprise Taris, auteurs d'une purge des militants de gauche employés dans plusieurs usines de cette firme, à un moment où la tension sociale s'aggrave.

Le désenchantement du pouvoir

M. Demirel, qui avait promis, lors de son investiture en novembre, que son gouvernement minoritaire restaurerait l'ordre et freinerait l'inflation en cent jours de pouvoir, se montre désenchanté : « *Les effets salutaires des mesures économiques que nous avons prises ne pourront être obtenus qu'à long terme* », dit-il sans cesse. Si le parti du mouvement nationaliste de M. Turkes continue à soutenir le gouvernement, en revanche, le Parti du salut national du professeur Erbakan commence à le critiquer. Si M. Demirel juge que la fronde de cette formation pro-islamique n'ira pas jusqu'au retrait du soutien au gouvernement, il n'hésite plus à déclarer que le Parti de la justice est prêt à des élections anticipées « *quand on voudra* ». Mais les dirigeants du Parti du salut national ne paraissent pas trop pressés.

M. Ecevit, chef du parti républicain, préfère attendre que le prestige de M. Demirel, qui était à son apogée en octobre, se ternisse encore plus. Il s'efforce d'attirer l'attention sur le danger d'un régime de type latino-américain. Le chef du parti républicain estime que la politique économique du gouvernement, et surtout sa nette orientation libérale (conformément aux recettes de l'école de Chicago du professeur Friedman, souligne-t-il), ne pouvaient pas ne pas avoir des conséquences sociales et politiques déstabilisatrices, contrôlables seulement par un pouvoir dur et pur, comme cela a été le cas pour l'Argentine, le Brésil ou le Chili, au détriment de la démocratie. Pour sa part, M. Demirel, soucieux de montrer son engagement en faveur de la justice sociale, s'apprête à faire voter une réforme fiscale.

ARTUN UNSAL.

Union soviétique

Les Russes représentent un peu plus de la moitié de la population mais le nombre des musulmans progresse rapidement

Moscou (*A.P., Reuter*). — Les Russes constituent toujours — de justesse — la majorité de la population soviétique, mais une flambée de la natalité a fait progresser très vite les populations musulmanes de l'Union, indiquent les résultats, publiés à Moscou, du recensement fait au mois de janvier 1979 en U.R.S.S., le premier depuis neuf ans.

Sur les 262,4 millions d'habitants que compte le pays, les 137 millions de Russes constituent 52,4 % du total, contre 53,3 % en 1970 et 54,6 % en 1959.

Les plus nombreux, ensuite, sont les Ukrainiens, avec 42 millions, soit 16,1 %, contre 16,8 % ; puis viennent en troisième place les Ouzbeks, nationalité musulmane la plus importante d'Union soviétique, avec 12,5 millions d'habitants, soit une augmentation de 35 % par rapport au dernier recensement en 1970.

Les chiffres indiquent que l'U.R.S.S. compte une quarantaine de millions d'habitants musulmans, soit 10 millions de plus environ qu'en 1970. La moitié d'entre eux vivent en Asie centrale, les autres en Russie et dans le Caucase.

Les Ouzbeks ont supplanté à la troisième place les 9,5 millions de Biélorusses, qui, comme leurs compatriotes slaves, ont un faible taux de natalité. Les autres nationalités musulmanes, comme les Tadjiks, les Turkmènes, les Kazakhs et les Azerbaïdjanais, ont également augmenté leurs effectifs dans la proportion d'un quart ou d'un tiers au cours de la décennie écoulée.

La population juive décline aussi, surtout en raison de l'émigration : il y avait 1,8 million de juifs en 1979, contre 2,1 millions en 1970 et 2,3 millions en 1959.

BIBLIOGRAPHIE

« LE MONDE EN RUSSE »

Voici un livre qui ne s'adresse évidemment pas à n'importe qui. Pour le lire, il faut avoir déjà de bonnes connaissances de la langue russe. L'auteur, Mme Dolorès Haudressy, assistante à l'université de Paris-Sorbonne, a sélectionné dans *le Monde*, une dizaine de textes qu'elle propose en thème aux étudiants. Le manuel* a pour objet de familiariser les élèves avec le vocabulaire politique et la manière de présenter l'actualité, alors que généralement les travaux universitaires portent sur les classiques.

Mme Haudressy donne sa traduction des textes qu'elle a retenus. Elle signale tous les termes qui peuvent être choisis et garde celui qui est normalement employé par la presse soviétique. Ainsi sont précisées les nuances entre plusieurs synonymes.

Dans la version russe de ce manuel, un texte du *Monde* est présenté comme s'il avait été rédigé par un journaliste des *Izvestia*. Un exemple simple permettra au profane de mieux comprendre. Voici une nouvelle brève, de la rubrique « A travers le monde ». Brésil : « *Le président de l'association brésilienne de presse est détenu par les autorités militaires, a annoncé le 4 mars le commandant du Ier corps d'armée. Fausto Cupertino Guimaraes, qui appartient à la rédaction du* Jornal do Brasil, *avait disparu depuis une semaine.* » (A.F.P.) La même nouvelle serait présentée ainsi (traduction tout à fait littérale) dans la presse soviétique : « *Comme l'annonce, le 4 mars, le commandant du Ier corps d'armée, les autorités militaires ont privé de liberté le président de l'association brésilienne de presse. Sur le sort de M. Fausto Cupertino Guimeraes, membre de la rédaction du* Jornal do Brasil, *il n'y a aucune nouvelle depuis une semaine.* » — B. F.

* « *Le Monde* » *en russe*. Vie politique, documents pédagogiques XXI. Paris, Institut d'études slaves, 9, rue Michelet, 75006 Paris.

● *Les Izvestia* — dans un récent numéro — affirment que le colonel Harold Gold, attaché militaire canadien expulsé d'U.R.S.S., se livrait à des activités d'espionnage. L'expulsion du colonel Gold avait été tout d'abord présentée par les Soviétiques comme une mesure de rétorsion contre celle de trois diplomates soviétiques en poste à Ottawa, le 21 janvier. — (*A.F.P., U.P.I.*)

● RECTIFICATIF. — M. Jacob Malik, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, qui vient de mourir, est entré dans la carrière diplomatique en 1933, et non en 1973, comme une « coquille » nous l'a fait dire (*le Monde* du 14 février).

Tchécoslovaquie

UN COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS EN TCHÉCOSLOVAQUIE EST CRÉÉ A PARIS SOUS LA PRÉSIDENCE D'ARTUR LONDON.

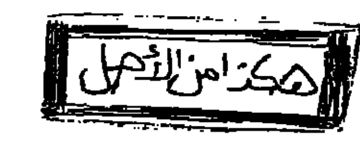
Un Comité pour la défense des libertés en Tchécoslovaquie a été formé le 31 janvier 1980, annonce-t-on à Paris. Sous la présidence d'Artur London, il regroupe des communistes et ceux qui, comme eux, sont engagés dans le combat pour le socialisme.

« *Se référant aux promesses et aux espoirs du Printemps de Prague, son objectif est de recueillir toutes les informations sur l'état des libertés en Tchécoslovaquie, de dénoncer les privations de nationalité, les interdits professionnels, les poursuites pour délit d'opinion, les entraves de toutes natures qui pèsent sur les citoyens tchèques. Le Comité va prochainement publier une déclaration de principe, puis organiser une action contre les interdits professionnels et tenir au printemps, une journée sur les libertés en Tchécoslovaquie* », précise le communiqué. Un comité régional a été créé en Moselle à l'initiative de vingt et un membres du P.C.F.

Ont notamment adhéré au comité parisien :

Gilles Perrault, André Gisselbrecht, Nicole Dreyfus, Laure Dachevsky-Perrin, André Fougeron, Artur et Lise London, Maurice Goldring, Jean Dresch, Alexandre Adler, Guillevic, Vladimir Pozner, Jean Bruhat, André Cellier, Lydie et Roland Rappaport, Paul Seban, Elisabeth Vaillant, Raoul Sangla, Charles Tordjman, Serge Kriwkoski, Antoine Spire, Yves Madaule, J.-P. et Béatrice Guelfucci, Rodolphe Roelens, Jean-Pierre Cotten, Denis Peschanski, Gérard Duprat, M. Loi, Jean-Pierre Marchand, Marcel Bluwal, Bernard Sobel, Jean-Louis Comolli, Jean Liberman.

*Adhésions et cotisations chez Me Francis Jacob, 115, rue de la Pompe, 75116 Paris, tél. 727-89-83.



Le Monde

politique

Libres opinions

Voir clair dans l'histoire du P.C.F.

par GUY KONOPNICKI (*), MICHEL RENARD et CHRISTIAN VILLAIN (**)

LES responsables du retard mis par le P.C.F., en 1956, à se déstaliniser, sont les membres de la délégation française au vingtième congrès du P.C. soviétique (Thorez, Duclos, Cogniot, Doize). C'est ce que nous a appris Raymond Guyot, en déclarant : « *Les camarades qui avaient assisté au vingtième congrès ne nous avaient pas beaucoup aidés à y voir clair* (1). » Nous pourrions souligner les limites de cette critique, car le fameux « retard », découvert en 1978, ne doit pas seulement au silence de quelques *dirigeants ; mais là n'est pas le principal.*

Pourquoi diable Raymond Guyot a-t-il attendu la disparition de tous les protagonistes pour formuler ses remarques ? On ne trouve pas trace, dans la presse de cette époque, de ses interrogations. Silence également lorsque, en janvier 1977, le bureau politique se décida à demander — bien tardivement, d'ailleurs — leur témoignage à Cogniot et à Doize, qui confirmèrent qu'ils avaient eu connaissance du rapport Khrouchtchev et qu'ils avaient gardé le silence. Un débat entre Raymond Guyot, Georges Cogniot et Pierre Doize aurait peut-être fait progresser la vérité.

Les vieux militants s'inquiètent : quelle image donneront d'eux ceux qui leur survivront ? Les exécuteurs testamentaires deviennent bien ingrats ! Il semble qu'une règle implicite détermine le rapport du P.C.F. à son histoire : les mises en cause de dirigeants ont lieu *post moriem*. Essayons de l'enfreindre afin que les personnes ne puisse dire un jour : « *Le camarade Guyot ne nous a pas beaucoup aidés à y voir clair...* »

Secrétaire de l'Internationale communiste de la jeunesse (I.C.J.) avant la *guerre, membre du comité central* du P.C.F. depuis 1928, assistant du bureau politique depuis 1936, député, puis sénateur de 1937 à 1977, Raymond Guyot a été pendant quarante ans un dirigeant communiste de premier plan. A défaut de pouvoir répondre au nom de toute une direction, il peut témoigner sur plusieurs épisodes auquel il a été mêlé personnellement, et aider ainsi ceux qui luttent aujourd'hui à « *voir plus clair* » dans leur passé.

1) Raymond Guyot passe pour avoir aidé à démasquer le « groupe Barbé-Célor », rendu responsable, dans les années 1929-1931, des erreurs et échecs du P.C.F., de son fonctionnement bureaucratique. Boucs émissaires, ils paient les conséquences désastreuses du sectarisme du Komintern : ils sont condamnés, puis exclus, alors que commence à briller l'étoile de Thorez. Bien que participant à cette *direction collégiale, tout entière condamnée, Raymond Guyot* n'est pas mis en cause. Peut-il nous aider à y voir plus clair ?

2) Beaucoup d'historiens affirment que Raymond Guyot a été, en 1938, chargé par l'Internationale de « suivre » le P.C. polonais, *alors victime d'une dissolution sur ordre de Staline. Peut-il* nous aider à voir plus clair dans cette affaire et nous dire ce que fut le destin des anciens dirigeants de ce parti ? Qu'est-il advenu de ceux qui, en 1939, résidaient dans la zone d'occupation soviétique ?

3) Secrétaire général de l'I.C.J., Raymond Guyot a vécu à *Moscou* au début de l'année 1939. Peut-il nous aider à voir clair dans les consignes données par le Komintern à la suite du pacte germano-soviétique, consignes qu'il serait venu transmettre au P.C.F. ?

4) Dans les années 50, de nombreux procès ont eu *lieu dans* les pays socialistes. Artur London, beau-frère de Raymond Guyot, et d'anciens dirigeants de l'I.C.J., compagnons de Raymond Guyot, furent au nombre des accusés. *Peut-il nous aider à voir clair dans le mécanisme qui conduit un dirigeant* à considérer ses amis de la veille comme coupables et passibles de l'emprisonnement ou de la mort ? Seules les victimes, jusqu'à présent, ont témoigné. Les militants qui, par aveuglement ou pour d'autres raisons, ont laissé assassiner leurs camarades doivent nous aider aujourd'hui à faire toute la lumière. C'est leur devoir de communistes.

5) André Marty et Charles Tillon sont victimes, en 1952, d'une odieuse machination, montée par la direction du P.C.F. et visant à leur faire supporter le poids des échecs successifs d'un parti en proie à une crise profonde. Le groupe dirigeant du parti communiste (Duclos, Lecœur, Fajon, Mauvais — Thorez, malade, est en Union soviétique) ne recule devant aucune calomnie. Raymond Guyot participe à la curée. En mars 1953, par exemple, à la conférence de la *fédération de la Seine, il tire le bilan de « la dénonciation du groupe anti-parti Marty-Tillon »* et déclare : « *Ils développaient depuis longtemps, et d'une façon perfide, les idées anti-parti (...), semaient le scepticisme, calomniaient la direction, brisaient les cadres de base par dizaines (...). Ils ont violé systématiquement la démocratie (...). Le policier Marty mène la lutte ouverte contre le parti* », etc. De nombreux témoignages, dont ceux de Marty et Tillon eux-mêmes, ont fait justice de ces accusations. Raymond Guyot peut-il nous aider à y voir clair ?

6) Raymond Guyot a affirmé (2) qu'il avait évoqué, lors d'un meeting, le 5 novembre 1954, le « *droit à l'indépendance* » du peuple algérien, position qui aurait honoré le P.C.F. par sa justesse et son courage. *Or seul le Manuel d'histoire du P.C.F.* (3) mentionne cet épisode. Cette position est, en fait, *introuvable* dans *l'Humanité* du 6 novembre 1954, rendant compte de la réunion et du discours de Raymond Guyot. Elle ne figure dans aucun texte du P.C.F. à ce moment-là (4) ! Raymond Guyot peut-il nous éclairer sur le fait qu'une *telle déclaration n'ait pas été reproduite* dans la presse communiste ?

7) Plusieurs dirigeants se réclamant du rapport Khrouchtchev ont été victimes de purges dans les années 1960-1961. Il s'agit notamment de Marcel Servin et de Laurent Casanova. Raymond Guyot peut-il nous aider à y voir clair : le rapport Khrouchtchev était-il ignoré ou bien était-il combattu ?

(*) Ancien membre du parti communiste français.
(**) Membres du parti communiste français.

(1) *France nouvelle* datée 29 décembre-4 janvier ; voir *le Monde* daté 30-31 décembre 1979.
(2) *Le Monde* du 24 novembre 1979.
(3) Ouvrage paru en 1964, rédigé, en réalité, par Jacques Duclos et mis en question, aujourd'hui, par les historiens de l'Institut *Maurice-Thorez*.
(4) *Le Monde* du 3 janvier a publié des lettres de lecteurs au sujet de l'affirmation de Raymond Guyot, mais aucune ne relève cette supercherie.

● *Mme Jeannette et M. Jean-Pierre Reynaud*, instituteurs à Marseille (douzième arrondissement), nous prient de préciser que leur nom ne peut figurer qu'en raison d'une homonymie dans la liste des signataires de l'appel du P.C.F., publié dans *le Monde* du 22 janvier.

● *M. Le Pen bénéficie d'un non-lieu.* — M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), qui avait été inculpé après une plainte du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), de « *provocation à la discrimination raciale* » (*le Monde* du 5 janvier), a bénéficié d'un non-lieu. La plainte du M.R.A.P. visait la publication par le Front national d'une affiche *où on pouvait lire notamment : « 1 500 000 chômeurs, c'est 1 500 00 immigrés de trop. »*

● *M. Jean Delaneau* (U.D.F.), député d'Indre-et-Loire, a été réélu président du conseil régional jeudi 14 février. Il a obtenu quarante-sept voix contre neuf à M. Ravanne (P.S.), adjoint au maire de Dreux (Eure-et-Loire). Il y a eu trois votes blancs.



Numéro de février
LA FAMILLE
LES PAYS NON ALIGNÉS
Le numéro : 3,50 F
Abonnement un an (dix numéros) : 35 F

Les événements internationaux sont le prétexte d'une campagne anticégétiste et anticommuniste

déclare M. René Le Guen, secrétaire général des cadres C.G.T.

« *Les événements internationaux servent de prétexte au déferlement d'une campagne anticégétiste et anticommuniste jamais égalée. Que les dirigeants de la C.F.D.T. et de la C.G.C. aient cru bon d'ajouter leurs voix à cette vaste opération de démobilisation, cela ne change rien quant aux difficultés quotidiennes des travailleurs, y compris des cadres.* » C'est en ces termes particulièrement vifs que M. René Le Guen, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (U.G.I.C.T.), organisation affiliée à la C.G.T., a défini l'« *amertume* » ressentie par les cadres cégétistes après *leur* proposition de rencontre adressée « *dès le 15 janvier* » à l'Union confédérale des cadres C.F.D.T. et à la C.G.C. pour dégager les possibilités d'actions revendicatives communes.

Selon M. Le Guen, l'Union confédérale des cadres C.F.D.T. « *conditionne toute rencontre à l'examen d'une seule question : la réduction du temps de travail, seul problème revendicatif qui a fait l'objet de sa part d'un accord avec la C.G.C. ; celle-ci, de son côté, se réfère à Kaboul, à Sakharov et au parti communiste français pour justifier l'impossibilité de rencontres dans la période présente* ».

Pour l'U.G.I.C.T., les vrais problèmes sont ailleurs : libération des prix, hausses des tarifs des services publics et des cotisations de Sécurité sociale, individualisation des rémunérations et accroissement des inégalités sociales. Or, les données récentes pour l'année 1979 confirment une baisse du pouvoir d'achat des cadres variant de 3,5 à 3,7 %, « *ce que reconnaissent pour la première fois les organismes du gouvernement* ». C'est pourquoi l'U.G.I.C.T. a décidé de « *s'inscrire dans la quinzaine d'action lancée par la C.G.T.* ». Cette initiative sera marquée, pour l'U.G.I.C.T., par deux temps forts : sur la fiscalité et sur la défense des libertés.

« *Tout en faisant de la revalorisation du SMIC à 2 900 francs une priorité*, a précisé M. Le Guen, *nous rejetons toutes les mesures tendant à limiter les augmentations qui doivent en découler pour les autres catégories, méthode qui ne pourrait qu'aggraver une uniformisation vers le bas.* »

Le « consensus social », recherché par le patronat et le gouvernement, n'a-t-il pas pour but de soumettre l'entreprise et les travailleurs à la mobilité du marché international ? Selon M. Le Guen, le « *réalisme* » de la C.F.D.T. se situe dans « *une stratégie de gestion de la crise* », comme en témoigne, selon lui, « *son peu d'empressement au développement des luttes* ».

Quant à la C.G.C., son verbe est « *d'autant plus haut, en cette période, que ses initiatives d'actions revendicatives sont inexistantes* », estime M. Le Guen. D'ailleurs, les problèmes des cadres « *ne peuvent se régler par des commissions ou des visites soporifiques à l'Elysée, au lendemain d'élections prud'homales qui ont mis en évidence la chute du syndicalisme catégoriel* ».

Aucune entrevue n'est prévue pour l'instant avec la C.G.C. En revanche l'U.G.I.C.T. et les cadres C.F.D.T. devraient se rencontrer dans la deuxième quinzaine de mars. Enfin, à propos des Jeux olympiques, M. Le Guen a réaffirmé les positions des cadres cégétistes, hostiles au boycottage et à toute « *immixtion dans la libre détermination des sportifs* ».

● *M. Robert Guénat*, deuxième adjoint au maire de Valentigney (Doubs), a indiqué qu'il se démettrait de son mandat si le parti communiste, auquel ce poste revient en vertu d'accords électoraux locaux, le lui demande. Elu dans le groupe communiste sur la liste d'union de la gauche aux élections municipales de 1977, M. Guénat ne peut admettre « le coup de Kaboul » et la position prise par le P.C.F. à ce sujet. Militant depuis 1970, il avait cessé d'adhérer au parti communiste au lendemain de la rupture des négociations sur l'actualisation du programme commun de gouvernement.

M. JURQUET (P.C.M.L.) ESTIME QUE LA CRISE DE SON ORGANISATION EST « DE FAIBLE AMPLITUDE »

M. Jacques Jurquet, secrétaire général du parti communiste marxiste-léniniste (P.C.M.L.), « *fait le point* », dans le supplément bimensuel de *l'Humanité rouge* (daté 6-23 février), sur la situation de son organisation, dont plusieurs responsables avaient préconisé la dissolution. M. Jurquet souligne que les points de vue de ces responsables « *ont été intégralement portés à la connaissance de l'ensemble des organisations de base du parti* », mais que « *leur suggestion d'autodissoudre le parti pour le remplacer par une très vague association de réflexion, ou même par rien du tout, n'a gagné qu'une très faible audience, ne dépassant pas le vingtième des effectifs de nos adhérents* (1) ».

M. Jurquet ajoute : « *Les dirigeants démissionnaires n'ont jamais été traités en ennemis. (...) S'ils publient demain des propositions théoriques et politiques susceptibles de faire avancer les luttes des travailleurs et de répondre par là aux aspirations populaires, nous leur accorderons attention et nous pourrons être amenés à leur proposer d'agir encore ensemble.* » Il dénonce ensuite « *une campagne de presse d'ampleur inhabituelle et de contenu unilatéral* » qui « *a tenté d'utiliser ce phénomène, de faible amplitude en définitive, pour convaincre l'opinion de gauche et d'extrême gauche qu'était en voie de disparition la force politique des marxistes-léninistes, baptisés « maoïstes » pour la circonstance* ». Evoquant la prochaine fusion du P.C.M.L. avec le parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (P.C.R.M.L.), M. Jurquet affirme : « *Le parti marxiste-léniniste unique constituera sans doute dès sa formation la force politique la plus efficace et la plus importante de l'extrême gauche en France.* »

(1) M. Jurquet fait allusion à l'assemblée générale des militants bretons de son organisation, au cours de laquelle soixante-cinq personnes avaient décidé de quitter le P.C.M.L. (*le Monde* du 17 janvier).

Après la conférence de presse de M. Jacques Chirac

« LA LETTRE DE LA NATION » : le gouvernement en prend à son aise.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., Pierre Charpy écrit jeudi 14 février, au sujet de la conférence de presse de M. Chirac :

« *Ils sont allés voir un western où le shériff n'a pas tiré. Quelle déception ! Mais le shériff a ramassé les mises. Quelle surprise ! (...)*

» *Mais c'est une fausse image. Parce que avant de ramasser les mises le shériff a tiré et bien tiré.*

» *Il a tiré sur la politique économique actuelle et la cible était large. Rien ne justifie en effet la satisfaction du premier ministre, qui en est réduit à contester les chiffres formulés par l'Institut national de statistiques Jusqu'à preuve du contraire, celui-ci est un organisme gouvernemental, payé sur fonds publics. Si le premier ministre n'est pas du tout « convaincu » par les chiffres d'experts qu'il paye, qu'il les vire. Après tout, il peut. Cela lui coûterait moins cher que de dire blanc quand ses employés disent noir.* »

Après avoir évoqué la croissance économique insuffisante, P. Charpy écrit : « *Le gouvernement en prend à son aise parce que le conflit entre socialistes et communistes a pris une telle dimension que le danger d'une victoire socialo-communiste paraît écarté pour nombre d'années.* »

● *M. Jacques Chirac*, en arrivant, mercredi 13 février, à Dakar, a évoqué la conférence de presse qu'il avait donnée, la veille, à Paris en disant : « *Cette conférence avait pour but de marquer qu'au sein de la majorité française il pouvait y avoir des appréciations différentes en ce qui concerne l'action devant être menée pour répondre le mieux possible aux exigences de la France.* » Le maire de Paris séjourne au Sénégal jusqu'à dimanche pour présider l'assemblée générale de l'Association internationale des maires des villes francophones dont il est le fondateur. Cette association avait tenu sa première assemblée, à Québec, en mai 1979.

Avant de quitter Paris, M. Chirac avait reçu à l'Hôtel de Ville M. Morizio Valensi, maire de Naples (communiste). Le principe d'échanges culturels entre les deux villes a été retenu.

LE P.S. : M. Chirac est un réserviste.

Dans *Riposte*, quotidien « de poche » du parti socialiste, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, écrit :

« *Jacques Chirac a bien compris qu'en ce moment politique le silence paie. Pas en or, mais en cote de popularité. Il y a deux façons de toucher les dividendes : soit se taire, soit parler pour ne rien dire. Le maire de Paris a pratiqué la première méthode pendant plusieurs mois. (...) Il vient de s'essayer à la seconde.*

» *Ce n'est pas l'heure pour M. Chirac de faire le Jacques. Mais il en a dit si peu qu'il paraît bien avoir manqué sa rentrée. (...) Pour n'avoir pas voulu mécontenter une partie de la droite, il n'aura pas contenté l'autre. Tant de réserve fait de lui un réserviste.* »

Un débat sans conclusion sur l'usage des sondages

Sur le thème « Faut-il brûler les sondages ? », Antenne 2 a organisé, mercredi 13 février, un débat qui avait pour point de départ les déclarations de *M. Jean-Marc Lech, directeur* général de l'IFOP, selon lesquelles « *certains sondages sont truqués pour des raisons politiques* » (*le Monde* du 2 février).

M. Louis Mermaz, député de l'Isère, président du comité directeur du parti socialiste, avait demandé un tel débat car il estime que les sondages actuels « *constituent en fait une campagne d'opinion dirigée contre le P.S.* »

Selon M. Alfred Max, président de l'IFOP, les instituts de sondage *doivent chercher ensemble* « *les moyens de faire en sorte que les informations qu'ils donnent ne soient pas détournées et manipulées* ». M. Jérôme Jaffré, directeur de la SOFRES, a insisté sur trois garanties : l'indépendance politique, la compétence du personnel et le contrôle du travail des enquêteurs.

M. Louis Mermaz a estimé que souvent les questions posées « *sollicitent* » la réponse. « *Des questions du type : Quelle est la couleur du cheval blanc d'Henri IV ? Il ne faut donc pas s'étonner de la réponse.* » Il a ajouté : « *Il y a supercherie à partir du moment où il y a campagne obsessionnelle* ». Ce n'est pas l'avis de *M. Michel Pinton, délégué général* de l'U.D.F., qui croit à l'utilité des sondages. « *Ils sont utiles*, dit-il, *car ils nous permettent de savoir ce que pense et souhaite l'opinion.* » M. Pinton ne conteste pas toutefois que les sondages peuvent « *influer sur le comportement des hommes politiques* ».

M. Mermaz a déclaré, jeudi matin, que « *le vrai débat qui permettra de poser le problème dans toute son ampleur reste à organiser* » et qu'il va « *réitérer* [sa] *demande auprès des directeurs des chaînes de télévision pour qu'il ait lieu sans tarder* ».

A L'INSONDABLE NUL N'EST TENU

Les questions posées dans les sondages *doivent* être parfaitement neutres. Pourtant, un institut avait glissé dans une question sur M. Mitterrand : « C'est un homme du passé, au sommet de sa carrière, dont le rôle ne peut aller qu'en déclinant. » Et probablement pour ne pas faire de jaloux, un autre institut avait demandé : « Giscard d'Estaing, sous lequel le nombre de chômeurs a triplé, est-il un bon candidat ? »

On croirait vraiment que les instituts, comme Jacques Chancel pour « Radioscopie », pensent que l'important, ce ne sont pas les questions, mais les réponses, et que, pour eux, la seule vérité soit : « Sondez, sondez, il en restera toujours quelque chose. »

MICHEL CASTE.

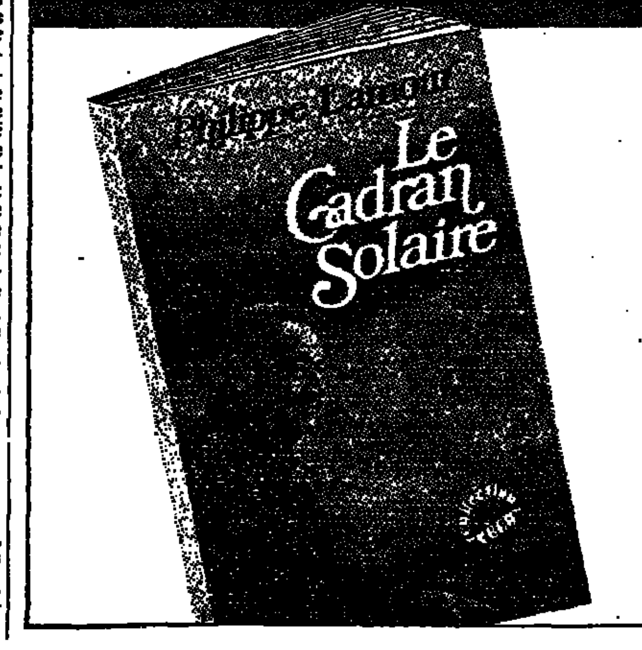
● *Le Conseil d'Etat* a annulé mercredi 13 février les résultats des élections cantonales de mars 1979 à Hyères (Var). Le Conseil a rendu un arrêt contraire au jugement prononcé par le tribunal administratif de Nice qui avait confirmé l'élection, le 25 mars 1979, au deuxième tour de scrutin, de M. Barrau (P.S.), par 7 825 voix contre 7 823 à Mlle Angèle Sorba (app. U.D.F.), conseiller sortant.

En revanche, le Conseil d'Etat a validé les résultats des élections cantonales de Alto-di-Casaconi *(Haute-Corse) et du Chesnay* (Yvelines). Dans le canton de Alto-di-Casaconi, M. François Albertini (M.R.G.) avait été élu au deuxième tour avec 1 657 voix *contre 1 456 à M. Paul-Laurent* Filippi (U.D.F.), conseiller sortant. Au Chesnay, M. Maurice Cointe (mod. maj.), conseiller sortant, avait été élu au deuxième *tour par 3 863 voix contre* 3 842 à M. Parent (CNIP).

VÉCU : CE QUI S'ÉCRIT DANS CETTE COLLECTION A LE POIDS DE LA VIE

VÉCU : chacun ici n'avance que des mots qu'il a vécus. Chaque phrase est un espoir, une douleur, une expérience vrais. Chaque livre est un récit qui a le rythme d'un roman, la réalité d'un document et la saveur de l'autobiographie. VÉCU : dans des livres qui témoignent des voix d'aujourd'hui.

PHILIPPE LAMOUR
Le cadran solaire



Lisez le cadran solaire : c'est mieux que l'histoire d'une vie, c'est le récit d'une liberté vécue.
Jean Lacouture

Le cadran solaire est un des textes les plus riches de cette collection "Vécu" qui nous a donné déjà de belles lectures.
François Nourissier

Il court tout au long de ces pages un souffle d'historien.
Maurice Toesca

Collection "Vécu"
ROBERT LAFFONT

POLITIQUE

De sept à cinq

(Suite de la première page.)

En réalité, l'électorat ne détermine plus guère son destin. Il s'en remet tous les sept ans à un guide inspiré. C'est étrangement confondre République et monarchie élective, scrutin présidentiel et sacre de Reims.

Cette démocratie à éclipses développe un sentiment de frustration, de rupture avec le pouvoir, vite ressenti comme étranger et lointain. Comme absorbé dans sa distante solitude. Inaccessible. Intouchable. Irresponsable devant quiconque. Donc en position monarchique.

Pour pallier cette aliénation septennale, pour solliciter une réinvestiture populaire à intervalles moins espacés, le général de Gaulle, élu au suffrage universel en décembre 1965, avait organisé un référendum dès avril 1969. Elu en juin 1969, Georges Pompidou avait fait de même, mais de manière plus feutrée, en avril 1972.

Dans ces deux cas, le référendum était intervenu un peu plus de trois ans après l'élection. A mi-course du mandat. Comme « *une sorte d'élection présidentielle renouvelée* » (1). Mais l'insuccès de ces deux derniers référendums n'a pas incité M. Giscard d'Estaing à imiter ses deux prédécesseurs.

Cette désuétude du référendum fournit une raison supplémentaire de souhaiter des campagnes présidentielles plus fréquentes. Pour empêcher cette rupture de communication entre le pouvoir et la société. Pour rétablir, plus souvent un dialogue d'ampleur nationale, qui permettrait à l'élu de mieux prendre conscience des besoins et des attentes des Français.

Il existe un second risque du septennat : l'occultation des responsabilités. Pour durer sept ans sans trop s'user, le président peut être tenté de rester en retrait et de se cantonner dans une certaine réserve. En laissant au premier plan son premier ministre, offert comme une cible aux critiques et aux doléances.

Ainsi, pour demeurer au pouvoir, le chef de l'Etat peut être enclin à prendre ses distances, à affecter une certaine extériorité par rapport aux initiatives gouvernementales. Résultat de cette « distanciation » : l'opacité du processus de décision et la difficulté du public à savoir qui décide quoi au sein de l'exécutif.

En revanche, un mandat plus bref inciterait sans doute tout président à occuper le devant de la scène. Sans confondre Elysée et Empyrée. Cela clarifierait les choix et les responsabilités. Cela permettrait à l'opinion d'imputer et de sanctionner les succès ou les échecs.

Une durée anormale

Au reste, ni notre histoire ni les exemples étrangers ne militent pour le maintien du septennat. En 1848, Louis-Napoléon Bonaparte n'avait été élu que pour quatre ans. En 1873, le choix du septennat était purement circonstanciel. Il importait, pour les royalistes, de gagner du temps et d'établir un intérimaire en tablant sur la durée de vie probable du comte de Chambord. En sept ans, ce légitimiste intraitable ne manquerait pas de trépasser et Mac-Mahon se retirerait alors devant un prétendant plus acceptable. L'histoire en décidera autrement, mais l'habitude du septennat était prise.

Cette durée n'était pas inconcevable pour les présidents des IIIe et IVe Républiques, réduits à une simple magistrature morale. Encore que, de 1873 à 1958, sur dix-sept septennats commencés, sept seulement vinrent à leur terme : ceux de Grévy, Loubet, Fallières, Poincaré, Doumergue, Lebrun et Auriol. *A fortiori*, les deux seuls présidents réélus — Grévy et Lebrun — ne purent achever leur second mandat (2). Sous la Ve République, le septennat, renouvelable sans restriction, devient manifestement trop long pour un président qui, élu par le peuple, assume dorénavant la lourde charge du pouvoir.

Une pareille durée se conçoit dans les régimes parlementaires qui cantonnent le président dans une fonction arbitrale et protocolaire, comme en Italie. A la limite, une durée analogue (six ans) n'est pas impraticable dans les systèmes « semi-présidentiels », où le premier magistrat, bien qu'investi au suffrage universel, n'exerce que des pouvoirs limités (Finlande) *ou* nominaux (Autriche).

En revanche, quand celui-ci est le vrai maître de l'exécutif, son mandat est généralement plus court. Ainsi, aux Etats-Unis, le président est élu pour quatre ans et ne peut être réélu qu'une seule fois. En Amérique latine, le mandat est de quatre ans dans sept Etats (dont l'Argentine, la Colombie et le Costa-Rica) et de cinq ans dans six autres Etats (dont le Venezuela) ; sept pays (dont le Mexique et le Chili) l'ont porté à six ans, mais ils observent la règle de non-rééligibilité immédiate, qui empêche le « continuisme » (3). Enfin, beaucoup d'Etats africains francophones, qui se sont inspirés de la Ve République, ont pourtant réduit à cinq ans la durée des fonctions présidentielles. C'est le cas, notamment, de la Côte-d'Ivoire, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal. Cette durée de quatre ou cinq ans est donc le droit commun des régimes d'aujourd'hui.

C'est, notamment, pourquoi, le 3 avril 1973, dans son message à l'Assemblée nationale, le président Pompidou déclarait : « *Le septennat n'est pas adapté à nos institutions nouvelles, et ma propre expérience m'a confirmé dans cette idée.* » Aussi, à l'automne suivant, soumettait-il aux deux Chambres un projet de révision établissant le quinquennat.

Dans l'exposé des motifs, on pouvait lire : « *Compatible avec la conception que l'on pouvait avoir du rôle du chef de l'Etat sous les régimes précédents, la règle du septennat ne correspond plus au rôle que le président de la République joue dans la définition des orientations générales de la politique nationale. Les événements et leur évolution doivent permettre aux Français de se prononcer sur ces orientations à intervalles plus fréquents.* »

En octobre 1973, ce projet de révision était adopté à l'Assemblée nationale par 270 voix contre 211 et au Sénat par 162 voix contre 112. Diverses oppositions se conjuguaient en effet, dont celles des gaullistes « intégristes », des réformateurs et de la gauche, celle-ci craignant de sembler cautionner la pratique constitutionnelle de la Ve République, si elle acceptait de se borner à voter cette réforme isolée au lieu d'une révision d'ensemble.

Risquant donc de ne pas atteindre la barre des trois cinquièmes des suffrages exprimés qui y est nécessaire, le président Pompidou s'abstint de convoquer le Congrès à fin de ratification définitive.

La procédure, alors interrompue, pourrait être poursuivie aujourd'hui. Car l'objection ne pèse guère qui tiendrait aux renouvellements des deux Chambres survenus depuis 1973. En effet, le Congrès qui s'est réuni en décembre 1963 était composé de deux Assemblées différentes de celles qui avaient voté séparément le projet de révision, déposé trois ans plus tôt (4).

M. Giscard d'Estaing serait donc tout à fait en droit de reprendre aujourd'hui la procédure de l'article 89 engagée en 1973. En soumettant, pour adoption définitive, le projet de révision voté par les deux Chambres, soit au référendum — ce qui paraîtrait bien lourd, — soit au Parlement convoqué en Congrès.

Pourquoi ne le ferait-il pas ? Il serait paradoxal qu'il soit aujourd'hui opposé à cette réforme. N'a-t-il pas assuré, pendant sa campagne présidentielle de 1974 : « Sept ans, c'est trop long. » (5). N'a-t-il pas précisé à sa « réunion de presse » du 25 juillet 1974 : « Le choix est entre cinq et six ans... Je prendrai certainement une initiative le moment venu. » ?

A quinze mois du prochain scrutin présidentiel, ce moment est, à l'évidence, venu. Il serait donc urgent de convoquer le Congrès en cette année 1980. Afin que la révision puisse s'appliquer à l'élu de mai 1981.

Ce serait la marque du réalisme pour l'opposition de ne pas renouveler l'erreur de 1973. Sans renoncer, pour l'avenir, à une révision plus large, elle devrait voter, cette fois-ci, une telle réforme. Réforme qui pourrait enclencher un processus vers un régime « démonarchisé », où le président ne soit plus le maître lointain d'une couronne élective.

Ce serait l'honneur du candidat élu en 1974 de concrétiser ses engagements électoraux. En accomplissant ce premier pas significatif vers cette « démocratie française » dont quelqu'un parlait dans un livre et qu'il reste à inscrire dans la matière des faits.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

(1) Selon l'expression même de Georges Pompidou dans un entretien télévisé du 24 octobre 1973.

(2) Il en ira de même pour le second mandat du général de Gaulle, interrompu en 1969.

(3) Cette description ne vaut, bien sûr, que pour l'état constitutionnel normal de ces pays, dont certains sont actuellement sous des dictatures.

(4) Il s'agissait d'adopter définitivement la révision de la date d'ouverture des sessions ordinaires du Parlement.

(5) A la télévision, le 11 avril 1974.

COMMENT CONSTRUIRE UN BOEING.



Des mains habiles façonnent et modèlent les machines volantes d'aujourd'hui.

Par exemple, celles de Glen Richer.

Glen est le sculpteur qui a donné sa forme première à une invention technique complexe : le 727.

Il a également fait des recherches préliminaires sur les premiers 747 et 737, ainsi que sur les nouveaux 757 et 767, une réalité à trois dimensions.

Glen est la parfaite illustration de cette tradition d'artisanat qui permet de modeler des avions pour les compagnies aériennes du monde entier.

Plus d'un million de pièces, de sous-ensembles et d'éléments divers entrent dans la composition d'un seul appareil.

C'est pourquoi, chez Boeing, il faut des milliers de personnes



pour travailler individuellement les pièces métalliques, les câbles, les éléments en plastique, les composants électroniques, les fibres et les matériaux synthétiques nécessaires pour élaborer un appareil comme le 727. Car il s'agit réellement d'un travail "sur mesure". Chaque Boeing destiné à chaque compagnie aérienne est unique.

Ce travail fait appel à plus d'une dizaine de technologies complexes : mécanique, métallurgie, chimie, physique, cybernétique, anatomie, aérodynamique, et une diversité de sciences



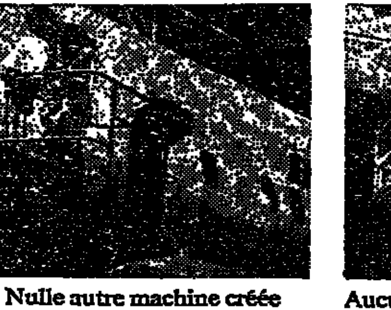
relevant de l'informatique.

Et chaque phase est intégrée par un système logistique qui coordonne les travaux réalisés par des centaines de milliers de personnes dans des sociétés réparties à travers le monde.



Le résultat : un appareil de 95 tonnes qui atteint presque la vitesse du son.

Un 727 en service pendant 20 ans parcourra 40 millions de kilomètres, décollera et atterrira 45 000 fois, et transportera 3,5 millions de passagers en sillonnant l'ensemble du globe.



Nulle autre machine créée par l'homme n'est capable d'ac-



complir de telles performances au cours de son existence. Aucune voiture. Aucun camion.

Aucun train. Aucun autobus. Rien d'autre au monde.



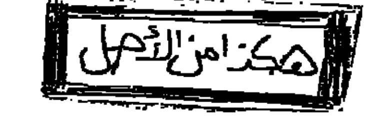
LA FAMILLE BOEING

Pour réunir les hommes.

CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE M. FOUQUET (RUC) VEUT SUPPRIMER L'IMPOT SUR LE REVENU

M. Raymond Fouquet, secrétaire général du Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables (RUC), a annoncé, mercredi 13 février, sa candidature à l'élection présidentielle de 1981.

Agé de cinquante-neuf ans, expert-comptable, M. Fouquet est un des fondateurs du RUC, qui a été créé en 1971. Les principales lignes de son programme sont les suivantes : « *Respect des textes législatifs essentiels ; respect des accords d'Helsinki et ratification par la France de l'article 25 de la convention européenne permettant à tout citoyen de saisir les instances internationales ; relance de l'économie française pour combattre le chômage ; suppression de l'impôt sur le revenu ; réforme des finances locales.* »



LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Les députés socialistes déposeront une motion de censure

Les députés socialistes déposeront une motion de censure à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement, convoquée pour le lundi 25 février. Le bureau exécutif du P.S. a donné mandat, mercredi 13 février, au groupe socialiste de l'Assemblée nationale pour prendre cette initiative. Cette motion portera sur la politique économique et sociale du gouvernement. *« Il ne serait pas acceptable*, estime le bureau exécutif du P.S., *que la situation actuelle du pays et les graves conséquences de la politique gouvernementale »* ne soient pas abordées pendant une session extraordinaire consacrée au projet de loi d'orientation agricole. *« Les résultats de l'action de MM. Giscard d'Estaing et Barre, avec, en particulier, la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation du chômage, doivent être sévèrement condamnés »*, affirme-t-il.

Deux motions de censure seront donc soumises à l'Assemblée nationale pendant la session extraordinaire, puisque le groupe communiste a annoncé son intention d'en déposer une (*le Monde* daté 10-11 février) *« pour obliger le gouvernement à débattre des questions de l'emploi, du chômage, des salaires et de la situation économique »*.

Les déclarations de M. Pisani

Le bureau exécutif a également consacré une partie de ses travaux à l'examen des déclarations faites par M. Edgard Pisani, dimanche 10 février, au Club de la presse d'Europe 1. Le sénateur de la Haute-Marne, proche de M. Michel Rocard, avait notamment indiqué qu'il irait *« pêcher à la ligne »* le jour du deuxième tour de l'élection présidentielle si le candidat communiste arrivait en tête de la gauche au premier tour.

Les représentants de la majorité ont rappelé la mise au point publiée par le secrétariat national (*le Monde* du 13 février) selon laquelle les déclarations de M. Pisani *« ont été faites sans mandat »* et *« ne sauraient en aucun cas engager le parti socialiste »*. Ceux du « courant Rocard » se sont efforcés de minimiser la portée de la « petite phrase » prononcée par l'ancien ministre. Certains d'entre eux l'ont attribuée à un simple *« dérapage de langage »*.

Ce débat s'est déroulé en l'absence de MM. François Mitterrand et Michel Rocard. L'affaire sera de nouveau évoquée lors du comité directeur du 1er mars.

Dans la région Midi-Pyrénées

LE P.C. NE SUIT PAS LE P.S.

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Déjà pour le budget du conseil général de la Haute-Garonne, socialistes et communistes avaient affirmé leur désaccord (*le Monde* du 5 février). Les membres communistes du conseil régional viennent à leur tour de refuser de voter le budget 1980 de la région Midi-Pyrénées qui a été approuvé par les élus socialistes, radicaux de gauche et quelques conseillers inscrits au groupe d'action régionale. Deux membres du GAR, groupement qui rassemble des élus de diverses tendances de la majorité présidentielle, ont cependant voté avec les communistes.

Ce budget fixé à 128 294 659 francs est en augmentation de 47,6 % par rapport au budget primitif de l'an dernier.

Les socialistes du conseil régional considèrent, avec le président Alain Savary (député P.S. de la Haute-Garonne) que c'est un bon budget, et que les communistes l'auraient sans doute voté si l'assemblée avait accepté d'accorder une suvention de 200 000 francs aux ouvrières en chômage de l'usine de confection Carcel-Saproco, expusées samedi dernier sur ordre du préfet de la Haute-Garonne des ateliers qu'elles occupaient au Mirail (*le Monde* du 12 février). — L. P.

LE COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 13 février, au Palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, outre l'action culturelle, les mesures d'aide à la Réunion et la sécurité des travailleurs (nos dernières éditions datées 14 février), a examiné les questions suivantes :

● L'ÉPARGNE

Le ministre de l'économie a présenté le bilan de la politique engagée pour orienter l'épargne des Français vers le financement des entreprises. Plus d'un million de Français ont bénéficié en 1979 des dispositions de la loi d'orientation de l'épargne du 13 juillet 1978. Cette évolution du comportement des épargnants a permis aux entreprises de renforcer leurs fonds propres en réalisant des augmentations de capital. En deux ans (1978 et 1979), les entreprises françaises faisant publiquement appel à l'épargne auront au total collecté 8 milliards de francs d'augmentation de capital, soit quatre fois plus qu'au cours des deux années précédentes (1976 et 1977). Les entreprises, petites et moyennes, ont, elles aussi, tiré parti de ces dispositions. Le volume des augmentations de capital des sociétés non cotées a lui-même progressé de 16,5 % en 1979 et atteint 9,7 milliards de francs.

Cette évolution a été favorisée par la mise en œuvre d'une gamme d'instruments de placement adaptés aux besoins des épargnants : le statut *des SICAV a été rénové* ; la création de fonds communs de placement a été autorisée. Ces réformes seront complétées au cours des prochains mois par une modernisation des méthodes de cotation, d'échange et de conservation des valeurs mobilières.

Le président de la République a souligné l'importance qui s'attache au développement de l'actionnariat, qui vise à rendre les Français « propriétaires de la France ». Les progrès réalisés dans cette voie pourront être complétés par les dispositions du projet de loi prévoyant l'attribution gratuite d'actions de leur entreprise aux travailleurs, projet *qui sera* examiné par le Parlement au cours de la prochaine session.

● L'ÉCONOMIE ET LES FINANCES DE LA COMMNAUTÉ

Le ministre de l'économie a rendu compte des délibérations du conseil des ministres de l'économie et des finances de la Communauté du 11 février.

Au cours de ce conseil, il a été procédé à un tour d'horizon sur la situation conjoncturelle dans les Etats membres. Les ministres ont poursuivi l'examen du problème posé par la contribution britannique au budget communautaire. Ils ont examiné les incidences financières des propositions de la Commission relatives à une meilleure organisation de la politique agricole commune, et rappelé l'importance qu'ils attachent à ce que les actions entreprises *dans ce domaine* respectent les principes communautaires fondamentaux. Ils ont enfin procédé à un échange de vues préliminaire en vue des conversations qui doivent prochainement s'ouvrir dans le cadre de l'O.C.D.E. sur le financement des exportations.

Le conseil des ministres a approuvé le décret de promotion de René Journiac, avocat général à la Cour de cassation, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, comme commandeur de la Légion d'honneur.

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, a déclaré :

« La disparition de M. René Journiac, outre la tristesse personnelle qu'elle me cause, est une grande perte pour le gouvernement et pour la politique africaine de la France. Il était un excellent expert et un ami fidèle et chaleureux de l'Afrique et des Africains. »

⁂

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

— *Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice*, M. Georges Galichon, conseiller d'Etat, en position de *détachement de longue durée, est réintégré* au Conseil d'Etat.

— *Sur proposition du ministre de l'économie*, M. Gérard Eldin, inspecteur des finances, est nommé sous-gouverneur du Crédit foncier de France, en remplacement de M. Laxan.

M. PIERRE MAUROY : il est vain de discuter lorsqu'on ne peut s'entendre

M. Pierre Mauroy, membre du bureau exécutif du P.S., a été interrogé, le 13 février, à l'occasion de l'inauguration, à Paris, de la Maison du Nord - Pas-de-Calais, sur les propos qu'avait tenus, le 10 février, au « Club de la presse » d'Europe 1, M. Edgard Pisani, sénateur du P.S.

« La stratégie du P.S. reste l'union de la gauche. Mais, compte tenu de la désunion de la gauche que nous sommes forcés de constater tant que le P.C. suivra une ligne indépendante, le P.S. ne peut que se placer, lui aussi, sur une ligne autonome en préservant la possibilité d'inscrire à tout moment l'union de la gauche dans les faits. Si l'on n'y parvient pas, il faut faire ce qu'il faut pour que le P.S. aille le plus loin et le plus haut possible. Il est vain de discuter lorsqu'on ne peut pas s'entendre. Nous constatons qu'en France, lorsqu'une force politique atteint 30 %, elle devient une force dominante, comme on l'a vu jadis avec le mouvement gaulliste. Toute la vie politique s'en trouve affectée. »

Quant à la « petite phrase » de M. Pisani sur la « pêche à la ligne », le maire de Lille a déclaré :

« Je n'aurais pas fait cette réponse. Pour avoir été élevé dans le Nord-Pas-de-Calais, et parce que je suis un enfant de la gauche. Si, par malheur, cet objectif n'était pas possible à atteindre, je serais malheureux, mais je ne resterais pas à la maison, je ne resterais pas spectateur ; je sortirais pour accomplir le devoir que j'ai appris depuis ma tendre enfance et m'exprimer par mon bulletin de vote. »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	205 F	355 F	506 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne. Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Lisez

Le Monde des PHILATÉLISTES

L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE



Un crédit nouveau réservé aux jeunes mariés.

C'EST RÉSERVÉ AUX JEUNES MARIÉS.

Si vous venez de vous marier dans l'année, vous avez droit au Crédit Cœur.

Pour ouvrir un Crédit Cœur, il vous suffit d'aller dans n'importe quel BHV. Après l'acceptation de votre dossier, il vous sera remis une carte de Crédit Cœur valable dans tous les BHV.

C'EST UN COMPTE PERMANENT D'UNE DURÉE EXCEPTIONNELLEMENT LONGUE.

Le Crédit Cœur, c'est un crédit nouveau qui se reconstitue au fur et à mesure de vos remboursements. Il allie les avantages d'une carte en compte et d'un crédit longue durée.

En effet, le Crédit Cœur vous offre deux possibilités :
- d'effectuer des achats de n'importe quel montant dans la limite du plafond alloué, et cela, à n'importe quel moment pendant 2 ans. Seuls les achats effectués dans le premier mois suivant l'obtention de la carte, doivent atteindre 1.000 F ;
- de bénéficier d'un crédit longue durée pouvant aller jusqu'à 48 mensualités.

C'EST UNE NOUVELLE FAÇON DE S'INSTALLER.

Grâce au Crédit Cœur, vous vous installerez plus facilement. En bénéficiant du Crédit Cœur, tous vos achats seront accompagnés d'une ristourne de 5 % sur leur montant total annuel.

Vous bénéficierez également, grâce à la carte Crédit Cœur, du cumul avec les offres promotionnelles des magasins BHV : remises, prix spéciaux, etc. (à l'exclusion du crédit gratuit).

Grâce aux relevés de compte du Crédit Cœur, vous saurez exactement où en est votre position.

Financement Creg.
Renseignements au Service Crédit de votre BHV.



· LES 9 BHV : RIVOLI · PARLY 2 · MONTLHERY · GARGES · FLANDRE · BELLE EPINE · ROSNY 2 · CRETEIL · VILLENEUVE-LA-GARENNE ·

et aussi aux BHV LYON (Vénissieux, Limonest, La Part-Dieu), GRENOBLE, STRASBOURG, MONTAUBAN.

INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

Préparer l'avenir à long terme

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

— *Préparer l'avenir à long terme.* Demain, la France dans le monde. Rapport du groupe animé par Jacques Lesourne. Au sommaire de ce rapport publié par le commissariat général du Plan : la montée de l'interdépendance économique. D'autres dimensions de l'interdépendance : les tensions socioculturelles et stratégiques. L'émergence d'un monde multipolaire. La diversité des avenirs possibles sur le dernier quart du siècle. La France : diagnostic et orientations stratégiques. Le volume, 192 pages, 40 F.

— *Rapport du groupe de travail.* Matières de base approvisionnement et compétitivité. Au sommaire de ce rapport publié par le commissariat général du Plan : mandat et composition du groupe de travail. Rapport général. Rapports des sous-groupes « Investissements », « Politique d'achat », « Matières de base et recherche développement », « Coopération avec le tiers-monde ». Le volume, 308 pages, 60 F.

— *Décentralisation des activités tertiaires.* Aides personnelles. Par Colette Meme, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Le volume, 56 pages, 20 F.

— *La politique documentaire dans les administrations, droits d'auteur et activités administratives.* La commission de coordination de la documentation administrative, créée en 1971, fait périodiquement le point de son activité. Ce document reproduit son quatrième rapport au premier ministre, présenté par M. Francis de Baecque, président de la commission. Le volume, 168 pages, 35 F.

— *Petit écran, grand public.* Par Michel Souchon. De la grandeur et des limites des sondages. Le volume, 200 pages, 50 F.

— *La Communication : besoin social ou marché ?* Par Jacques Pomonti et Gérard Métayer.

Après avoir décrit et analysé les nouveaux moyens de communiquer (radiodiffusion locale, télévision interactive, banques de données à domicile...), les auteurs de cet ouvrage, publié par l'Institut national de l'audiovisuel, proposent d'interroger d'un autre point de vue les nouveaux marchés de la communication. De quelle communication l'usager a-t-il besoin ? Et pour quoi faire ? Le volume 144 p., 40 F.

— *Gestion des équipements plurifonctionnels.*

Publié par le ministère de l'intérieur (direction générale des collectivités locales), la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques et le secrétaire général du groupe central des villes nouvelles, ce document comporte un rapport de synthèse et quatre monographies d'équipements : la maison de quartier du Champtier-du-Coq, à Evry. La maison pour tous des Roches, à L'Isle-d'Abeau. Le COSEC des Roches, à L'Isle-d'Abeau. Le centre omnisports de Vichy. Le volume 188 p., 50 F.

— *Capteurs français 1979.* Versailles, 16-19 janvier 1979. Textes des conférences. Le volume 158 p., 30 F.

— *Publication de l'éditeur officiel du Québec.* La nouvelle entente Québec-Canada. Proposition du gouvernement du Québec pour une entente d'égal à égal : la souveraineté-association. Le volume 224 p., 18 F.

★ Ces publications sont en vente : à la librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75007 Paris, et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e) ; ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex ; Telex : Docfran Paris 204 826.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 608

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III					■				
IV				■					
V						■			
VI								■	■
VII							■		
VIII					■				
IX		■							
X									
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Délit qui peut consister à vendre ce qui appartient au patron. — II. Qu'on peut donc assimiler en général. — III. Ne doit pas être pris pour un bonbon quand il est tendre ; Rude. — IV. Ville du Nigéria ; Nom qu'on peut donner à un petit loir. — V. Mot qui évoque le canon ; Baie du Japon. — VI. Permet de faire des mélanges. — VII. Sortes de frictions ; Participe qui évoque des éclats. — VIII Peut soutenir la culotte ; On allume quand il descend. — IX. Peut parfois être assimilé à un brouillon. — X. Très plates. — XI. N'a pas un grand lit ; Au monde ; Pronom.

VERTICALEMENT

1. Continuer à pousser. — 2. Sans intérêt pour ceux qui recherchent des bouquets ; Dont la mise est au-dessous du minimum. — 3. Où il y a beaucoup de défauts. — 4. Ornement d'architecture ; Utile pour séparer les fonds. — 5. Adverbe ; Jeté quand on veut se mettre à composer ; Trou dans un mur. — 6. Me rendrai ; Subit. — 7. Peut répondre en frappant ; Sale. — 8. Divinité ; Traces d'usure. — 9. Peut faire un trou dans la peau ; Où l'on ne voit donc pas que du bleu.

Solution du problème n° 2 607

Horizontalement

I. Reliure. — II. Huant ; Tir. — III. Erg ; Irisé. — IV. Tirelires. — V. Opaliser. — VI. Rênes ; Nés. — VII. Géant. — VIII Que ; Bu ; Or. — IX. Ur ; Plissé (cf. soleil). — X. Entretien. — XI. Eue ; Ré.

Verticalement

1. Rhétorique. — 2. Euripe ; Urne. — 3. Lagrange ; Tu. — 4. In ; Elée : Pré. — 5. Utilisable. — 6. Ris ; Nuits. — 7. Etirent ; Si. — 8 Isère ; Oser. — 9. Grès ; Sirène.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 14 février 1980 :

DES DECRETS.

● Relatif aux prêts du Crédit agricole mutuel aux agriculteurs des départements de la Guadeloupe et de la Martinique victimes des cyclones David et Frédéric ;

● Fixant la superficie minimale à laquelle le droit de préemption de sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural est susceptible de s'appliquer dans divers départements ;

● Autorisant la création par Electricité de France de deux tranches de la centrale nucléaire du Blayais, dans le département de la Gironde.

MI-TEMPS

Pour louer vos skis et vos chaussures.

Téléphonez à: 340 79 29

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 FEVRIER

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., devant l'église, Mme Guillier.

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« L'abbaye bénédictine Sainte-Marie », 15 h., 6, rue de la Source, Mme Pennec.

« Le musée Jacquemart-André », 15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Zujovic.

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Camus)

« Chez un doreur argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition Monet », 10 h., Grand Palais (Mme Fleuriot)

« Exposition Dali », 19 h., 135, rue Saint-Martin (Mme Hager)

« Vieilles maisons de Paris. L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

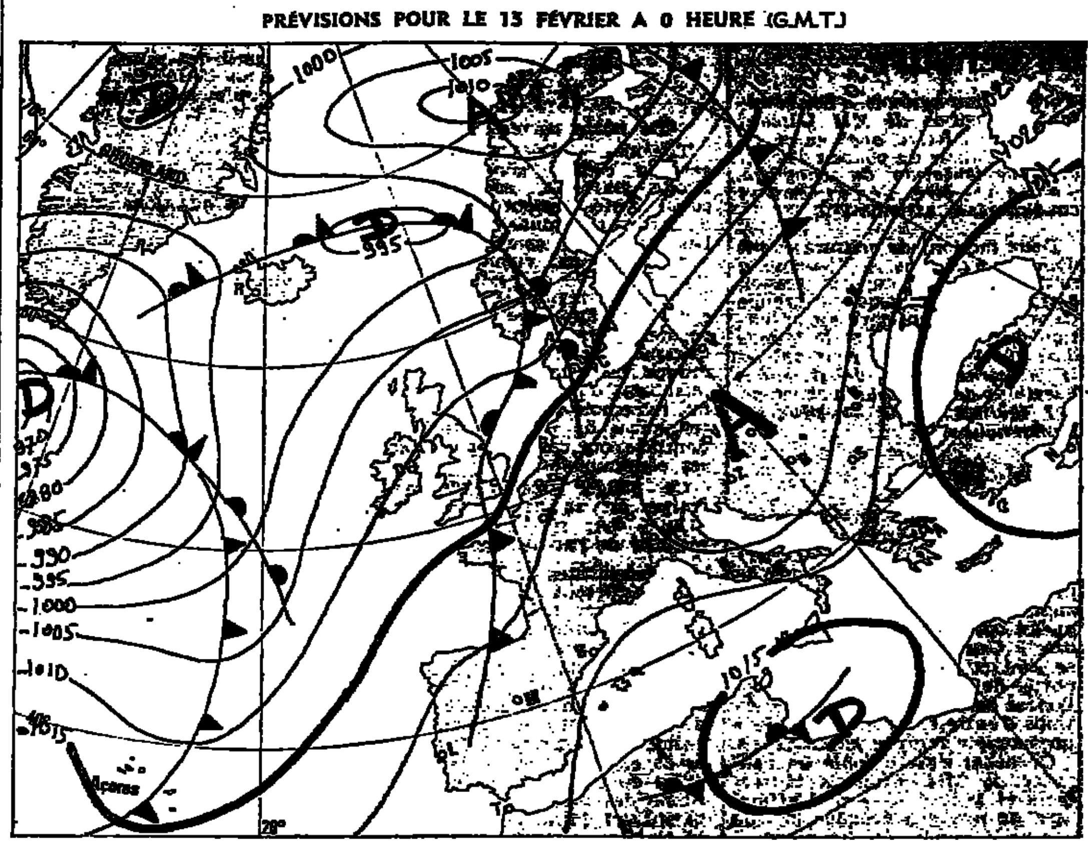
15 h., 15, rue La Pérouse, M. Peter « Comment l'Ecole nationale de la France d'outre-mer a évité l'occupation allemande » ; M. P. Kalck : « Chute de Bokassa » (Académie des sciences d'outre-mer)

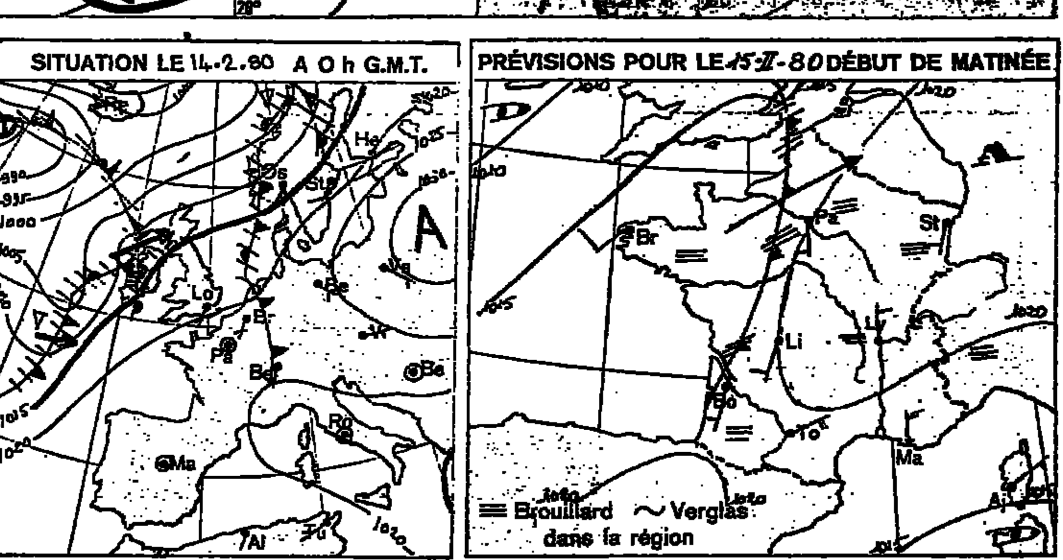
19 h. 30, amphithéâtre Bachelard Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin M. G. Ferone de la Selva : « Energies nouvelles. L'eau dans tous ses états. Un substitut du pétrole » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Les maîtres spirituels » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 14 février à 0 heure et le vendredi 15 février à 24 heures :

Un champ de pression relativement élevé persistera sur la France. La perturbation, qui est axée de l'Irlande aux Açores, pénétrera lentement sur le nord et l'ouest de notre pays, mais son activité deviendra plus faible, l'apport d'air humide qui l'accompagne donnant surtout un aspect brumeux.

Vendredi matin, cette faible perturbation donnera un temps couvert et brumeux de la Normandie et de l'ouest du Bassin parisien au Bordelais, avec des bruines ou faibles pluies isolées. Le soir, quelques bruines persisteront encore sur le Nord et le nord du Bassin parisien.

D'autre part, on notera d'assez belles éclaircies en moyenne et haute montagne, ainsi que près de la Méditerranée, où les vents, de secteur est, seront modérés avec des rafales.

Sur le reste de la France, en plaine et dans les vallées, la matinée sera souvent très brumeuse, avec des nuages bas ou des brouillards. Les éclaircies se développeront par places l'après-midi.

Dans l'ensemble, les températures varieront peu : de faibles gelées se produiront au lever du jour de l'Alsace et des Alpes à l'est du Massif Central.

Le jeudi 14 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 021,2 millibars, soit 766 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 février ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 6 ; Bordeaux, 12 et 2 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 10 et 1 ; Lyon, 10 et 5 ; Marseille, 14 et 2 ; Nancy, 7 et 3 ; Nantes, 13 et 2 ; Nice, 14 et 8 ; Paris-Le Bourget, 6 et 1 ; Pau, 15 et 7 ; Perpignan, 17 et 8 ; Rennes, 11 et 7 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 8 et 8 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, 8 et —1 ; Athènes, 10 et 6 ; Berlin, 0 et —2 ; Bonn, 6 et —1 ; Bruxelles, 9 et 0 ; Le Caire, 21 et 11 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, —1 et —2 ; Genève, 10 et 2 ; Lisbonne, 17 et 7 ; Londres, 9 et 5 ; Madrid, 15 et —2 ; Moscou, —10 et —17 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 2 et 1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 15 et 0 ; Stockholm, — 5 et — 6 ; Téhéran, 9 et 2.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

La neige toujours exceptionnelle, le ski fantastique, la vraie détente, c'est VAL D'ISERE

Office de Tourisme
Tél. : (79) 06.10.83

BREF

ANIMATION

LES SESSIONS DE LA F.C.V.F. — La Fédération des centres de vacances familiaux (F.C.V.F.) organise des sessions de formation d'animateurs dans l'académie de Dijon, du 24 février au 2 mars et en Ile-de-France, du 1er mars au 5 avril ; des sessions de perfectionnement d'animateurs dans l'académie de Dijon du 24 au 29 février et en Ile-de-France du 10 mars au 3 avril ; une session de spécialisation en expression musicale en Ile-de-France du 22 au 27 mars ; une session de formation de directeurs de centres en Ile-de-France du 10 au 20 mars. Les frais de ces sessions sont à la charge des stagiaires.

★ F.C.V.F. (Fédération des centres de vacances familiaux), 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris, tél. 233-85-17.

COLLOQUES

APPRENDRE A LIRE. — Un colloque national sur l'apprentissage et l'enseignement de la lecture aura lieu à Paris les 25, 26 et 27 février prochains. Spécialistes et praticiens seront invités par l'Association française pour la lecture (A.F.L.) à confronter leurs expériences et leurs réflexions sur ce thème.

★ Musée des arts et traditions populaires, avenue du Mahatma-Gandhi, 75014 Paris, du 25 au 27 février. Inscriptions : M. Jean-Pierre Bénichou, Ecole normale, 1, rue du Maréchal-Leclerc, 28013 Chartres. Frais de participation : 150 F.

DOCUMENTATION

L'AUVERGNE 1972-1979. — Un ensemble de monographies veut retracer l'évolution de la région Auvergne au cours des sept dernières années. 230 pages, 100 F. Collection Regards sur la France, 14, rue Drouot, 75009 Paris. Tel. : 770-39-94.

FORMATION PERMANENTE

ACTION CULTURELLE. — « Formation et démocratie » organise les 22, 23 et 24 février à Nanterre des journées d'études : « Activités culturelles et de loisirs » ; cela afin de « répondre aux besoins de rencontre et d'échange, de réflexion d'un grand nombre de professionnels de divers secteurs de l'action culturelle ».

★ Formation et démocratie, 2, rue Cauchy, 94110 Arcueil, tél. 657-56-16.

LOISIRS

CROSS AU VESINET. — A l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du Rotary International, le Rotary Club du Vésinet, dans les Yvelines, organise un cross le dimanche 24 février au matin dans le parc des Ibis.

★ Renseignements auprès du Rotary Club du Vésinet, 45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet.

VIVRE A PARIS

NOS LIBRAIRES. — Une exposition sur les libraires est organisée dans le salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, du 13 février au 15 mars. Réalisée avec le concours du Syndicat des libraires de Paris et d'Ile-de-France, cette manifestation retrace l'histoire du livre et des librairies à Paris du Moyen Age à nos jours.

★ Ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 h. à 18 h. Entrée gratuite.

loterie nationale — Liste Officielle

TRANCHE DES ORANGERS
TIRAGE DU 13 FEVRIER 1980

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F			F.
1	1	70	7	597	500
	0 021	1 070		817	500
	2 511	1 070		2 447	1 000
	2 061	5 070		6 287	10 000
2	42	150	8	4 848	1 000
	88 772	100 000		8 978	5 000
	208 362	3 000 000			
3	13	150	9	9	70
	3 823	1 000		59	220
	8 453	1 000		589	570
4	9 834	1 000		879	570
	8 774	10 000		4 309	1 070
	331 324	500 000		6 529	1 070
				1 589	5 070
				9 039	5 070
5	55	150	0	090	500
	0 145	1 000		520	500
6	1 076	5 000		9 740	5 000
				13 150	50 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN LE 20 FEVRIER 1980 à ISSOIRE (Puy-de-Dôme)

LOTO tirage n° 7 : 14 20 25 26 39 43 — numéro complémentaire 46

PROCHAIN TIRAGE LE 20 FEVRIER 1980 VALIDATION JUSQU'AU 19 FEVRIER APRES-MIDI

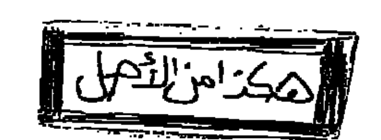
LISTE OFFICIELLE — loterie nationale — ARLEQUIN

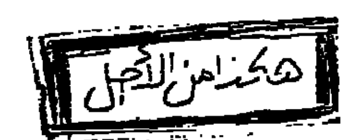
TIRAGE DU 13 FEVRIER 1980

FINALES ET NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE : 6 | 94 | 775 | 277 | 7748

FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER TOUTES SERIES F	FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER SERIE 32 F	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER AUTRES SERIES F
6	50	7748	2 005 000	21 000
94	200	4778	10 000	2 000
49	100	4787	10 000	2 000
		4877	10 000	2 000
775	3 300	7478	10 000	2 000
577	600	7487	10 000	2 000
757	600	7784	10 000	2 000
		7847	10 000	2 000
277	3 300	7874	10 000	2 000
727	600	8477	10 000	2 000
772	600	8747	10 000	2 000
		8774	10 000	2 000

Prochain Arlequin le 12 mars avec tirage télévisé à 19 h. 12





Le Monde DES LIVRES

La féroce nostalgie de Dominique Rolin

● *Le bonheur de l'avant-monde.*

MARCHEUSE infatigable, telle la *Dulle Griet* (Margot l'Enragée) de Bruegel, Dominique Rolin parcourt de livre en livre le même itinéraire rageur. Bois, meules, villages, tout flambe sur le passage de Margot « *veut-le-feu, joie, douleur, mort* ». De même la romancière, dans ses fureurs de répétition *cadencée, arpente* inlassablement son territoire interne, creuse le terreau familial, débusque, tranche, fouille, dépèce, oublie, éblouit. De la mémoire et du rêve le texte en cours se nourrit, tire sa substance organique, dans un « *travail à la fois sauvagement personnel et sauvagement communautaire* ».

De *la Maison, la Forêt* à la *Lettre au vieil homme*, Dominique Rolin s'est faite le « chantre » de la mémoire familiale. Féroce et passionnée, la romancière mêle à sa vie présente les éclats cisaillés de souvenirs, les tensions et les déchirements de l'enfance. « *Aimantée* » par la mort des siens, elle devient simple « *point d'appel* » entre le passé et le *futur*, entre la nostalgie et l'anticipation de son propre anéantissement. Remontant dans *l'Infini chez soi* à la première rencontre de ceux qui ne sont pas encore ses parents, elle passe des souvenirs vécus à ceux de son « *avant-vie* », dans un « *roman falsifié* » où, autour de dates et de faits réels, tout est réinventé, plus vrai que le vrai.

Séparées par un mince épiderme de mort, la mère et la fille se confondent. Rêveries et désirs s'échangent, passent de l'une à l'autre. En 1911 la mère, Esther Cladel, a trente ans. Fille de l'écrivain Léon Cladel, mort en 1892, elle vit rue de Tournon dans l'atmosphère étouffante d'une tribu féminine orgueilleusement asservie au souvenir de l'écrivain disparu. Les « *femmes Cladel* » ont en commun la violence et un « *capiteux noyau de folie* ». La mère d'Esther, Julia, tient de lointains ancêtres la « *sauvagerie neigeuse* » de la Pologne. Les sœurs d'Esther et son frère, Marius, exercent des métiers artistiques : l'une écrit, l'autre est comédienne, le dernier est sculpteur.

La languide Esther, elle, travaille dans une boutique de modes. C'est là qu'une cliente belge remarque sa beauté et, pour pouvoir, d'une certaine façon, se l'approprier, décide de lui faire rencontrer et épouser Jean Rolin, le fils de ses meilleurs amis. Esther découvre donc à Genck, un village de la Campine limbourgeoise, une langue granitique et argileuse, un paysage de bruyère, de marais, de landes, tout l'étrange et proche dépaysement de ce qui, dans les romans de Dominique Rolin, s'appelle « *l'autre pays* ». Elle entrevoit la pudeur arrogante, le puritanisme huguenot de la famille Rolin. Le père lui paraît terrible. La mère, à propos de son fils, lui fait cette confidence énigmatique : « *Esther, n'ayez pas peur. Jean marche toujours au bord du gouffre, mais il n'y tombe jamais.* »

Face à face, Jean Rolin et Esther Cladel se plaisent, sans plus peut-être. Il est rêveur, un peu fou, elle a les nerfs fragiles. Elle est faite pour la maison, lui pour la forêt. A elle le royaume bariolé, à lui le royaume du gris. Elle est sensible, aiguë, excessive. Il est fugace, évasif, toujours « *sur la berge* ». Il est cruel, et tue les chats. Au début de leur mariage, ils découvriront qu'elle *aime pleurer et qu'il ne déteste* pas la faire souffrir. Entre eux cette « *complicité organiquement douloureuse* », et peut-être vaguement heureuse, se maintiendra pendant plus de cinquante ans.

« Folle des mots »

Et l'amour ? grince la narratrice. « *Vous redoutez peut-être que je sucre le passage de l'amour ?* » Après le hasard de la rencontre et une longue correspondance à l'encre violette, il y aura quelque chose qui, sans être tout à fait un mariage de raison, tient du malentendu, de la fatidique méprise. « *Les jeux sont faits.* » C'est ainsi que, en octobre 1912, à Genck, à l'Hôtel des Artistes, nœud singulier au centre d'une géographie perdue, se fait l'accouplement dont la narratrice est issue. De toute la force de son « *instinct biologique* » elle imagine une nuit d'orage teintée de terreur mi-sacrée mi-profane où, depuis son néant fiévreux, le futur enfant hurle son droit à ne pas être engendré.

Réparti en douze « heures », cet insolite roman d'anticipation se construit comme un corps, de la bouche à l'intestin, des yeux au sexe. Dans tous les romans de Dominique Rolin se retrouve cette dualité profonde entre chaos et désir effréné de symétrie : déchirement qui reproduit l'« *antagonisme cellulaire* » tiraillant la narratrice entre vie et mort, entre générosité et méchanceté méticuleuse, entre dehors hostile et dedans rêveur. Vouée à ces règlements de comptes et empoignades intimes qui miment l'enfer familial, la romancière finit par accoucher de ses géniteurs, tandis que s'élève un chant sourd et meurtri, le « *blues de l'écriture* », qui a cessé de lui appartenir.

Car les mots, depuis longtemps, ne la laissent plus indemne. Ils s'inscrivent sur sa peau, comme des « *taches de naissance* ». Hargneusement, cette « *folle des mots* » creuse jusqu'à l'os, jusqu'au centre noir, dans son désir forcené de faire éclater la forme, d'abolir la frontière entre la vie et les « *galas sacrés-sucrés de la mort* ». Morbide ? Mais le désespoir est cet « *engrais vivace* » qui fortifie l'ivresse animale de vivre. « *Il y va de ma vie* », répète la narratrice éperdue d'amour et de haine, depuis tant d'années pour cet homme et cette femme. De cette unique obsession découle le flux commun : cours sanguins, vergers d'entrailles, buissons d'os, bois de nerfs.

Dans le déferlement des mots, des images, Dominique Rolin bâtit une œuvre forte, nécessaire. « *J'écris. Il pleut. J'écris. La tempête gronde. J'écris. Germinations. Routes calcinées. Moissons. Vergers. Coulées de miel. T'en as assez, dis, ma vieille, vieille chérie ? dis-je à la terre. Non. Encore.* »

MONIQUE PETILLON.

★ L'INFINI CHEZ SOI, de Dominique Rolin. Denoël, 230 pages. Environ 58 F.



★ *Dessin de CAGNAT.*

Dostoïevski libéré de sa mythologie

● *Une spectrographie de la création.*

A être trop connus, les grands écrivains deviennent souvent de grands méconnus. De tous les précurseurs de la modernité, Dostoïevski est sans doute, avec Nietzsche, celui dont la personne a suscité le plus de légendes et l'œuvre le plus d'interprétations, pour ne pas dire de récupérations, voire de divagations Psychologue des profondeurs avec une prédilection pour le morbide, mystique incandescent et idéologue réactionnaire, philosophe religieux et inventeur du nouveau roman..., Dostoïevski a été mis à toutes les sauces et pas toujours les meilleures. Ecrivains et penseurs de tous bords ont puisé dans l'œuvre foisonnante et drue du romancier russe pour y trouver la confirmation, le fondement même, de leur propre vision du monde : ainsi de Freud, de Chestov, de Camus et... de Nietzsche lui-même, pour n'en citer que quelques-uns, parmi les grands.

Tout cela est passionnant, mais le résultat, c'est que l'image de Dostoïevski lui-même, de l'homme et, surtout, de l'artiste, a fini par être singulièrement obscurcie. Une mise au point s'imposait donc, et c'est à Jacques Catteau que revient l'honneur de l'avoir faite, dans son essai sur *la Création littéraire chez Dostoïevski*.

Une rare finesse critique

Bien qu'il s'en défende dans la préface de son ouvrage, l'auteur nous présente bel et bien une somme sur Dostoïevski, la plus complète peut-être des monographies consacrées à cet écrivain. Servi par une rare finesse critique et une précision d'horloger, il a scruté l'œuvre du romancier dans ses moindres recoins. Le résultat de cet important travail de recherche et d'analyse est à la mesure de l'effort accompli : on est frappé de découvrir un Dostoïevski aux contours nets, une œuvre dont la richesse et la complexité sont à la fois préservées et intégrées par une approche critique aussi aiguë dans ses interrogations qu'elle est modeste et discrète dans son discours.

Dans la première partie de son ouvrage, J. Catteau se livre à un travail salutaire de démythification sur certains aspects de la biographie de Dostoïevski, en particulier sur le rôle complexe de l'argent — puissance satanique et fascinante — dans la vie et la pensée de cet écrivain, « prolétaire de la plume », criblé de dettes et familier de l'enfer des maisons de jeux. Un chapitre passionnant est consacré aux rapports entre la maladie dont souffrait le romancier — l'épilepsie — et son activité de créateur. Curieuse affaire, en vérité, et qui dépasse le domaine de la littérature : depuis longtemps, en effet, psychiatres et psychanalystes, Freud en tête, se penchent avec le plus grand intérêt sur le « cas Dostoïevski », émettant force hypothèses et diagnostics sur la nature de son mal.

Or, pour la première fois, J. Catteau a dressé un tableau clinique complet de la maladie de Dostoïevski, permettant ainsi aux spécialistes de formuler un nouveau diagnostic à son sujet et de reléguer définitivement la fameuse théorie de Freud sur l'origine névrotique de l'épilepsie de Dostoïevski. Mais il y a plus important encore : faits à l'appui, J. Catteau détruit le mythe de l'épilepsie comme « source d'inspiration » ; le haut mal n'est rien moins qu'une expérience privilégiée, nourrissant de ses fulgurations *le génie de l'écrivain* ; c'est une maladie et rien de plus, un obstacle, une épreuve qui épuise l'organisme et empêche de travailler, de créer.

Dans la deuxième partie du livre, la plus passionnante, peut-être, J. Catteau nous introduit dans le « laboratoire » de l'écrivain. Le lecteur français n'a guère accès à cette partie cachée de l'iceberg littéraire que sont les brouillons, les esquisses, projets et carnets de notes du romancier. Réservé aux explorations austères ou aux flâneries érudites, ce monde souterrain de la gestation, des virtualités, des projets avortés et des ébauches rugueuses est d'une richesse exceptionnelle : on y découvre, par exemple, un roman qui ne fut jamais écrit et qui aurait dû être le « grand-œuvre » de Dostoïevski, *la Vie d'un grand pécheur* — sorte de biographie monumentale d'un héros en proie aux déchirements de son époque, — édifice romanesque immense, détruit au fur et à mesure qu'il s'élevait, et dont les trois derniers romans *(les Démons, l'Adolescent, les Frères Karamazov)* ne sont en quelque sorte que les débris.

G. PHILIPPENKO.

(Lire la suite page 18.)

Inépuisable Amado

● *Un gros feuilleton parodique : humour et mélo à la brésilienne.*

IL avait soixante-quatorze ans lorsque parut au Brésil, en 1977, son dernier roman, dont la traduction sort aujourd'hui en France et dont le titre complet reprend parodiquement le ton alléchant des récits débités sur les places publiques et les marchés par les conteurs itinérants : « *Tiéta d'Agreste, gardienne de chèvres ou le retour de la fille prodigue, mélodramatique feuilleton en cinq épisodes sensationnels et un surprenant épilogue : émotion et suspense !* » Avant de s'embarquer dans la lecture mouvementée et pittoresque de ce gros ouvrage de plus de six cent cinquante pages, le lecteur est prévenu : il va devoir affronter les rebondissements, les coups de théâtre, les morceaux de bravoure, les attendrissements, les digressions, l' « absence criante d'économie littéraire » — comme le souligne un « censeur » qui dialogue avec l' « auteur », au fur et à mesure que le livre s'élabore — qui caractérisent une certaine forme littéraire traditionnelle au Brésil : la littérature de colportage. L'amplitude fourmillante du livre l'inscrit également dans la ligne du feuilleton, que l'auteur revendique dès le titre et avec laquelle il prend périodiquement une distance *ironique — qui marque*, en fait, une véritable complicité — en s'amusant à s'autocritiquer ou à caricaturer les procédés les plus rebattus.

Comme la plupart des derniers romans d'Amado, *Tiéta d'Agreste* tourne autour d'un personnage de femme d'origine populaire, Antonieta Esteves, dont les seules richesses sont la grâce sensuelle des « jolies mulâtresses » du Sergipe et un formidable appétit de vivre et de jouir de l'existence.

CLAUDE FELL.

(Lire la suite page 18.)

« GRAND REPORTAGE », de Michèle Manceaux

Faire une œuvre de sa propre vie

LA déprime, c'est comme les accidents de la route, on croit que ça n'arrive qu'aux autres. Il suffit, pense-t-on, de s'écouter moins, de se secouer un peu. Jusqu'au jour où on craque à son tour. On se demande alors comment font les bien-portants, comment on a fait soi-même, pour agir, aimer, dormir, ne pas crier. Le néant qu'offrent une fenêtre ouverte ou un tube de calmants fait figure de délivrance.

Michèle Manceaux a *connu cette sale passe il y a cinq* ans. Les raisons ? Comme toujours, elles s'enchevêtrent : la fin d'un amour, le chômage, le désenchantement d'après 1968, mais aussi l'à-quoi-bon des enfants de l'existentialisme, une jeunesse ballottée, des racines mal admises, et l'éternel roman familial, ici un père absent, une mère écrasante...

L'auteur a d'abord cru que les médicaments effaceraient ces épreuves accumulées. Puis on l'a convaincue que seule une psychanalyse en viendrait à bout. Comme l'écriture est son métier — vingt-cinq ans de journalisme, dix livres à ce jour, — elle a prolongé l'expérience en rédigeant *Grand reportage*. Double pari personnel et littéraire ; le second, en tout cas, est tenu.

EN soi, l'entreprise n'a rien de singulier. Le compte rendu d'analyse est en passe de devenir un genre, depuis que les intellectuels français, à la suite des Américains, recourent en grand nombre à ce type de traitement. Divan et page blanche mettent en jeu la même matière verbale. Le passage de l'un à l'autre est tentant pour qui vit de mots, et peut espérer amortir ainsi le temps et l'argent investis. Selon les tempéraments, la cure porte à la vulgarisation (Marie Cardinal) ou à la sophistication (Hélène Cixous), *à la gravité (Madeleine Chapsal) ou à l'ironie* (François Weyergans). Depuis peu, des praticiens se sont joints aux patients, avec une tendance à la litote artiste (Lefèvre-Pontalis, O. Mannoni).

Les moins maîtrisés de ces livres ont en commun d'épouser de trop près les divagations de l'inconscient, ou de verser dans la théorie jargonnante. Michèle Manceaux

par Bertrand Poirot-Delpech

évite ces deux écueils. Comme son titre l'indique, elle reste le reporter de son voyage dans la névrose. Son souci constant de clarté rationnelle la retient de délirer, comme y invite le lieu sans loi ni sens qu'est le divan.

L'analyste nommée S..., qui ne dédaigne pas le calembour lacanien, témoigne de la neutralité prescrite par Freud, et d'une tranquille efficacité. Les mécanismes de transfert et de régression sont juste indiqués de manière à faire comprendre l'enjeu de toute analyse. On sort du livre convaincu, avec *l'auteur, qu'il ne s'agit pas d'une exploration complaisante et douillette*, mais d'un travail pour dépouiller l'enfance en soi et sortir du déterminisme en le considérant, pour nouer des rapports plus justes avec le temps en acceptant d'en perdre. Tout en prenant son parti de l'absurde et de l'éphémère, faire de sa vie enfin rassemblée une œuvre qui se tienne...

PARMI les causes de sa crise, Michèle Manceaux note la déception consécutive à 1968. Elle n'est pas seule dans son cas. Beaucoup d'anciens « maos » ont frôlé le suicide et recouru à l'analyse. Maurice Clavel évoquait souvent leur parcours, en s'inquiétant que le divan n'étouffe les futures révoltes spirituelles selon ses vœux.

Les lecteurs de droite vont certainement triompher à l'idée qu'une gauchiste, une de plus, revient de ses illusions. *Ils auraient tord de pavoiser trop vite.* Seuls quelques anciens de « mai » ont monnayé à grand bruit leur désenchantement dans les médias et font assaut d'antimarxisme. La plupart refusent de faire carrière dans la dissidence et d'ignorer, au nom du Goulag, les injustices commises en France.

Michèle Manceaux reste du côté de ces vrais révoltés, même si leur combat semble plus que jamais sans issue. Elle a montré à cet égard une logique parfaite et méritoire. Du temps qu'elle interviewait les vedettes pour *l'Express*, elle n'hésitait pas à aider le F.L.N. algérien, ce qui n'allait pas sans risques. Sa réputation de journaliste incommode *lui a valu des périodes de chômage proprement politique.*

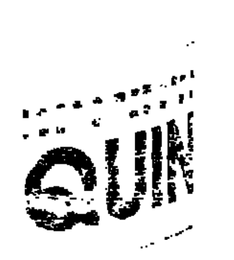
Après 1968, elle a laissé à leurs singeries les m'as-tu-vu du désengagement et de la fin des certitudes, en donnant la parole, dans diverses enquêtes, à ceux qui ne l'ont pas : policiers, communistes contestataires, femmes de Gennevilliers et du Mozambique...

CETTE âme de rebelle lui vient moins de ses lectures politiques que de sa nature profonde, révélée par l'analyse. Elle est de ceux chez qui l'absence de modèle ou la ruine des convictions laissent intactes l'exigence et la colère. « *Les gens ont si peu de colères !* », dit Aragon, à qui il *manquera, aux yeux de l'histoire, d'en avoir piqué* quelques-unes.

Il est rare que l'exigence ne commence pas vis-à-vis de soi-même. De séance en séance, Michèle Manceaux s'explique *d'où lui est venue sa hantise de bien faire, poussée* jusqu'à l'abnégation. Il lui faut voir d'un œil nouveau ses origines juives, et sa condition de femme, sans exclure les investigations les plus douloureuses ; non par morale, mais pour échapper aux nouveaux pièges féministes de la jouissance salvatrice.

(Lire la suite page 15.)

Fritz ZORN
MARS
RÉCIT
... L'œuvre d'art d'un être privé de toutes relations, un document artistique au sens le plus fort.
Adolf Muschg.
Collection DU MONDE ENTIER
Gallimard





la vie littéraire

Les écrivains et la fiscalité

Le Syndicat des écrivains de langue française (SELF) vient de publier le troisième dossier de sa série sur « la Fiscalité des droits d'auteur ». Ce dossier met un terme au travail entrepris en 1977, sous la direction de Gérard Perlot, afin de clarifier le mécanisme d'imposition des écrivains. Cette véritable monographie fiscale professionnelle, qui représente au total l'équivalent de cent cinquante feuillets dactylographiés constitue une tentative sérieuse en vue de clarifier une matière demeurée fort obscure jusque là. Le SELF souhaite, sur les réformes qu'il préconise, recueillir l'avis de tous les écrivains (adresse : SELF c/o C.T.I., 1, rue de Courcelles, 75008 Paris).

Le Prix du meilleur livre étranger 1980.

Le Prix du meilleur livre étranger 1980 a été décerné à *la Faculté de l'inutile*, d'Iouri Dombrovski, traduit du russe par Dimitri Seseman et Jean Cathala (Albin-Michel) et à *58 + 58 poèmes* d'E. E. Cummings, traduit de l'anglais par D. J. Grossman (chez Bourgois).

Dombrovski a été rendu célèbre par son livre *le Conservateur des antiquités* (paru en 1967 et réédité récemment chez Julliard), que prolonge *la Faculté de l'inutile*. L'auteur, qui a vécu de nombreuses années dans les prisons et les bagnes staliniens, dresse un véritable panorama de la répression en Union soviétique. Ayant consacré dix ans de sa vie à la rédaction de cet ouvrage et n'espérant plus le voir éditer dans son pays, le romancier a fait passer son manuscrit à l'Ouest en 1977. Il est mort en mai 1979 à soixante-neuf ans. Nicole Zand a rendu compte de *la Faculté de l'inutile* dans « le Monde des livres » du 26 janvier 1979.

L'Américain Cummings (1894-1962) a consacré l'essentiel de sa vie à la poésie, publiant sans interruption de 1923 à 1958 des recueils que caractérisent un esprit de recherche et une écriture exigeante. (Pierre Dommergues a présenté Cummings dans « le Monde des livres » du 25 janvier 1980.)

Des romans en collection « de poche » au Seuil.

Sous la houlette de Jean-Marie Borzeix, l'un des nouveaux directeurs littéraires du Seuil, une collection de poche, « Points-roman », accueille désormais le fonds romanesque de la vénérable maison de la rue Jacob. Jusqu'à présent, le Seuil donnait ses romans aux collections d'autres éditeurs, « J'ai lu », « le Livre de poche » ou « Folio », par exemple, alors qu'il publiait ses essais et ses études historiques dans sa collection « Points ». Jean-Marie Borzeix veut donner à la nouvelle collection le caractère d'exigence et d'ouverture qui avait déjà fait la réputation de « Points » dans les autres genres. A côté d'ouvrages de grande vente, il se propose de reprendre ces romans qui firent, en leur temps, le plaisir et les risques de l'éditeur. Il compte publier vingt-cinq à trente « poches » par an, que des auteurs de renom pourront, à l'occasion, préfacer.

La première livraison illustre bien les objectifs de la collection puisqu'on y relève des titres célèbres comme *le Tambour*, de Günter Grass, *le Guépard* de Tomasi di Lampedusa, *le Dernier des justes* d'André Schwarz-Bart (prix Goncourt 1959) et des ouvrages moins connus comme *la Côte sauvage* de Jean-René Huguenin, première œuvre d'un jeune écrivain de talent trop tôt disparu, et *Acid Test* de Tom Wolfe, une chronique sur l'équipée d'un groupe psychédélique à travers l'Amérique de la fin des années 60. — B. A.

Une mythologie de la propreté suisse

Passé un certain stade, la propreté n'est plus une hygiène, c'est une névrose... Et à l'échelle d'un pays comme la Suisse, c'est une névrose obsessionnelle collective, dont le bénéfice secondaire se mesure en gains touristiques. Geneviève Heller en a établi l'anamnèse, dans un ouvrage auquel elle a donné pour titre une expression typiquement suisse : *Propre en ordre* (Editions d'En Bas, Lausanne. Diffusion : Distique, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris 5e).

Pourquoi et comment le peuple suisse, aussi sale qu'un autre en 1850, a-t-il entrepris l'apprentissage de la propreté et de la discipline au point d'en faire son image de marque dans le monde entier ? Il y était sans doute prédisposé à la fois par une pratique particulièrement autopunitive du protestantisme, par une topographie alpestre qui constitue en elle-même une leçon de morale permanente, et par une décentralisation urbaine peu propice aux désordres sociaux. Tout concourt à faire de la Suisse, au centre de l'Europe, une réserve naturelle d'hygiène et un lieu idéal de décontamination politique et historique pour tous les privilégiés de l'Europe. C'est encore un ultime sursaut hygiénique qui entraîne la Suisse à refuser maintenant son hospitalité à tous les ex-dictateurs par trop répugnants... mais à accepter néanmoins leur argent, à la condition qu'il soit préalablement blanchi, désodorisé et anonymisé dans cette petite colonie dont la Suisse tire l'essentiel de sa matière première : le Lichtenstein.

Au terme de son ouvrage, Geneviève Heller imagine les résultats de ce qui pourrait être une auto-analyse de la suissitude : « *Si l'on enlevait la propreté, on verrait ce qu'elle recouvre, ce qu'elle protège. Et si la saleté revenait ?* » — M. T.

vient de paraître

Roman français

LUC ESTANG : *les Déicides*. — Deux amis de collège se retrouvent après trente-huit ans de séparation et font le bilan des illusions perdues. Sur fond d'histoire contemporaine : Résistance, guerre d'Algérie, parmi les milieux les plus divers et dans le climat spirituel de notre demi-siècle. Par l'auteur des *Stigmates*. (Le Seuil, 290 p.)

Lettres étrangères

GUILLERMO CABRERA - INFANTE : *Orbis Oscillantis*. — Un roman brillant situé dans un Londres imaginaire, la ville où vit maintenant l'écrivain cubain, auteur du mémorable *Trois Tristes Tigres*. Traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan. (Flammarion, coll. « Barroco », 235 p.)

AUGUSTO ROA BASTOS : *Moriencia*. — Une fresque orgiaque et cruelle du Paraguay. Par l'auteur de *Moi le Suprême*. Traduit de l'espagnol par Michel Bibard. (Flammarion, coll. « Barroco », 249 p.)

ALEXANDRE ZINOVIEV : *Sans illusions*. — Articles et essais de l'écrivain russe pendant sa première année d'exil à Munich. Traduit du russe par Vladimir Berelowitch. (L'Age d'homme, 150 p.)

MARTIN WALSER : *Un cheval qui fuit*. — Un couple d'âge moyen passe ses vacances sur les bords du lac de Constance, lieu natal de l'écrivain, dont c'est le neuvième livre traduit en français. Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss. (Gallimard, « Du monde entier », 156 p.)

LEONARDO SCIASCIA : *Fables de la dictature. La Sicile, son cœur*. — Deux recueils de courts textes et de poèmes publiés en 1950 et 1952. Traduits de l'italien par Jean-Noël Schifano. (Pandora, 124 p.). — *Du côté des infidèles*. Sciascia et l'Eglise. Traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano. (Grasset, 120 p.)

Correspondance

HENRY MILLER, JOSEPH DELTEIL : *Correspondance privée*. — De 1935 à 1978, le dialogue de deux écrivains passionnés de la vie présenté par F. J. Temple. (Belfond, 190 p.)

Journal

BOURBON-BUSSET : *les Choses simples*. — D'octobre 1976 à août 1979, le huitième volume du journal d'une « utopie vécue ». (Gallimard, 265 p.)

Autobiographie

ANDRE LAUDE : *Liberté couleur d'homme*. — Un « essai d'autobiographie fantasmée » où le « mensonge » fait équipe avec la « relation authentique » pour sonder la vérité profonde. Par l'auteur d'*Un temps à s'ouvrir les veines*. (Encre, 239 p.)

Critique littéraire

RAMON FERNANDEZ : *Balzac ou l'envers de la création romanesque*. — Une synthèse et une analyse des idées et des procédés romanesques de Balzac. Cette étude a été publiée en 1943 pour la première fois. (Grasset, 285 p.)

Société

ALAIN TOURAINE : *la Prophétie anti-nucléaire*. — A la recherche des mouvements sociaux « d'aujourd'hui », A. Touraine et ses collaborateurs analysent les différents aspects de la lutte antinucléaire. (Seuil, 374 p.)

YVONNE QUILES, JEAN TORNIKIAN : *Sous le P.C., les communistes*. — Une plongée dans le « monde communiste » : un portrait différent et surprenant de militants par deux journalistes, membres du P.C. (Seuil, 285 p.)

Documents

PIERRE LEULLIETTE : *le Viol des viols*. — Un dossier sur le scandale de l'excision et de l'infibulation : des dizaines de millions de fillettes mutilées à vie. (Robert Laffont, 350 p.)

JACQUES BURSTEIN-FINER : *Paris terre d'espoir*. — La réalité d'une tragique immigration : celle de ces persécutés d'Europe centrale qui découvraient Paris, ville lumière, terre de culture et d'asile, prouesse de liberté et de fraternité et qui allaient bientôt périr dans les camps d'horreur du nazisme, livrés par le pays qui les avait accueillis. Traduit du yiddish, préfacé et adapté par Gilles Perrault. (Le Sycomore, 296 pages.)

Essais

JEAN DUTOURD : *le Bonheur et autres idées*. — Du « bonheur » à la « vieillesse » en passant par les « lieux communs », le catalogue d'un « don Juan des idées ». (Flammarion, 216 p.)

ALAIN COTTA : *la Société ludique*. — Les jeux de hasard considérés des *activités sociales essentielles* dans l'économie « avancée ». Par l'auteur du *Capitalisme*. (Grasset, 287 p.)

Histoire

RAYMOND RUDLER : *François Ier*. — L'administrateur plutôt que l'homme de cour. (Calmann-Lévy, 350 p.)

PIERRE MIQUEL : *les Guerres de religion*. — Intolérance et modernité au XVIe siècle (Fayard, 596 p.)

MARC DE SMEDT et collaborateurs : *l'Europe païenne*. — Mythes pré-chrétiens où Odin rencontre Apollon et Baba-Yaga. (Seghers, 368 p.)

en poche

Les vertus de la fantaisie

L'ETONNANT Maurice Fourré (1876-1959) savait donner à sa littérature tous les charmes d'un art imprévisible. Ce quincaillier d'Angers regardait sans doute la fantaisie comme une nécessité vitale, car elle exprime la diversité de nos élans, et nous fait rechercher la nouveauté. Sans doute la considérait-il, aussi, comme une affaire de politesse, car les gens qui ne varient pas dans leurs manières finissent par ennuyer tôt ou tard leurs contemporains.

Les manières de Maurice Fourré sont toujours inattendues. Il mélange volontiers les contraires, dépeignant sous un jour cruel les séductions de l'existence, ou représentant l'infortune sous des traits aimables. Voici comment il évoque le déclin d'une vieille dame dans *la Nuit du Rose-Hôtel*, qu'on vient de rééditer : « *Je ne pouvais supporter les regards des admirables yeux d'Evangéline, où parmi des profondeurs étrangement changeantes émergeait la souffrance, et comme une angoisse où se fondait, avec celle de mon âme, l'angoisse de mes yeux... Tout petit, devant cette tendresse aimante d'un être cher qui se refroidissait progressivement sous les invitations inexorables du temps, j'ai subi déjà tout entière cette étrange sensation de la vie qui coule, d'une chute mortelle...* »

La Nuit du Rose-Hôtel enthousiasma André Breton, lorsqu'il découvrit ce roman, sur le conseil de Julien Gracq. Ce n'était pas surprenant, car Maurice Fourré procure à tous les sentiments un caractère mystérieux et luxueux.

FRANÇOIS BOTT.

★ LA NUIT DU ROSE-HOTEL, de Maurice Fourré. Préface d'André Breton. « L'Imaginaire », Gallimard, 306 pages. Environ 19 F.

— PARMI LES REEDITIONS : les romans de Pierre Boulle, *la Planète des singes* (Presses Pocket), et de Philippe Labro, *Des feux mal éteints* (Folio) ; le récit du voyage que fit Panaït Istrati en U.R.S.S., dans les années 1927-1928, *Vers l'autre flamme* (« 10/18 ». Introduction de Marcel Mermoz).

en bref

● LE PRIX LITTERAIRE « ROBERT-BRASILLACH » a été décerné, à Lausanne, à un auteur anglais, M. Peter Tame, par l'Association des amis de Robert Brasillach.

Le lauréat, âgé de trente-deux ans, vient de soutenir une thèse de doctorat sur l' « aspect mystique et artistique dans la pensée politique de Robert Brasillach », à l'University College de Londres. Il a aussi traduit, en anglais, « la Conquérante » de Brasillach et va entreprendre la traduction d'autres œuvres de l'auteur français fusillé le 6 février 1945.

● LES CANDIDATS au prix de la ville et du syndicat d'initiative de Bourges, qui récompense une œuvre en *prose ou en vers* contribuant au rayonnement de Bourges et de sa province, peuvent, avant le 31 mai, déposer leurs ouvrages — sauf s'ils ont déjà fait l'objet d'une distinction littéraire — au secrétariat général de l'hôtel de ville (18014 Bourges Cedex).

● VEILLES DE LUMIERE : sous ce titre, une soirée exceptionnelle mêlant poésie, musique et images mouvantes, dans une réalisation de Christian Nabert, se déroulera mercredi 20 février, à 20 h. 30 précises en l'église Saint-Joseph (161, rue Saint-Maur, métro Goncourt), avec les voix de Bérengère Dautin et J.-F. Rémi, de la Comédie-Française, Alain Cuny et Jean Topart et des textes de Nathalie Nabert. Jean-Roger Caussimon chantera et Michel Estellet-Brun tiendra le grand orgue. (Participation aux frais, 20 francs. A partir de 20 heures, à l'entrée de l'église.)

● LES IDEES ET GERMES DE NOUVELLES DE NATHANIEL HAWTHORNE furent traduits par Valery Larbaud. Ecrite en 1928, la longue note de Larbaud qui sert de préface à ces fragments publiés en édition bilingue chez Fata Morgana, avec des annotations de J.-Ph. Segonds, révèle certaines correspondances entre l'auteur de « la Lettre écarlate » et celui d' « Enfantines ».

● LES POETES INTERESSES PAR LE MOUVEMENT DE LA NOUVELLE ECOLE ROMANE (néo-romanisme), dérivé de Jean Moréas, qui vient de voir le jour à Marseille, peuvent se mettre en relation avec l'initiateur de ce mouvement, Constantin Castéropoulos, 50, boulevard de la Grotte-Rolland, 13008 Marseille, tél. 73-11-76. *Prochaine rencontre le 25 février.*

● A PROPOS D'UNE NOUVELLE *COLLECTION NOMMEE* « ENTAILLES » aux Editeurs français réunis (« le Monde » du 1er février), le directeur des publications Entailles, l'équipe de la revue « Entailles » et l'association littéraire Entailles (qui compte parmi ses membres d'honneur un certain nombre d'écrivains dont Jean Joubert, F.J. Temple, Charles Juliet, Jacques Rouré...) tiennent à préciser qu'ils n'entretiennent aucun rapport avec les E.F.R. ni n'ont aucune responsabilité à quelque niveau que ce soit dans la parution de cette collection.

Ayant déposé ce titre il y a cinq ans, pour la publication littéraire et, plus particulièrement, poétique, et le pensant suffisamment connu aujourd'hui pour prêter à confusion, ils s'étonnent de son utilisation par les E.F.R. et engagent, ce jour-même, une démarche auprès de ces éditions afin qu'elles attachent un nouveau titre à leur collection.

récits

Des orphelins tristes du père Joseph

● ***De la difficulté de vendre de la « pub » à l' « ennemi de classe »***

L' « ENNEMI DE CLASSE », par définition et par instinct de conservation, ne fait pas de cadeaux, surtout à ceux qui envisagent sans son concours la construction d'un avenir « radieux ». Les sociétés capitalistes ne sont guère sensibles à l'aspect « consommateur » du lecteur de la presse communiste. Dans les années 50, durant la « guerre froide », vouloir soutirer de la publicité aux « exploiteurs » pour soulager les finances des journaux du parti relevait d'une splendide inconscience, du sacerdoce assurément.

C'est la vie quotidienne des communistes chargés de cette mission impossible que raconte, avec une affectueuse ironie, Pierre Hulin dans *Stalinodie*. Lui-même, il démarcha pour le compte de l'agence et fut, pendant dix-huit ans, chef de publicité aux défuntes *Lettres françaises* d'Aragon. Sympathisant, mais non membre du parti, il a tenu aussi une touchante chronique du stalinisme ordinaire et plus « objective » que bien des confessions vengeresses de défroqués anciens ou nouveaux. Car Pierre Hulin n'oublie jamais que, sous les idées, il y a les hommes dévoués, et, pour la plupart, d'une grande générosité. Auteur de cinq livres, il est un écrivain perspicace qui sait, en peu de mots, brosser un portrait, rendre à une époque la chaleur et les soubresauts de la vie.

Pourtant, cette agence « *où le désert enveloppait* » n'évoque pas la chaleur, mais la tristesse, la « mouise ». Pas de dépenses inutiles, « *c'est l'argent du parti* ». Ces militants d'origines très diverses, plutôt tentés par l'ascétisme, « *parlaient réclame avec le mépris que leur inspiraient les opérations mercantiles* ». Etranges solliciteurs, ils se sentaient « *contraints à des démarches qui s'apparentaient davantage au vol à la tire qu'à une profession honnête* ». Le nom de Coca-Cola, *symbole du capitalisme* autant que manne publicitaire, a le goût du « *poison des trusts* ». Alentour, les journaux du P.C. tombent comme feuilles en automne. Enfin, un militant réfractaire aux états d'âme introduit un programme de prospection plus fructueux couronné par une réception au George-V qui prend l'allure d'une expédition chez le diable !

La pratique d'un fâcheux négoce n'enlève pas le goût des réunions politiques. Elles tiennent davantage de la claque que de la critique. Voici une brochure du « grand camarade Staline » soumise à l'étude. Elle entrait dans la « série des kolkhoz » où « *il suffisait d'évoquer le nom de Staline pour remettre un tracteur en marche* ». La prose du père Joseph ne procure pas au narrateur l'extase promise, bien qu'il ait « *toujours étudié les textes avec beaucoup d'attention, de saint Paul à James Hadley Chase* ». Il se rend à l'évidence : « *Ce n'est pas parce qu'on décerne les prix littéraires qu'on est forcément un génie en littérature.* »

Quand Staline meurt, l'agence prend le deuil. « *On le croyait éternel et nous étions orphelins.* » Pierre Hulin est ému, mais pas terrassé. « *Un moral, en somme, de compagnon de route.* » Son émotion ne freine pas son ardeur. Il arrache un contrat auprès d'un « ennemi de classe » qui se réjouissait trop vite, en usant d'un argument imparable : « *Des Staline, il y en a des millions...* »

En 1956, Khrouchtchev dénonce les crimes de Staline. Ils avaient un « père », et « *voilà qu'on le ramenait fantôme entre deux gendarmes* ». A se dégoûter d'être orphelin...

La conjoncture politique joue des tours à l'Histoire. Après Prague, devant deux militants médusés, le narrateur invite de la sorte un communiste « en difficulté » à reprendre la carte : « *Il n'y aura bientôt plus que des staliniens dans le parti. Les six cent mille exclus tchèques te le reprocheraient.* » « *Où as-tu été pêcher* ça, questionne un irréductible qui connaît les feuilles sulfureuses, *dans* le Monde ? »

Ainsi vont les jours, bercés par l'aigre musique de la balalaïka, en attendant les lendemains qui chantent et qui tardent. La nuit des élections législatives de mars 1978, Pierre Hulin se console auprès d'un clochard de la défaite de la gauche, qui a encore échoué à force d'avoir raison. Le chevalier de la dive bouteille réconcilie les militants à leur parti par une formule admirablement transcendante : « *Dans ce pays, et même ailleurs, ça s'ra comme ça tant que les Dupont-la-Joie se prendront pour des aristos.* »

BERNARD ALLIOT.

★ STALINODIE, de Pierre Hulin, Ramsay, 192 pages. Environ 47 F.

Le métier de témoin

● ***Le pouvoir d'émotion de Michel Tauriac.***

L'IMPATIENCE d'informer a pris, dans la presse, le pas sur la réflexion, sur la discussion, et aussi sur le rêve. Pourtant... Michel Tauriac que voilà nous réconcilie un long moment avec ce journalisme au jour le jour, si décevant, si répétitif, en lui donnant la dimension d'une action vécue dans le risque, avec cette fièvre qui seule fait croire à ce qu'on fait.

Il y a d'abord chez Michel Tauriac un côté titi parisien et enfant de la Butte, élevé comme on pouvait l'être jadis par des grands-parents vivant à Paris, comme s'ils n'avaient pas quitté leur village du Centre. Ce côté titi garde à toutes les démarches du journaliste, du « grand reporter », la part de jeunesse et d'émotion, de tendresse aussi, qui donne à ce qu'il appelle la « *vie sans fin* » tant de caractère et d'impromptu, tant de joie dans le métier, mais aussi cette tristesse, ce désarroi devant la mort lorsqu'elle surgit soudain aux carrefours.

Le sens de l'image va ici avec le sens de l'événement : « *Djénan dormait au milieu de son fatras de métal, quelque part sur le Golan, sur la neige sale du Golan labouré d'obus, dormait loin de son djébel natal, de sa petite île au soleil, loin de Claire la mangeuse d'étoiles. Quelques heures auparavant, au cours de l'après-midi, un combat aérien avait fissuré le ciel de porcelaine bleue de Damas.* »

L'Indochine, la Syrie sont ainsi décrites dans leurs moments terribles de guerre. Mais pour le témoin aux curiosités punies de chagrins et de peurs, la guerre est bouleversante d'un côté ou de l'autre, toute mort est émouvante, celle des criminels comme celle des soldats, car qui est coupable, qui est décoré au-delà de l'unique limite ? Le regard du témoin prisonnier de son métier se fait objectif et partial par force, à la fois. S'il finit par savoir qu'un sacrifice en vaut un autre, qu'une vie est toujours une vie, il est d'abord touché par ce qu'il voit, où il se trouve. Il sait aussi que le risque qu'il prend pour lui-même est gratuit. Alors que ne l'est pas celui de tant d'hommes que leurs passions, choisies ou subies, projettent vers des destins proclamés héroïques par l'histoire, « *sous les yeux fermés de Dieu* ». L'art est ici de nous rendre toutes ces choses sensibles, immédiates, avec un don assez rare pour la couleur vive qui saisit et retient le lecteur.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ LA VIE SANS FIN, de Michel Tauriac, roman, La Table ronde, éd., 248 pages, 49 F environ.

policier

BOILEAU, SLADEK MAGNAN ET NARCEJAC

MON cœur saigne, mais hélas, le dernier Boileau-Narcejac, *les Intouchables*, n'est pas à la hauteur de ce que nous en attendions. Cette histoire de corbeau manque d'action et verse dans la psychologie. Chandler écrivait : « *The psycho-triller (destiné à faire frissonner le lecteur, et avec des prétentions psychologiques), c'est du bidon. Il est en déclin, je crois, et se révèle presque toujours très ennuyeux. Il manque de base solide (comme la psychiatrie, d'ailleurs) et quand il vous tient, la forme n'y est presque pour rien.* » (20 mai 1949, lettre à James Sandoe.)

Dommage... Magnan, toujours fidèle à ses Basses-Alpes, sévit cette fois dans la région de Sisteron. Il a bien raison. Il utilise même un spectacle dans la citadelle. Mais là encore, avec ce *Secret des Andrônes*, nous retombons dans la psychologie la plus convenue, avec mobiles à double détente. Magnan confond mouvement et action. C'est d'autant plus regrettable qu'il sait écrire. Son *Homme rejeté* frappait par sa pudeur et sa vérité. Là, il s'essouffle. Mais peut-on dire à quelqu'un qu'il s'est fourvoyé en choisissant le roman policier ? Sans doute pas.

Un qui s'amuse, en revanche, comme un grand fou, c'est John Sladek, avec son *Invisible Monsieur Levert*.

Difficile de faire preuve de *plus d'imagination et de virtuosité*, tout en ne se prenant pas au sérieux, que dans cette parodie de policier classique. Sladek fourbit des exemples de meurtres en chambre close. Ensuite, il joue sur les couleurs. Jugez-en : le mystérieux Levert jette une orange, arrache des pages jaunes dans un annuaire, laisse traîner la formule de l'in*digo, vole des violettes et rougit* la mer... Apparemment, ça n'a pas de sens. Et pourtant, le mobile est là, bien visible, bien prosaïque, et Sladek ne nous l'a jamais caché. On finit par se demander si les anglo-saxons n'ont pas un chromosome surnuméraire : le chromosome du polar. Bravo pour « Red Label ».

CLAUDE COURCHAY.

★ LES INTOUCHABLES, de Boileau-Narcejac. Denoël, 224 p. Environ 36 F.

★ LE SECRET DES ANDRONES, de Pierre Magnan. Fayard, 266 pages. Environ 42 F.

★ L'INVISIBLE MONSIEUR LEVERT, de John Sladek. Red Label, 232 pages. Environ 24 F.

Faire une œuvre de sa propre vie

(Suite de la page 13.)

Il lui faut enfin regarder en face une jeunesse faussement gâtée. *On la traîne dans les palaces, mais on l'oublie* à l'office. Le père s'en désintéresse, la tante qui la recueille vit d'évidences sèches. Quant à la mère, chanteuse d'opérettes devenue productrice de télévision, elle ne pense qu'à plaire, qu'à cacher son âge, qu'à tromper la mort. Or voici que cette mort s'approche.

LA littérature compte de nombreux « adieux à la mère » : ceux de Mauriac, Peyrefitte, Simone de Beauvoir, Albert Cohen, Jacques Borel et Alain Bosquet, pour ne parler que des récents. Celui que nous donne Michèle Manceaux est un des plus poignants, parce qu'une double course contre la montre s'y trouve engagée.

D'un côté, la mère oppose à l'inéluctable sa coquetterie de plus en plus dérisoire, et sous laquelle perce un réel courage. De l'autre, la fille découvre de justesse, à la faveur de l'analyse, ce que cachaient leurs malentendus crispés, *leurs morsures* de chien et chat. Au chevet de la fausse diva gavée de palfium et inondée de parfums, l'auteur change *in extremis* en amour exact ce qui a failli se figer en injuste dégoût.

Ce sommet de *Grand Reportage* est d'autant plus achevé qu'il n'y entre aucun pathos. Le comportement de la mourante, son *passé, et les sentiments* successifs de l'auteur à son égard sont notés avec une émotion contenue qui rappelle parfois Marguerite Duras. Le thème de cette agonie court au long du livre sans jamais écraser les autres.

D'une façon générale, les divers âges et aspects de l'autobiographie, de même que les temps forts de l'analyse, se succèdent selon une logique interne, qui, sans recopier celle des associations sur le divan, en donne un équivalent littéraire tel qu'on se sent témoin direct du travail en cours et de sa lente récompense : la réappropriation de l'*inconscient*.

GENERALEMENT, les confessions de ce genre restent en surface ou se perdent dans les abîmes. Ce *Grand Reportage* au plus profond de soi suppose associés une curiosité de journaliste et un talent d'écrivain véritable. Il s'y ajoute, quand la narratrice a retrouvé la force de rencontrer l'amant enfui, et finalement moins vaillant *qu'elle, une* distance pudique de romancière.

Le cinéaste Fellini avait souhaité naguère à Michèle Manceaux de devenir l'héroïne de sa propre vie. Le vœu est plus qu'exaucé puisqu'avec *Grand Reportage* elle devient à la fois l'auteur d'elle-même, et d'un *beau livre*.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ GRAND REPORTAGE, de Michèle Manceaux. Le Seuil, 252 pages. Environ 46 F.

roman

Une farce de René Fallet

● ***Dépêchons - nous d'en rire.***

VOUS y croyez, vous, aux soucoupes volantes ? Parce que le Claude Ratinier et le Cicisse Chérasse, eux, il y croient. Forcément. En plein milieu de leur vie tranquille, il y a une soucoupe, toute nickelée, qui est venue se poser dans le champ de Claude, par une nuit de vent, tout droit venue d'Oxo, une planète à 22 millions de kilomètres de la Terre. Du point de la Terre sis aux environs de *Jaligny* (Bourbonnais) plus précisément, où nos deux bonshommes, l'un bossu, l'autre veuf, se sont arrangé une petite retraite à se la couler douce, un (ou deux) pastis les dimanches et fêtes, le reste du temps, les chopines partagées sous le regard blasé de Bonnot, le vieux chat du Claude qui « effiloche » à force de courir la gueuse et de recevoir les râclées administrées par des confrères matous dans toute leur vigueur.

Dans la soucoupe, un Oxien. Sans le vouloir, le Claude va le séduire grâce à sa soupe aux choux — une soupe avec des vrais choux du jardin, des « grillons » et du pain trempé — pas une soupe en boîte ou en sachet comme en mangent ceux de la ville, et on se demande comment ils en réchappent. Il faut donner un nom à l'étranger. Va donc pour « La Denrée », terme communément utilisé en Bourbonnais et aux alentours pour définir l'inconnaissable, nuancé de mépris ou d'affection, selon.

Ici, c'est l'affection qui va naître entre nos péquenots et l'habitant de l'espace, lequel, de voyage en voyage — et il les multiplie à plaisir — emporte sur Oxo des pleines laitières de soupe aux fins d'analyses pour *découvrir* le secret de ce qui apparaît là-haut, comme le *nec plus ultra* de la civilisation terrienne. Comment les choses vont tourner, comment, dégoûtés de leurs compatriotes voués à l' « expansion économique » qui s'apprêtent à chambouler tout leur univers sous prétexte de modernité, les deux vieux s'esbigneront, une nuit, sans crier gare, avec la complicité de « La Denrée », vers un présent meilleur et un avenir plus rose, c'est l'affaire de René Fallet.

Mine de rien, dans son style juteux, parfumé à la barrique, avec ses inventions saugrenues, auxquelles on croit, l'art qu'il a de restituer tel quel le parler d'une province, il nous montre du doigt notre sottise, une façon de vivre pire que la mort et l'accablant ennui qui suinte de notre monde déglingué.

Une farce qui fait rire. A condition de se dépêcher.

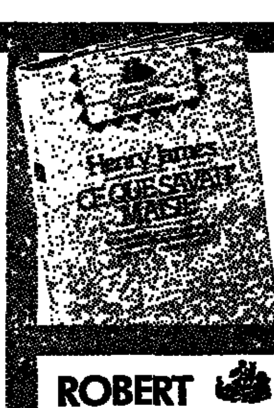
GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LA SOUPE AUX CHOUX, de René Fallet. Denoël, 240 pages. Environ 49 F.

LA CHARRETTE
15, rue Gaston-Folloppe,
27300 BERNAY
LIVRES ANCIENS ET MODERNES
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

demain à apostrophes
BARJAVEL
La charrette bleue
Loin du fracas de la guerre,
un bourg de la Drôme.
Un petit garçon au regard ébloui
s'éveille à la vie.
roman denoël
ARL photo J. Robert

JOSEPH GIBERT
25 % DE REMISE sur les prix marqués (livres neufs) Du 8-12-79 au 29-2-80
● LA PLÉIADE
Tous les
● DICTIONNAIRES LAROUSSE
● BANDES DESSINÉES
● ASSIMIL (Livres-enregistrements)
● ATLAS (Historique, Géographique)
● MUSICASSETTES
26, BOULEVARD ST-MICHEL (6e)
MÉTRO ODÉON - LUXEMBOURG (R.E.R.)
AUTOBUS : 21-27-38-58-63 - 81-82-84-85-86-87-89
Arrêts : Cluny, Ecoles, Luxembourg
Titres disponibles chez les éditeurs

HENRY JAMES
Ce que savait Maisie
roman traduit de l'anglais par
Marguerite Yourcenar
Un livre exemplaire : un grand romancier Henry James. Un traducteur exceptionnel : Marguerite Yourcenar.

ROBERT LAFFONT

PRIX DU MEILLEUR LIVRE ETRANGER 1980


Iouri Dombrovski
La Faculté de l'inutile
"La Faculté de l'inutile" est un livre total, saisissant, scintillant de mille feux d'intelligence et de passion, poignant de souffrance, écrasant. Un authentique chef-d'œuvre." Hélène Carrère d'Encausse / Le Matin.
Albin Michel

antiquité

Entretien avec Pierre Vidal-Naquet

Les nouveautés de l'histoire ancienne

Pierre Vidal-Naquet, historien de l'Antiquité grecque, dirige pour les éditions Maspero la collection « Histoire classique », qui est en passe de devenir, dans ce domaine, la plus importante de France. Elle publie, sous une forme élégante et précise, des recherches françaises récentes. Elle met à la portée du lecteur français les ouvrages étrangers les plus importants comme ceux de Moses Finley, d'Arnaldo Momigliano ou de Lily Ross-Taylor.

Pierre Vidal-Naquet répond ici à quelques questions sur le développement de la recherche en histoire ancienne, sur la place *de sa collection dans ce développement, sur quelques rapports* possibles entre univers antique et monde actuel. Il explique plus particulièrement ce qui fait l'originalité de *Sagesses barbares*, d'Arnaldo Momigliano, dernier-né de la collection « Histoire classique », ouvrage exceptionnel de culture et d'intelligence.

« Après l'explosion archéologique du dix-neuvième siècle, l'histoire ancienne n'a-t-elle pas atteint aujourd'hui le stade des rendements décroissants ?

— Je ne crois pas. D'abord parce que le corpus de données bouge considérablement, grâce notamment à l'épigraphie. Chaque année apporte un grand nombre d'inscriptions qui renouvellent profondément notre documentation. Deuxièmement, parce que les méthodes changent. Le problème qui se pose en réalité est celui de savoir quelle doit être la place de l'histoire ancienne dans l'ensemble des sciences humaines. Il n'est pas question de lui garder la situation absolument privilégiée qu'elle occupait jusqu'à maintenant dans le vieux quadripartisme universitaire : histoire ancienne, Moyen Age, Temps modernes, époque contemporaine. En revanche, l'histoire ancienne a sa place dans une réorganisation des sciences humaines, à côté d'autres disciplines de caractère anthropologique.

— Quelles sont ces nouvelles méthodes ?

— En gros, on utilise les méthodes mathématiques dans le traitement des données. Cela est très sensible pour l'archéologie, et même pour certaines analyses des textes épigraphiques. Et puis, dans le domaine qui est plus spécialement le mien, on emploie les méthodes inspirées de l'analyse structurale : ce n'est pas absolument nouveau dans la mesure où, déjà au début du siècle, l'école de Cambridge avait utilisé l'ethnologie de l'époque, avec des gens comme Cornford et Jane Harrison. Mais en France, malgré l'exemple donné par Jeanmaire, beaucoup d'historiens de l'antiquité sont rebelles à ce genre de mise à jour.

La décadence allemande

— Qui et pour quelles raisons ?

— Qui ? Presque tout le monde. Et pour quelles raisons ?... Eh bien ! ces raisons ont été exposées une fois pour toutes par Dumézil à la fin de son volume sur *l'Héritage indo-européen à Rome*. En 1949, après avoir constaté que les indianisants et les iranisants avaient tout de suite réagi de façon favorable à ses travaux, il écrivait : « ... *L'accueil des latinistes, des archéologues et des historiens comme des philologues est bien différent. Si l'effort poursuivi depuis plus de dix ans a obtenu de certains une adhésion énergique, courageuse, dévouée, d'autres ont réagi avec vivacité. Rien ne sera dit ici qui puisse envenimer une situation déjà difficile. Il est seulement à craindre que ces savants, pour des raisons qui tiennent à l'histoire de leurs études et aux conditions actuelles de leur travail, n'aient pas devant la nouveauté en général et notamment devant une extension de l'usage des procédés comparatifs la même souplesse, la même liberté que les orientalistes de tous ordres.* » Cet texte conserve une grande saveur d'actualité.

— Qu'est-il advenu de la supériorité allemande du dix-neuvième siècle, dans le domaine de l'histoire ancienne ?

— La décadence allemande est assez étonnante, même s'il reste là-bas de bons spécialistes. Cela dit, l'histoire grecque d'aujourd'hui ne peut se concevoir sans les concepts créés par Max Weber, B. Laum et J. Hasebroek, tous savants formés avant la catastrophe hitlérienne. Aujourd'hui, les recherches les plus originales sont menées en Angleterre autour de Moses Finley, qui a véritablement ranimé l'histoire ancienne : à la fois en Angleterre et en Italie avec Arnaldo Momigliano ; en France aussi, je crois, avec une double lignée : celle de Louis Gernet, pour parler d'une personne disparue, et celle de Louis Robert, pour mentionner un savant vivant. Naturellement, entre les deux lignées, il y a des croisements.

— Où en sont les rapports de l'histoire ancienne et du marxisme ?

— Il y a des historiens de l'antiquité qui se réclament explicitement du marxisme. C'est le cas en France du groupe de Besançon constitué autour de Pierre et de Monique Lévêque, ou de Yvon Garlan à Rennes. C'est le cas, à Cambridge, de Moses Finley, dont j'ai publié plusieurs ouvrages dans ma collection, et qui est incontestablement un marxiste, bien que beaucoup de marxistes ne le reconnaissent pas comme tel. Mais il faut évoquer aussi l'influence diffuse qui s'est exercée sur beaucoup d'entre nous, comme sur un grand nombre de praticiens des sciences humaines. Un historien comme Edouard Will ne se déclarerait nullement marxiste mais il n'en a pas moins éclairé un jour de façon astucieuse un texte capital d'Aristote par un texte de Marx. Je dois dire que, pour ma part, je ne ressens aucune obligation d'être marxiste. Le marxisme a renouvelé un certain nombre de problématiques, mais son application à l'histoire ancienne ne va pas absolument de soi, dans la mesure même où il a été créé pour analyser la société capitaliste du dix-neuvième siècle.

— Dans quels domaines la critique marxiste apporte-t-elle quelque chose à l'histoire du monde antique ?

— Dans l'analyse du rapport des classes entre elles, et dans une réflexion sur la place de l'économique. Mais paradoxalement, l'un des plus grands historiens marxistes de l'antiquité a été un libéral, russe, Michel Rostovtzeff. Celui-ci a été tellement marqué par la révolution bolchevique qu'il s'est représenté, non sans parfois quelques excès, l'histoire de Rome à travers les catégories marxistes. On lui a dit, une fois : « *Au fond, dans tous vos travaux, vous n'avez jamais parlé que de la révolution russe.* » Et il a répondu : « *De quoi d'autre vouliez-vous que je parle.* »

— Dans les autres domaines de l'histoire — médiévale, moderne — il y a eu ces dix dernières années un glissement, d'une problématique économiste assez marxiste, ou du moins ricardienne, à une réflexion sur l'imaginaire des sociétés et sur les idéologies. C'est très sensible chez des chercheurs comme Georges Duby et Emmanuel Le Roy Ladurie. Peut-on observer un mouvement semblable en histoire ancienne ?

— Absolument semblable. Beaucoup d'entre nous travaillent à une réflexion sur l'imaginaire. Quelques exemples : Nicole Loraux avait baptisé sa thèse, qui va paraître incessamment chez Mouton, *Athènes imaginaire*. Ce titre est devenu *l'Invention d'Athènes*. Son prochain livre, qui figurera dans ma collection, s'appelle *les Enfants d'Athena*. Il est consacré aux mythes d'autochtonie, et plus généralement à la place du mythe dans la cité d'Athènes. Gallimard publiera, je l'espère, *le Miroir d'Hérodote*, de Frans Hartog, qui est un essai sur la représentation de l'autre par un historien grec. Parmi les meilleurs livres récents que j'ai édités, il y a celui de Laurence Kahn, *Hermès passe*, qui analyse le fonctionnement du mythe dans l'hymne homérique à Hermès. Il y a encore l'ouvrage de Françoise Frontisi sur *Dédale*. C'est également une étude sur l'imaginaire. Et même le livre d'un étranger, assez différent, celui d'Arnaldo Momigliano, *Sagesses barbares*, peut s'inscrire dans ce courant. Il concerne la rencontre de plusieurs cultures, et donc l'histoire des représentations. L'un des intérêts principaux de l'histoire ancienne actuelle est justement l'étude des représentations

— Quelles sont aujourd'hui les civilisations antiques auxquelles on s'intéresse le plus ? J'ai personnellement l'impression que les Romains sont un peu moins bien cotés.

— Si vous me demandez mon avis personnel, je vous dirai que je suis « grec » et non « romain ». *Ce qui ne veut pas dire qu'on* ne travaille pas, et fort bien, sur Rome. J'ai le sentiment que l'intérêt pour l'Inde antique augmente considérablement, et que certains chercheurs français comme Madeleine Biardeau et Charles Malamud font beaucoup pour cela. Mais si j'avais à définir ce qui me parait le plus intéressant, je dirais que ce sont les problèmes de contact, c'est-à-dire la rencontre de l'hellénisme, de l'étatisme romain, des civilisations juive et perse, bref, tout ce qui fait l'objet du livre de Momigliano, de l'étude de Marcel Benamou, *la Résistance africaine à la romanisation*, également éditée dans la collection « Histoire classique », et des volumes publiés par Claude Nicolet, ou sous sa direction, aux Presses universitaires de France, sous le titre général *Rome et la conquête du monde méditerranéen*.

— La rencontre culturelle entre Grecs et « barbares » décrite par Momigliano fut-elle facile ?

— Non. Les Grecs ont eu beaucoup de mal à sortir d'eux-mêmes, y compris à l'époque hellénistique. Pendant très longtemps, la seule civilisation sur laquelle ils ont consenti à réfléchir fut celle de la Perse, parce qu'il s'agissait de l'ennemi héréditaire. Mais dès que se produit le heurt avec les Romains, tout change ; l'information commence à circuler. Les échanges culturels démarrent. Il y a une phrase très belle de Bikerman sur cette époque : « *Les juifs sont devenus le peuple du Livre, quand ce livre fut traduit en grec.* » Mais j'ajoute que ce livre, traduit en grec, qui n'a pas intéressé du tout les Grecs, ne fut diffusé que dans le cadre de l'empire romain. C'est ce genre d'approche qui rend le livre de Momigliano si passionnant et si véritablement fraternel.

Une vaine polémique

— Cette problématique n'a-elle pas un rapport direct avec certains phénomènes typiques du vingtième siècle ?

— Je crois que oui. Nous vivons une époque où les contacts culturels, sous forme impérialiste, ou sous forme de résistance à l'impérialisme, sont fondamentaux. Aucune époque, mieux que la nôtre, n'est capable de comprendre ce qui s'est passé quand les Grecs ont imposé leur mode de civilisation à tout l'Orient, devenu par là « hellénistique ». Ou ce qui se passe par exemple en Judée, lorsque les Juifs refusent la civilisation grecque sans pouvoir tenir ce refus jusqu'au bout, puisque ce qui caractérise la révolte juive du second siècle avant notre ère, c'est qu'elle aboutit à la création d'un royaume de type grec, l'Etat des Macchabées. Ce qui vient de se passer en Iran et à La Mecque, en 1979, est extrêmement familier à l'historien qui a réfléchi sur cette époque, et notamment sur le phénomène du messianisme.

— En tant qu'historien de l'antiquité, quelle impression cela vous fait-il d'entendre Alain de Benoist et Bernard-Henri Lévy se jeter à la face, respectivement, Athènes et Jérusalem ?

— Une impression horrible. Alain de Benoist a contribué à fonder un organisme qui s'appelle le GRECE, non par hasard. Or la Grèce n'appartient à personne, ni au GRECE ni même à l'université Paris-IV. Alain de Benoist a expliqué un jour, dans *Valeurs actuelles* (et ensuite dans *Vu de droite*), en critiquant un de mes textes et en général ce qu'il appelle « le petit groupe des hellénistes marxisants », qu'il y avait une continuité absolue de Mycènes à Homère et d'Homère à la Grèce classique. C'est là une position qui ne peut se défendre qu'en admettant implicitement que les Grecs sont arrivés dans la péninsule des Balkans avec leur stock génétique en quelque sorte préformé. Et qu'il y avait déjà en germe, au deuxième millénaire, la Grèce de Sapho et de Platon. C'est une position historiquement absurde et indéfendable. Quant à Bernard-Henri Lévy, je crois surtout qu'il a manifesté qu'il ne comprenait ni le judaïsme antique ni l'hellénisme. Se jeter à la figure, les uns la Grèce, les autres l'Ancien Testament, je ne connais rien au monde de plus grotesque ni de plus opposé à l'idée même de travail historique. »

Propos recueillis par
EMMANUEL TODD.

Daniel Kircher dans la cour du roi Minos

L'AUTEUR de ce gros roman qui se déroule en Crète au temps de Minos et de Pasiphaé, de facture très classique, écrit d'une main très sûre, n'est ni un écrivain chevronné ni un helléniste distingué. C'est un Lorrain de vingt-neuf ans, aide-comptable de son métier, actuellement au chômage, qui n'a jamais fait d'études classiques — il a même dû quitter l'école à quatorze ans pour travailler — et qui n'est jamais allé en Grèce. Il s'appelle Daniel Kircher. *La Colère des dieux* est son premier roman.

Il s'est mis à écrire systématiquement depuis qu'il est au chômage. « *J'avais le cafard*, dit-il. *J'avais aussi tout mon temps.* » D'où vient son intérêt pour la Crète d'il y a trois millénaires et demi ? L'histoire l'a toujours passionné, en particulier *celle de la Crète. C'est à* l'école qu'il a entendu parler pour la première fois du Minotaure et du Labyrinthe, de Thésée et du fil d'Ariane. Il en a été impressionné. Il se souvient aussi d'une bande dessinée sur le même sujet. Depuis il a lu bien des auteurs qui évoquent de près ou de loin cette période, à commencer bien sûr par Homère.

Non, il n'a pas cherché à fuir le présent en traitant pareil sujet. « *A travers le déclin crétois, je retrouve des éléments de l'actuelle décadence économique de la Lorraine*, dit-il. *Les personnages du roman baignent dans un climat religieux qui influence fortement leur comportement, ce qui est également vrai, dans une certaine mesure, des Lorrains d'aujourd'hui. Il me semble que les historiens sous-estiment souvent l'importance réelle des phénomènes religieux.* »

L'ombre des dieux

Il a lu beaucoup de livres d'histoire, mais aussi pas mal de romans historiques : *Spartacus*, de Koestler ; *Salammbô*, de Flaubert ; *Ben-Hur*, de Wallace ; *Quo vadis*, de Sienkiewicz, bien d'autres encore. Il considère Alexandre Dumas comme un maître du genre. C'est son auteur préféré, avec Jules Verne.

La Colère des dieux est avant tout un roman, tissé d'une multitude d'histoires d'amour, qui se déroulent sous l'ombre tantôt clémente, tantôt menaçante des dieux et parfois avec leur participation directe. Le juste Rhadamanthe, qui tient le devant de la scène, est amoureux de la délicieuse Scylla, Ariane l'est de Thésée, Minos de toutes les femmes du royaume et Pasiphaé du taureau sacré. On peut objecter que le personnage de Scylla n'est guère conforme à la mythologie, que le village Haghia-Triada (Sainte-Trinité) ne pouvait pas porter ce nom au temps de Minos. Mais dans l'ensemble, la peinture des personnages — princes, marins, soldats, esclaves — et du décor est convaincante. Le dépaysement est garanti. On imagine aisément *la Colère des dieux* sous forme de feuilleton télévisé.

VASSILIS ALEXIS.

★ **LA COLERE DES DIEUX, de Daniel Kircher. Olivier Orban, 447 pages, environ 63 F.**

correspondance

LA BANDE DESSINÉE ET L'ANTISÉMITISME

Nous avons reçu de M. Jacques Martin la lettre suivante à propos de l'article d'Emmanuel Todd « Quand la B.D. était nazie ».

Un article intitulé « Quand la B.D. était nazie », paru dans ces mêmes colonnes, le 28 décembre 1979, et signé par M. Emmanuel Todd, met en cause un de mes livres de bandes dessinées : *le Tombeau étrusque*. Après avoir fait un bref historique de ce que fut, paraît-il, la « B.D. » durant l'occupation, il laisse sous-entendre que E.-P. Jacobs, l'auteur de la série « Blake et Mortimer », et moi-même sommes les héritiers de ces collaborateurs en petits Mickey, ceci parce que nous aurions affublés nos « méchants » de nez recourbés et de teint mat. En plus, dans mon cas, le fait d'avoir montré dans le livre en question quelques images illustrant les sacrifices d'enfants carthaginois au dieu Moloch est considéré comme spécialement nazi — ou fasciste — puisque, en dévoilant une telle vérité, je nuis aux sémites responsables de ces rites dans l'Antiquité ! C'est, me semble-t-il, bien comme cela qu'il faut comprendre cet article.

Ceci met en évidence, ô combien ! la détestable manie de notre temps de vouloir tout politiser et que lorsque l'on veut battre son chien on trouve toujours un bâton. Dans ces conditions, les historiens Tite-Live, Dion Cassius et Diodore de Sicile, qui ont rapporté différents faits de l'Antiquité concernant les Carthaginois et leurs coutumes, étaient d'infâmes fascistes, et Gustave Flaubert qui, dans son roman *Salammbô*, a fait connaître au grand public ces anciennes pratiques, était un nazi avant la lettre !... Tout cela serait ridicule et méprisable si l'on ne débouchait pas sur l'odieux, car sous-entendre que quelqu'un est un nazi parce qu'il ose dévoiler un fait historique n'étant pas à l'avantage d'un groupe, d'une race ou d'un parti, est particulièrement exécrable. Ainsi toute information qui ne va pas dans le sens souhaité par certains est donc à rejeter, à proscrire, et l'on fustige l'« ennemi », on le montre du doigt en laissant supposer qu'il en restera bien quelque chose... C'est de l'intoxication, de l'intolérance, pour ne pas dire de la dictature.

Personnellement, et jusqu'à ce jour, j'ignorais tout des publications *le Téméraire* et *le Petit Nazi illustré*, dont il est question dans cet article ; alors, comme je n'ai jamais fait de politique ni adhéré à un mouvement ou organisme ayant une quelconque teinture, je m'estime diffamé par de semblables insinuations.

[L'antisémitisme n'est pas un problème politique au sens étroit du terme, mais une question culturelle et éthique, et l'on ne voit pas très bien en vertu de quel privilège la bande dessinée échapperait à l'examen critique. Or la « B. D. » a longtemps continué, après la guerre, de véhiculer, peut-être inconsciemment, les stéréotypes et les thèmes antisémites d'avant-guerre. La fable du meurtre rituel est l'un des thèmes centraux de cet antisémitisme. Flaubert n'est malheureusement pas le seul à avoir laissé courir *son imagination sur le culte de* Moloch : qu'on se reporte au « classique » heureusement oublié de Gustave Tridon, « Du molochisme juif », publié en 1884, mais écrit vers 1865, trois ans environ après la parution de « Salammbô ». C'est ce thème que l'on retrouve dans « le Téméraire » des années d'occupation. C'est ce thème, sous forme atténuée, que l'on retrouve avec gêne dans « le Tombeau étrusque ». — E.T.]

à ne pas manquer...

MÉMOIRES DU COMTE HORACE DE VIEL-CASTEL

Les dessous de la vie politique, littéraire et mondaine sous NAPOLÉON III

relatés par un témoin sans complaisance.

2 VOLUMES ILLUSTRÉS 520 PAGES, 85 f

GUY LE PRAT, ÉDITEUR

en librairie et à nos bureaux 5, rue des Grands Augustins 75006 PARIS

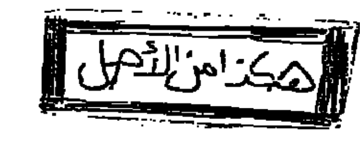
EDITIONS SCIENTIFIQUES DE L'ART
52, rue Cozette - 80000 AMIENS

J. CHACRON

ESTHÉTIQUE MATHÉMATIQUE
(Théorie de la peinture)

400 p., 250 p. de texte, 300 illustr., 25 sérigraphies originales signées, 42 poèmes illustrés et une cassette.

(Documentation gratuite sur demande)

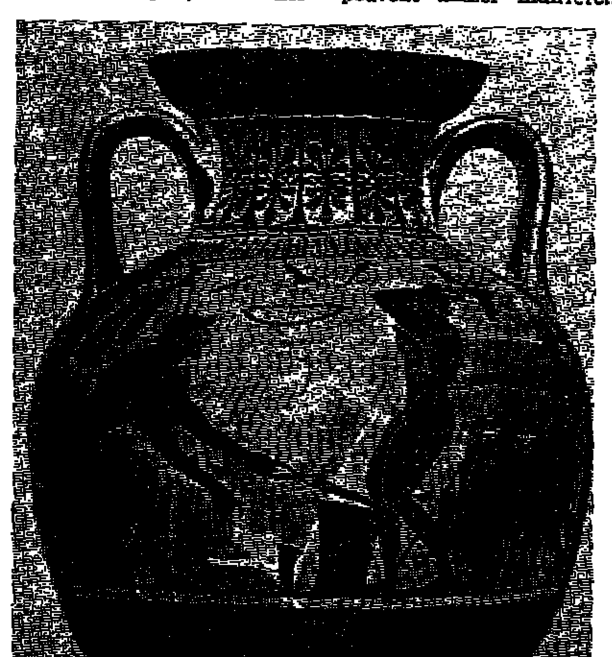


La technologie grecque

● *Alexandrie contre Athènes.*

AVEC l'inconscience qui caractérise les chercheurs vraiment originaux, Bertrand Gille s'est attaqué dans son dernier livre à une époque dont il n'est pas spécialiste. Historien des techniques, il affronte dans *les Mécaniciens grecs* un lieu commun solidement établi : la civilisation grecque aurait excellé dans l'abstraction, philosophique et mathématique, mais aurait échoué dans la mise en pratique de sa science, contrairement à l'Europe de la révolution industrielle. C'est accorder trop d'importance à Socrate, à Platon ou à Aristote. C'est aussi réduire la sphère culturelle grecque à son centre théorique, Athènes. A la périphérie du système, à Rhodes, à Syracuse, et surtout à Alexandrie, ville nouvelle et immense, s'épanouit à l'époque hellénistique une prodigieuse école de mécaniciens, dont l'unité provient d'une communauté de préoccupations et d'échanges intellectuels constants. Archimède et Héron d'Alexandrie sont aujourd'hui les seuls connus d'un mouvement proliférant.

Sont alors conçus et réalisés la roue dentée, l'arbre à cames et le couple piston/cylindre. Des machines complexes de toutes sortes sont construites à partir de ces éléments simples : pompe aspirante et foulante, compteur de distance, armes de jet sophistiquées. Point culminant de cet âge de découvertes : la première réalisation, au moyen de l'arbre à cames, de poids divers et d'écoulements de liquides, de mécanismes autorégulateurs et de mouvements programmés, véritables automates. Ces percées, conceptuelles et pratiques, ne peuvent laisser indifférents les cybernéticiens et informaticiens d'aujourd'hui.



Une forge en Grèce au VI[e] siècle

Cette progression est le contraire d'un simple bricolage. Elle s'accompagne d'une réflexion théorique, de l'élaboration d'une pensée technique dont certains éléments n'ont jamais été perdus. Règles de construction et proportions arithmétiques permettent la reproduction à diverses échelles des machines conçues. Le cas de Philon de Byzance, qui sent que certaines de ses équations concernant des machines de jet (palintone et euthytone) ne valent qu'à l'intérieur d'une gamme de poids, et ne s'appliquent plus au-dessus d'un *seuil particulier, fascinerait* vraisemblablement, par exemple, les ingénieurs actuellement chargés de faire passer le surrégénérateur nucléaire de l'échelle Phénix à l'échelle Superphénix. Ici, comme dans le cas de la palintone ou de l'euthytone, le changement de taille produit une modification qualitative de certains phénomènes. Ce problème spécifiquement technique est éternel.

Un blocage interne au système technique

Au terme de sa course, Bertrand Gille s'attaque à ce mythe complémentaire qu'est l'effet supposé de l'esclavage sur le progrès technique dans l'Antiquité. L'existence d'une main-d'œuvre abondante, et que beaucoup s'obstinent à considérer comme gratuite (oubliant qu'un esclave a un coût d'entretien), aurait rendu inutile tout effort de mécanisation. Gille démontre de façon convaincante que l'arrêt de l'évolution technologique grecque ne fut pas provoquée par son environnement social mais par un blocage interne au système technique lui-même. Contrairement à ce que semblent croire beaucoup d'historiens, les découvertes du piston et de la compression par usage de la vapeur ne *suffisent* pas à l'élaboration d'une machine à vapeur. Manque la bielle, seule capable de transformer un mouvement rectiligne alterné en mouvement circulaire continu. Manque également la fonte, inconnue des Grecs, mais nécessaire pour certaines pièces.

La réflexion plus générale proposée par Bertrand Gille sur les rapports entre science et technique est malheureusement obscurcie par une confusion classique en France : il ne distingue pas nettement les mathématiques des sciences expérimentales, groupant les deux sous le nom de science. Ces deux domaines sont pourtant logiquement distincts, et supposent des talents et des types de réflexion différents. Les Français d'aujourd'hui sont, comme les Grecs d'hier, forts en maths et faibles en sciences expérimentales. C'est en terme de ménage à trois — mathématiques/sciences expérimentales/technique — et non de couple — science/technique — qu'aurait du être posé le problème du rapport des Grecs à la *nature*. Critique mineure pour un ouvrage qui reste une brillante invitation à la contestation intellectuelle et au mépris des cloisonnements académiques.

EMMANUEL TODD.

★ LES MECANICIENS GRECS. LA NAISSANCE D'UNE TECHNOLOGIE, de Bertrand Gille. Le Seuil, 230 p. Environ 63 F.

mémoires

La dent dure

ON a les Saint-Simon qu'on peut. *Celui de Napoléon III* (mais les Tuileries ne sont pas Versailles), fut, pour la partie la plus brillante et au fond la plus heureuse du règne, le comte Horace de Viel Castel.

Le comte n'est pas le duc, certes. Il a bien de celui-ci les emportements, les calculs, les mesquineries, la passion politique et le goût de raconter ; mais il n'a tout cela qu'au degré raisonnable et un peu fade qui convient à un *homme du monde* et à un haut fonctionnaire du régime.

Noblesse ancienne, culture aristocratique, *mépris* de bon aloi pour le peuple, tout prédisposait Viel Castel à un royalisme grognon et sans nuances. Le voici cependant bonapartiste, inconditionnel dès le premier jour de Napoléon III, même si ce qu'il voit ou devine l'oblige « *à blâmer*, dit-il, *un gouvernement que j'aime* », et à distinguer soigneusement (et vainement) entre un empereur infaillible et bon et un entourage d'imbéciles et de canailles.

C'est que son père, *rallié* au premier Napoléon, fut non seulement le chambellan de Joséphine de Beauharnais, mais de *surcroît son amant* ; *avant* le mariage et après le divorce s'entend, mais tout de même. Si bien qu'il a été, enfant, le presque camarade de jeux du futur Napoléon III, de cinq ans son cadet.

C'est un homme bizarre : un touche-à-tout certainement aigri par le peu de succès de ses tentatives littéraires (c'est un *redoutable écriveur*) et administratives. Il entre bien au Louvre en 1854, mais devra en sortir en 1863, en dépit de la protection de la *princesse* Mathilde. Honnête, perspicace, travailleur, le comte ne manquait pas apparemment de qualités. Il n'avait *certainement pas celle de se faire apprécier et aimer.*

Tout cela se retrouve dans les « cahiers noirs » qu'il tint de 1851 à sa mort, en 1864, à soixante-deux ans, et qui furent publiés comme *Mémoires* en 1884. Guy le Prat en a considérablement réduit l'ampleur, pour ramener les six volumes originaux à deux de format très moyen. On ne se plaindra pas trop de ce raccourcissement drastique : les longs chapitres que le comte avait consacrés à la diplomatie de l'Empire sont restés assez intéressants, mais une réédition intégrale aurait à coup sûr fait fuir beaucoup de lecteurs.

A tout seigneur, tout honneur

Ceux-ci devraient en revanche trouver bien du plaisir à ces ragots de la cour et de la ville. Le comte a la dent dure, et beaucoup de bêtes noires. Le peuple d'abord ou plutôt « la populace », « les barbares », « les nouveaux *iconoclastes* ». Mais plus encore peut-être, les écrivains ou les journalistes tant soit peu suspects de républicanisme, les « intellectuels de gauche » d'hier.

A tout seigneur tout honneur. Sa haine contre Hugo ne désarme pas un instant : « *C'est un enragé conspué par presque toute la presse, ses deux volumes de poésies* (« les Contemplations » !) *servent de juste assommoir* contre un tel homme. » Lamartine ? « *Depuis la Révolution de 1848... Cet homme m'inspire un profond dégoût ; ce n'est qu'un composé, non pas même d'ambitions, mais de vanités puériles pour la satisfaction desquelles il sacrifiera tout.* » *Et bien sûr, Michelet*, Ledru-Rollin, etc. sans oublier au passage le cher comte de Vigny, aristocrate pourtant, et, s'il se pouvait, plus réactionnaire encore que Viel Castel. Cet Alfred (de Vigny) est une « *espèce de Dorat musqué qui vise à la chevelure de Bernardin de Saint-Pierre, se pommade le visage, mouille ses lèvres pour les rendre plus roses et ressemble à une vieille femme habillée en homme contrairement aux règlements de la police* ».

Drôle, méchant, intelligent

Mérimée, amuseur et conseiller de l'impératrice, est un drôle. Il « *a de l'esprit, mais il a surtout celui de paraître en avoir plus qu'il n'en possède ; il aime à poser, parle lourdement et lentement, s'écoute parler et arrange ses phrases* ». Pour Mme Sand, le comte lui concède « *d'écrire mieux que personne. Mais (nous y voici) elle se consacre à la glorification des voleurs et des vicieux ; elle adore les maçons et les menuisiers* » etc.

Bon nombre d'anecdotes carrément lestes de ces *Mémoires* ont été souvent reprises. Elles ne manquent pas de drôlerie, à défaut de nouveauté ; et l'oraison funèbre de Rachel ne manque pas de force : « *C'était un grand talent, mais la plus fieffée putain de la terre.* » C'est très Grand-Siècle, ça.

Drôle, méchant, intelligent (ses vues sur les Etats-Unis le montrent assez), capable d'enthousiasmes de qualité (ainsi pour la peinture de Delacroix, à une époque où ce n'était pas courant), le comte de Viel Castel *est en définitive un homme bien* attirant : ces extraits de *Mémoires* se lisent d'un bout à l'autre avec une joie féroce.

JACQUES CELLARD.

★ MEMOIRES DU COMTE HORACE DE VIEL CASTEL SUR LE REGNE DE NAPOLEON III (1851 - 1864). Introduction et notes de P. Josserand, 2 vol. de 256 pages chaque. Les deux : 85 F environ. Ed. Guy Le Prat, Paris.

(Publicité)

CONSTRUIRE L'IMAGINAIRE

Roger GODINO

DES ARCS AU « TITRE VACANCES » EN PASSANT PAR L'INSEAD

Avoir su créer un complexe de loisirs aussi sophistiqué que les Arcs, là où, au creux des Alpes, rien jusqu'alors n'existait, tient à la fois du miracle et de l'exploit. Pour Roger Godino, fils d'un cordonnier de Chambéry, c'est aussi une très belle victoire sur les forces d'inertie et l'esprit de routine. Pour une fois, le terme de « promoteur » reprend son sens étymologique : « Celui qui fait avancer les choses ». Mais cette réussite ne serait pas forcément exemplaire si elle ne venait s'inscrire dans une doctrine du management de l'innovation que Roger Godino développe, après nous avoir conté le « roman » des Arcs.

Roger GODINO est né le 17 février 1930 à Chambéry. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, de l'Université Harvard et d'Harvard Business School, il fonde — avec Olivier Giscard d'Estaing — l'Institut Européen d'Administration des Affaires de Fontainebleau (INSEAD), dont il fut le premier doyen de faculté.

Collection AFFAIRES — Editions SOLAR

NATALIE Z. DAVIS

Les cultures du peuple

Rituels, savoirs et résistances au 16e siècle

"Tout le foisonnement de la Renaissance française tel qu'il a été vécu par le peuple : inversion carnavalesque, rites et violence, irruption de l'imprimé et sagesse proverbiale, etc. Un des meilleurs livres de l'école historique américaine." — Le Point

AUBIER



Demain à "Apostrophes" :

Mohamed Choukri

Le pain nu

Récit autobiographique, traduit de l'arabe et présenté par Tahar Ben Jelloun



Viennent de paraître :

Tahar Ben Jelloun

A l'insu du souvenir

Poèmes

Edmond El Maleh

Parcours immobile



Pour en finir avec le mur des lamentations "Rire à Jérusalem"

Ephraïm Kishon

TOLKIENNERIE

illustration du livre BILBO LE HOBBIT de TOLKIEN

album 30 × 40 cm, 68 pages

B.DIFFUSION

40 Bd St Germain 75005 PARIS

Une Histoire de France originale, à travers ses émotions populaires, petites ou grandes, progressistes ou conservatrices, régionales et nationales. Les aspirations et les combats des Français pour la justice, la liberté, l'égalité et le progrès.



LA FRANCE SES REVOLTES ET SES REVOLUTIONS

Collection de 10 volumes dirigée par

JEAN-FRANÇOIS KAHN

avec une équipe de chercheurs, d'universitaires et les contributions d'auteurs du terroir de notre patrimoine culturel.

« NÈGRE » PROFESSIONNEL

Lancerait volontiers sa plume pour écriture ou remaniement d'un manuscrit de caractère littéraire, autobiographie ou technique

Ecr. « le Monde » Publ., n° 10.162, 5, rue des Italiens, Paris-9e, q. tr.

LIBRAIRIE - ÉDITION

Femme 40 ans - 10 années d'expérience librairie art, documentation, iconographie. Cherche emploi à Paris.

Edition ou librairie.

Ecr. « le Monde » Pub. n° 10.185.

LE JOURNALISME EST MA VOCATION

Aussi me faut-il suivre un enseignement spécialisé, car je n'ai pas de titre universitaire. Le Centre *de formation du journalisme* est une excellente école, mais la vie à Paris suppose des possibilités financières suffisantes. Etant disponible, je souhaiterais travailler avec toutes personnes ou sociétés, dont les activités concernent le journalisme ou le monde des lettres.

Gad WEIL, 25-29, bd Joffre, 54000 NANCY.

Tél. : (16-83) 32.20.32 (après 19 h.)

lettres étrangères

Manuel Puig : le théâtre des fantasmes

● *Un homosexuel et un guérillero emprisonnés ensemble...*

TOUTE l'œuvre du romancier argentin Manuel Puig, qui publie aujourd'hui son quatrième livre traduit en français, *le Baiser de la femme-araignée*, repose sur un transfert : il a décidé, une fois pour toutes, que la « vraie vie », c'est le cinéma, l'infra-littérature et la « culture » diffusée par les médias, et que la Metro Goldwyn Mayer, le feuilleton radiophonique et les romans à l'eau de rose gouvernaient le monde. Mais Puig montre également que l'affabulation ne résiste pas très longtemps aux assauts d'un réel tissé de violence et d'iniquité. Ses personnages découvrent peu à peu que le rêve, les jeux de l'imagination, la mise en scène de leurs fantasmes sont impuissants à déjouer une fragilité qui les transforme en autant de frustrations. Alors ils parlent, se racontent, s'agressent verbalement, se consolent, se découvrent, se dissimulent derrière des mots, des confessions, des images, des lettres, des journaux intimes, que viennent démentir des rapports de police, des comptes rendus d'écoute téléphonique, des formulaires administratifs ou des ordonnances médicales.

Dans *le Baiser de la femme-araignée*, la polyphonie habituelle de Manuel Puig se réduit à deux voix principales : Molina, un homosexuel condamné à huit ans de prison pour détournement de mineurs, et Valentin, un Montonero partisan de la guérilla urbaine, incarcéré lui aussi. Seules quelques interventions du directeur de la prison et quelques rapports de police interrompent — brièvement — le dialogue et les monologues des deux détenus. Cette rigueur, qui s'oppose au foisonnement verbal des précédents romans, est renforcée par l'utilisation d'un lieu clos : la cellule où Valentin et Molina, tour à tour, s'affrontent et se rapprochent.

Ces deux hommes que tout oppose — formation culturelle, engagement politique, penchants sexuels — parviennent périodiquement à « s'évader » de l'univers carcéral, de ses contraintes et de sa promiscuité, rendues encore plus pénibles par des produits toxiques que l'on mélange à la nourriture de Valentin pour l'affaiblir : chaque jour, plus ou moins longuement suivant leur état physique ou mental, Molina raconte des films à son compagnon et, parfois, il s'en raconte à lui-même. S'il n'a jamais fait d'études (il bute de temps à autre sur des mots difficiles), Molina est un cinéphile passionné qui trouve dans ces reconstitutions des compensations à ses propres manques et à ses frustrations personnelles. Sa spécialité, ce sont les films d'épouvante et les drames de l'amour incompris ou contrarié. Au début Valentin, qui continue à vivre en prison son combat révolutionnaire, affirme qu'il y a « des choses plus importantes à quoi penser » ; mais il se laisse peu à peu prendre par ce « romantisme gnangnan » qui veut que des hommes beaux, riches, doués succombent au charme fatal de créatures diaboliques ou aux manœuvres infâmes d'êtres laids et pervers.

En fait, derrière ces stéréotypes, au-delà de ces rebondissements mélodramatiques, de cet exotisme de pacotille (Molina raconte un de ces drames mexicains qui ont longtemps inondé le marché du cinéma latino-américain) ou de la propagande à relents racistes (un des temps forts du livre est la reconstitution d'un film nazi), s'ouvrent « les chemins étranges de l'imagination ». A partir de ces scénarios rebattus et de ces images terrifiantes ou larmoyantes, chaque prisonnier reconstruit le théâtre de ses propres désirs et de ses propres fantasmes. L'artificialité même du récit permet à chacun de se mettre en scène... et en cause. Valentin, qui prétendait ne vivre qu'« en fonction de la lutte politique », utilise le champ fictif ouvert par les récits de Molina pour débattre de ses angoisses, de ses contradictions, de préjugés qu'il croyait avoir abolis. Lorsqu'il agonisera sous la torture, c'est presque « naturellement » que la fabulation lui ouvrira ses espaces apaisants et ensoleillés. L'onirisme final sauve d'ailleurs le livre du didactisme un peu pesant qu'introduisent de multiples notes érudites sur les théoriciens de l'homosexualité, de Freud à Reich, en passant par Marcuse, et d'une sensiblerie parfois complaisante.

C. F.

★ **LE BAISER DE LA FEMME-ARAIGNÉE, de Manuel Puig, traduit de l'espagnol par Albert Bensoussan, le Seuil, 1979, 268 pages. Environ 48 F.**

Jack London le loup

HOMME-LOUP, affamé de conquêtes, livré aux passions violentes, autodidacte avec frénésie, aventurier avec naturel, excessif en tout et partout, c'est l'image qu'il a laissée de lui. C'est une image conforme à la réalité. Il est mort à quarante ans, il a laissé cinquante volumes, il a créé une légende, il est l'un des quelques écrivains les plus lus dans le monde contemporain : qui dit mieux ?

Une blessure profonde

Il naît à San-Francisco en 1876. Sa mère est extravagante. Son père est un instable. Elle donne dans le spiritisme, et lui s'en va — sans laisser d'adresse. Jack sera élevé (si l'on peut dire) par son beau-père, un ancien traqueur d'Indiens qui finira veilleur de nuit. De cette naissance illégitime, il ne saura rien pendant longtemps, et la révélation de sa bâtardise lui causera une blessure profonde, inguérissable, dont il souffrira profondément. Lorsque London, qu'il prend pour son véritable père, meurt, Jack va s'enfoncer dans les bas-fonds et dans la débauche. C'est encore un enfant, mais un enfant délinquant.

On lui connaît dix métiers et occupations minables ou louches. Le voici faisant la loi parmi les pilleurs d'huîtres : il a quinze ans. Puis il passera du côté de la police pour débusquer les pilleurs d'huîtres. On le voit dans une blanchisserie, puis chauffeur aux chaudières d'une usine. Ensuite, c'est le trimard : il se joint à la marche des chômeurs, voyage dans les trains de marchandises, connaît la prison. On trouvera cela dans ses livres (1), mais il est certain qu'il n'a pas tout dit des expériences qu'il connut alors, et principalement sur l'homosexualité, quasiment obligée dans ces milieux-là. C'est peut-être ce qui explique la qualité du texte de Jack London : ce frémissement du non-dit ou de l'interdit que le texte donne à deviner...

Ensuite, ce sera la chasse aux phoques, puis la recherche de l'or, le retour à San-Francisco et la tentative d'entrer à l'université. Jack s'astreint à dix-neuf heures de travail par jour, s'étant promis de lire tous les livres de la bibliothèque du premier au dernier. Il pense ainsi saisir la totalité du savoir : c'est la grande illusion de l'autodidacte. En même temps, il commence à écrire ; cela ne vaut rien. Mais, en 1900, une revue accepte l'un de ses récits. Jack s'acharne : quelques mois après, le voilà célèbre. Et socialiste.

Ténor du parti, il est hérétique. Il prône la supériorité de la race blanche sur les autres. Il mélange Darwin et Nietzsche, et met le salut de l'humanité aux mains du surhomme. Mais il est connu de plus en plus. Et de plus en plus riche. Et de plus en plus endetté.

Il a épousé une femme qu'il n'aime pas, par bravade. Il épousera ensuite une femme qu'il aime, mais elle le lassera. Il devient fermier, et marin. Il est mal dans sa peau, dans sa vie, dans sa pensée aussi bien. Il ne tient pas en place. Il est malade, délabré. A l'alcool qui a miné son corps succède la drogue qui l'achèvera. Sa mort demeure énigmatique : suicide ? Accident ? La dose trop forte de morphine qu'il a absorbée fut-elle volontaire ou non ? Chaque commentateur, ici, fait un pari...


★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

La folie de détruire et la passion de créer

Andrew Sinclair, auteur de ce livre remarquable sur Jack London, a eu accès à des archives généralement interdites aux chercheurs. Il en a tiré un grand profit, et il nous livre, dans sa nudité et dans sa totalité, cet être à la fois glorieux et déchiré. Le livre d'Andrew Sinclair a le mérite d'être une biographie qui ne soit ni une hagiographie ni un plaidoyer. L'hagiographie, longtemps de mise, substitue la légende à la vérité. Le plaidoyer est inutile, l'œuvre étant là pour témoigner d'elle-même et par elle-même. Par contre, cet ouvrage nous permet de voir Jack London pris entre la folie de se détruire et la passion de créer. Il montre cet homme, qui avait atteint un degré extraordinaire de célébrité et de popularité, choisir toujours, et jusqu'à ce que mort s'ensuive, l'inconfort plutôt que le confortable. Voire le scandaleux plutôt que le convenable.

HUBERT JUIN.

(1) La série française la plus complète et la meilleure d'œuvres de Jack London est celle qui paraît dans la collection « 10/18 », sous la direction de Francis Lacassin. Trente-trois volumes.

★ **JACK LONDON, par Andrew Sinclair, traduit de l'anglais par Marianne et Denise Alexandre. Pierre Belfond éditeur, 382 pages. Environ 73 F.**

Le Monde DE L'ÉDUCATION

MENSUEL - FÉVRIER 80 - 5 RUE DES ITALIENS - 75427 PARIS CEDEX 09 - TÉL. 246 72 23 - No 58 - 7F

LE SPORT A L'ÉCOLE

Numéro de février

Deux heures par semaine dans le primaire et au lycée, est-ce assez ? On connaît les Jeux olympiques, mais on ignore l'éducation physique. Pourtant, elle a changé, les élèves l'apprécient. Mais ils sont encore les seuls...

Egalement au sommaire :

Une enquête auprès des entreprises sur la formation permanente : priorité au perfectionnement professionnel. Les métiers de la musique. Classes vertes en maternelle. Les enfants acteurs au cinéma.

En vente partout. Le numéro : 7 F

BULLETIN D'ABONNEMENT

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir régulièrement **le Monde de l'éducation**, il suffit de nous envoyer le bulletin ci-dessous. Vous ne paierez que 70 F pour onze numéros au lieu de 77 F, et vous recevrez, **EN CADEAU**, l'un des numéros déjà publiés.

RECEVEZ GRATUITEMENT
l'un des numéros suivants :

- ☐ « Les jeux de société », n° 56, décembre 1979.
- ☐ « Les enfants et la publicité », n° 55, novembre 1979.
- ☐ « Apprendre les maths ; le casse-tête », n° 54, oct. 1979.
- ☐ « Orientation : quel bac choisir », n° 50, mai 1979.
- ☐ « La psychanalyse à l'école », n° 49, avril 1979.
- ☐ « Les conseils de classe », n° 48, mars 1979.
- ☐ « Les lycéens », n° 43, octobre 1978.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, commander en plus de votre numéro-cadeau d'autres numéros. Il suffit que vous rajoutiez à votre règlement la somme de 6 F par exemplaire demandé.

NOM ....

Prénom ....

Adresse ....

Je vous règle la somme de 70 F pour mon abonnement d'un an (onze numéros) au **Monde de l'éducation**, et je reçois en cadeau l'un des numéros cochés ci-dessus.

Env. votre bulletin et votre règlement (chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Monde »), au « Monde de l'éducation », serv. abonnem., 6, rue des Italiens - 75427 PARIS, Cedex 09 - Tél. : 246-72-23.

3/02/80

Inépuisable Amado

(Suite de la page 13.)

Chassée du toit paternel à la suite d'une longue série de frasques, Tiéta va mener une vie passablement agitée qui la conduira finalement à devenir la maîtresse d'un important homme d'affaires et politicien de Sao-Paulo, et la sous-maîtresse d'une maison de rendez-vous luxueuse, réservée au gratin de la ville. Après la mort de son protecteur et au bout de vingt-six ans d'absence, Tiéta, qui a discrètement et fidèlement subvenu aux besoins de sa famille, décide de revenir à Agreste en compagnie d'une de ses pensionnaires, qu'elle fera passer pour sa belle-fille.

Dans l'atmosphère confite de cette « *obscure et décadente petite ville de Sant'Ana-d'Agreste* », qui végète dans une misère digne et ensoleillée au milieu d'un paysage admirable, le retour de la belle exilée fait l'effet d'une bombe. Elle installe confortablement sa famille, se fait construire une maisonnette sur la plage, obtient, grâce aux appuis dont elle bénéficie, l'arrivée de l'électricité, déniaise son neveu qui veut devenir prêtre, sauve une pauvre vieille de l'incendie et, surtout, elle prend la tête d'une campagne de protestation contre l'installation éventuelle d'une usine de bioxyde de titane dans la région — ce qui permet à Amado de prononcer un vigoureux réquisitoire contre les industries polluantes, qui ont fait du Nordeste la « poubelle du Brésil ».

C'est donc deux mois de la vie de Tiéta et de son village natal qu'Amado peuple d'une foule de personnages retors et remuants, à la langue bien pendue, et d'une cascade d'événements plus ou moins insolites : « *A chaque page*, annonce le narrateur, *le doute, la vile trahison, le sublime dévouement, la haine ou l'amour*. » L'humour, constamment présent, n'empêche nullement le recours au mélo, et l'intérêt du lecteur est sans arrêt ménagé ou relancé. Au passage, le conteur aborde ou effleure certains points chauds de la vie brésilienne contemporaine : la présence des militaires à la tête du pays (l'action se situe en 1965, un an après le renversement du gouvernement Goulart), l'engagement social de l'Eglise, les disparités du développement national, la pollution et la pénétration du capital étranger, la corruption, etc.

L'agressivité dénonciatrice et le prosélytisme des premiers livres d'Amado ont fait place à la bonhomie tantôt souriante, tantôt bourrue, d'un patriarche des lettres toujours soucieux de garder le contact avec un public qu'il souhaite le plus « populaire » possible. Malgré des répétitions qui rendent — surtout dans la première partie — le récit parfois un peu languissant, le livre affiche une incontestable « verdeur » — à tous les sens du mot, — un jaillissement verbal jamais démenti, une poésie tellurique, érotique ou intimiste qui bannit toute vulgarité. Comme sur les places publiques, le lecteur, s'il se laisse prendre au charme, suivra bouche-bée les aventures de celle qui deviendra, avant d'être renvoyée à son lupanar de luxe, la « Jeanne d'Arc du Sertao ».

CLAUDE FELL.

★ **TIETA D'AGRESTE OU LE RETOUR DE LA FILLE PRODIGUE, de Jorge Amado, roman traduit du brésilien par Alice Raillard. Stock, 661 pages. Environ 52 F.**

Dostoïevski libéré de sa mythologie

(Suite de la page 13.)

Par un véritable tour de force de précision érudite, J. Catteau parvient à reconstituer l'architecture secrète de ce roman imaginaire, guidant le lecteur d'une main sûre dans le labyrinthe des annotations sybillines des carnets et permettant ainsi une véritable lecture de ce texte qui ne vit jamais le jour.

L'analyse de la genèse des romans se prolonge par l'étude de l'univers romanesque constitué. Là encore, ce qui domine, c'est le souci de clarté, la volonté de saisir les principes de composition à travers leurs manifestations concrètes. A partir des structures fondamentales que sont l'espace et le temps, J. Catteau dégage les lois d'une poétique qui concilie « la liberté antinomique du romancier et de son héros dans l'écriture et les libertés contraires de Dieu et de l'homme dans la sphère de la pensée » : écriture et idéologie, technique romanesque et préoccupations métaphysiques s'articulent chez Dostoïevski dans un système de composition où la polyphonie et la polysémie s'ordonnent dans et par la violence de la volonté créatrice de l'écrivain, où l'expérience tragique du héros est « lutte douloureuse pour saisir sa liberté dans la liberté niée ». Prolongeant et dépassant les meilleures études sur la poétique de Dostoïevski (celles de Bakhtine, en particulier), J. Catteau retrouve l'unité d'une œuvre et d'une pensée qui préfigurent, par leurs illuminations et leurs éclatements, les recherches et les errances du vingtième siècle.

G. PHILIPPENKO.

★ **LA CREATION LITTERAIRE CHEZ DOSTOIEVSKI, de Jacques Catteau. Institut d'études slaves, 9, rue Michelet, Paris (6e). Jacques Catteau a obtenu le grand prix de la Critique littéraire pour son ouvrage. 320 pages. Environ 96 F.**

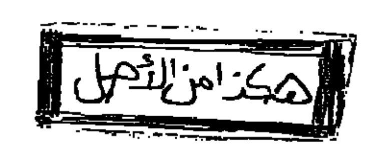
Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections

manuscrits inédits de romans, poésie essai théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle 4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.



Le Monde

société

L'AFFAIRE DES POTS-DE-VIN DE LIGNY-EN-BARROIS

Un ingénieur en chef des ponts et chaussées est inculpé de corruption passive

Bar-le-Duc. — En inculpant et en plaçant sous mandat de dépôt, mercredi 13 février, M. Robert Regard, ingénieur en chef des ponts et chaussées, détaché au ministère de la défense en qualité d'adjoint au directeur de l'infrastructure de l'armée de l'air, et sa secrétaire, Mlle Colette Despoix (nos dernières éditions), Mme Martine Bouillon, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Bar-le-Duc (Meuse), a conforté, peut-être malgré elle, le sentiment déjà répandu que la banqueroute frauduleuse de la société anonyme des Etablissements Rouméas et Compagnie de Ligny-en-Barrois se doublait d'une affaire de corruption. Il reste, cependant, à en réunir toutes les preuves et aussi à en fixer l'étendue, comme à en mesurer les incidences sur un dépôt de bilan qui remonte au 22 novembre 1978 et aurait fait apparaître un déficit de 30 millions de francs.

Sans discuter les raisons du magistrat, M. Robert Regard, inculpé donc de corruption passive, de trafic d'influence et recel d'abus de biens sociaux, estime en effet qu'il n'a rien à se reprocher. S'il admet volontiers s'être lié d'amitié, à l'occasion de ses fonctions, avec M. Roland Rouméas, l'un des dirigeants de la société, il conteste, avec autant d'assurance que de tranquillité, les accusations selon lesquelles il aurait pu permettre à l'industriel d'emporter des marchés d'Etat en lui faisant connaître à l'avance les propositions de soumission de ses concurrents. « Cela, dit-il, pour la simple raison que je n'en avais d'abord pas le goût et, ensuite, pas les moyens. Car ce serait mal connaître les réactions de l'administration que de penser qu'un fonctionnaire, fût-il de mon rang, peut faciliter de tels accès au marché. » Aussi bien, de la même façon, nie-t-il l'existence de ces avantages en nature, et, notamment, des voyages mirobolants dont il aurait bénéficié en contrepartie. Enfin, il disculpe aussi sa secrétaire, inculpée de complicité des mêmes délits que lui, en assurant qu'*elle ne fut qu'une spectatrice et une collaboratrice dévouée*, soucieuse comme lui-même des seuls intérêts de l'Etat.

C'est vraisemblablement une défense analogue que présenteront, dans les jours prochains, les autres fonctionnaires encore détenus à Paris en exécution des mandats d'arrêt délivrés par le juge de Bar-le-Duc et *qui ont fait suite aux commissions rogatoires initiales* et à la procédure ordinaire de garde à vue.

Cependant, à Ligny-en-Barrois comme à Bar-le-Duc, l'affaire Rouméas demeure, avant tout, pour la population, une affaire aux conséquences économiques, dans un département *particulièrement touché par la crise de l'emploi.*

La chute de la maison Rouméas

De notre envoyé spécial

Dans les années 60, au bon temps de l'expansion, on les citait en exemple, les Rouméas. La Meuse, toujours un peu déshéritée et en quête d'industrie, les avait accueillis comme des bienfaiteurs. Déjà on se plaisait à raconter leur histoire, en soulignant leurs mérites. Un article de la revue *Reflets de la Meuse*, qui date de 1966, y allait d'une plume allègre : *« Un industriel tenace : deux fils capables, se complétant admirablement ; une conception moderne des affaires, une énergie à tout rompre, tels sont les atouts qui ont fait de la société Rouméas une entreprise industrielle de pointe et l'un des atouts majeurs de cette vallée de l'Ornain, qui doit devenir un axe industriel important de la Meuse. En choisissant de venir s'installer à proximité de Ligny-en-Barrois, M. Rouméas a joué la carte de l'avenir, et, si l'on se réfère aux courbes de sa production, il faut bien reconnaître qu'il est en train de gagner la partie. »*

Aujourd'hui bien sûr, à quatorze ans de là, on peut ironiser, mais qui en aurait le goût ? C'est entendu, l'« *industriel tenace* », M. Camille Rouméas, s'est pratiquement retiré et a abandonné ses fonctions de P.-D.G., les « *deux fils capables, se complétant admirablement* », Roland et Claude, sont aujourd'hui en prison, inculpés de banqueroute, faux et usage de faux en écritures de commerce, escroquerie, corruption, et là-bas, sur la zone industrielle de Ligny-en-Barrois, il n'existe plus qu'une usine morte, dont on achève d'enlever le matériel et l'outillage qui en faisaient l'orgueil. La faute à qui ?

« *Ils ont vu trop grand* », disent sans animosité apparente ceux qui les ont connus, comme ces anciens de la municipalité de l'époque. « *Ils ont vu trop grand* », répète M. André Madoux, président du conseil général de la Meuse et tout récent président du conseil régional de Lorraine. Mais encore ?

En 1933, lorsqu'il fonde à Epernay une petite entreprise de serrurerie, M. Camille Rouméas est sans ambitions excessives, mais il n'entend pas en rester là, d'autant que les affaires vont bien. Cinq ans après la fin de la guerre, en 1950, il possède des capitaux suffisants pour ouvrir à Yaoundé, au Cameroun, une entreprise de travaux publics. Comme elle ne répond pas à ses espérances et que c'est un homme prudent, il s'empresse de la dissoudre et regroupe ses capitaux à Epernay pour donner un nouvel essor à son entreprise initiale.

La S.A.R.L. devient assez vite une société anonyme. D'augmentation de capital en augmentation de capital, on quitte l'artisanat pour l'industrie lourde. Il ne s'agit plus de serrurerie mais de charpentes, d'ossatures métalliques, de pylones en tous genres. La demande est là, qui oblige à s'étendre encore. A Epernay, ce n'est plus possible. On cherche ailleurs. En 1963, la ville de Ligny-en-Barrois offre à de bonnes *conditions, une surface de 14 hectares.* Affaire conclue, adieu Epernay, vive Ligny-en-Barrois.

L'usine se construit rapidement. Président-directeur général, M. Camille Rouméas confie à chacun de ses deux fils, Roland, né en 1936, et Claude, né en 1935, des postes de direction : l'administration et la production au premier, le service commercial au second. Déjà la société travaille pour les grandes administrations du pays. Elle livre des hangars comme des bases aériennes, des postes de transformation à haute tension comme des pylones pour le centre d'essais de Mururoa dans le Pacifique. Elle reçoit des marchés de l'éducation nationale, comme du génie militaire, du génie rural, comme de la R.A.T.P. Elle a de plus ses propres *sous-traitants,* et fait elle-même de la sous-traitance.

A ce marché intérieur, qui, en 1966, représente 75 % du chiffre d'affaires, qui atteindra 50 millions de francs, s'ajoutent bientôt ceux de l'étranger. De l'Iran au Venezuela, de l'Irak à la Malaisie, de la Grèce à *tous les pays du* Maghreb et à plusieurs d'Afrique, on demande de la charpente Rouméas. Et à Ligny-en-Barrois, pour la monter, la souder, l'ajuster, il y aura jusqu'à trois cent cinquante salariés. Cela dure jusqu'aux années 1974-1975. Alors apparaissent les premiers *signes d'essoufflement.* La crise ? Elle a, bien sûr, joué son rôle, mais ce n'est pas par elle que tout peut, semble-t-il, être expliqué.

Aujourd'hui encore, parmi les anciens de la maison Rouméas, il en est pour dire : *« On passait encore au travers. Peut-être bien grâce à ces fameux pots-de-vin. »* Ils disent aussi, mais sans apporter autre chose que leur propre sentiment : *« Il y a des gens qui tenaient à la fermeture. Il y avait une rancune à assouvir contre les deux fils. Au fond, c'est tout à fait dégueulasse de les avoir fait tomber pour des histoires qui se passent en fin de compte partout. »*

Qui visent-ils ? M. Georges Julllen, ancien responsable du service des achats, qui, tout de suite après le dépôt de bilan, fut parmi les premiers à *apporter* à la justice les éléments qui ont donné naissance au dossier d'aujourd'hui ? Ou bien M. Louis Balaine, ancien secrétaire adjoint du comité d'entreprise, qui, lui aussi, a été un *témoin* à charge et continue d'affirmer qu'il ira *« jusqu'au bout »*, ne fera *« de cadeau à personne »*, allant jusqu'à demander même que le licenciement pour cause économique qui fut prononcé soit déclaré illégal puisque, dit-il, *« ce sont les dirigeants qui s'en sont mis plein les poches »*.

Ce sont, ceux-là qui donc ont parlé dès le *début de caisse noire*, de cadeaux offerts, de travaux facturés à la société et qui, en fait, auraient servi à aménager telle ou telle maison des dirigeants. Mais les chiffres qu'ils indiquent apparaissent quand même assez minces pour tout expliquer.

Il reste qu'après des premières compressions de personnel, 263 salariés ont finalement été licenciés, ce qui, pour Ligny-en-Barrois et ses 5 500 habitants, reste quelque chose de considérable. Aujourd'hui, certains ont retrouvé des emplois. On espère aussi qu'une entreprise allemande d'Ulm, la société Kassbohrer, qui fabrique des autocars et se déclare candidate pour reprendre terrain et bâtiments, obtiendra le feu vert du ministère de l'industrie.

En attendant, dans les rues de Bar-le-Duc, la C.G.T. *fait signer* des pétitions pour l'emploi, et ses militants soupirent, non sans amertume, à l'endroit des journalistes, qui ont afflué : *« Aujourd'hui vous parlez de Rouméas à cause des pots-de-vin et du bruit que cela fait, mais quand on occupait l'usine pour empêcher la fermeture, on ne vous à guère vus. »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« ÉTUDES SOVIÉTIQUES » A DIFFAMÉ M. PLIOUCHTCH

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné, mercredi 13 février, M. Robert Legagneux, directeur de la Revue *Etudes soviétiques*, à 1 500 francs d'amende pour diffamation envers M. Leonid Pliouchtch, qui obtient 4 000 francs de dommages et intérêts. Dans un supplément de février 1979, *Etudes soviétiques* avait publié la traduction des propos tenus à Sofia, lors d'une conférence, par M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central du parti communiste d'Union soviétique. Il y évoquait le cas de plusieurs exilés d'U.R.S.S., dont celui du mathématicien, qui a alors engagé un procès (*le Monde* du 18 janvier).

Les juges ont estimé qu'une des phrases incriminées était diffamatoire à l'égard de M. Pliouchtch, qu'on accusait « *d'agir conjointement avec les services secrets impérialistes* ». « *Il est bien évident, compte tenu du contexte*, a estimé le tribunal, *que les services secrets impérialistes visés sont ceux de pays étrangers et, dès lors, il apparaît nettement diffamatoire d'imputer à un homme, citoyen soviétique, le fait d'agir conjointement avec des espions étrangers, c'est-à-dire d'être un traître à sa patrie.* »

● *Des immigrés turcs font la grève de la faim.* — Quatorze immigrés de nationalité turque — treize hommes et une femme — introduits en France sans papiers, et exploités dans les ateliers de confection de la rue du Sentier à Paris-2e, ont commencé le lundi 11 février une grève de la faim au centre protestant de la Maison verte, 127, rue Marcadet à Paris-18e, pour réclamer la régularisation de leur situation et attirer l'attention sur *leurs conditions de* travail. Ils ont reçu mardi la visite de MM. Bernard Derosier, député (P.S.) du Nord et Bertrand Delanoë, conseiller (P.S.) de Paris, qui leurs ont promis l'appui du parti socialiste.

Une lettre du professeur Nahas

Héroïne, cannabis et totalitarisme

Auteur dans le Monde *du 26 janvier et du 2 février d'un article sur les effets biomédicaux du cannabis, le professeur Gabriel Nahas, directeur de recherche à l'INSERM, mis en cause à propos de cet article par le docteur Claude Olievenstein* (le Monde *du 2 février*), *nous prie de publier la mise au point suivante :*

Le Monde du 2 février, sous le titre « Deux points de vue » en a publié en réalité trois : celui du docteur Olievenstein, psychiatre, de M. Zarka, militant communiste, et le mien, qui est un *rapport de pharmacologue.* Dans mon article, contrairement à ce que déclare M. Olievenstein, je n'expose pas des opinions mais les résultats de travaux rapportés au symposium de Reims (1978), de New-York (1979) et aux audiences du Congrès des Etats-Unis. *Ces travaux ont été effectués* par des chercheurs de la communauté scientifique qui s'efforcent de déterminer dans le laboratoire comme sur le terrain les effets biologiques et médicaux de l'utilisation à long terme du cannabis. Un texte presque identique à celui publié dans *le Monde* fut présenté aux Entretiens de Bichat en septembre et publié le 21 décembre 1979 dans le *Journal of the American Medical Association.* Il est évident que M. Olievenstein n'est pas au courant de ces travaux, bien qu'il se pose en expert sur le sujet et porte-parole « *de la grande majorité des cliniciens travaillant sur le terrain et d'une grande partie de la communauté scientifique* » ! Or son article accumule des erreurs et des contre-vérités ; je dois signaler les principales :

Il y a vingt ans

1) Mon collègue, le professeur *Solomon Snyder (et non Snyders)* auquel M. Olievenstein prétend m'opposer, refuserait comme tout pharmacologue de se considérer comme « *la plus haute autorité internationale en matière de drogue* ». Seul M. Olievenstein *(le Monde* du 2-2-1980) peut briguer un tel titre.) Par ailleurs, il n'a jamais fait le moindre travail sur le cannabis : il a isolé (avec Pert) les récepteurs des opiacés dans le cerveau du rat, animal que M. Olievenstein pense être inutile dans l'étude du comportement humain.

2) Je n'ai jamais déclaré que l'escalade était automatique; je n'ai fait que rapporter l'association statistique entre l'usage du cannabis et celui de drogues plus puissante établie par Kandel. Il est inexact de dire qu'il y a aux Etats-Unis quarante millions de fumeurs de « hasch » depuis vingt ans. Ce chiffre correspond au recensement le plus récent. Il y a vingt ans, il y en avait cinquante fois moins. Par ailleurs, le chiffre de 5 % avancé par le docteur Olievenstein pour calculer le nombre d'héroïnomanes passant du cannabis à l'héroïne donnerait un chiffre de deux millions et non de huit cent mille comme il l'affirme... Les deux millions dont il est question comprennent, en plus des héroïnomanes, les usagers de drogues aussi meurtrières que l'héroïne, tels les amphétamines, les barbituriques et le P.C.P. (phénylcyclidine), qui se consomme presque exclusivement avec la marihuana.

Syndrome de sevrage

3) Ni moi ni personne n'ont jamais prétendu qu'il y avait des études épidémiologiques faites aux Etats-Unis ou ailleurs indiquant que l'usage du cannabis s'accompagnait dans la population américaine d'une diminution de la fertilité des couples. Mais de telles possibilités existent, au dire des spécialistes consultés par le Congrès des Etats-Unis, et elles ne font que s'ajouter aux autres facteurs qui ont entraîné une baisse de la natalité au-dessous du niveau nécessaire pour le maintien de la population. Aux Indes et au Maroc, tout le monde ne fume pas le cannabis — qui est interdit, — et seuls les hommes l'utilisent.

4) Des études épidémiologiques, qui pourraient établir une incidence accrue de morbidité parmi les fumeurs de haschisch, n'ont pas été encore entreprises aux U.S.A.; mais elles sont envisagées. L'exemple du tabac indique qu'il *faudrait plusieurs décennies avant* qu'elles ne puissent être conduites.

5) M. Olievenstein confond dépendance et syndrome de sevrage. Si l'arrêt de la consommation du cannabis n'entraîne qu'un syndrome de sevrage fruste *lorsqu'il est comparé à celui des* opiacés, une tolérance considérable se développe à son usage. Tous les scientifiques et les médecins l'admettent aujourd'hui. Une dépendance certaine est créée par la consommation du cannabis (comportement caractérisé par un besoin profond de consommer périodiquement ou continuellement une drogue et de se la procurer par tous les moyens).

6) Attribuer la « vérité scientifique » aux observations rapportées dans le rapport La Guardia (1944), où les sujets absorbaient du cannabis dont on ne connaissait pas la composition, relève de la pure fantaisie.

7) La « *récidive* » dans l'erreur dont m'accuse M. Olievenstein, lorsque j'évoque le danger de conduire un véhicule sous l'influence du « hasch », établit en réalité son aveuglement aux faits scientifiques : l'étude de Crancer (1969) avait utilisé du cannabis qui ne contenait que très peu de substance active (T.H.C.)... Mais toutes *les expériences mieux contrôlées* faites depuis, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, démontrent que la marihuana entraîne de graves et nombreuses erreurs dans la conduite des voitures ou le pilotage des avions. Déjà, en 1972, le rapport Schaefer mettait en garde les conducteurs d'automobile contre l'usage de la marihuana et recommandait des sanctions pénales contre toute infraction. Or, pour étayer une interprétation totalement erronée des faits, le docteur Olievenstein cite des auteurs (Clark et Nakashima, Weil, Reese Jones) qui n'ont jamais rapporté l'effet du cannabis sur la conduite automobile ! Il s'agit de citations fausses, mais aussi d'une méprise dangereuse que le docteur Olievenstein se doit lui-même de corriger, car elle pourrait entraîner, chez ceux tentés de suivre son opinion, des conséquences très graves : aux Etats-Unis, comme en Angleterre, on a retrouvé du cannabis dans les humeurs de conducteurs de voiture tués au cours d'accidents de la route.

A la suite de toutes ces contre-vérités, M. Olievenstein utilise l'innuendo (1) et affirme que « *rien ne justifie le glissement induit* (par mes travaux), *où* (je) *table sur les phantasmes les plus inavoués de la population, comme la diminution des testicules ou la stérilité* ». Est-ce là, vraiment, un langage de scientifique ou de confrère médecin ?

8) En traitant l'aspect social du cannabis, où il se déclare expert, le docteur Olievenstein glisse dans la politique et la démagogie. Il prétend que la présentation actuelle du dossier médical et scientifique du cannabis détourne l'attention des toxicomanies plus graves, et profite au pouvoir ! Je ne désire pas le suivre sur un terrain aussi mouvant, où les prises de position partisanes empêchent toute évaluation objective d'un problème aussi complexe. Mais je déplore que le docteur Olievenstein puisse insinuer que ma présentation des faits scientifiques rapportés à des réunions scientifiques internationales, *et mettant en garde les adolescents* contre l'usage d'un stupéfiant, contribuera à la « *fascisation* » du pays. Le docteur Olievenstein n'ignore pas le combat que j'ai mené, il y a déjà près de quarante ans, dans le sens inverse, et je l'engage à considérer le point de vue opposé au sien, à savoir qu'une jeunesse dont la vigilance et la motivation sont entravées par la drogue sera plus vulnérable au démon totalitaire.

(1) N.D.L.R. — Insinuation.

Faits et jugements

Autodéfense : un sondage et un passage à l'acte.

Un bijoutier d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), M. Alain Grange, vingt-cinq ans, a ouvert le feu sur deux jeunes gens qui s'enfuyaient à motocyclette après un hold-up manqué, mercredi 13 février, dans son magasin. L'un des fuyards aurait été blessé dans le dos d'une balle de 22 long rifle. Dans cette bijouterie attaquée à quatre reprises en quatre ans, M. Georges Grange, père du précédent, avait été lui-même grièvement blessé, le 28 janvier dernier, par trois malfaiteurs venus commettre un hold-up. M. Alain Grange, entendu par la police qui lui a confisqué son arme s'est déclaré partisan convaincu de l'autodéfense.

Il rejoint en cela bon nombre de Français, si l'on en croit le sondage effectué par la société Public à la demande de l'hebdomadaire *Paris-Match*, qui en publie les résultats dans son numéro daté 22 février. Selon ce sondage, si 49 % des personnes interrogées désapprouvent l'autodéfense, 43 % l'approuvent sans réserves et 8 % ne savent pas. Entre l'approbation tacite et la pratique effective, il ya cependant une certaine marge (55 % ne la pratiqueraient certainement ou probablement pas, contre 41 % certainement ou probablement oui). De même, la notion de vengence *« si un proche était victime de rapt ou de meurtre »*, trouve-t-elle plus d'opposants (45 %) que de partisans (42 %). Enfin, il faut noter que si les partisans des milices bénévoles (43 %) sont à peine moins nombreux que leurs détracteurs (50 %) les gens décidés à passer aux actes (20 %) restent en nette minorité (74 % se refusent à faire partie d'une milice).

● RECTIFICATIF. — Maître Edouard Knoll, dont nous avons annoncé la relaxe en appel dans *le Monde* du 12 février, n'avait pas été condamné en première instance à trois mois d'interdiction d'exercer, mais à un mois.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

A Marseille, le consul soviétique expulsé s'intéressait au Mirage 2000

Marseille. — *Un diplomate* soviétique en poste au consulat général d'U.R.S.S. à Marseille, M. Guennadi Travkov, a été *« prié de quitter le territoire national »* après avoir été interpellé samedi 9 février par les policiers de la D.S.T. de Marseille. Ceux-ci l'ont trouvé en possession de documents intéressant la défense nationale. Ces documents concernaient, apprend-on jeudi 14 février, à Marseille, à la D.S.T., le Mirage 2000, dont des essais de prototypes sont en cours depuis quelques semaines au centre d'essais d'Istres. Au consulat, M. Travkov était chargé des problèmes scientifiques des ports et des aéroports.

Selon les premières informations, quatre autres personnes, de nationalité française, qui étaient les « contacts » de Travkov, et ne bénéficient pas de l'immunité diplomatique, ont été arrêtées et mises à la disposition du juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat. Il existerait donc un réseau dans le sud-est de la France dont le diplomate aurait été le pivot.

L'enquête policière, qui a abouti à l'expulsion de M. Travkov aurait commencé il y a environ un an, après l'arrestation d'un espion infiltré au C.N.R.S., M. Rolf Dobbertin, un ressortissant est-*allemand. M. Dobbertin, qui était* physicien au C.N.R.S., a été arrêté en France le 19 janvier 1979, et inculpé, en dépit de ses dénégations, *« d'intelligence avec les services d'une puissance étrangère »* (*le Monde* du 30 janvier 1979). *(Corresp.)*

● *Le Centre de recherche et de formation juridique*, animé notamment par M. Jean Lapeyrie, militant du Comité d'action des prisonniers (C.A.P.), et Me Christian Revon, a décidé de réunir des *assises de la défense libre* à la Sainte-Baume (Var), du 23 au 26 mai prochains. Au cours d'une réunion à Paris, mercredi 13 février, le Centre de recherche a présenté ces assises qui, *« face au système accusatoire, à la présomption de culpabilité, à une justice toute puissante et à l'écrasement de l'individu, remettront en cause les bases mêmes du procès civil ou pénal, la défense de connivence, et feront valoir ce que pourrait être une défense vraiment libre, face aux magistrats »*. Le Centre a aussi édité une brochure qui, sous le titre *Défense libre*, propose notamment des *réflexions sur la défense et la justice.*

★ C.R.F.J., 18, rue du Roule, 75001 Paris.

La C.F.D.T. conteste la légalité des nouvelles cartes d'identité

Passé les premières réactions d'inquiétude, la C.F.D.T. affine ses critiques contre le projet d'informatisation des cartes de résident des étrangers et d'identité des Français (« *le Monde* » *du 7 février*). Ce projet, estime-t-elle, est dangereux pour la liberté et contestable juridiquement. Il justifierait un débat au Parlement et non la signature, comme cela est prévu, d'un simple arrêté par le ministre de l'intérieur.

Un des dangers de l'informatisation des titres d'identité est leur interconnexion avec des fichiers rassemblant d'autres données. Le ministère de l'intérieur *a beau assurer qu'aucune* interconnexion de ce genre n'est envisagée, à l'exception notable du fichier des personnes recherchées avec celui des immigrés, cette assurance ne convainc pas la C.F.D.T. Il y a dans ce projet, estime-t-elle, une logique qui risque d'aboutir tôt ou tard à des rapprochements avec les fichiers utilisés par la police.

Les interconnexions sont d'autant plus faciles que les individus sont identifiables par un numéro. Ce sera le cas des nouvelles cartes qui porteront une série de chiffres permanents, à la différence des cartes d'identité en circulation, dont les numéros changent à chaque renouvellement. Il sera possible, estime la C.F.D.T., à de nombreux *organismes, dont les banques*, qui exigent une pièce d'identité de leurs clients, d'utiliser ces chiffres pour constituer leur propre fichier. Le risque est plus grand encore pour les immigrés, dont on enregistrera en outre le numéro de sécurité sociale. Ainsi se matérialiseront les craintes suscitées par le projet Safari d'attribution, à chaque individu, d'un « identifiant » unique.

On sait que la carte d'identité n'est pas obligatoire pour les Français. Elle n'est juridiquement qu'un moyen parmi d'autres de prouver son identité. Dès lors qu'elle sera infalsifiable — ce que prévoit le projet — elle risque, estime la C.F.D.T., de supplanter les autres titres d'identité, cela malgré la lettre de la loi.

Le droit sera aussi bafoué, souligne-t-elle, par le procédé qui a été retenu pour reproduire les signatures. Celles-ci ne seront pas apposées directement sur la *carte* mais sur un *document* qui sera lui-même reproduit optiquement au centre de fabrication des nouveaux titres. Ainsi ne seront pas respectées les conditions de validité auxquelles, explique le syndicat, se réfèrent la plupart des spécialistes du droit civil, règles *selon lesquelles « la signature (...) est le nom patronymique écrit de la main de l'intéressé ».*

La C.F.D.T. a fait part de ses inquiétudes au rapporteur du dossier au sein de la commission de l'informatique et des libertés, M. Raymond Forni, député (P.S.) du Territoire de Belfort. Le syndicat espère ainsi susciter l'adhésion des membres de la commission qui doit donner un avis sur ce projet dans les prochaines semaines. L'analyse juridique à laquelle il s'est livré montre, au cas où le gouvernement passerait outre à un avis défavorable, qu'il existe des moyens juridiques de contester ce projet.

(Publicité)

COMITÉ DE SOUTIEN AUX JEUX OLYMPIQUES 1980

DECLARATION de la PRESIDENCE NATIONALE de l'ASSOCIATION « FRANCE-U.R.S.S. »

L'association « France-U.R.S.S. » est une association pluraliste, forte de sa diversité. Il est donc normal que les derniers développements de la situation internationale, notamment l'intervention soviétique en Afghanistan, fassent l'objet de différences d'appréciation parmi les membres de sa présidence. Les mesures prises contre Andreï SAKHAROV entraînent d'autre part des opinions différentes.
Cette diversité donne encore plus de poids à l'unanimité des membre de la présidence pour refuser de s'associer à la campagne qui est menée actuellement et qui vise notamment à organiser le boycottage des Jeux Olympiques de MOSCOU.
Soucieuse de préserver, conformément à sa mission et dans l'esprit d'HELSINKI, toutes les chances de la politique de détente et de coexistence et toutes les possibilités de coopération et d'amitié entre les peuples français et soviétique, la présidence de « France-U.R.S.S. » réaffirme nettement sa volonté qui rejoint celle d'un très grand nombre de sportifs de haut niveau de voir les prochains Jeux Olympiques se tenir à la date et dans les conditions prévues.
Elle prendra ou soutiendra toutes les initiatives allant en ce sens. — En conséquence, l'association « France-U.R.S.S. » rend publique une première liste de signatures au Comité de Soutien :

Première liste de signatures au Comité de Soutien (arrêtée au 11 février 1980) :

M. ABADA Patrick, international d'athlétisme, champion de France du saut à la perche ; M. ACCAMBRAY Jacques, recordman de France du lancer de marteau ; M. ARCADIAS Yves, syndicaliste, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. et Mme ATTALI Alain et Claudine, professeurs de lettres » ; M. AUSSANT Guy, professeur d'éducation physique ; M. BAILLOT Louis, député à l'Assemblée européenne ; Mme BARNAY-BAMBUCK Ghislaine, ancienne internationale de saut en hauteur ; M. BARTHES Jean-Jacques, député, conseiller général, maire de Calais ; M. BELLOT Jean-Michel, international d'athlétisme, ex-champion de France du saut à la perche ; M. BERNARD Michel, international d'athlétisme ; M. BISSERIER Yves, professeur d'éducation physique ; M. BOISSET Raymond, inspecteur général honoraire de l'instruction publique ; M. BOUCHOULE André, international de lutte ; M. BOUDRY G., président de la Fédération française de volley-ball ; M. BOULONGNE Yves-P., directeur de l'INSEP de Dakar, professeur d'université, inspecteur principal pédagogique de la jeunesse et des sports ; M. CAMUSET Maurice, maire de Romilly-sur-Seine ; M. CAPIEPIC J., maire de Vaulx-en-Velin ; Mme CHAPELET Chantal, professeur d'éducation physique ; Mlle CARPENTIER Caroline, internationale de natation ; M. CHENARD Alain, député-maire de Nantes ; M. CHEVENEMENT Jean-Pierre, député-maire de Belfort ;

M. COSTE Léon, professeur d'éducation physique, membre de la commission des sports de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. DAQUIN Louis, réalisateur de films et scénariste ; M. DEJEAN Maurice, ambassadeur de France, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. DELAUNAY Jean, administrateur national de la Fédération des conseils de parents d'élèves de l'enseignement public ; M. DESSON Guy, député honoraire, président-délégué de l'association « France-U.R.S.S. » ; Mme DITLECADET Simone, professeur d'éducation physique ; M. DUBEDOUT H., maire de Grenoble ; M. DUROMEA André, député-maire du Havre ; M. ESKENAZI Jean, journaliste ; M. ESTIER Claude, député à l'Assemblée européenne, journaliste, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. FAUCHER Jean, président de l'association « Tourisme et Travail » ; M. FIGUIERES Léo, conseiller général, maire de Malakoff ; M. GAILHAGUET Didier, sélectionné olympique en patinage artistique en 1972, responsable technique de la section « Sport-études » de l'INSEP en partinage artistique.

M. FREGOSSY R., conseiller général, maire de Blanc-Mesnil ; M. GAMBIEZ Fernand, général d'armée, membre de l'Institut, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. GAROFF Gérard, directeur technique national de la Fédération française de natation ; M. GERMA Michel, président du conseil général du Val-de-Marne ; Mme GILLES Christiane, syndicaliste, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. GOMEZ Jean-Paul, champion de France en 1978 de marathon ; M. GRANDPIERRE Michel, maire de Saint-Etienne-du-Rouvray ; M. GROSJEAN A., conseiller général, maire d'Aix-les-Bains ; Mme GUILLIEN Jacqueline, professeur d'éducation physique ; Mme GUILBERT Madeleine, professeur d'université, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. GUILLOU Lin, président de l'association « Loisirs et vacances de la jeunesse » ;

M. HAGE Georges, député, conseiller général du Nord ; Mme HUGON Christiane, maire adjointe de Vaulx-en-Velin, chargée des problèmes sportifs ; M. HAMOT Claude, directeur de l'Université d'éducation physique René-Descartes Paris-V ; M. HERNU Charles, député du Rhône, maire de Villeurbanne ; M. HOUEL Marcel, député, maire de Vénissieux ; M. JACQUET Marc, sénateur ; Mme JANOT Gilberte, secrétaire de direction ; M. JAQUET Gérard, ancien ministre, député à l'Assemblée européenne ; M. JARROT Emile, président de la Commission nationale de pentathlon moderne ; M. JARRY R., conseiller général, maire de la ville du Mans ; M. JEU Bernard, directeur du Centre de recherche en analyse du sport à l'Université de Lille-III ; M. LAGARDE J., maire de Lorient ; M. LALOE Jacques, maire d'Ivry-sur-Seine ; M. LANGLET Jean-Michel, responsable syndical du Syndicat national d'éducation physique ; M. LASZLO Istvan, directeur technique national de la Commission nationale de pentathlon moderne ; Mme LEBLANC Chantal, député du Pas-de-Calais ; M. LEROY Roland, député à l'Assemblée nationale, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. LEVISSE Pierre, recordman et champion de France de cross ; M. LOPEZ Pierre, professeur d'éducation physique ; M. LOUIS Jean, conseiller général, maire de Chalette-sur-Loing ; M. MACHELART Gérard, maire de Romainville ; M. MAGAKIAN Arthur, directeur technique national de la Fédération française de gymnastique ; M. MAGNE Antonin, champion du monde de cyclisme ; M. MARQUIE Raymond, chef de la mission militaire française de rapatriement en U.R.S.S. (1945-1948), membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M le docteur MAS André, responsable du centre médico-sportif du bassin houiller de la Lorraine, membre de la commission médicale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. MERAND Robert, président du conseil pédagogique et scientifique de la Fédération sportive et gymnique du travail ; M. MOREAU Henri, entraîneur national pour les sports de glace, membre de la commission des sports de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. MOUSTARD René, président de la Fédération sportive et gymnique du travail ;

M. NILES Maurice, député, maire de Drancy ; M. PENSO A., président-directeur général de l'agence « Transtours » ; Mme PERFETTINI Annie, professeur d'éducation physique ; M. PERRIN Jean-Claude, entraîneur national d'athlétisme ; M. PERROT J., conseiller général, maire d'Alès ; M. PORTAL Roger, professeur à la Sorbonne, membre de la présidence nationale de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. POUTISSOU A., maire de Villefranche-sur-Saône ; Mme PREVOST Nadine, sélectionnée olympique en 1976 au 100 mètres haies ; M. PREVOST Ch., crossman ; M. QUILIS, intern. de rugby ; M. RAVERA Henri, conseiller général, maire de Bagneux ; Mme RIFFIOD Elisabeth, internationale de basket ; M. ROUGE Jean-Luc, champion du monde de judo ; M. ROUILLON Louis, entraîneur national d'athlétisme ; M. SAINT-LAURENS, professeur d'éducation physique, membre de la commission des sports de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. SANGUEDOLCE Joseph, conseiller général, maire de Saint-Etienne ; M. SAUDMONT Yves, conseiller général, maire de Nanterre ; M. SAVIN André, professeur d'éducation physique et sportive, syndicaliste ; M. SCHMAUS, sénateur, conseiller général ; M. SCOB Michel, ancien champion de cyclisme sur piste ; M. SPADE Henri, écrivain, membre de la présidence de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. TELL Jules, conseiller général, maire de Sallaumines ; M. TOVAR José, professeur d'éducation physique ; M. TRIPPET Jean-Pierre, champion d'Europe de judo ; M. VALBON Jean, président du conseil général de Seine-Saint-Denis ; M. VIENS Gaston, conseiller général, maire d'Orly ; M. VIGIER Jean-Louis, sénateur, président du groupe d'Amitié parlementaire franco-soviétique, président d'honneur de la Fédération française de tennis de table ; Mme VLADY Marina, artiste dramatique, membre de la présidence de l'association « France-U.R.S.S. » ; M. ZARCA Pierre, député, secrétaire général de la Jeunesse communiste française.

S'AJOUTENT A CETTE LISTE LES PERSONNES SUIVANTES :

M. ADAM Yvon, professeur d'éducation physique, membre de la Commission des Sports de l'Association « France-U.R.S.S. » ; Mme ASTERMEYER-GHAZARIAN Micheline, championne olympique, professeur de piano au Conservatoire Debussy, à St-Germain-en-Laye ; M. BERTHELOT, maire de Saint-Denis ; Mme DELCAMP Simone, professeur d'éducation physique, membre de la Commission des Sports de l'Association « France-U.R.S.S. » ; Mlle DUCONGE Pascale, recordman de France du 100 m. papillon ; M. EFFEL Jean, journaliste, dessinateur ; Mme LERAUX Nicole, professeur d'éducation physique, membre de la Commission des Sports de l'Association « France-U.R.S.S. » ; M. OSSAKOWSKY Michel, professeur d'éducation physique et sportive, syndicaliste.

LES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL DE L'ASSOCIATION « FRANCE - U.R.S.S. » :

M. CONTINSOUZAS Philippe, M. CORDIER Bernard, M. DESVILLETTES Paul, M. LANGLOIS André, Mme LARROCHE Hélène, M. MARTIN Georges, M. MASS Richard, M. MATCHABELLI Wladimir, Mme PARIS Monique, M. ROUSSAT Raymond.

Je soutiens l'initiative de l'Association « FRANCE - U.R.S.S. »

NOM ....

PRENOM ....

ADRESSE ....

A renvoyer à l'Association « FRANCE - U.R.S.S. »,
61, rue Boissière - 75116 PARIS
Tél. : 501-59-00

JEUX OLYMPIQUES



APRÈS LE DÉBAT POLITIQUE

Les compétitions ont commencé à Lake-Placid

De notre envoyé spécial

Lake-Placid. — Le premier titre olympique des Jeux d'hiver de Lake-Placid devait être décerné, ce jeudi, dans l'épreuve de fond masculine des 30 kilomètres, précédant la descente masculine qui devait être disputée sur les pentes de la montagne du Visage pâle. Mercredi 13 février, le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, a inauguré officiellement ces Jeux d'hiver tandis qu'à Washington le président Carter indiquait, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis n'enverraient pas d'équipe à Moscou, même si l'Union soviétique retirait ses troupes d'Afghanistan entre le 20 février — date limite de l'ultimatum olympique des Etats-Unis — et le 24 mai, date de clôture des inscriptions aux Jeux d'été.

« Quand les Jeux d'hiver ont été attribués à Lake-Placid en 1974, toutes les cloches de la ville ont carillonné. Aujourd'hui, les gens prient pour voir le bout de ces quatorze prochains jours. » Cette boutade d'un vieil habitant du petit village des Adirondacks, au nord de l'Etat de New-York, traduit bien l'atmosphère qui règne dans la cité des Jeux d'hiver 1980 : rien ne semble devoir aller, ni les transports, ni les télécommunications, ni le logement, ni la restauration. Les organisateurs semblent incapables de répondre aux besoins des visiteurs et des journalistes, qui semblent être tombés sur le village comme un nuage de sauterelles.

Indifférent au fait qu'un inextricable embouteillage de camions, radio-taxis, autocars et voitures de police — seuls véhicules à circuler — se produisait aux abords de la cérémonie d'ouverture, le révérend Bernard Fell, président du comité d'organisation, a néanmoins déclaré : *« Nous l'avons fait, nous sommes prêts. »* Mais, manifestement, les dirigeants du mouvement olympique international étaient trop contents, mercredi après-midi, de pouvoir donner le coup d'envoi officiel à ces Jeux d'hiver pour être effarouchés par quelques bavures matérielles, après de difficiles transactions diplomatiques.

La cérémonie s'est donc ouverte par un vent aigrelet et sous un ciel gris, une pompe tout hollywoodienne : fifres, tambours, oriflammes, hymnes et danses ont composé le menu des quelque vingt-cinq mille spectateurs frigorifiés, dont une grande partie avaient payé leur place 50 dollars. Les deux moments les plus spectaculaires ont été, en préambule, l'atterrissage sur un tapis de trois parachutistes portant chacun un drapeau grec, américain et olympique et, en conclusion, l'envol d'une quarantaine d'aérostats multicolores qui lâchaient des messages de bienvenue sur la foule.

Le défilé des quelque 1 600 athlètes, représentant 37 nations, a eu lieu sur le modèle des présentations de mode. On a admiré la toque de fourrure des délégations de l'Est, le chandail de laine des Islandais, les anoraks chatoyants du Liechtenstein, le chapeau texan et les vestes de peau des Américains. On a été étonné par la casquette et le col orange fluorescent des Néerlandais, qui paraissaient ainsi déguisés en cantonniers, et on a pu constater que la politique — au sens péjoratif que lui donne le Comité international olympique — n'avait pas été laissée aux vestiaires. Une banderole demandait que l'U.R.S.S., dont la délégation a défilé en souriant et en saluant la foule, change de politique à l'égard des juifs. Une autre, rouge et or, souhaitait la bienvenue aux Chinois.

Place au sport

C'est la première fois que des représentants de Pékin, qui a été réintégré dans la famille olympique en octobre dernier, participent à des Jeux d'hiver. Ils ont envoyé à Lake-Placid une délégation d'une quarantaine d'athlètes, essentiellement des patineurs, des skieurs de fond et des bi-athlètes. Les journalistes chinois présents à Lake-Placid disent volontiers que ceux-ci ne sont pas compétitifs *« en raison des troubles provoqués par la « bande des quatre »*. Ils placent cependant quelque espoir dans le vétéran de l'équipe, Zhao Weichang, patineur de vitesse, spécialiste du 500 mètres. Toutefois, la présence de la Chine, qui s'est traduite, après une procédure juridique assez confuse, par le rejet de la délégation de Taïwan, n'a pas été du goût de la presse locale. Celle-ci critiquait sévèrement le C.I.O. mercredi matin, en lui reprochant de *« trop céder au désir des communistes »*.

La cérémonie d'ouverture n'a pas été marquée par d'autres événements de nature politique. Le vice-président, M. Walter Mondale, dont on avait craint un écart de langage en réplique à la motion du C.I.O. maintenant les Jeux de Moscou (*le Monde* du 14 février), n'a prononcé que les paroles traditionnelles d'ouverture des Jeux. Ce faisant, il n'a pas profité du précédent créé en 1932, lors des premiers Jeux d'hiver de Lake-Placid, par Franklin D. Roosevelt. Peu de temps avant d'être élu président des Etats-Unis, celui qui était encore le gouverneur de l'Etat de New-York avait souhaité un retour aux sources de l'olympisme. Apparemment, la question reste posée quarante-huit ans plus tard.

ALAIN GIRAUDO.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

VENDREDI 15 FEVRIER

TF 1, de 22 h. 30 à 23 h. 20 : hockey sur glace, Tchécoslovaquie-Etats-Unis (en différé).

Antenne 2, de 14 h. 55 à 16 h. : ski de fond, 5 km dames (en direct).

● *M. Michel Noir, secrétaire national du R.P.R., député de Lyon, s'est prononcé en faveur de la tenue des Jeux olympiques à Moscou dans une déclaration à FR 3 Rhône-Alpes : « Les sportifs ne doivent pas servir d'alibi à l'absence de volonté et de clarté de la politique étrangère des pays occidentaux. Et puis, il faut bien voir que le président Carter a lancé ce mouvement de boycott des Jeux olympiques pour redresser les sondages de sa campagne électorale. Ni les sportifs français ni la France n'ont à participer indirectement à la campagne électorale de M. Carter. »*

SKI

AVANT LA DESCENTE MASCULINE

Le cauchemar de la « fraîche »

De notre envoyé spécial

Lake-Placid. — Depuis mardi, le ciel de Lake-Placid s'est couvert. De gros nuages gris sont accrochés au sommet des montagnes. Une mince pellicule de neige fraîche est venue saupoudrer le paysage et les pistes de ski alpin et nordique, qui avaient été préparées avec de la neige artificielle (1).

Or cette neige fraîche est le cauchemar des coureurs. Leur entraînement a été fait en fonction des propriétés particulières de la neige artificielle, très compacte, qui n'évolue pas, au frottement, de la même manière que les cristaux naturels. D'abondantes chutes de neige modifieraient donc considérablement les tactiques de glisse des « fondeurs » et des descendeurs. Si certains se sont préparés à toutes les éventualités, d'autres, en revanche, avaient tout misé sur une neige artificielle.

« Nous ne voulons pas de neige maintenant à Lake-Placid, a déclaré M. Robert Falcke, le représentant de l'Etat de New-York pour la préservation de l'environnement. *Si la neige vient, il faudra que nous modifiions toute la préparation des sites que nous avons faite depuis le mois de novembre dernier. »*

A. G.

(1) La neige artificielle est faite par un mélange d'eau et d'air compressé et propulsé par des sortes de manches à incendie lorsque la température est suffisamment basse. Cette neige est formée de petites boules compactes et non de cristaux.

LUGE

Les torpilles humaines

De notre envoyé spécial

Lake-Placid. — La foule n'était pas très dense mardi soir 12 février, le long du serpentin de béton glacé du mont Van-Hoevenberg, où se déroulait la première des quatre manches des compétitions olympiques de luge. En dépit de ses lointaines origines, cette discipline n'est au programme olympique que depuis 1964. Sa pratique reste confidentielle. Guère plus de deux cents personnes font de la luge de compétition aux Etats-Unis. Huit nations seulement (1) sur les trente-sept représentées à Lake-Placid ont engagé des équipes dans les épreuves qui verront s'affronter au total vingt-six femmes et trente hommes. Et il n'en coûte que 15 dollars pour assister aux courses, alors que les autres sports « valent » de deux à quatre fois plus cher.

Pourtant, en nombre de médailles, la luge est lucrative puisqu'on peut y gagner trois médailles d'or (simple hommes et femmes, double hommes), contre six au total en ski alpin, où la compétition est autrement plus ouverte. Ce sont les Allemands de l'Est qui ont le mieux compris les avantages qu'ils pouvaient tirer d'une telle situation. Ils ont « trusté » les titres européens et mondiaux depuis 1968. Equipés de combinaisons en vinyl, assez semblables à celles des hommes-grenouilles, la tête protégée par un casque aérodynamique, leurs représentants avaient gagné huit des neuf médailles distribuées aux Jeux d'Innsbruck en 1976.

Fort peu populaire et mal connue, la luge n'en est pas moins une épreuve de vitesse pure, qui demande puissance et courage. S'élancer pour une dégringolade de 1 000 mètres sur une pente de 10 % en moyenne, avec des inclinaisons de 30 %, sans aucun moyen de freinage et seulement une lanière de cuir pour guider la trajectoire, n'est pas à la portée du premier venu. Sur l'aire de départ de la piste du mont Van-Hoevenberg, on lisait d'ailleurs sur les visages des concurrents la même angoisse que celle qui étreint les skieurs avant une descente. Il s'agit pour eux de conserver la meilleure ligne de glisse en fonction de la qualité de la glace, pour acquérir la force centrifuge maximale sur un parcours qui comprend obligatoirement deux virages en épingle à cheveux, un « S » et un labyrinthe, soit au total de onze à quatorze tournants.

Une allure de train express

Certaines pistes ont la réputation d'être meurtrières. En 1964, à Innsbruck, en Autriche, la paire américaine Walters-Higgins avait failli trouver la mort en manquant un virage. La nouvelle piste de Lake-Placid, harmonieusement dessinée pour la bagatelle de 5 800 000 dollars, ne présente pas de dangers particuliers. Toutefois, un athlète suisse, Reto Filli, s'est cassé une jambe au cours des derniers entraînements. On avait la chair de poule en regardant, mercredi soir, les compétiteurs négocier les enfilades à l'allure de trains express, et on était assez curieux de voir de près la tête de ces torpilles humaines. On a été presque surpris de voir de charmants minois et des boucles blondes sous les casques austères. Une fois la vérification des patins d'acier faite par les juges — ils ne doivent pas cacher de procédés destinés à les chauffer — et une fois la luge passée sur la balance — elle ne doit pas peser plus de 42 kg. — les demoiselles ne semblaient pas le moins du monde effarouchées par leur audace. L'une d'elles a à peine seize ans et les autres ont, en moyenne, vingt-deux ans. Quant aux garçons, ce sont de solides gaillards, proches de la trentaine.

Au reste, ces premiers tests nocturnes n'ont pas provoqué grande surprise. Les concurrentes soviétiques, qui se sont préparées sur une piste en tous points semblable à celle de Lake-Placid, ont paru en mesure de dominer les championnes de la République démocratique allemande, tandis que les Italiennes restaient en embuscade. La situation est analogue chez les garçons, à ceci près que les Américains sont en position d'outsider. Le jugement dernier sera rendu le 20 février après la quatrième course. — A. G.

(1) Autriche, Suède, Suisse, République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Etats-Unis.

SCIENCES

Un concours sur les énergies nouvelles pour valoriser la recherche appliquée

De notre correspondant

Nancy. — La Foire internationale de Nancy, en collaboration avec l'université de Nancy-I, vient de lancer un concours sur l' « énergie de demain » doté de 500 000 francs de prix. Les projets, qui devront être soumis au jury avant le 18 avril, seront classés en sept grandes catégories : captage de l'énergie solaire, bioconversion, transformation thermochimique de la biomasse, transformation biochimique de la biomasse, géothermie, stockage de l'énergie et... divers. Pour le professeur Pierre Boyer de l'université de Nancy-I, coordonnateur de la partie scientifique du concours, cette dernière rubrique, pour aussi informelle qu'elle soit, sera sans doute source de surprise et évitera de donner dans le piège des *a priori* qui gênent parfois la recherche.

Ce concours est ouvert aux personnes, laboratoires ou organismes publics ou privés, français ou non, qui présenteront des travaux de recherche appliquée n'ayant pas encore fait l'objet d'une réalisation commerciale, car il importe aux yeux des organisateurs d'essayer, grâce à cette opération, de valoriser des résultats qui n'ont pas encore débouché du plan pratique. Le jury composé de représentants d'organismes scientifiques français du ministère de l'industrie, du ministère de l'agriculture, sera vraisemblablement présidé par M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche. L'originalité du travail présenté, l'apport que celui-ci pourra constituer dans le domaine des énergies futures et l'effort de vulgarisation dans la présentation seront les principaux critères de sélection de ce concours qui aura le mérite d'allier le concret et les hypothèses d'école.

JEAN-LOUIS BEMER.

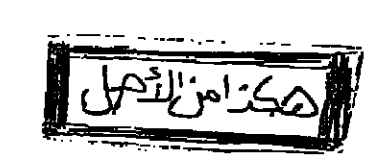
★ Inscription avant le 18 avril 1980 auprès de M. Pierre Boyer, case officielle 140, 54037 Nancy Cedex.

« ESPACE ET COMMUNICATION »

Sept cours publics à la Sorbonne

Après « L'homme et son cerveau », « Espace et communication » est le sujet du deuxième cycle de cours publics organisés à la Sorbonne par le Mouvement universel de la responsabilité scientifique (MURS). Le programme comporte sept séances : 5 mars : « L'espace aujourd'hui et demain », par M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales ; 20 mars : « Développement, liberté et responsabilité face aux satellites de télécommunications », par M. Georges Suffert, éditorialiste au *Point* ; 26 mars : « Télématique et espace », par M. Maurice Bernard, directeur du Centre national d'études des télécommunications ; 16 avril : « Technologie spatiale et progrès économiques et sociaux dans le monde », par M. Peter Jankowitsch, président du comité de l'espace des Nations unies ; 23 avril : « L'homme dans l'espace : risques, responsabilité et solidarité », par M. Robert Genty, professeur à l'Ecole nationale supérieure des télécommunications ; 7 mai : « Communications par voie spatiale et problèmes juridiques », par M. René Dupuy, professeur au Collège de France ; 28 mai : « Culture et communication sans frontières », par M. Jean d'Arcy, président de l'Institut international des communications.

Ces cours ont lieu les mercredis (sauf le jeudi 20 mars) à 18 heures, au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris (5e). Entrée libre.





ÉDUCATION

HYPOTHÈSES D'ÉCOLES

Nous poursuivons aujourd'hui la publication de notre série d' « Hypothèses d'écoles » dont les premiers articles sont parus dans nos numéros des 4, 10, 18, 23 janvier et du 6 février.

De l'organisation carcérale à l'unité de production

par PASCAL LAINÉ (*)

ON se rappelle que M. Foucault décèle plusieurs analogies entre l'architecture des grands lycées et celle des édifices carcéraux construits à partir du dix-neuvième siècle : les salles de classe, ou les cellules, sont commandées *par de longs couloirs* rectilignes, faciles à surveiller. Bien entendu, l'architecture de la prison réalise plus parfaitement cette fonction de surveillance, qui est au reste sa fonction avouée. Les couloirs rayonnent en général à partir d'un carrefour central, où un seul gardien peut parcourir du regard, sans se déplacer, tout un étage de l'édifice.

Comme le lycée napoléonien, les bâtiments pédagogiques modernes, écoles, lycées, facultés, sont construits sur un modèle architectural à peu près constant. On y trouve, en gros, deux types d'espace : les salles (salles de classe, de lecture, réfectoires, etc.), et des couloirs rectilignes. Ces couloirs sont généralement étroits. Ils déterminent tous les parcours de l'élève comme de l'enseignant, pendant leur journée d'activité : *parcours monotones*, généralement pressés, d'une salle à l'autre, d'une salle au réfectoire, etc.

L'organisation du temps est aussi stricte que celle de l'espace, de telle sorte que les couloirs s'emplissent tous, brièvement, aux mêmes *moments de pointe*. Ils sont alors trop étroits, en tout cas impropres à la conversation, à l'attroupement, à la flânerie. La principale fonction des surveillants de lycée semble être alors de vérifier que les couloirs sont vides pendant cinquante-cinq minutes (un élève ne peut s'y trouver dans ces moments qu'en situation irrégulière), puis d'y assurer une difficile circulation pendant les cinq dernières minutes de l'heure.

Eu égard aux impératifs de la vie sociale, et d'une communication satisfaisante, une telle topographie est profondément déraisonnable, en dépit de l'apparente rationalité de ses principes (des formes géométriques simples et répétitives).

Une telle « déraison » et l'empêchement d'une communication naturelle, *ou pour mieux dire sa perversion* en un rapport contraint, discipliné (il y a des parcours autorisés, des réunions autorisées, et d'autres, interdits), font-ils partie intégrante de la relation pédagogique ?

La dimension disciplinaire

Les temps nouveaux semblent avoir aboli cette « dimension » proprement disciplinaire de l'espace pédagogique. Cependant, les bâtiments les plus récemment construits ne font qu'accentuer et porter à leur paroxysme l'alternance élémentaire du couloir et de la salle, et leur rythme monotone et contraignant.

Il faut croire cependant que la topographie pédagogique héritée du siècle dernier a *trouvé une nouvelle* utilité.

Un modèle simple et bien connu nous permettra de déceler, précisément, cette nouvelle fonction : il s'agit de l'atelier et de la chaîne de fabrication.

Là encore règne la géométrie des formes élémentaires. La matière, l'objet à transformer, entre dans le processus de fabrication sur un tapis mobile. Chaque opération est distinguée de la précédente et de la suivante par sa position dans l'espace, et par la succession des machines-outils. Plusieurs chaînes peuvent fonctionner parallèlement.

Cette organisation du travail dans l'espace et dans la succession des diverses « opérations » est à coup sûr la plus rationnelle eu égard aux impératifs économiques et techniques, eu égard à l'objet. Elle autorise une forte capacité de production, et, inversement, seule une production massive justifie une telle organisation du travail.

Or on constate que l'administration, que l'organisation d'un groupe humain de forte importance, implique les mêmes types de *servitudes* et suggère les mêmes sortes de solutions que la fabrication à la chaîne : dans les deux cas, il convient de séparer les différentes activités, et de les établir chacune en son lieu propre. A l'usine, dans l'atelier, l'ouvrier *se fixe* « naturellement » là où se trouve sa machine, son poste à la chaîne. Mais, de la même manière, dans une collectivité nombreuse, aux fonctions diverses (travailler, apprendre, se restaurer, se reposer, éventuellement se distraire, etc.), *il est commode*, il importe même, d'organiser la topographie en établissant chaque fonction en son lieu propre.

L'école est sans doute le meilleur exemple de collectivité sans fonction « immédiatement » économique. On *voit pourtant* que les impératifs économiques de la plus grande rentabilité possible en organisent strictement l'administration, et jusqu'à l'architecture.

Il ne s'agit sans doute plus de « surveiller ». Il y a dès lors bien plus grave. L'espace pédagogique, devenu une simple métaphore de l'espace de la *fabrication industrielle*, tend à faire de l'élève une *simple* métaphore de l'*objet* à produire, de la matière à transformer (les couloirs ne sont pas un lieu *pour le jeu, pour la flânerie, mais* le tapis roulant qui emporte les élèves d'une salle à une autre, de la *classe au réfectoire, du réfectoire* aux toilettes, d'une « opération » à la suivante dans le processus mécanisé de sa transformation). Le professeur devient pareillement une « métaphore » de l'ouvrier (ou du couple ouvrier-machine) ; la salle, une métaphore de l'atelier.

Ainsi notre enseignement rénové, devenu un enseignement de masse, se retrouve à l'aise dans le vieil édifice napoléonien. Le lycéen du dix-neuvième siècle, le garçon bourgeois qu'il s'agissait de « bien éduquer », de soumettre à la discipline, et que l'on « surveillait » à cette fin, avait bien de la chance en vérité. On lui accordait du moins une certaine autonomie, en lui reconnaissant la liberté de *se soustraire* éventuellement à la discipline.

Une entité abstraite

Dans une organisation sociale où l'individu est strictement réduit à sa fonction, où les fonctions des uns et des autres sont absolument séparées, et distribuées en des lieux différents ; où l'organisation, la division du temps et celle de l'espace organisent avec précision l'activité de chacun, réduite à un travail utile ; où la restauration, le loisir et la détente sont à leur tour confinés en leurs lieux propres, l'autonomie disparaît complètement. *L'individu n'est plus* qu'une entité abstraite : force de travail d'un côté, tout le « reste » (vie affective, fatigue, personnalité, etc.) s'inscrivant dans la colonne des charges salariales.

Le *modèle* d'une telle *organisation*, *plus* contraignante et *plus réductrice* à maints égards que ne l'est l'organisation carcérale, c'est donc l'atelier, ou plus généralement, l'« unité de production ».

Ce modèle, nous venons de le constater, définit un type de rationalité applicable à toute espèce d'organisation collective de quelque importance. Et en particulier à *l'école*.

Or c'est là que cette réduction de l'individu à sa fonction, à son *utilité (qu'il s'agisse d'exploiter* immédiatement son activité, à l'usine, ou dans le cas présent de former, de *préparer* sa force de travail), peut *avoir* les *conséquences* les plus *graves*.

Apprendre dès l'âge de trois ou quatre ans la monotonie contraignante des couloirs, apprendre à se nourrir en vitesse *et* comme à la chaîne, dans de véritables « ateliers » de restauration, apprendre à se distraire à heures *fixes*, en des lieux de « tolérance » voués au pur désordre, dès lors, de la « récréation », ce n'est certes pas apprendre, comme on disait autrefois, le « métier d'homme ». Mais c'est bientôt apprendre un métier : apprendre par où l'on *est immédiatement* utilisable, immédiatement rentable. Apprendre que le reste, sinon pour soi-même, importe sans doute fort peu.

(*) Né en 1942 dans la banlieue parisienne, ancien élève de l'Ecole normale de Saint-Cloud, Pascal Lainé est agrégé de philosophie. Il fait une entrée tout de suite remarquée en littérature avec *B comme Barrabas* (1967). Son second roman, *l'Irrévolution* (1971), distingué par le prix Médicis, traduisait, comme *le* précédent, une expérience d'enseignant modérément contestataire.

En 1974, Pascal Lainé obtint le prix *Goncourt pour la Dentellière* (Gallimard) dans lequel il racontait comment une jeune « shampooineuse » d'aujourd'hui pouvait être aussi soumise qu'une « dentellière » d'autrefois à la domination bourgeoise et masculine. Dans le même temps, l'écrivain rappelait qu'il était aussi un sociologue en publiant le contrepoint théorique et scientifique de *La Dentellière* avec *la Femme et ses images* (Stock).

Intermède ou choix durable ? Pascal Lainé abandonne l'allure du romancier *engagé* pour la flânerie de la littérature de divertissement. En 1978, il se livre à un exercice de style à la Queneau avec *Si on partait... (Gallimard)* et en 1979, convie aux charmes du conte libertin avec ses *Tendres cousines* (Gallimard).

Au service de la guerre économique

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

CEUX qui nous dirigent veulent une école bonne et solide, capable de préparer les garçons et les filles de France à la guerre économique, car, ainsi qu'ils le prévoient et le clament, elle durera longtemps. Aussi réserveront-ils leurs emplois à ceux qui sauront vendre, acheter, exécuter docilement, dégraisser habilement, tourner et contourner la loi du marché, exploiter la liberté des prix, *différer* ou travestir un investissement, dénaturer l'innovation en ajoutant, par exemple, une cerise à un yaourt, et à ceux, surtout, qui sauront retenir leurs larmes, refouler leurs états d'âme, devant les chefs et les subordonnés.

Ceux qui nous dirigent prisent grandement les hommes et les femmes aux nerfs d'acier. Eux-mêmes ne sont pas des mauviettes et s'ils se laissaient aller à leurs penchants naturellement bons et humains, il leur deviendrait impossible de licencier et de « restructurer ». Et la guerre *économique serait* irrémédiablement perdue. C'est pourquoi ceux qui nous dirigent se préoccupent beaucoup de l'école, de l'enseignement et de l'éducation qu'elle dispense. Et cela est bien normal puisqu'ils dirigent aussi la guerre.

Ce n'est pas, contrairement à ce qu'insinuent des gens stupides et malveillants, qu'ils n'aiment ni le grec, ni le latin, ni la musique, ni le dessin, ni la peinture, ni la littérature, ni l'histoire ancienne. Eux-mêmes ne détestent pas, le soir venu, après une journée de rudes escarmouches avec l'ennemi allemand, japonais ou coréen, écouter une symphonie ou contempler longuement l'un des tableaux de maître suspendus dans leur salon. Peut-être même ont-ils rêvé secrètement de publier une annonce du genre : « *Importante filiale d'un groupe multinational recherche cadre cultivé.* » Ou encore de répondre à un candidat évincé : « *J'ai apprécié vos tests ; vous êtes rusé, ambitieux ; vous avez, pour votre âge, correctement saisi les mécanismes de notre économie mais hélas, je ne puis vous embaucher parce que vous n'êtes pas assez cultivé.* »

Non, ceux qui nous dirigent ne sont certainement pas hostiles à la culture, mais, pensent-ils à juste titre, à la guerre comme à la guerre. Le temps du luxe et de la *facilité* est passé. Et ce n'est pas de leur faute si l'efficacité de la culture est nulle au sein des entreprises. Au bas mot, un cadre *vendeur, docile et apolitique* ne vaut-il pas mille cadres cultivés ?

Ce n'est pas non plus de leur faute si tous les garçons et les filles de France ne peuvent être éduqués et mobilisés. Dans la guerre économique, ce qu'il faut c'est une armée de métier et non une armée populaire. Tout le monde n'est pas apte à combattre dans ce type de guerre. Aussi, ceux qui nous dirigent voient-ils d'un mauvais œil notre système d'éducation nationale. Au fond de leur cœur, comme ils sont justes et souvent chrétiens, ils ne conçoivent aucune objection contre un système fondé sur la gratuité et l'égalité des chances. Mais, eux qui sont chaque jour confrontés aux terribles réalités de la guerre, ils savent bien que ce système conduit à l'impasse et à la défaite. C'est pourquoi ils proposent que désormais l'éducation soit mise au service de l'économie et de leurs affaires. Ne savent-ils pas, mieux que quiconque, ce qu'est un bon employé, un bon ouvrier, un bon cadre, un bon directeur ?

Aujourd'hui, ceux qui nous dirigent pensent donc que le gouvernement est dans la bonne voie. En réduisant à leur plus simple expression les budgets des établissements, en rendant problématique l'existence du personnel d'encadrement dans les lycées *et* collèges, l'entretien des locaux, voire le chauffage pour l'hiver, en refusant parfois de participer aux frais du ramassage scolaire, ceux qui nous gouvernent emplissent de joie ceux qui dirigent nos affaires. Car il résulte de cette politique un affaiblissement et un discrédit de notre école publique.

Sacrifiés au Veau d'or

Alors, les parents qui le peuvent préfèrent à cette école misérable et en perdition l'enseignement privé. En ces lieux paisibles, leurs enfants prépareront les examens dans de bien meilleures conditions. Ainsi seront-ils enrôlés sans peine dans les bataillons. De plus, il n'a pas échappé à ceux qui nous dirigent que cette éducation nationale est noyautée par les professeurs marxistes de tout poil ! Si la formation des futurs soldats, sous-officiers et officiers restait confiée à ces maîtres, ne passeraient-*ils point à l'ennemi ? C'est* pourquoi, au fond, détruire l'éducation nationale, c'est se donner un moyen supplémentaire de gagner la guerre économique. Ceux qui nous gouvernent ne sont pas moins subtils que ceux qui dirigent nos affaires. La preuve en est que ce sont souvent les mêmes. Aussi n'ont-ils pas lanterné. Et pendant l'été, ils ont pris des décrets concernant l'université et la recherche qui comblent d'aise ceux qui nous dirigent. Désormais, maîtres-assistants et professeurs seront recrutés par le truchement d'un concours national dont les juges seront pour la plupart nommés par le gouvernement. Les listes d'aptitude aux emplois supérieurs seront supprimées. Et, par conséquent, les carrières pratiquement bloquées. Quant au conseil d'administration du C.N.R.S., réduit de quinze membres, il n'aura plus de représentants élus. En revanche, y surgiront quatre patrons.

Ainsi, ceux qui nous dirigent s'attaquent à l'une des principales conquêtes de nos révolutions. Les écoliers, les lycéens, les étudiants qui ne pourront se payer l'école privée ou les cours particuliers seront « orientés » par de multiples et subtils moyens de sélection et d'écrémage vers les immenses « corrals » de la société libérale avancée. L'essentiel n'est-il pas qu'ils ne crèvent ni de faim, ni de soif, ni de froid, et qu'ils soient vaccinés contre les épidémies ?

Les garçons et les filles de France se sentiront peu à peu gagnés par l'angoisse de cet avenir incertain ou bouché, ou tout simplement inacceptable. Viendra la panique, à l'âge de travailler et de soulager les parents. Puis, un puissant sentiment d'injustice. La conscience insupportable d'avoir été floués, sacrifiés au Veau d'or, roulés dans la farine par les maréchaux de cette guerre économique et leurs bailleurs de *fonds*. Ils tenteront de protester. Alors, ceux qui nous dirigent feront rétablir l'ordre.

(*) Né en 1934 dans l'Ariège, René-Victor Pilhes fut concepteur-rédacteur dans une agence de publicité avant de se consacrer entièrement à son œuvre romanesque. Dès son premier roman, *la Rhubarbe* (Seuil, 1965), Jacqueline Piatier classait le débutant Pilhes parmi les maîtres ; le jury Médicis le confirma en décernant son prix à ce livre, geste fantastique et burlesque de la bâtardise. Après *le Loum* (Seuil, 1969), dans lequel il réglait ses comptes avec sa mère — un beau monstre, a-t-on dit, — il décrochait le prix Fémina en 1974 pour *l'Imprécateur* (Seuil), satire qui contait la chute d'une société multinationale affrontée à une crise imprévue. *La Bête* (Seuil, 1976), fut moins bien accueillie : René-Victor Pilhes y dénonçait la résurgence du totalitarisme du côté du pouvoir libéral cette fois, à contre-pied des positions à la mode.

Ecrivain à l'imagination *foisonnante* et cocasse, militant socialiste, n'hésitant pas à ferrailler dans les mass media, René-Victor Pilhes apparaît comme un intellectuel aux opinions convaincues à l'heure où tant d'autres prônent le renoncement.

Prochains articles :

JEAN-CLAUDE BARREAU et YVES VÉQUAUD

16-24 FEVRIER 1980
PALAIS DES CONGRES
PORTE MAILLOT-PARIS
FRANCE INTER
5e SEMAINE MONDIALE DU
TOURISME
ET DES VOYAGES

UN DIPLOME DE M.B.A.
A L'ÉCOLE DE MANAGEMENT DE CRANFIELD
en 12 mois

Les inscriptions sont maintenant ouvertes pour l'année universitaire 1980/1981 à l'une des écoles commerciales les plus *réputées d'Europe pour les cours menant au diplôme de maîtrise d'administration* commerciale (Master of Business Administration).

Nous recherchons des hommes et des femmes ambitieux ayant déjà l'équivalent d'une licence et/ou des qualifications professionnelles plus ou moins trois ans d'expérience dans les affaires ou un autre secteur. Des personnes ayant reçu une formation de cadre dans la fonction publique par exemple pourraient être acceptables. Les candidats, âgés normalement de 25 à 30 ans, peuvent avoir passé leur licence dans n'importe quel sujet.

La Cranfield School of Management offre le programme de M.B.A. en 12 mois le plus ancien d'Europe. Il aborde de manière approfondie pratiquement les mêmes domaines que les programmes étalés sur 18 ou 24 mois des autres écoles de commerce. Toute la gamme des disciplines de la gestion commerciale est couverte, et à la fin du programme les étudiants ont la possibilité de se spécialiser dans les domaines qui les intéressent particulièrement.

Bien qu'il soit beaucoup demandé aux étudiants, ceux-ci ont pu se rendre compte à leur sortie de l'école que leur travail intense était récompensé par l'intérêt manifesté par des sociétés du monde entier. Le diplôme de M.B.A. de Cranfield est réputé internationalement comme ayant particulièrement bien réussi à combiner avec succès la théorie et la pratique de la gestion. Nous utilisons constamment dans nos cours la propre expérience commerciale des étudiants, et les cours théoriques sont toujours associés à des situations ou à l'expérience pratiques.

Une aide financière peut être accordée dans certains cas.

Il existe de nombreuses possibilités d'hébergement de tous types à proximité de l'école, logés dans un bâtiment moderne spécialement construit pour avoir une grande flexibilité pour l'étude de programmes académiques et autres activités. Les familles comme les célibataires peuvent loger sur le campus même et on peut trouver à proximité un grand choix de logements en location. Le campus est en pleine campagne, tout en n'étant qu'à une heure de trajet environ de Londres, Oxford, Cambridge et Birmingham.

Pour de plus amples détails et un formulaire d'inscription, veuillez écrire à *Alan Hector* en indiquant la référence CS 330.



Cranfield School of Management
Cranfield · Bedford MK43 0AL · England
Telephone Bedford (0234) 751122
Telex 825072

ÉDUCATION

Plus de trois mille étudiants manifestent à Nantes pour la défense des étrangers

A la recherche d'une « idée généreuse » et mobilisatrice

De notre correspondant

Nantes. — Plus de trois mille jeunes, moitié étudiants moitié lycéens, *ont manifesté, mercredi 13 février en fin d'après-midi* à Nantes, pour réclamer l'abrogation des nouvelles dispositions législatives restreignant les conditions de séjour en France des étrangers et d'inscription à l'université des étudiants étrangers. Une manifestation sur le même thème avait déjà eu lieu à Angers (« le Monde » du 20 janvier).

Le cortège a parcouru pendant près de deux heures le centre-ville puis s'est séparé sans incidents après une face-à-face avec les forces de police devant la préfecture. Quelques fumigènes ont suffi à disperser le dernier noyau de la manifestation dont des éléments incontrôlés avaient jeté deux cocktails Molotov en direction des premiers rangs des gendarmes mobiles. De nouvelles assemblées générales sont prévues, ce jeudi, dans les facultés pour décider de la suite du mouvement.

Depuis trois semaines, le fonctionnement d'une partie de l'université de Nantes est perturbé par un mouvement étudiant de protestation contre les menaces d'expulsion d'immigrés. Les unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) ont été touchées les unes après les autres par le mouvement ainsi que l'école des beaux-arts et l'institut universitaire de technologie (I.U.T.). A aucun moment les syndicats d'enseignants n'ont donné de consigne de grève et les professeurs continuent à assurer normalement leur service. Dans certaines U.E.R., les cours ont été boycottés par les étudiants. Une grande partie des examens partiels ont été suspendus la semaine dernière en lettres et en droit (*le Monde* du 8 février).

Dans les établissements, le mouvement étudiant vit au rythme des assemblées générales : pas de leader, un refus de toutes les structures syndicales et politiques traditionnelles, de toute forme d'organisation, ressentie comme une tentative de manipulation.

Les syndicats ouvriers (C.G.T. et C.F.D.T.), la FEN et le Mouvement contre le racisme et l'amitié entre les peuples (MRAP) se réunissent régulièrement pour échanger leurs informations sur le problème des étrangers à Nantes et dénoncent « *les décisions et projets gouvernementaux qui ont un aspect répressif à l'égard des immigrés* ». Leur discours est parallèle à celui des étudiants, mais il n'y a pas eu de rencontre jusqu'ici.

Seule la fédération du parti socialiste avait appelé à la manifestation de mercredi et y était représentée par son secrétaire départemental, M. Jean Natiez.

Rien à négocier

Les autorités universitaires, que la fédération du R.P.R. vient d'appeler à la « fermeté », ne savent quelle attitude adopter. Elles se bornent a répéter inlassablement, comme la préfecture, qu'il n'y a actuellement « *aucune mesure coercitive engagée à Nantes contre des étudiants étrangers* ». Donc rien à négocier puisqu'il n'y a pas, localement, de problème.

Les étudiants, qui ont, pendant les deux premières semaines, fait état de cas d'expulsion et de refoulement, n'en citent plus aujourd'hui. Ils parlent maintenant du problème plus général des « *lois et décrets racistes* ». Ils ont ainsi organisé, mardi 12, une veillée-débat qui a rassemblé mille deux cents personnes. On notait une participation inhabituelle d'adultes pour une soirée organisée sur le campus universitaire.

« *L'université est toujours en quête d'une idée généreuse à faire partager* », dit, en boutade, un fonctionnaire des œuvres universitaires, qui admet que le mouvement actuel défie l'analyse. Certes, ces étudiants découvrent, à travers les témoignages de leurs aînés, qui prolongent leur troisième cycle faute de débouchés, qu'un diplôme universitaire n'est pas une assurance pour trouver du travail. Ils sont là, sans perspective politique, indifférents aux organisations syndicales.

Le problème des immigrés les a mobilisés intellectuellement, après avoir retenu leur générosité et leur « sensibilité humaniste ». Avec toute la maladresse de leur inexpérience, ils *ont commencé à scander : « Etrangers expulsés, libertés bafouées », « A bas le racisme qui tue et divise. »* Sans même se donner les moyens d'établir la coordination avec les universités voisines, notamment celles d'Angers où les étudiants ont obtenu au début du mois de janvier l'annulation de décisions d'expulsion.

Deux autres revendications trouvent aussi un large écho auprès des étudiants nantais : la possible *réforme du statut des surveillants* de l'enseignement secondaire — souvent étudiants — et les menaces de suppression de formations de troisième cycle.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Onze universités du Sud-Ouest décident de coordonner leur action

De notre correspondant régional

Toulouse. — Sur l'invitation de M. Jean-Claude Martin, président de l'université Paul - Sabatier (Toulouse-III), les présidents des onze universités (1) du Grand Sud-Ouest et d'un établissement d'enseignement supérieur viennent de se réunir à Toulouse pour établir une concertation sur la création ou le renouvellement d'enseignements de troisième cycle et sur l'action à mener dans *le cadre du plan du Grand Sud-Ouest.*

Lors de son passage à Toulouse, le président de la République avait souligné l'importance du potentiel universitaire pour le développement des régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc (*le Monde* daté 17-18 novembre). Mais les présidents ont considéré qu'ils avaient été insuffisamment associés à la préparation de ce plan. Selon eux, les universités ont un rôle important à jouer pour la formation des hommes, la recherche et la *culture en général, mais elles* peuvent aussi, grâce à leur capacité d'innovation, intervenir dans la plupart des secteurs de développement économique et social du Grand Sud-Ouest.

Estimant qu'une concertation permanente était nécessaire pour coordonner leur action et établir un contact régulier avec les élus et les divers responsables du plan, ils ont décidé de créer un comité interuniversitaire, dont le secrétariat a été confié à M. Louis Thaler, président de l'université des sciences et techniques du Languedoc (*Montpellier-II*). *Ce* comité doit organiser au mois de juin avec les élus et responsables du plan du Grand Sud-Ouest un colloque pour mieux définir le rôle des universités.

L. P.

(1) Il s'agit des universités des sciences sociales (Toulouse-I), Le Mirail (Toulouse-II), Paul-Sabatier (Toulouse-III), Bordeaux-I, II et III, Montpellier-I, sciences et techniques du Languedoc (Montpellier-II), Paul-Valéry (Montpellier-III), Pau et pays d'Adour, Perpignan, et l'Institut national polytechnique de Toulouse.

Une brochure distribuée dans des établissements scolaires

« SPÉCIAL BRUIT »

Le Centre national de documentation pédagogique vient de publier une revue intitulée *Spécial Bruit*. Edité en liaison avec la Ligue française contre le bruit et le ministère de l'environnement et du cadre de vie, ce recueil de textes et documents sera distribué dans 5 400 établissements scolaires. Il pourra être *mis à la disposition* de toute personne s'intéressant à la question (1).

Cette publication, tout particulièrement destinée aux enseignants, a pour but de sensibiliser les enfants à la notion de bruit. Abondamment illustrée, elle permettra aux enseignants d'intéresser les élèves aux niveaux sonores et à leur évaluation, à la propagation des bruits. Elle dénonce les effets nocifs du bruit au-delà d'un certain seuil d'intensité et présente aux enfants les sanctions encourues par les « *fauteurs de bruit* ».

Cette campagne scolaire fait partie d'un programme de mesures qui sera présenté prochainement en conseil des ministres.

(1) Remise gratuite au ministère de l'environnement et du cadre de vie, 12-14, boulevard du Général-Leclerc, 92521 Neuilly-sur-Seine et vendue au prix de 6 F au Centre national de documentation pédagogique, 20, rue d'Ulm, 75005 Paris.

Dans le Loiret

QUATRE CENTS SIGNATURES POUR UN DOCUMENTALISTE

(De notre correspondant.)

Orléans. — Démarches auprès de l'inspecteur d'académie, du recteur, du ministre de l'éducation, manifestation et, pour finir, une pétition forte de quatre cents signatures : *tout a été tenté*, depuis la rentrée de septembre dernier, par les parents, les enseignants et la municipalité de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret), pour obtenir la création d'un poste de documentaliste au collège. Pourtant, les locaux du centre de documentation et d'information sont prêts, flambant neuf, et les livres soigneusement rangés sur les étagères.

Il en a coûté 310 000 francs pour aménager et équiper un bâtiment aujourd'hui inutilisé et dont l'inauguration s'était déroulée, au mois de juin dernier, en présence de M. Maurice Genevoix, de l'Académie française, familier de la commune. « *Nous avons entendu, lors de la rentrée, le ministre de l'éducation mettre à juste titre l'accent sur l'importance de la lecture. Nous souhaiterions que cela devienne une réalité. Il n'est pas normal que ce soient des établissements scolaires, comme le nôtre, les plus éloignés des centres culturels, qui souffrent de la pénurie* », disent les protestataires. Seront-ils entendus ? — R. G.

● *Fermeture d'un lycée à Marseille.* — M. Yves Durand, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, a décidé la fermeture à partir du mercredi 13 février du lycée d'enseignement professionnel (LEP) Camille-Jullian devant « *la prolongation de l'absentéisme presque total des élèves* ». Cette mesure a été prise à la suite d'un conflit qui oppose depuis plusieurs semaines enseignants et parents d'élèves au recteur à propos de la mutation d'un professeur (*le Monde* du 19 janvier).

● *Création d'une épreuve facultative de musique aux baccalauréats de technicien.* — Les candidats aux baccalauréats de technicien, à l'exception de la série « musique », option instrument et danse, pourront, dès la session 1980, choisir l'éducation musicale comme épreuve facultative. L'examen comprendra un exercice de solfège, l'exécution instrumentale ou l'interprétation vocale d'un morceau, une interrogation orale d'histoire de la musique et une dictée musicale ; celle-ci sera remplacée, à partir de 1981, par des exercices d'écoute.

RELIGION

A LA DEMANDE DE PLUS DE CINQ CENTS CHRÉTIENS

Hans Küng va animer un débat à Paris

Un certain nombre de groupes et de personnalités catholiques ont envoyé une lettre de soutien à Hans Küng. Ils lui ont aussi adressé une invitation à laquelle il a répondu affirmativement. Il doit venir animer un débat à Paris, après Pâques.

Voici le texte de la lettre adressée à Hans Küng :

Nous soussignés, chrétiens de France, nous vous invitons à venir, à Paris, prendre la parole en votre qualité de théologien catholique.

La mesure disciplinaire qui vous frappe nous indigne. Le droit de connaître le dossier d'accusation et celui de choisir soi-même son défenseur sont inscrits dans les chartes qui définissent ces droits *de l'homme* que le pape défend officiellement.

En même temps que vous, d'autres théologiens sont censurés. Nous avons, en particulier, protesté contre la procédure employée à l'égard du dominicain français, Jacques Pohier, et contre les sanctions dont il est victime. Nous craignons qu'un véritable climat de suspicion et de répression ne s'installe dans l'Eglise catholique. Nous refusons que se renouvelle la vague « antimoderniste » qui paralysa, au début de ce siècle, tout un courant *de la recherche théologique.*

Nous voulons dire notre foi en Jésus-Christ dans les termes de la culture d'aujourd'hui. Nous sommes fidèles au « Credo » de nos ancêtres, mais nous ne pouvons nous contenter de le répéter. Nous avons besoin d'une recherche théologique libre et audacieuse. Nous tenons à ce qu'elle s'exerce « en église », c'est-à-dire dans le dialogue, la confrontation et la critique mutuelle.

Nous souhaitons que la théologie ne soit pas la seule affaire des clercs et que ceux-ci ne soient *pas considérés et traités comme* des fonctionnaires soumis aux ordres reçus. Parmi nous, bien des laïcs, participant ou non à des mouvements chrétiens, font authentiquement de la théologie, en s'efforçant de relire leur expérience et leur histoire à la lumière des textes bibliques et des traditions de lutte par lesquelles ils nous sont parvenus à travers les siècles.

C'est pourquoi, Hans Küng, nous vous convions à une réunion au cours de laquelle, à vos côtés, plusieurs d'entre nous, femmes et hommes, clercs et laïcs, prendront la parole.

Puisse cette manifestation témoigner de notre intérêt actif à l'élaboration d'une théologie libre et dynamique pour notre *temps* !

Ce texte a été approuvé par :

Groupes et communautés : Communauté La-Croix-Hors-les-Murs (Antony) ; Communauté catholique de la Cité universitaire (Paris) ; Communauté Maydieu (dominicaine) ; Communauté Marcel-Legaut (Briançon) ; Communauté Espérance (Roanne) ; Communauté Saint-Pierre - des - Louvrais (Pontoise) ; Communauté Vaise - Laduchère (Lyon) ; Communion Saint-Bernard (Paris) ; Conseil paroissial de Busy ; Groupe Vie chrétienne d'Epinay ; Groupe Témoignage - Chrétien de Saint-Lô ; Groupe de la Hillière *(Nantes)* ; *Groupe de recherche* biblique (abbé Tschaen, animateur) ; Equipe de secteur pastoral de Mornand ; Equipe régionale des équipes enseignantes d'Alsace.

Mouvements et collectifs : Chrétiens pour le socialisme ; Communion de Boquen ; Commission générale d'évangélisation de l'Eglise réformée de France ; Cultures et Foi ; Bureau national des Equipes enseignantes ; Franciscains et Socialisme. Fédération nationale des parents pour l'éducation chrétienne des élèves catholiques de l'enseignement public ; la Lettre ; Nomades et Fidèles ; Vie nouvelle ; Jo Canal, Marie-Jo et Pierre Cantier, Robert *Davezies, Jean Lajonchère, Jacques* Poiré, Alex Stra : membres du Collectif pour une Eglise du peuple : Myriam Condamines, Claude Pétry, Marie-France Etchegoin, Pierre Garreau, Christian Chardonnet, Michel Leduc, Pierre-Yves Jacquet : membres de l'Equipe nationale de la JEC ; Arlette Bertrand, Jo Breheret, Lucette Cabrolier, Alain Costiou, Bernard Forin : membres de l'Equipe nationale M.R.J.C.

Signatures individuelles : François Ader, Maurice Barth, Jean Bauberot, Gérard Berheim, Noël Bompois, Pierre Bourdoncle, Dorothée et Georges Casalis, Jacques Chabres, Xavier de Chalendar, André Dumas, Christian Duquoc, Jean-Claude Eslin, Bernard Feillet, François Fournier, Elie Geffray, Pierre de Givenchy, Patrick Jacquemont, Jean-Pierre Jossua, Elisabeth et Jean-Louis Klein, Paul Ladrière, Antoine Lion, André Mandouze, Pierre Moitel, Olivier Mongin, J. Pierron, Nicole Pignon-Peguy, Alain Ponsar, Bernard Quelquejeu, Jacques Rollet, René Simon, Pierre Talec, Raphaël Tiberghien, Edmond Vandermeersch, Marie-Thérèse Van Lunen Chenu, Philippe Warnier.

MÉDECINE

Une information judiciaire est ouverte après le décès d'un malade soigné par des médecins homéopathes

L'ouverture d'une information judiciaire pour homicide involontaire sur la personne de Robert Perrey vient d'être ordonnée par le parquet de Paris ; l'instruction a été confiée à Mme Nida Bertolini, juge d'instruction. Cette affaire pose, à nouveau, plusieurs questions sur la place que doit occuper l'homéopathie dans l'arsenal thérapeutique et sur les excès pratiqués en ce domaine.

En 1973, Robert Perrey, alors directeur général d'un des trois plus grands laboratoires homéopathiques français — les Laboratoires homéopathiques de France, — subit une intervention chirurgicale dans une clinique d'Angoulême pour une affection digestive ayant une potentialité cancéreuse. En 1977, de retour d'un voyage en Inde, il présente à nouveau les symptômes qui avaient conduit à *la première intervention. Mais,* suivi par deux médecins homéopathes de son entourage professionnel, qui se contentent seulement d'adapter leurs thérapeutiques homéopathiques malgré l'aggravation de l'état de santé de Robert Perrey, ce dernier ne consultera que tardivement un de ses amis, le docteur Nabhan. Après l'avoir examiné, le docteur Nabhan le fait immédiatement hospitaliser dans le service du professeur Dubois, à l'hôpital de la Cité universitaire de Paris, où une intervention, dans les délais les plus brefs, est pratiquée. Mais M. Perrey décède le 9 novembre 1978, treize jours après l'opération.

Robert Perrey a-t-il été victime des abus et du fanatisme de certains homéopathes, comme l'affirme le docteur Nabhan ? Robert Perrey lui-même dénonçait aussi le comportement « *de certains irréductibles de l'homéopathie qui, d'une façon incontrôlée, prescrivent des traitements en dépit du bon sens* ». Mais les deux homéopathes visés, qui semblent ne pas avoir su déceler à temps une maladie qui sort du champ d'action de l'homéopathie, ne sont pas des francs-tireurs de l'homéopathie et jouissent d'un certain renom au sein de cette discipline. Ils ont publié plusieurs communications et ont participé à la formation de jeunes médecins.

L'homéopathie n'est pas reconnue officiellement. Elle est seulement tolérée, ce qui autorise certains abus et traduit l'embarras de l'administration, qui hésite à reconnaître ou à interdire cette discipline pour laquelle aucun enseignement, sanctionné par un diplôme reconnu par les pouvoirs publics, n'est pratiqué.

Faire sortir l'homéopathie de sa « semi-clandestinité » est aussi le but de la plainte déposée par la famille de Robert Perrey qui a chargé, en outre, Me Jacques Turlan, avocat au barreau de Paris, de se constituer partie civile dans cette affaire. « *Des malades pourront bénéficier utilement de notre initiative,* indique la famille de Robert Perrey dans sa lettre au procureur, « *si celle-ci devait permettre, à travers l'action en justice du ministère public, de servir d'exemple et de mise en garde à tous les malheureux qui se laissent abuser par des promesses thérapeutiques illusoires.* »

DOCTEUR PHILIPPE LEDUC.

CORRESPONDANCE

Les difficultés du dépistage de masse

*Le docteur Jean Chome, médecin anatomo-pathologiste, chef de service du Centre hospitalier de Versailles, récemment mis en cause dans l'article de Jean-Yves Nau (*le Monde *du 2 février 1980), article consacré au dépistage du cancer du col de l'utérus, nous prie d'apporter les précisions suivantes :*

Les dispositions règlementaires actuellement en vigueur ne permettent théoriquement la prise en compte par les caisses de Sécurité sociale que des actes médicaux de diagnostic ou de traitement pour des malades, à l'exclusion d'*examens systématiques de principe* chez des sujets présumés sains.

Actuellement, en effet, les diagnostics cytologiques sont des actes individuels prescrits par un médecin. *Le dépistage* systématique imposerait donc des dispositions réglementaires différentes : une « médecine de masse ».

La « cytologie de masse », au titre d'un dépistage « obligatoire », s'apparenterait, dans cette éventualité, à l'organisation de la médecine scolaire ou des dispensaires anti-tuberculeux ou vénériens et justifierait la création par « secteurs » de centres adéquats.

Ce dépistage aurait *pour* but d'isoler les femmes présentant des cellules anormales et qui nécessiteraient, de ce fait, des examens plus approfondis, tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui dans les laboratoires publics ou privés dûment qualifiés en cyto-pathologie. La création d'un dépistage de masse suppose dans ces conditions l'organisation de tout un réseau qui doit s'ajouter et se superposer à celui de la médecine de soins et de diagnostic, tel qu'il existe aujourd'hui dans les secteurs public et privé.

Pour coordonner les initiatives privées

LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE CRÉE UN HAUT COMITÉ D'AIDE A LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Un haut comité français d'aide à la lutte contre le cancer, chargé de coordonner les actions des différents organismes et associations existants, a été créé officiellement, annonce un communiqué du ministère de la santé et de la Sécurité sociale publié le 13 février.

Ce comité, régi par la loi d'association de 1901, a pour président M. Roger Grégoire, président de section au Conseil d'Etat. Outre la coordination des actions pour la lutte contre le cancer, il harmonisera les efforts des associations adhérentes en faveur de la recherche et de l'utilisation des fonds provenant de la générosité publique. Il exercera aussi le contrôle, *a posteriori*, de l'usage des fonds recueillis, afin d'en informer le public.

Le comité mettra sur pied, avec le concours des organismes adhérents, les actions d'ampleur nationale et coordonnera celles qui pourraient être entreprises sur le plan international.

La multiplicité des associations, ligues ou groupements œuvrant en faveur de la lutte contre le cancer, le caractère concurrentiel et disparate de leurs actions, l'insuffisante information du public quant à l'utilisation précise des fonds recueillis lors des appels nationaux, a conduit le gouvernement à imposer la création de ce haut comité, présidé par un haut fonctionnaire particulièrement au fait des problèmes médico-sociaux.

La Ligue contre le cancer et l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer à Villejuif sont les deux organismes concernés au premier chef, par cette tutelle qui, malgré une construction juridique pour le moins singulière, apportera au public comme aux chercheurs des garanties nécessaires, et dont il faut souhaiter qu'elle puisse, dorénavant, imposer une indispensable coopération entre ces organismes.

Le haut comité nouvellement créé sera chargé d'organiser la prochaine campagne nationale d'appel en faveur de la lutte contre le cancer qui doit avoir lieu à l'automne prochain. Il entend s'adjoindre un conseil scientifique de quinze membres, qui sera garant de la bonne utilisation des fonds recueillis.

● *Soixante personnes sont atteintes d'hépatite virale* à Bastia où la maladie s'est déclaree depuis trois semaines. A la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS), bien que l'on se refuse à parler d'épidémie, on ne cache pas une certaine préoccupation devant cette recrudescence qui survient peu de temps après une bouffée épidémique à Corté où quatre-vingt-douze cas avaient été recensés (*le Monde* du 24 janvier). L'origine de l'actuelle contamination est encore inconnue. Les analyses biologiques de l'eau n'ont rien révélé, mais l'analyse virologique n'a pas encore été pratiquée. L'institut des pêches, les services vétérinaires et le contrôle des fraudes participent également aux examens.

DÉFENSE

Nominations militaires

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 13 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● MARINE. — Sont nommés : inspecteur des matériels navals, le contre-amiral René Chabot ; major général du port de Brest et adjoint « logistique » au préfet maritime de la IIe région maritime, le contre-amiral Henri Bousquet.

● TERRE. — Est nommé major général de la Ve région militaire *(Lyon), le général de division* René Xhaard.

● ARMEMENT. — Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Charles Boutry et Pierre Prache.

Est nommé adjoint au directeur de la surveillance industrielle de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Aimé Festier.

Est mis à la disposition de l'inspecteur de l'armement, l'ingénieur général de première classe Paul Combes.

● SANTÉ. — Est promu médecin général, avec rang de général de brigade, le médecin chef des services de classe normale Henri Revil.

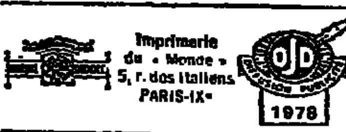
Est mis à la disposition du ministre de la coopération pour être nommé chef de la mission médicale française en Côte d'Ivoire, le médecin général, médecin chef des services de classe normale, Jean Rigaud.

● GENDARMERIE. — Est promu général de brigade, le colonel Guy Meignier.

● JUSTICE MILITAIRE. — Est promu magistrat général, le magistrat militaire de première classe Guy Paris-Leclercq.

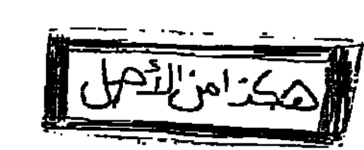
Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Ariane à Beaubourg.

Josiane Horville et Michel Bataillon reçoivent Ariane Mnouchkine le 18 février, à 19 heures, dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou. Des projections de diapositives permettront de suivre l'évolution du Théâtre du Soleil depuis ses débuts (les Petits Bourgeois de Gorki) *jusqu'à* Méphisto, *le passage à l'écriture collective, le jeu des comédiens, le traitement de l'histoire, les constantes et les variations d'un travail de groupe.*

C'est la première des manifestations qui, sous le titre « Pratiques théâtrales », s'attacheront à créer un contact entre le public et la continuité d'une recherche. Le 24 mars, Antoine Vitez est invité à parler pédagogie. On espère pour la suite Roger Planchon et Peter Brook.

Les Américains à Paris.

Le Manhattan Theatre Club est au Centre américain du boulevard Raspail du 18 au 23 février (21 heures), où il présente Endgame. Fin de partie *de Beckett, en anglais, dans la mise en scène de Jo Chaikin, fondateur de l'Open Theatre, l'un des hommes les plus importants de l'avant-garde des années 60, et qui, aujourd'hui, poursuit son travail sur le jeu, sur l'acteur.*

Il reviendra lui-même, toujours au centre américain, jouer une pièce de Sam Sheppard, Tongues, *du 10 au 15 mars (21 heures). A cette occasion, il dirigera des ateliers-rencontres les 12, 13 et 14 mars de 14 heures à 17 heures.*

Renseignements : 354-99-92.

La C.G.T. et le Casino de Paris.

La Fédération des syndicats du spectacle C.G.T. proteste dans un communiqué contre la décision de la direction du Casino de Paris d'assigner en référé le personnel qui occupe le théâtre (le Monde daté 10-11 février). Pour la C.G.T., il s'agit d'une « attitude provocatrice », *et elle* « mettra tout en œuvre pour obtenir le maintien de l'activité du Casino de Paris ». *Le communiqué rappelle que le personnel occupe le théâtre* « pour exiger le respect des accords pris devant la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre. Ces accords, qui garantissaient le maintien de l'emploi et la réouverture du théâtre, ont été dénoncés par la direction le 24 janvier devant le comité d'entreprise. »

■ **L'acteur américain David Janssen est mort le mercredi 13 février près de Los Angeles, en Californie. Il était âgé de quarante-neuf ans.**

[Interprète de très nombreux rôles au cinéma comme à la télévision, David Janssen était la vedette du très populaire feuilleton télévisé « le Fugitif ».]

« UNE PLACE AU SOLEIL » AU « POCHE »

L'été des anonymes

Le Théâtre de Poche présente *Une place au soleil*, de Georges Michel qui, comme dans ses précédentes pièces *(les Jouets, la Promenade du dimanche, l'Agression)*, dépeint des petits-bourgeois types et caricature le monde qui les entoure. Quelque chose comme le théâtre du quotidien tiré vers l'absurde.

Ici, le père (Jean-Pierre Moulin), la mère (Colette Castel), la fille (Marianne Epin), sont en vacances. La plage est surpeuplée avec des enclaves privées pour les nantis. La « villa avec jardin » se révèle être un gourbi dans une cour. Il y a du bruit, les fruits de mer donnent des boutons, la mer est polluée, la baignade interdite par les C.R.S... Le père est dans un état de nerfs proche de l'hystérie et rêve de passer à la télévision pour être vu et se sentir exister. La fille est enceinte et rêve d'un riche amant, la mère s'accommode de tout. Elle est là pour montrer les méfaits de la sournoise aliénation quotidienne. Elle est triplement aliénée en tant qu'épouse, mère et femme.

Comme toujours, Georges Michel accumule et exagère les petits inconvénients de la vie courante pour dénoncer les faux-semblants du confort capitaliste. Ses personnages s'expriment avec une banalité insistante, tempérée d'humour gentil. Georges Michel est un « catastrophiste » souriant. Sa démonstration est à ce point linéaire qu'elle se réduit à une *conversation de bistrot* et n'est guère plus convaincante. Cela tient au fait que ses héros anonymes le sont à ce point qu'ils n'existent pas et que les comédiens se battent sans succès avec des mots qui pourraient être remplacés par d'autres. Surtout, Georges Michel nous parle d'un passé, proche dans le temps, déjà rétro.

Revenant du théâtre à l'heure des informations, écoutant à la radio une voix sinistre détailler les cataclysmes qui menacent « à brève échéance » les monnaies et les économies, suivie par une voix blasée qui commente un roman où il est question d'une bombe atomique artisanale, on ne s'étonne plus que les comédiens aient du mal à prendre en charge cette histoire de vacances gâchées.

On est poussé à soutenir Renée Delmas qui se bat pour que son Théâtre de Poche — cent places — reste ouvert à la création contemporaine, sans que le mot création serve d'alibi à n'importe quoi. Mais quand le « contemporain » se veut « actuel », il se doit d'être branché sur les angoisses de l'actualité.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de Poche, 20 h. 30.

« Joyeuses Pâques » au Palais-Royal

« *C'est ma fille* », dit Stéphane, cinquante ans par là, à son épouse, Sophie, qui vient de le trouver à 3 heures du matin au domicile conjugal en compagnie d'une jeune fille, Julie.

Ce mensonge, « *c'est ma fille* », avec les embrouilles qu'il déclenche, va durer quatre actes.

Joyeuses Pâques est le type même de la distraction légère, sans portée, faite pour détendre les cœurs très simples. Ce n'est pas une comédie de caractère : les protagonistes ne sont pas analysés, ni décrits. Ce n'est pas non plus une comédie de situations : l'auteur, Jean Poiret, à partir du *mensonge* initial, n'a pas bâti des cascades de quiproquos, des enchaînements d'accidents. Non, nous en restons là, l'action fait du sur-place.

Ce qui fait rire la salle, c'est justement ce piétinement illogique, cette panne de causalité, pendant laquelle sont dites des choses ingénues, « idiotes ».

Ce n'est pas vulgaire, ni méchant, sauf lorsque la pièce cède à un travers du Boulevard qui consiste à rendre comique un personnage d'un milieu plus modeste que celui des autres. Il est permis de ne pas trouver cela drôle, ni honnête. Il est permis de regretter que des salles parisiennes rient de cela sans complexe. Molière, déjà, avec *Pourceaugnac*, jouait à ce petit jeu. Ce n'est pas ce qu'il a fait de plus réfléchi.

Moins solide, moins écrite, moins irriguée de monde actuel, moins vivante qu'une pièce de Françoise Dorin, celle de Jean Poiret, dans le genre, n'est pas un fléau.

La mise en scène de Pierre Mondy est claire, énergique, mais, pour une fois, Mondy fait bouger les acteurs beaucoup trop ; on dirait la fantasia des véhicules, à la foire, sur un stand d'autos tamponneuses.

Jean Poiret (le mari menteur) se donne un mal de chien pour faire rire ; il ne relaxe pas une seconde, sauf au quatrième acte, parce que, alors, il est sans doute, quand même, sur les genoux. Nicole Calfan (la jeune fille) a un physique et du métier. Odette Laure (le personnage drôle parce que moins bourgeois) atténue beaucoup le côté déplaisant de la chose, parce qu'elle a une conscience d'actrice, une conscience *tout* court. Tous ces comédiens jouent sans trivialité.

Si *Joyeuses Pâques*, qui ne fera pas date dans l'histoire du théâtre français, tient l'affiche plusieurs mois, ce sera essentiellement grâce à la présence sur scène d'une actrice, Maria Pacôme (l'épouse). C'est d'autant plus étrange que Maria Pacôme ne « fait » rien. Pourtant, c'est elle qui sauve la pièce, parce qu'elle apporte, à cette bagatelle un peu vaseuse, une tenue, une qualité d'esprit, un équilibre et comme une rigueur morale qui forment une sorte de centre de gravité si dense que la pièce, tout autour, peut flancher sans tomber par terre. Actrice très singulière, plus absente que retenue, n'essayant de toucher aucune fibre sensible, passant par dessus toute espèce de marionnette, mais faisant partager doucement, sûrement, par l'ensemble des consciences individuelles du public un même respect ému pour, tout simplement, quelqu'un de bien.

MICHEL COURNOT.

★ Palais-Royal, 20 h. 30.

VARIÉTÉS

BERNARD LAVILLIERS AU PALAIS DES SPORTS

Bernard Lavilliers, ce n'est pas un de ces chanteurs qui courent aujourd'hui après la gloire frelatée du show-business hexagonal, sous l'étiquette de la « nouvelle chanson française ». Ce n'est pas un de ces médiocres personnages du monde étriqué que l'industrie du disque presse comme un citron et rejette deux ans plus tard, vidé de sa maigre *substance*, de la petite musiquette qui a fait illusion à certains. Ce n'est pas le bon goût, le bon ton, les idées logiques, polies, la « qualité France », le manque de chaleur, d'extravagance. Lavilliers, c'est un chien fou du spectacle qui a le dégoût pour ce qui est cartésien, ce qui fait les vieilles idéologies, les vieilles mentalités, les vieux codes. Lavilliers, c'est l'anti-star qui revient du bistrot ou de la rue, entre dans la salle, commence le show à l'heure annoncée, simplement par respect du public, par désir de fraternité, et essaie de s'adresser à ce qu'il y a de plus résistant et de plus fort chez les gens, d'établir un rapport avec eux, de se dépasser, d'éclater.

Bernard Lavilliers est un chanteur de passage qui a le besoin de nouveaux espaces et cherche le soleil, la liberté. Il rentre justement de pays d'Amérique où les musiques sont liées à la vie, à l'âme des gens. Tout en étant le *gringo*, il a cherché humblement à pénétrer au sein des communautés brésiliennes, jamaïquaines et portoricaines, à entrer dans le jeu du dialogue, à s'imprégner des couleurs, des odeurs, des émotions et des sentiments, à vivre le plus longtemps possible dans la réalité quotidienne, au rythme du reggae, de la salsa ou de la capoeira.

Il s'est mis les sons, les images, les riffs, bien dans la tête. Et puis, la veille de l'enregistrement d'une chanson à Rio-de-Janeiro, à Kingston ou à New-York, il parvient à écrire en état d'urgence, à cracher, comme un reporter, les mots et les notes, à raconter, à créer ou à recréer des personnages, la brésilienne du Nord-Est qui croyait qu'à Rio la misère c'était moins dur, la « *frangine portoricaine qui vit dans le Spanish Harlem, les reins cambrés au bon endroit* » et marche la nuit dans une rue où la mort rôde, Lavilliers installe un climat, il décrit et fait sentir des univers avec une ivresse de mots et le même culot de délire poétique que Ferré.

A travers dix chansons nouvelles imaginées à chaud et enregistrées sur place pour un album Barclay il propose au Palais des Sports une sorte d'invitation au voyage qui n'a rien de commun avec les films de Connaissance du monde projetés encore régulièrement salle Pleyel. Mais, en deux heures de spectacle, accompagné par un groupe de dix musiciens — dont une bonne section de cuivres animée par Yvan Jullien, — Lavilliers reprend aussi ses anciennes chansons, *Fucking Life*, par exemple, ou d'autres, qui affirment, réaffirment, que « *le silence est un cri qu'on étouffe* », que « *la haine est un moteur auxiliaire* », qu'il ne faut appartenir à personne. Et puis, chez Lavilliers, qui se transforme, s'enrichit, se diversifie, il y a des éclats musicaux, de grands mouvements lyriques, sans tricherie ni truquage.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des Sports, 21 heures.

EXPOSITIONS

Sur un tableau de Degas

Un seul tableau, mais monumental, treize dessins et deux peintures préparatoires. Une présentation centrée sur un chef-d'œuvre — le portrait de la famille Bellell — et son élaboration, qui montre la scène et les coulisses, les études laborieuses et le tableau qui en est résulté : c'est un type d'exposition qui va sans doute se multiplier dans les musées : elle propose de jeter un regard de précision et en finesse sur l'anatomie d'un chef-d'œuvre, ici le premier de Degas, alors âgé de vingt-six ans. C'est tout le contraire de ces rétrospectives-spectacles où l'œil glisse sur des tableaux trop nombreux et où l'attention finit par s'émousser.

Chez Degas, le menu est relativement spartiate. Il faut tout savourer, le tableau que l'on connaît de l'Orangerie et les travaux préliminaires du Cabinet des dessins qui ne sont généralement pas montrés.

D'une esquisse à l'autre, on voit, dans la lente venue de ce portrait de famille, la recherche inquiète et le labeur patient d'un Degas jeune qui, à l'heure de la maturité, devint le peintre du mouvement évanescent saisi au vol sous la lumière électrique des rampes de théâtre. A ses débuts, il était convaincu que, pour réussir à trouver sa voie en peinture, il lui fallait se tremper dans la solitude. Degas se forma pratiquement seul, allant à travers les musées et les églises d'Italie copier les maîtres anciens, comme le recommandait Ingres. Copier non pas pour imiter, mais pour « apprendre à voir ». Les anciens, disait le maître, fou de Raphaël, « il faut vivre d'eux, il faut en manger ». Le Degas des années de formation s'en était repu. Il n'avait rencontré Ingres qu'une fois, mais il fit son apprentissage chez un de ses élèves, Lamothe, auprès duquel il ne resta qu'une année, et aux Beaux-Arts, où il ne s'attarda pas plus de quelques mois.

Ingres et Delacroix dominaient la peinture en France. Degas admirait le premier pour sa ligne, mais a fini par se ranger derrière la couleur remuée du second. Pour l'instant, nous sommes devant un Degas tout à fait intégriste. Vers la fin de son séjour italien, il se rend à Florence chez sa tante Laura, épouse du baron Bellell. Laura, c'est sa tante préférée, la plus jolie de la famille, à laquelle son père (le grand-père de Degas, René-Hilaire, s'était réfugié en Italie peu après la Révolution de 89) avait, pour convenance familiale, refusé un mariage d'amour. Elle épousa, contre son gré, le baron Bellell et ne fut pas heureuse. Degas voulait peindre son portrait.

C'est la première fois qu'il conçoit l'idée d'un grand œuvre. Il se prépare longuement, copie le Bronzino aux Offices, puis voyage à Gênes, où il découvre le Portrait de Paolina Adorno, *par Van Dyck, dont il admire l'allure* « droite et légère comme un oiseau » *et y trouve l'idée de la pose hautaine de Laura. Puis il prend le sujet de front. Il dessine des études de détails, étude de la main de Laura,* « qui fait un creux dans le linge » *et qui rappelle la main de Paolina Adorno. Etude à la mine de plomb, puis à la peinture, du visage de Giovanina Bellell, de la silhouette assise sur une chaise, la jambe repliée, de Giulia Bellell, et chaque fois une esquisse plus poussée que l'autre. De la tête du baron, vu de profil, avec des annotations sur la couleur « bois de noyer » de sa chevelure et « rougeâtre » de sa barbe ; de sa silhouette massive, calée au creux d'un fauteuil et vue de dos. Etudes des accessoires et, sur un carnet de croquis, quelques traits tous frémissants pour esquisser la composition de l'ensemble dont il a l'intuition dès le début. Degas focalise l'intérêt du tableau avec la mère et ses deux filles du côté gauche, et place le père du côté droit, à part.*

C'est avec ces croquis et toutes ces notes, ne pensant qu'à cela, ne faisant que cela, replongé dans la solitude de son atelier parisien de la rue Madame, que Degas se met à peindre quelques mois plus tard à Paris, le Portrait de la famille Bellell. *Tableau d'un réalisme assez roide qu'on rapprocherait volontiers de Courbet, l'aisance et l'ampleur en moins. Une sinistre tension psychologique s'en dégage, comme dans* l'Enterrement d'Ornans, *mais un enterrement en appartement. La baronne est habillée de noir, comme ses filles, qui portent, par-dessus leur robe, un tablier blanc. On est en deuil du grand-père qui vient de mourir. Et sur le visage de Laura se lit une certaine tristesse que semble ignorer le baron ramassé dans son fauteuil.*

Ce tableau de Degas dépeint un cas de mésentente dans un ménage au dix-neuvième siècle, entre le papier peint à fleurs, la cheminée en pierre et le carcan des conventions familiales bourgeoises. Dès son premier essai, il va à l'essentiel, se concentre sur le modelé des visages, sur le contour des personnages et des choses. Il colore peu, avec les tonalités bleues des murs, les masses noires des robes éclairées par les tabliers blancs et, sur l'ensemble, l'accent doré qui monte du sol, couvre les meubles d'acajou et la tête « bois de noyer » du baron. Degas veut saisir la vie, son tumulte. Mais il peint un tableau qui, au premier abord, semble d'une neutralité académique. Il est chargé de psychologisme contenu, de silences qui en disent long et, au-delà, d'efforts désormais invisibles qui donnent encore une fois raison à Ingres, pour qui « le génie est une longue patience ».

JACQUES MICHEL.

★ *Le Portrait de la famille Bellell*, de Degas, esquisses, dessins et peintures préparatoires, au musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly.

★ *Degas*, une monographie par Ian Dunlop (traduit de l'anglais), 240 pages, 207 illustr., dont 45 en couleurs. La Bibliothèque des arts, Paris.

ARCHITECTURE

Le Grand Prix national à Claude Parent

Le Grand Prix national d'architecture a été décerné à Claude Parent pour l'ensemble de son œuvre. Il lui a été remis, mercredi 13 février, par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

Ce n'est pas sans raison si Claude Parent s'était, à ses débuts, intéressé aux maisons particulières, maisons d'amateurs d'architecture contemporaine, qui s'adressaient à lui pour ce supplément d'âme qu'il pouvait donner à la création d'espaces habités. Elles lui permettaient de chercher, d'inventer, d'aller un peu plus loin. Et ce « plus », il a également tenté de le faire passer dans des projets de maisons de série, mais en vain, car cette fois il n'avait pas affaire à des amateurs, mais simplement à l'industrie.

Claude Parent a réalisé plusieurs immeubles d'habitation, des ensembles socio-culturels (dont la Maison de l'Iran à la Cité universitaire), des centres *commerciaux* (à Ris-Orangis, Reims, Sens), des édifices religieux (église Sainte-Bernadette, de Banlay), des hôpitaux, des lycées... Mais la part d'architecture non construite, étudiée en *projet ou bien seulement* dessinée, rêvée, est, comparativement considérable. Depuis ses débuts à *l'Architecture d'aujourd'hui*, la revue d'André Bloc, Claude Parent a toujours été un chercheur. Et souvent il a été un « trouveur ». Plutôt que d'appliquer des solutions toutes faites, il préfère commencer par rêver, le crayon à la main. Puis il tente de conceptualiser, dégager les fondements théoriques de ses inventions formelles.

Ainsi ses divagations — divagations dans le sens visionnaire — sur l'architecture oblique, réalisée dans de petites maisons, mais rêvées à l'échelle de méga-architectures urbaines, ziggourats toutes pentues, faites pour les marcheurs et les escaladeurs qui vivraient l'architecture comme un espace sportif et ludique, avec le corps et avec un peu de poésie.

Né en 1923, à Neuilly-sur-Seine, Claude Parent appartient à cette génération d'architectes mûris aux années 60, dont la sensibilité esthétique fut formée par l'art abstrait et l'invention des formes qui en découlent.

Claude Parent est l'auteur d'un *livre sur son métier d'architecte*, en fait, sur la difficulté du créateur à trouver sa fonction dans une société où l'art n'a pas sa place dans la vie quotidienne.

J. M.

Rénovital
Exposition, 22, rue Fontaine, 75009 PARIS
Tél : 281.40.04 280.65.99
GARANTIE 10 ANS
changez vos vieilles fenêtres !
Enfin une solution vraiment efficace contre le bruit et le froid :
les fenêtres SR 200 se posent en une journée • devis gratuit
• s'adaptent à tous les styles • s'adaptent à vos mesures
☐ Je suis intéressé par la visite d'un technicien LM
Nom :
Adresse :
A retourner à Rénovital - 22, rue Fontaine - 75009 PARIS 281.40.04-280.65.99

CONNAISSANCE DU MONDE
PLEYEL - Dim. 24 févr., 14 h. 30, mardi 26 févr. 18 h. 30-21 h., nouv. séances
TERRE SAINTE
Récit et film de Jacques CHEGARAY — Tout le périple évangélique
Galilée, Bethléem, Nazareth, le Jourdain, lac de Tibériade, Capharnaüm, Jérusalem, Jardin des Oliviers, le Golgotha, le Saint-Sépulcre, etc.
— ET LES EVENEMENTS BIBLIQUES, CONFRONTES A L'ACTUALITE —

SPECTACLES

MUSIQUE

L'AUBE DE MICHAEL TILSON THOMAS

Devancé par une campagne de relations publiques assez intense, annoncé comme un nouveau Bernstein, Michael Tilson Thomas a fait mercredi soir ses vrais débuts à Paris (où il a déjà dirigé) à la tête de l'Orchestre national et rempli le grand auditorium de la Maison de la radio avec un programme à la fois austère et étrange, dont on ne retire pas une impression décisive.

Né à Hollywood il y a trente-cinq ans, Tilson Thomas présente tous les caractères du sujet exceptionnel : brillantes études, assistant de Boulez dès vingt et un ans en Californie puis à Bayreuth, prix Koussevitzky à Tanglewood, chef assistant du Boston Symphony dès 1969, il est ensuite pendant sept ans chef titulaire de l'Orchestre de Buffalo et dirige depuis un peu partout dans le monde. On le retrouvera en juillet prochain aux Chorégies d'Orange, où il montera la Troisième Symphonie de Mahler et le Vaisseau fantôme.

Un film de Bruno Monsaingeon, malencontreusement annulé la semaine prochaine à la télévision, nous le montre analysant son métier avec beaucoup d'acuité et de finesse, fou de toutes les musiques, passant du pop à Beethoven, mimant une chanson de Big Mama Thornton ou chantant une mélodie grégorienne seul dans les déserts de l'Arizona : portrait sympathique, non sans artifices mais sans doute à l'image de ce personnage composite, de ce jeune juif californien poussant comme une plante vivace dans un sol gorgé d'art, et typiquement américain.

Petit, mince, un visage de renard rusé, des yeux de feu, il arrive avec des gestes apprêtés, salue, monte au pupitre bras en avant comme un mannequin de cire. Mais il s'impose d'emblée, déploie toute sa stature avec une battue verticale très précise, parfois à deux mains, qui part du plus haut. Epreuve redoutable que les Cinq Pièces op. 16 *de Schoenberg, brèves, où chaque note a sa fonction primordiale. Il y est merveilleusement à l'aise comme dans un vêtement fait pour lui — ce grand classique familier, vieux de soixante-dix ans... L'orchestre sonne clair, pur, terrible, ou bien onctueux et mélancolique, avec des silences lourds, des couleurs grasses, vénéneuses ou transparentes. La direction acérée fait flèche de tout bois — un brusque regard, le petit doigt pointé vers la percussion, un pied campé en avant — et convient à l'Orchestre national, qui exprime toute la richesse intérieure de ces pages dans une transparence polyphonique et rythmique extrême.*

Un énorme poster

L'impression est plus mitigée avec le Concerto à la mémoire d'un ange, *d'Alban Berg : si la couleur est toujours belle, la courbe de l'œuvre paraît plus indécise, la démarche un peu hésitante, sans doute parce que le soliste, Régis Pasquier, aux prises avec une partition d'une difficulté transcendante, ne collabore pas pleinement à cette intégration superbe d'une pensée qui se tisse avec tant de liberté à travers un langage aussi contraignant. La sonorité, en outre, ne semble pas assez brillante pour une œuvre d'un rayonnement suprême et déchirant.*

Curieuse idée de conclure avec la transcription que Schoenberg fit en 1932 du Premier Quatuor pour piano et cordes en sol mineur, *op. 25 de Brahms, réalisation sans doute habile, respectueuse des couleurs brahmsiennes, mais où souvent bois et cuivres, sans parler de la grosse caisse et des cymbales, font regretter le piano. Certains phrasés sont alourdis, durcis, empâtés, des dessins d'accompagnement promus à une dignité proéminente, et l'intimité, le jeu subtil, disparaissent. Mais, surtout, agrandir l'étoffe ne permet pas de faire d'un quatuor une symphonie, et l'on retrouverait plutôt certains défauts de gigantisme perceptibles dans les deux* Sérénades pour orchestre, *avec des détails grotesques, telle la lourde fanfare de l'andante. Avec cinq instrumentistes, Brahms nous parle bien mieux qu'avec quatre-vingt-quinze. Mais cela fait partie des expériences de Michael Tilson, qui Thomas, qui vient en revanche de graver la* Symphonie pastorale *avec l'Orchestre de chambre anglais (C.B.S., 76825) !*

Quel que soit le réel talent qu'il a déployé dans cet énorme poster, on l'attendra dans une vraie symphonie ; il n'est qu'à l'aube de sa carrière.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Programme retransmis en direct par France-Musique. On retrouvera les mêmes interprètes samedi soir à la Maison de la radio pour la Journée du patrimoine dans l'ouverture de Benvenuto Cellini de Berlioz, la Symphonie de Franck et, du même Franck, le Concerto pour piano en si mineur op. 11 — qu'il écrivit à treize ans — interprété par Michaël Ponti.

LE PROGRAMME DU FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE

Le prochain Festival d'Aix-en-Provence aura lieu du 12 juillet au 3 août : trois opéras seront à l'affiche : *Cosi fan tutte* dans la production de 1977 (Jean Mercure) sous la direction de Charles Mackerras ; *Sémiramis*, un opéra seria peu connu de Rossini qui verra la confrontation Montserrat Caballe et Marylin Horne ; enfin *les Liaisons dangereuses* de Claude Prey, créées naguère à Strasbourg puis à Avignon, sous la direction d'Yves Prin. *Sémiramis* est en coproduction avec l'Opéra de Paris, Gênes et Turin ; *les Liaisons* avec l'Opéra de Paris, le Centre lyrique de Wallonie et Avignon.

On donnera à la cathédrale Saint-Sauveur les *Requiems* de Fauré et de Mozart, la *Messe en si mineur* de Bach et *les Saisons* de Haydn. Trois récitals sont annoncés : Mady Mesplé, Jean-Philippe Lafont et Montserrat *Caballe. Le centre Acanthes* sera consacré à l'étude des œuvres d'Henri Dutilleux et de Witold Lutoslawski, sous la direction des compositeurs.

En attendant que soit réalisé le projet municipal d'un grand théâtre polyvalent dans la zone d'aménagement concerté Sextius-Mirabeau, derrière l'actuel casino, un nouveau lieu de représentations a été trouvé : la cour de l'hôtel de Valbelle, c'est-à-dire la cour de la caserne de gendarmerie qui s'ouvre par un beau portail dix-huitième dans la rue Mignet.

Les affiches de cette année seront signées Bernard Buffet, à qui une exposition sera consacrée à l'hôtel de la Prévôté près du Théâtre de l'Archevêché. — *(Corresp.)*

★ 12, rue Mazarine, Paris-6e. Jusqu'au 10 février.



théâtres

Nouveaux spectacles

Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi ; Quatuor à cordes.

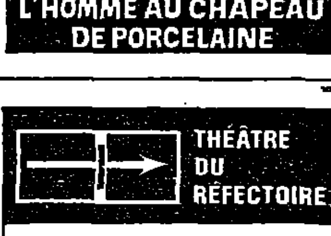
Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : Récital Shirley Verrett.
Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : Erwartung ; le Château de Barbe-Bleue.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Œuf.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Illapu/ nouvelle chanson chilienne.

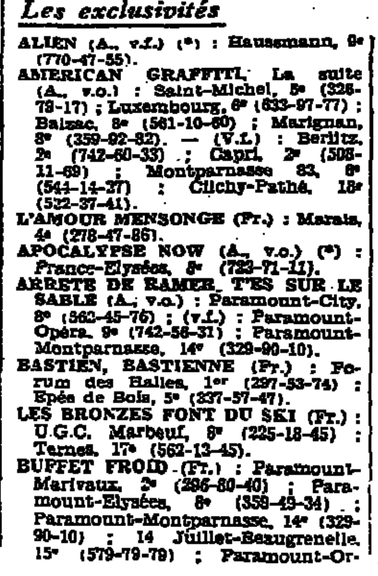
Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Centre d'art celtique (254-97-62), 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicolas.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : *Mascafemme.*
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : En compagnie de Ritsos.
Madeleine (265-07-99), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 22 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Musée des monuments français (727-35-74), 20 h. 30 : Une fille à brûler.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : le Cuisinier de Warburton.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
T.A.I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Artaud roi.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Errances.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : Arlequin défenseur du beau sexe.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Senorita (en espagnol).
Théâtre 347 (326-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.









Jeudi 14 février

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 30 : les Vilains Bonshommes Verlaine, Rimbaud.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade ; 23 h. 45 : P. Triboulet.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; *23 h. 15 : Couple-moi le souffle.* — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessaion (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : F. Caral.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : *P. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.*
La Grange-au-Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 19 h. 30 : Soirées orientales.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : la Plus Forte ; le Défunt.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 22 h. 30 : P. Litoust. — II, 21 h. : Eva Griliquez.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 20 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Ma vie est un enfer, mais je ne m'ennuie pas ; 22 h. 30 : Exhibitions pakotilles.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : P. Rapsat.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Boris Santeff ; 20 h. 30 : Pauline Julien.
Dunois (584-72-00), 21 h. : P. Achard, B. Vitet, B. Schnebeli, C. Leski.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : Mollien chante Aragon.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Leny Escudero
Olympia (742-25-49), 21 h. : Jerry Lewis.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : B. Lavilliers.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Stanislas.

La danse

Théâtre de Plaisance (320-00-06), 18 h. 45 : Ballet de Josy Krasovsky.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : P. Entremont (Mozart, Chopin, Schubert).
Radio-France, auditorium 106, 18 h. 15 : Musica Antiqua de Cologne (Philidor, Blavet, Telemann, Leclair). — Grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Kaltenbach, sol. M. Goreleb (Bartok, Mozart, Haydn).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. J. Conlon, sol. M. Rostropovitch (Berlioz, Lutoslavsky, Dvorak).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : D. Fischer-Dieskau, W. Sawalisch (Schumann).
Eglise réformée du Saint-Esprit, 18 h. 30 : R. Hoskings (Bach, Brahms, Tournemire, Reger).
Cité internationale des arts, 21 h. : E. V. Kazakova, R. Petova (Beethoven, Mozart, Brahms).

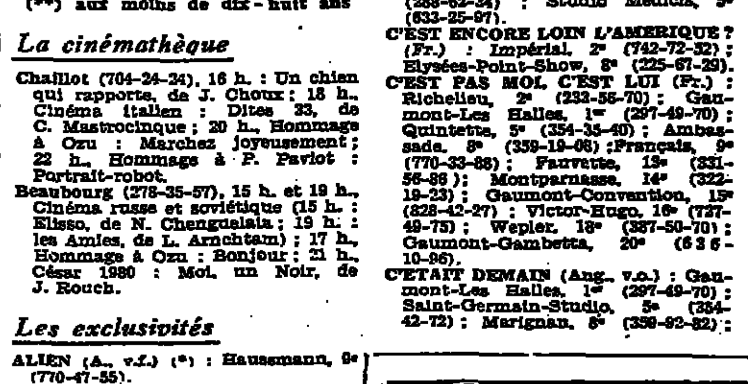
Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guerault, Benny Vasseur Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Catalogue.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. : Rhoda Scott.
Dunois (584-72-00), 22 h. 30 : Duo Roubach-Boell.
Gibus (770-78-88), 22 h. : Digital Dance.
Le Patio, 22 h. : Al Grey, J. Forrest.
Dreher (233-48-44), 22 h. : H. Singer, L. Trussardi, D. Donebie, M. Graillier.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : G. Lafitte, A. Jean-Marie, A. Cullaz.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : J. Cohen, J.-F. Canape, F. Mechali, J.-L. Mechali.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc.

Dans la région parisienne

Boulogne-Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Montreuil, auditorium du Conservatoire (858-91-49), 20 h. 30 : Clown.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-25), 21 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 19 h. 30 : Tête d'or.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Quelle belle vie, quelle belle mort. — Petit Théâtre, 21 h. : les Jumeaux de Naples.

cinémas



Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Un chien qui rapporte, de J. Choux ; 18 h., Cinéma italien : Dites 33, de C. Mastrocinque ; 20 h., Hommage à Ozu : Marchez joyeusement ; 22 h., Hommage à P. Paviot : Portrait-robot.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. et 19 h., Cinéma russe et soviétique (15 h. : Elisso, de N. Chengueiaia ; 19 h. : les Amies, de L. Arnchtam) ; 17 h., Hommage à Ozu : Bonjour ; 21 h., César 1980 : Moi, un Noir, de J. Rouch.

Les exclusivités

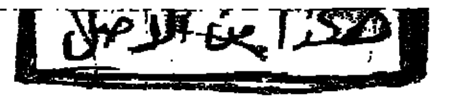
ALIEN (A., v.o.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMERICAN GRAFFITI, La suite (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

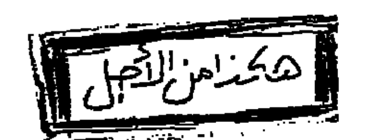
léans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? *(Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ;* Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ;

v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sf samedi, dimanche).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CORPS A CŒUR (Fr.), La Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
LA DEROBADE (Fr.) (*), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).
DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FIN D'AUTOMNE (Jap., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
GENESE D'UN REPAS (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90), h. sp., Forum des Halles, 1er (297-53-74).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HULK REVIENT (A., v.f.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
INTERIEURS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Cin'ac, 2e (296-80-27) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Pt-Show, 8e (225-67-29).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), *U.G.C. Gare de Lyon, 12e* (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Parnassiens, 14e (329-83-11).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
NUIT ET BROUILLARD AU JAPON (Jap., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), en soirée.
LE PUTSCH DES MERCENAIRES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LE QUINTETTE DE SVEN KLANG (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).









SPECTACLES

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGGAE SUNSPLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; (U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
ROCKY II (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (562-75-90), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).
RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ (F.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount City, 8e (562-45-76), Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), H. Sp.
LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Palais des Arts, 3e (325-71-08) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à partir de 13 h. 30.
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Pagode, 7e (705-12-15). — (V.f.) : Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90).
TOUS VEDETTES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34), en matinée.
UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (334-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34). Mer., Ven., Dim., Lun.
AH MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-61-34), H. Sp., Jeu., Sam. Mar.
AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) . Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. sp.
BEN HUR (A., v.o. et v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
BRANCALEONE S'EN VA T'AUX CROISADES (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04)
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), H. Sp.
LE CID (A., v.f.) : Brodway, 16e (527-41-16).
CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CONFESSION A UN CADAVRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), les 17, 18 et 19.
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).
JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). — V.f. : Club, 9e (770-81-47).

LES FILMS NOUVEAUX

A FORCE ON S'HABITUE, film français de Jean-Pierre Gallèpe. La Clef, 5e (337-90-90).
MA CHERIE, film français de Charlotte Dubreuil. Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
TOUT DEPEND DES FILLES, film français de Pierre Fabre. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Tourelles, 20e (636-51-98).
BONS BAISERS D'ATHENES, film américain de G.P. Cosmatos. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), V.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ENFER DES ZOMBIES (II), film italien de Lucio Fulci. V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rex, 2e (236-83-93).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
MAHLER (A., v.o.), Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA MORT FRAPPE TROIS FOIS (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) (jusqu'au 16).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.), Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT-LE-FOU (F.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
PATTI SMITH AND THE DOORS (A., v. o.). Vidéostone, 6e (325-60-34). mer., ven., dim., lun.
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
QUOI DE NEUF PUSSY CAT ? (A., v.o.). Boul'Mich (354-48-29).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.). Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (**) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.). Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale-Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Trois-Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE CHOSE TRES NATURELLE (**) (A., v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
VIVRE (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les séances spéciales

L'AMOUR (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
A QUI EST LE MONDE ? (All., v.o.), Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.). Olympic, 14e (sf. S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.
FRITZ THE CAT (A., **, v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h., 15, 12 h.
GENESE D'UN REPAS (Fr), La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES LARMES TATOUEES (A., v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 30 et 19 h. 30.
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., **, v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).
SYMPTOMS (Ang., v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), V. J., 23 h. 30. t.l.s., 24 h.
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A., v.o.). Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
VIVRE SA VIE (Fr.). St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 12 h.
ZOO ZERO (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.

Les festivals

LAUREL ET HARDY, Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h., les Aventures de Laurel et Hardy ; les Deux Vagabonds ; 16 h., Têtes de pioche ; Livreurs sachez livrer ; 17 h. 30 : Les montagnards sont là ; 19 h. 15, Sous les verrous ; Au-dessous de zéro ; 21 h. 15, Laurel et Hardy au Far-West.
ALFRED HITCHCOCK, v.o., New-Yorker, 9e (770-63-40) : le Rideau déchiré.
PALACE CROIX-NIVERT, 15e (374-95-04) : Hommage à A. Lamorisse : en alternance : le Ballon rouge - Crin blanc.
MARGUERITE DURAS, Le Seine, 5e (325-95-99) : 12 h. 15, India Song ; 18 h. 30-20 h. 30, Aurélia Steiner ; 14 h. 30-22 h. 45, le Navire Night ; 18 h., la Femme du Gange ; 21 h., Détruire, dit-elle.
COMEDIES MUSICALES, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : World and Music.
EDWARD G. ROBINSON, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : la Femme au portrait.
MARX BROTHERS, v.o., Action Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
RETROSPECTIVE OSHIMA, v.o., Action Ecoles, 5e (325-72-07) : l'Empire de la passion (**). — V. o., Olympic, 14e (542-67-42) : Une petite sœur pour l'été.
JACQUES TATI, Ranelagh, 16e (288-64-44). En alternance : Playtime ; Mon oncle ; les Vacances de M. Hulot.
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o. : I. 10 h. 30 : Délivrance ; 12 h. 30, 20 h. 15 : V.S. : 24 h. 15 : Rocky Horror Picture show ; 14 h. 30 : Yellow Submarine ; 16 h. 20 : le Lauréat ; 18 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 22 h. 15 : Bonnie and Clyde — II. 11 h. : le Charme discret de la bourgeoisie ; 13 h. 15 : Iphigénie : 15 h. 30 : Electre ; 17 h. 30 : Nos plus belles années ; 19 h. 45 : Une étoile est née ; 23 h. : Midnight Express ; V.S., 24 h. : the Song remains the same
CALYPSO, 17e (380-30-11) (v. o.). — I : 13 h., 18 h. 30 : Intérieurs ; 15 h., 20 h. 20 : Voyage au bout de l'enfer ; V S., 23 h. 45 : John Mc Cabe. — II. 13 h. 30 : Moby Dick ; 15 h. 40 : le Trésor de la Sierra Madre ; 18 h. : Reflets dans un œil d'or ; 20 h. : Fat City ; 22 h. : les Misfits ; V.S., 24 h. 15 : l'Equipée sauvage.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Cabo Blanco.
DIX ANS DE CINEMA ALLEMAND, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 14 h., 20 h., 24 h. : la Mort de Maria Malibran ; 16 h., 22 h. : Willow Spring ; 18 h. : l'Ange noir : dim. : Hitler, un film d'Allemagne (version int.) ; lun. : Sous les pavés, la plage ; mar. : Cette nuit ou jamais.
CINEMA BELGE, Centre culturel de Belgique (271-26-16) t. l. j. 18 h. 30 : les Gommes.
JEAN RENOIR, Denfert, 14e (354-00-11) : la Règle du jeu.
RETROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : le Passé et le Présent.
MARILYN Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) (v. o.), ven., dim., 18 h. 45, 20 h. 45, 22 h. 30 : Marilyn ; sam., lun., 18 h. 45, 21 h., 23 h. : le Milliardaire ; jeu., mar., 18 h. 45, 21 h., 23 h. ; le Prince et la Danseuse.
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) (v.o.), mer., jeudi, 21 h. ; vendredi 18 h. ; sam., 19 h. : le Décameron ; mer., 18 h. ; dim., lun., 21 h. : les Mille et Une Nuits ; jeu., 18 h. ; ven., sam., 21 h. ; dim., 19 h. : Le shérif est en prison.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.), Roméo et Juliette : t. l. j., 20 h. 15 (sf lundi, mar.) ; If. : t.l.j., 22 h. 30 (sf lundi, mar.) ; Psychose : lun., mar., 22 h. 15 ; Norma Rae : mar., 14 h. ; Casanova de Fellini ; lun. 17 h. 30 ; Macbeth : lundi, mar., 20 h. ; le Sourire vertical : mar., 17 h. 45 (**).
STUDIO GALANDE (354-72-71) (v.o.) : 14 h. : Rollerball ; 16 h. 15 : Intérieurs ; 18 h. : Qui a tué le chat ? ; 20 h. 15 : Rocky Horror Picture show ; Ven., Sam., 24 h. : Théâtre de sang.
CHATELET VICTORIA, 1er (508-94-14), I : 13 h. 25 ; Bilitis ; 15 h. 15 : le Dernier Tango à Paris ; 17 h. 25 : Dersou Ouzala ; 20 h. 5 : Music Lovers ; 22 h. 15 + ven. 0 h. 25 : Love. — II : 14 h. : A bout de souffle ; 16 h. + ven. 0 h. 25 : Easy Rider ; 18 h. : Une femme disparaît ; 20 h. + sam. 0 h. 25 : Marathon Man (**) ; 22 h. 10 : Orange Mécanique.
ERIC ROHMER, 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : la Collectionneuse.
FESTIVAL PALMES D'OR A CANNES (v.o.) : Haussmann, 9e (770-47-55) : la Marquise d'O.

GAUMONT
et
LES FILMS DU SABRE

invitent les lecteurs du MONDE à une projection exceptionnelle en avant-première du film de

STEPHANE KURC

L'ŒIL DU MAITRE

avec

MARINA VLADY - DOMINIQUE LAFFIN
OLIVIER GRANIER - PATRICK CHESNAIS

avec la participation de

JEAN-CLAUDE BRIALY - MICHEL AUMONT
PIERRE TORNADE - DANIEL GELIN - HENRI SERRE

Le mardi 19 février 1980, à 20 h. 30,
au cinéma MARIGNAN-CONCORDE

Les invitations devront être retirées le vendredi 15 février 1980 à partir de 15 heures au cinéma MARIGNAN-CONCORDE 27-29, Champs-Elysées, 75008 Paris dans la limite des places disponibles.

« PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA »

UGC ERMITAGE • UGC HELDER • UGC DANTON • MIRAMAR
UGC GOBELINS • MAGIC CONVENTION • UGC GARE DE LYON
et dans les meilleures salles de la Périphérie



ERIC ROHMER
SIX CONTES MORAUX
1 MA NUIT CHEZ MAUD
2 LE GENOU DE CLAIRE
3 LA COLLECTIONNEUSE
4 L'AMOUR L'APRÈS-MIDI
AU CINÉMA 14 JUILLET PARNASSE

PARAMOUNT ELYSÉES • PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT MONTPARNASSE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE
PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT ORLÉANS
STUDIO MÉDICIS • PASSY

CÉSAR DU MEILLEUR SCÉNARIO ET DIALOGUE

DEPARDIEU, CARMET, BLIER (le père) tous succulents ! Un film à déguster en priorité. (PARIS-HEBDO)

Buffet Froid

CHAILLOT

Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
DE JACQUES LASSALLE
Mise en scène : Jacques Lassalle
Scénographie : Yannis Kokkos
Production : Studio-Théâtre de Vitry
GEMIER (727 81-15)

DROUOT
Rive Gauche

Cie des Commissaires Priseurs de Paris

GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE
75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906

LUNDI 18 FÉVRIER (Exposition samedi 16)

S. 1. - Objets d'art, mobilier ancien, tapis. Me Oger.
S. 3. - Meubles rustiques, dentelles, poupées. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin. Mme Daniel.
S. 9. - Salon M. Art 1900. B. mob. rust., bijx, arg. Me Langlade.
S. 16. - Lithos. Me Chambelland.
S. 19. - Extrême-Orient, poupées. Me Bondu.

MARDI 19 FÉVRIER (Exposition lundi 18)

S. 8. - Art d'Extr.-Or. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Moreau-Gobard, Deydier.
S. 14. - Tableaux anciens et mod. Me Chayette.

MERCREDI 20 FÉVRIER (Exposition mardi 19)

S. 2. - Ameubl. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 4. - Obj. Orient. Me Chayette.
S. 6. - Argenterie. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud et Tailleur. M. Henry.
S. 10. - Imp. collect. de faïences et porcelaines franç. et étrang. et principal. Saxe 18e. Mes Couturier, Nicolay. M. Lefebvre.
S. 13. - Tableaux 19e et 20e, verrer., meub. 1900-1925. Mes Deurbergue, Ribault-Menetière, Lenormand, Gros.
S. 15. - Arm., instr. mus. accord., CH X. Tabl., mobil. Me le Blanc.
S. 17 - Mbles. Me Chambelland.

MERCREDI 20, JEUDI 21 FÉVRIER (Exposition mardi 19)

S. 2. - Livres anciens et modernes, bibliothèque d'un amateur et appartenant à divers. Mes Ader, Picard, Tajan. M. P. Meaudre.

JEUDI 21 FÉVRIER (Exposition mercredi 20)

S. 1. - Estampes. Mes Ader, Picard, Tajan. Mlle D. Rousseau.
S. 4. - Tabl., bibel., mbles anc. et style. Mes Godeau, Solanet, Audap.

VENDREDI 22 FÉVRIER (Exposition jeudi 21)

S. 1. - Aquarelles, dessins, gouaches, pastels. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. Pacitti, Maréchaux, Jeannelle.
S. 4. - Tableaux, bibelots, meubl. anc. et style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 6. - Tabatières chinoises, céramiques, bronzes, laques, ivoires, meubles, peintures, estamp. Chine et Japon. Me Millon.
S. 8. - Tableaux, obj. d'ameubl. et mobilier 18e et 19e. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 14. - Bijoux, objets de vitrine, import. coll. d'argenterie ancienne. Mes Couturier, Nicolay. MM. Fommervault, Monnaie, Serret, Boutemy, Déchaut.
S. 20. - Tab., bib., mob. Me Oger.

SAMEDI 23 FÉVRIER (Exposition vendredi 22)

S. 12. - Belles fourrures griffées, beaux bijoux. Me le Blanc.

SAMEDI 23 FÉVRIER à 16 h. (Exposition de 11 h. à 15 h. 30)

S. 16. - Tapis d'Orient. Me Cornette de Saint-Cyr.

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75001). 261-80-07.
le BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002). 266-24-48.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 33, Fg Montmartre (75009). 770-66-84.
BONDU, 17, rue Drouot (75009). 770-36-16.
CHAMBELLAND, 1, rue Rossini (75009). 770-16-18.
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009). 770-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008). 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007). 555-85-44.
DEURBERGUE, 262, boulevard Saint-Germain (75007). 558-13-43.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009). 770-15-59, 770-67-68, 523-17-33.
GROS, 22, rue Drouot (75009). 770-83-04.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017). 227-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement : RHEIMS, LAURIN), 1, rue de Lille (75007). 260-34-11.
MILLON, 14, rue Drouot (75009). 246-46-44.
OGER, 22, rue Drouot (75009). 523-39-66.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009). 770-88-38.
RIBAULT-MENETIERE, LENORMAND, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009). 878-13-93.

COLISÉE • HAUTEFEUILLE • QUINTETTE • 7 PARNASSIENS • MAYFAIR • RICHELIEU • BERLITZ • GAUMONT CONVENTION
PLM ST-JACQUES • WEPLER • NATION • MONTPARNASSE 83 • GAUMONT LES HALLES
Périphérie : 3 VINCENNES • ARGENTEUIL • ULLIS Orsay • PARINOR Aulnay • PATHÉ Belle Épine • MULTICINÉ Champigny
GAUMONT Évry • PARLY II • UGC Poissy





RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 14 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
« Le cauchemar ».
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Soyez prudentes en matière de devis.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Formations politiques.
La majorité (R.P.R. et C.D.S.).
20 h Journal.
20 h 30 Série : Opération trafic.
Réalisation Christian-Jaque.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon. Au sommaire : *Drogues douces, drogues dures ; La situation au Pakistan et les maquis en Afghanistan ; Ceux qui croient au nucléaire et ceux qui n'y croient pas.*
22 h 25 Jeux olympiques.
Ski : descente messieurs.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : « la Puce à l'oreille ».
Ce n'est pas la meilleure pièce de Feydeau, mais la mécanique fonctionne à merveille ; Michel Duchaussoy et Jean Le Poulain sont irrésistibles.
22 h 55 Magazine : Première.
Natalia Gutmann, violoncelliste, interprète des œuvres de Schubert, Stravinski, Fauré et Chostakovitch.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les enfants d'ailleurs : la Grèce ; Les aventures de Peter.
18 h 55 Tribune libre.
Le M.R.G. (Mouvement des radicaux de gauche).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : *Le roi fou.*
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la 3.
20 h 35 Cinéma (cycle J.-P. Belmondo) : « Peau de banane ».
Film français de M. Ophuls (1963), avec J.-P. Belmondo, J. Moreau, C. Brasseur, J.-P Marielle, G. Froebe, A. Cuny. (N. rediffusion.)
Un musicien de jazz « fauché » est entraîné dans d'extravagantes escroqueries par son ex-femme, une mythomane douée pour la filouterie.
Un plaisant divertissement mis en scène avec soin à la façon d'une comédie américaine. Fantaisie farfelue des acteurs.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'urologie.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Président », de T. Bernhardt, traduction et adaptation C. Porcell, avec E. Hirt, G. Tréjean, J. Cornet, G. David, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (Le Ladhak).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Deux pièces » (Philidor), « Duo pour deux violons » (J.-M. Leclair), « Quatuor en sol majeur » (Telemann), « Concerto à quatre parties » (Blavet), par la Musica Antiqua de Cologne.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Musique à découvrir : « Voix et violon, âmes des peuples », « Nigun pour violon et piano » (E. Bloch) ; « Danse hongroise pour violon et piano » (Brahms et Kreisler) ; « Récitatif et scherzo caprice pour violon » (Kreisler) ; « Trois mythes pour violon et piano » (Szymanowsky) ; « Vols pour violon et violoncelle » (J. Komives) ; « Quatre duos », opus 38 (Dvorak) ; « Quatre duos » (Glinka) ; « Quatre duos », opus 20 (Dvorak) ; « Trois duos », opus 46 (Tchaïkovski) « Deux duos », opus 62 (Gretchaninov) ; « Deux duos », opus 17 (Gretchaninov)
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre, la musique se livre ; 23 h., Le Quatuor Amadeus, œuvres de Schubert, Dvorak, Smetana, Beethoven et Mozart ; 1 h., Jazz-Forum : Eurojazz 80

TRIBUNES ET DÉBATS

— Un dossier sur le Cambodge est présenté par R.M.C., à 19 heures.

Vendredi 15 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Vick le Viking.
« Retour à la terre ».
14 h 15 Croque-vacances.
Dessins animés ; 14 h. 30, Bricolage électronique : « Un gazouilleur électronique » ; 14 h. 35, Variétés ; 14 h. 39, Infos-nature ; 15 h. 4, Dessins animés ; 15 h. 15, Variétés ; 15 h. 25, Dramatique : Trois noisettes pour Cendrillon. (Rediffusion.)
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le faux-monnayeur.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La viande, un mythe à contester.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Opérette : « la Belle de Cadix ».
De F. Lopez, réalisation R. Pradines, avec J. Villamor, J. Fih, A. Veriene, M. Lefebvre.
Le classique de l'espagnolade kitsch.
Les nostalgiques poseront sur leur phonographe les disques de Luis Mariano.
22 h 30 Jeux olympiques.
Hockey sur glace (Tchécoslovaquie/U.S.A.).
23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie Nane.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le travail au noir.
15 h Sports : Jeux olympiques.
Ski de fond, en direct de Lake-Placid.
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Les musiciens : François Wertheimer.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Feuilleton : Tarendol.
D'après le roman de R. Barjavel, réal. L. Gospierre. Avec J. Penot, P. Pernel, M. Duchaussoy.
Dénouement des amours clandestines de Jean et de Marie.
21 h 40 Apostrophes.
Les jeunes années.
Avec MM. René Barjavel (la Charrette bleue), *Mohammed Choukri* (le Pain nu), *Hubert Comte* (S'il faisait beau, nous passions par les quais), *Robert Sabatier* (les Fillettes chantantes), *et Jean d'Ormesson (pour : Mars, de Fritz Zorn).*
23 h Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Elia Kazan) : « l'Arrangement ».
Film américain d'E. Kazan (1969), avec K. Douglas, F. Dunaway, D. Kerr, R. Boone, H. Cronyn, M. Higgins, J. R. Jones, C. Rossen (v.o., sous-titrée. Rediffusion).
Un promoteur publicitaire, qui connaît la réussite parfaite à l'américaine, remet cette réussite et son mode de vie en question, après un traumatisme causé par un accident de voiture.
Tiré d'un roman écrit par Kazan. Témoignage sur la crise de civilisation moderne. La forme narrative, brisée, heurtée, rend le propos confus. Mais on admire la performance de Kirk Douglas.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : Le rat qui veut marier sa fille ; Des livres pour nous.
18 h 55 Tribune libre.
Force ouvrière.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : La bergère de Domrémy.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Grands témoins (le président L. Senghor).
Emission de J.-M. Cavada et J.-C. Paris.
21 h 30 Changement de décor : La croisée des pistes.
Série de J.-J. Sirkis et R.-M. Arlaud. Avec M. Patre, G. Claisse, A. Lipinska, A. Foures, R. Cousseau, L. Vargoz, P. Vacher et C. Croze.
M. Leprince, promoteur dans un village de haute montagne, est-il vraiment amoureux de Sylvie ou, comme lui dit Florence, ne songe-t-il pas qu'en épousant une monitrice du village « d'en bas » il facilitera bien ses rapports avec les gens de la région ?
22 h 25 Journal.
22 h 45 *Magazine : Thalassa.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (le renne et ses images) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques (de la cheminée traditionnelle au chauffage domestique).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « les Plumes du paon », avec J. Piat.
11 h. 2, Libre parcours récital : Duo Crommelynck, piano (Milhaud, Debussy, Bizet, Brahms)
12 h. 5, Agora : « Demain, le Nouvel An chinois », avec Melle Tang.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Tokyo (Kyoto l'ancienne, un grand magasin moderne)
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Milieu du chemin », de J.-L. Curtis.
14 h. 47, Un homme, une ville : Albert de Monaco, avec J.-Y. Cousteau (le pionnier de l'océanographie moderne).
15 h. 50, Contact :
16 h., Pouvoirs de la musique :
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La paléographie et la paléontologie.
20 h., Emission médicale : Le muscle (en liaison avec TF 1)
21 h. 30, Black and blue : Comment va le disque de jazz.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (Le Ladhak).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Musique catalane, les orgues de type catalan.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., *Les métiers de la musique*
14 h., Musiques : *Les chants de la terre*, en direct du Palais des congrès, à Paris, à l'occasion de la Semaine internationale du tourisme ; 14 h. 30, *Les enfants d'Orphée* (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Mélodies de Debussy : « De fleurs », « Récitatif et air de Lia de l'Enfant prodigue » et « la Demoiselle élue », par l'Orchestre philharmonia ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach : « Fantaisie chromatique » et « Fugue en ré mineur », BWV 903 (J.-S. Bach), avec C. Tilney ; « Caprice sur le départ de son frère », BWV 992 (J.-S. Bach), avec W. Gieseking ; « Petits préludes » (J.-S. Bach) et « Fantaisie chromatique », BWV 903 (J.-S. Bach), avec W. Gieseking ; 16 h. 30, Musiques symphoniques : œuvres de Komives, Fibich et Dvorak.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Ouverture du Vaisseau fantôme » (Wagner), « les Offrandes oubliées » (Messiaen), « Muak » (Yun) et « Don Quichotte » (Strauss), par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, dir. Hans Zender, avec O. Borwitzky, violoncelle ; E. Schloifer, alto
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches : Intégrale des sonates pour piano de Beethoven ; 23 h., Vieilles cires : *Cycle Herman Scherchen*, « l'Offrande musicale », de J.-S. Bach ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : la chanson dans le cinéma français.

LE PERSONNEL DE FR 3 - RENNES OCCUPE LE NOUVEAU STUDIO

● L'aménagement d'un studio-radio automatique à la station régionale FR 3 - Bretagne - Pays la Loire a provoqué une vive réaction des techniciens « son », qui dénoncent la mise en place d'une radio au rabais. Dans ce nouveau studio, installé depuis quelques jours (le premier du genre mis en place dans une station de FR 3), l'animateur remplacera le technicien, comme cela se fait depuis de nombreuses années en Amérique du Nord, dans les radios locales.

Afin de protester contre le déroulement d'un stage de formation de deux animateurs à cette nouvelle technique, le personnel de FR 3 - Rennes, appuyé par l'intersyndicale S.N.J., C.G.T. et C.F.D.T., a occupé le studio le mercredi après-midi 13 janvier. L'occupation a repris ce jeudi 14 janvier.

● « *Le Figaro-T.V.* », *supplément hebdomadaire*, devrait être mis en vente le mercredi 27 février. Il sera distribué avec *le Figaro* du mercredi, sans augmentation de prix de ce dernier. MM. Louis Pauwels et Pierre Dupont sont respectivement directeur et rédacteur en chef.

CHASSE

OUVRAGES POUR UN PERMIS

Avec la fixation pour 1980 des dates d'examen du permis de chasser (*le Monde* du 8 février), coïncide la remise à jour des différents ouvrages qui ont été publiés depuis l'obligation faite aux nouveaux chasseurs de justifier de leurs connaissances cynégétiques pour prétendre au précieux document.

Pour sa part, le livre de Fernand du Boirouvray, *Réussir le permis de chasser*, a connu une refonte très complète et s'est considérablement étoffé pour atteindre quatre cent trente-deux pages abondamment illustrées, mais sans pour autant exiger, de la part du futur chasseur, un gros effort financier (environ 39 francs, Connaissance par l'image, édit.)

L'ouvrage a gagné en détails. A travers les questions susceptibles d'être posées à l'examen et aux réponses qui y sont données, c'est à un grand voyage à travers la vie des animaux et à travers leur mort, c'est à une étude très complète des lois et des règlements sur la chasse, c'est à une incursion technique précise dans le domaine des armes que le lecteur est invité.

L'ouvrage de Nicolas Noblet, *le Permis de chasser*, édité par Hachette, quant à lui se veut concis et simple. Les deux cent cinquante pages font le tour de la question sans trop entrer dans les détails, s'en tenant aux grandes lignes (environ 30 F).

Il faut aussi signaler, toujours chez Hachette, *l'Almanach du chasseur*. Si ce livre, que signe Paul Henry Plantain, n'a pas la prétention de consacrer mois par mois, puisqu'il s'agit bien d'un almanach, l'essentiel de ses informations en vue de l'examen du *permis de chasser, on y trouvera* pourtant beaucoup de renseignements pratiques qui ne manqueront pas d'éclairer les jeunes chasseurs (environ 30 F). — C. L.

A PROPOS DU LYNX

Le lynx, ce félin qui a disparu de nos forêts, fait, par les temps qui courent, l'objet de bien des études. Quatre spécialistes lui consacrent un ouvrage intitulé *Chez nous, le lynx ? Mythes et Réalités*. On peut se procurer l'ouvrage auprès de la section française du World Wildlife Fund, 14, rue de la Cure, 75016 Paris. Edité par les Guides Gesta, le livre, sous les signatures de *MM. Christian Kempf, Ulrich* Wotschikowsky, Michel Fernex et Alain Balestreri, étudie la zoologie de l'animal (reproduction, maladies, etc.) ;

— Sa vie en forêt, ses rapports avec les autres animaux ;

— *L'historique de sa population.*

★ Le prix de l'ouvrage est d'environ 48 F.

PRESSE

● *L'assemblée générale des journalistes de « la Nouvelle République du Centre-Ouest »* a voté mercredi 13 février la reconduction de la grève commencée la veille. La majorité des deux cent neuf journalistes, travaillant sur les huit départements couverts par le journal, participent au mouvement lancé pour soutenir l'action de la rédaction des éditions de l'Indre qui a cessé le travail depuis le 6 février.

Ce conflit, le plus long qui ait affecté la rédaction de *la Nouvelle République*, porte sur le blocage de l'embauche des journalistes.

Dans un communiqué, le syndicat national des journalistes C.G.T. apporte, après le S.N.J., *« son soutien »* aux grévistes (*le Monde* du 12 février). — *(Corresp.)*

VENTE AUX ENCHÈRES

HOTEL DES VENTES
73, Faubourg-Saint-Honoré
Mes LOUDMER, POULAIN, S.C.P.
DIMANCHE 17 FEVRIER à 15 h.
ART ET LOCOMOTION
Expert : M. Nicolini
Expo. sam. 11-17 h. - Dim. 11-12 h.
SAMEDI 23 FEVRIER à 12 h.
FOURRURES
Expo. samedi de 10 h. à 11 h.
DIMANCHE 24 FEVRIER à 15 h.
150 TABLEAUX MODERNES
ESTAMPES, AQUARELLES,
PASTELS, PEINTURES
Expositions du jeudi 21
au samedi 23 de 11 h. à 19 h
En soirée, jeudi de 21 h. à 23 h
Tél. : 266-90-01 - Télex 641958 F

FAITS DIVERS

Après la libération de M. Pitoun

M. Peyrefitte plaide pour une collaboration entre les témoins d'enlèvements et la police

Après la libération, mercredi 13 février, de M. Guy Pitoun, l'homme d'affaires antibois enlevé le 29 janvier, le garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte, a déclaré, au terme d'un entretien avec le président de la République, qu'il fallait que les prises d'otages soient rendues « plus précaires par une collaboration étroite entre les témoins éventuels et la police ».

De notre correspondant

Nice. — M. Guy Pitoun, quarante-deux ans, enlevé le 29 janvier alors qu'il regagnait son domicile de Valbonne (Alpes-Maritimes), a été libéré mercredi en fin de matinée. Visiblement éprouvé par deux semaines de détention, mais en bonne santé, M. Pitoun a révélé que quatorze jours durant il était resté enchaîné à un lit, sous la surveillance de deux gardiens en cagoule. L'homme d'affaires antibois a précisé qu'il avait été bien traité durant sa captivité.

M. Pitoun a été trouvé par hasard par un agent d'assurance de Peymeinade dans une villa en construction au Tignet, près de Grasse. Surpris de constater qu'un carreau d'une fenêtre était cassé et que la porte n'était pas fermée à clé, M. Jean-Marie Connan est entré dans la maison et s'est trouvé nez à nez avec deux hommes armés qui le maîtrisèrent après une courte lutte. Après quelques instants d'hésitation, les deux hommes, visiblement dépassés par cette situation nouvelle et sentant que la partie était perdue, résolurent de disparaître avec la voiture de l'assureur.

On connaît aujourd'hui l'organisateur du rapt de Valbonne : un clan mi-français mi-calabrais constitué autour de la famille Magnoli, connue des services de police. Cinq de ses membres doivent être présentés, jeudi 14 février, au parquet de Grasse, leur participation à l'enlèvement de l'homme d'affaires antibois étant, semble-t-il, suffisamment établie. Cinq autres personnes étaient toujours gardées à vue ce jeudi 14 février dans les locaux de la police judiciaire de Nice, en relation avec cette affaire. — M. V.

LA VEUVE DE M. MAZIZ TUE SON FILS ET SE SUICIDE

La veuve de Philippe Maziz, le gardien de la paix de vingt-cinq ans, tué par erreur, dans la nuit du 11 au 12 février, à Vallauris (Alpes-Maritimes) par un de ses collègues de la Brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) (*le Monde* des 13 et 14 février), au cours de l'enquête sur l'enlèvement de M. Guy Pitoun, s'est donné la mort, jeudi matin 14 février, après avoir tué son fils Nicolas, âgé de quatre ans. Mme Maziz se trouvait chez des amis à Biot près d'Antibes.

Les obsèques de Philippe Maziz, qui devaient avoir lieu à 16 h. 30, en présence de MM. Pierre Lambertin, préfet des Alpes-Maritimes, et Roger Chaix, directeur central des polices urbaines, représentant le ministère de l'intérieur, ont été annulées.

Réagissant à la mort de M. Maziz, les policiers C.F.D.T. de la Fédération Interco avaient affirmé que *« la guerre des polices n'est pas seulement le titre d'un film »* et qu' *« ils n'admettent pas la fatalité »*.

CARNET

Décès

— La Confédération « France Nord Mondial », regroupant des *associations de gens du Nord éloignés* de leur région, a le regret d'informer du décès de son président-fondateur,
M. Raphaël BAUDUIN,
survenu à Tours dans sa soixante-quatorzième année.
B.P. 18, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

— Le Mans.
Mme Robert Collet,
son épouse,
M. et Mme Roger Gerard
et leur fille,
Mme et M. Pierre Collet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du *décès de*
M. Robert COLLET,
ancien maire socialiste du Mans,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,
Légion d'honneur.

Les obsèques civiles ont eu lieu le 12 février 1980 dans la plus stricte intimité familiale.

36, rue du Maréchal-Gallieni,
72000 Le Mans.
15, rue Parrot,
75012 Paris.
16, rue du Maine,
44550 Montoir-de-Bretagne.

[Né le 28 septembre 1895 au Mans, enseignant, Robert Collet était entré en 1919 au parti socialiste. Résistant, il était devenu conseiller municipal du Mans à la Libération, et il a exercé les fonctions de maire de 1944 à 1947, année où les élections municipales avaient donné la majorité au R.P.F. dans le chef-lieu de la Sarthe. Robert Collet était resté conseiller municipal jusqu'en 1959.]

— Mme Georges Valabrègue,
M. et Mme Jean-Gabriel Thomas,
Nora Valabrègue,
Hélène Valabrègue,
et leurs enfants,
ainsi que les familles Félix Valabrègue, Langlois et Vidal-Naquet,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges VALABREGUE,
survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 4 février 1980, en son domicile.
5, crets de Champel, à Genève.
Les obsèques ont eu lieu à Marseille dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Ajaccio-Matra.
Mme veuve Docteur Pierre Lenck et ses enfants,
M. Jean Franceschi et Mlle Mathéa Franceschi,
Les familles parentes et alliées, ses amis,
adressent leurs remerciements émus aux personnes qui, lors du décès de
Michelle LENCK,
se sont associées par leur présence, envois de fleurs, messages, à leur grande douleur.

Anniversaires

— Le 14 février 1971, disparaissaient tragiquement à San-Martin-Texmelucan (Mexique)
Mme Anne-Marie ROSE-GUSTIN
et sa fille
Marie-Christophe.
Une pensée est demandée à tous ceux qui les ont connues et aimées.

Prières

— Les prières du mois à la mémoire de
Pierre LANDA,
décédé le 8 janvier 1969,
auront lieu au cimetière de Grenelle, 174, rue Saint-Charles, Paris (15e), le vendredi 15 février, à 13 h. 30.
De la part de Mme Pierre Landa, sa fille Agnès, et de sa famille.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-VIII, samedi 23 février, à 14 h. 30, salle E 015, M. Patrick Tort : « Théories de l'écriture et du langage. La question de l'origine ».

— Université de Paris-I, samedi 23 février, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Claude Orrieux : « Les archives de Zenon (IIIe siècle avant J.-C.), recherches d'histoire sociale ».

— Université de Paris-II, mardi 26 février, à 9 heures, cabinet 3, *M. Bernard Faucher* : « La conciliation judiciaire ».

— Université de Paris-II, mercredi 27 février, à 15 heures, salle des commissions, Mlle Jacqueline Carton : « Les incendiaires au dix-huitième siècle d'après la jurisprudence du Parlement de Paris ».

L'un n'empêche par l'autre.
« Indian Tonic »
et SCHWEPPES Lemon.

HOMMES

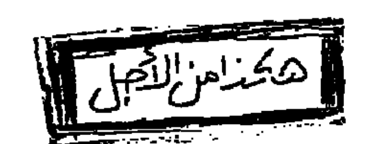



CHAUSSURES POUR PIEDS GRANDS OU LARGES

Un choix unique de chaussures du 38 au 50 par demi-pointures, de la 6e à la 11e largeur.

PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 PARIS - Tél. : 357.45.92
Catalogue gratuit - Parking

L'UNION FAMILIALE
créée en 1935
Maison de confiance patentée ne s'occupant exclusivement que de
MARIAGES LÉGAUX
La clientèle la plus sélecte de France
17, rue Duphot - 75008 PARIS
4e étage - Téléphone 260.11.37
Madame la Directrice reçoit uniquement sur rendez-vous



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE GRENOBLOISE recherche

son COLLABORATEUR COMMERCIAL

pour sa division chaussures.

— Lieu de travail : banlieue sud de Grenoble (nombreux déplacements) ;
— Très introduit chez les fabricants de chaussures;
— Connaissance indispensable de l'allemand ;
— Situation cadre, nombreux avantages.

Adr. C.V. man. avec photo et prét. à HAVAS 1395, B.P. 297 - 38044 GRENOBLE Cedex, qui transmettra.

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

recherche dans le cadre de l'expansion de son Bureau Européen Implanté dans la région Lyonnaise

ingénieur électronicien

Il sera chargé de la conception de systèmes analogiques et de la réalisation de prototypes électroniques préalables à des applications industrielles de grande série.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école d'ingénieurs en électronique, justifiant d'une première expérience dans un domaine similaire.

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

L'expansion de la société offre de réelles perspectives de carrière.

Ecrire avec CV + prétentions à l'attention de C. NICOLAZZI - BLACK & DECKER Service du Personnel - B.P. 417 69218 LYON cédex 01

ASSOCIAT. TOURISME SOCIAL recherche pour Centre familial 85 lits SUD CORSE

DIRECTEUR EXPERIMENTE

Responsab. gestion et animation emploi à l'année préférence origine corse. Adr. C.V. détaillé et prétent. à A.L.P.A., 35, bd de Craponne, 13200 ARLES.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE A.E.I.O. GRENOBLE) recherche de jeunes ANALYSTES D'APPLICATION (même sans expér. professionn.) Niveau minimum exigé : MAITRISE INFORMATIQUE. Rémunération moyenne annuelle brute à l'emb. : 67.000 F env.

Adr. cand. et C.V. manuscrits à Monsieur le Directeur de la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE 381 BP 37X 38045 GRENOBLE CEDEX.

Conseil juridique GRENOBLE rech. COLLABORAT. FISCAL ayant une bonne connaissance du droit des sociétés. Expér. confirmée de cabinet. Progression salaire rapide si apte à développer portefeuille. Env. C.V. manuscrit + photo sous nº 840.499 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 qui tr.

CENTRE MEDICAL ROCHEPLANE 38720 Saint-Hilaire-du-Touvet 25 km Grenoble, stat. climatique et ski, altit. 1 100 m. Possibilité nourriture, logement, rech. : ORTHOPHONISTE temps plein ou mi-temps. Ecrire ou téléphoner au : (76) 08-13-11 (Service du Personnel)

Important club automobile du Sud de la France recherche

DIRECTEUR

30 ans minimum. Formation : Supérieur ou équivalent, dynamique pour gestion, animation club. Rédaction journalistique indispensable ainsi que contact humain. Ecrire PLEIN SOLEIL, B.P. 83 30009 NIMES Cedex.

Société industrielle proximité de MARSEILLE recherche JEUNE

CADRE COMMERCIAL

30 ans env. format. SUP de CO FRANCE et EXPORTATION. Anglais courant, espagnol ou allemand. Déplacts 50 % environ. Introduction auprès d'industriels du pétrole et du gaz serait un atout. Envoyer C.V. et prétentions à : nº T 17.985 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

emplois internationaux

et départements d'Outre-Mer

LA FONDATION UNIVERSITAIRE LUXEMBOURGEOISE

recherche

UN (E) SECRÉTAIRE DE DIRECTION

— possédant une très bonne expérience dans la fonction de secrétariat de direction ;
— possédant une très bonne connaissance pratique des langues anglaise, allemande et néerlandaise et, si possible, des notions d'espagnol ;
— capable d'une grande disponibilité.

L'engagement est prévu pour une durée indéterminée moyennant essai.

UN (E) LICENCIÉ (E) OU DOCTEUR EN SOCIOLOGIE

et

UN (E) LICENCIÉ (E) OU DOCTEUR EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

ou équivalents

pour des études socio-économiques en matière de développement rural. L'engagement est prévu pour une durée déterminée.

Le lieu de travail est situé à Arlon, province de Luxembourg - Belgique.

Pour précisions et sélection, veuillez contacter la FONDATION UNIVERSITAIRE LUXEMBOURGEOISE

140, rue des Déportés, 6700 ARLON = 063-21-66-80, avant le 8 mars 1980.

CHERCHONS

AGENTS DE VENTE

Entreprise Suisse spécialisée dans la fabrication des articles suivants : pour les marchés du ménage hobby et loisirs, sanitaires, bureaux, sports d'hiver.

Agents qui peuvent fournir une preuve véritable sont priés de contacter chiffre 44-61.444 à PUBLICITAS CH- 8021 ZURICH.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

offres d'emploi

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL

Crédit Bail Matériel

AGE D'AU MOINS 35 ANS

Directement rattaché au Directeur de Paris, il animera les délégations régionales.

Il participe étroitement à la définition de la politique commerciale de cette filiale de Crédit Bail d'un des PREMIERS GROUPES BANCAIRES, en assure la mise en place.

Il assure la promotion dynamique de la vente par des actions de sensibilisation commerciale du réseau.

Env. C.V., photo, salaire et prét., à numéro 43.693, Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

Toute lettre recevra une réponse rapide.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE OFF-SHORE

recherche

Jeune INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Formation A.M. ou équivalent

Libre rapidement

Ayant si possible quelques années d'expérience de l'ingénierie off-shore pour étude et suivi réalisation d'équipement d'installation et mise en production de plates-formes pétrolières en mer.

La pratique courante de l'anglais parlé et écrit est exigée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, nº 44.898, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1ᵉʳ, q. tr.

JOINT VENTURE recherche

ingénieur spécialiste V.R.D.

Pour coordonner ETUDES DE PLANS DE MASSE, RÉSEAUX, (eau et électricité) y compris stations de pompage, etc. . . dans le cadre de la réalisation d'un grand aéroport.

Poste à responsabilités. Anglais nécessaire. Lieu de travail : banlieue Sud, Sud-Ouest.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 8/02 à :

QP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Cette filiale française (1 200 personnes) d'un groupe d'importance mondiale conçoit et fabrique en SERIE pour le Transport des

Equipements Electriques de Puissance et leur régulation

Elle recherche pour son siège à PARIS, son

Chef des Services Techniques

Ingénieur confirmé dans l'étude et la réalisation d'équipements électriques complexes, il devra gérer les Services Techniques (B.E., Qualité...) et les animer dans leurs missions de conception et leurs relations avec les Chefs de Projets.

35 ans minimum, l'expérience d'un poste similaire et la pratique de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser votre candidature en précisant rémunération actuelle sous la référence 517 M à notre Conseil

algoe

Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil 9 bis, route de Champagne 69130 ECULLY

Membre de SYNTEC

MEDIA BA.

UNIVERSITY COMPUTING COMPANY

RECHERCHE POUR SON BUREAU DE PARIS

UN INGÉNIEUR D'APPLICATION

afin d'assurer le support technique de logiciels électroniques (Lasar, etc.).

Cette personne devra posséder les qualifications suivantes :

— Anglais courant.
— Parfaite connaissance de l'électronique digitale.
— Une bonne expérience de l'ATE.
— Si possible une connaissance de l'informatique.
— Libre voyager : (France, Belgique, Hollande).
— Age minimum : 28 ans.

Envoyer C.V., photo, prétentions à : JEAN-FRANÇOIS MOURIACOU U.C.C. France, 148, boulevard Masséna, 75013 Paris.

offres d'emploi

SOCIETE D'AMENAGEMENT (NORD-EST PARISIEN) appartenant à un important groupe cherche

INGÉNIEUR ou équivalent

- Solide expérience génie civil pour assurer maîtrise d'ouvrage chantiers super-structure intégrant : parkings, centre commercial, logements.
- Connaissances en matière d'urbanisme et d'architecture indispensables.
- Intéressante perspective de carrière.

Adresser candidature et curriculum vitae à REGIE-PRESSE, nº T 018.200 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société Gestion d'Immeubles recherche

Contrôleur de Gestion

chargé notamment des contrôles budgétaires au niveau société.

Cadre. 30 ans minimum. Formation supérieure scientifique. 4 à 5 ans d'expérience en entreprise comme opérationnel souhaitée.

Poste intéressant et d'avenir.

Adresser lettre candidature, CV, photo et prétentions sous réf. 4492 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---



LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE

3, avenue Descartes (B.P. 15) 94450 LIMEIL-BREVANNES recrute pour

ses ACTIVITÉS en HYPERFRÉQUENCE :

a) INGÉNIEURS de RECHERCHE

EXPERIMENTES ou DEBUTANTS

Formation Grandes Ecoles ou Universitaires pour des sujets théoriques et expérimentaux dans les domaines suivants :

— amplificateur large bande à l'état solide ;
— circuits spécifiques pour TV par satellite à 12 GHz.

b) TECHNICIENS en ÉLECTRONIQUE

MESURES PHYSIQUES ou TELECOMMUNICATION

Formation BTS/DUT ou niveau. pour s'intégrer à une équipe travaillant dans le domaine de la TV par satellite ;

— réalisation de circuits pour hyperfréquences;
— caractérisation de composants hyperfréquences.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

IMPORTANTE SOCIETE Banlieue Nord-Ouest recherche pour SERVICE INFORMATIQUE

UN ANALYSTE CHEF DE PROJET

— Niveau études supérieures ;
— Ayant min. 3 ans d'expérience en informatique.
— Connaissances COBOL/ANS, DOS/VS, VSAM, CICS.

Envoyer C.V., photo et prétent. à référence nº 86.617 M, Bleu, 17, rue Lebel, 94 VINCENNES.

ÉLECTRONIQUE

INGÉNIEURS A.T.3 - A.T.P.

DESSINATEURS P1 - P2

IST, 20, rue Friant, 14ᵉ. 542-61-24.

ORGANISME PROFESSIONNEL ETOILE recherche STATISTICIENS pour tenue et exploitation statistiques. Formation mathématiques et informatique, connaissances économiques nécessaires.

Env. C.V. et prét. nº 41.508 M. J.R.P., 29, rue de l'Arcade, 8ᵉ qui transmettra.

Pour Paris

DEUX PROGRAMMEURS

1. DE GESTION
2. DE SYSTEME

ANALYSTE-PROGRAMMEUR connaissant matériel IBM système DOS/VS évolution 43-41 VSE.

OPE, ETT, 71, bd Sébastopol, 75002 PARIS. 233-49-57.

T.R.T. recherche

COLLABORATEUR EXPERIMENTE

pour REVISION DE PRIX marchés industriels de l'Etat.

Adr. C.V., prétentions et photo, 88, rue Brillat-Savarin, 75013 PARIS

Important Groupe recherche pour postes fixes

1. HOMMES SYSTÈMES

OS-MVS confirmés. Libres rapidement.

2. ANALYSTE-SYSTÈME

DOS, CICS, DL1 appréciés

Téléphone 293-62-41, poste 5.

URGENT. Cause épouse souff. mère de 4 enfants, ch. femme sér., expér., pr aider maîtr. de mais. et cap. tenir momentan. intérieur si nécessaire. Lieu : 3 km sud Paris. Tél. 253-40-03 (13 h.-14 h. et 18 h.-20 h.).

Société française d'études et réalisation importants ensembles industriels ayant siège à Paris (proche banlieue Sud) recherche

1. UN AGENT TECHNIQUE

universitaire (DEUG ou licence math) intéressé par physique nucléaire pour calculs s'y rapportant.

2. DEUX AGENTS TECHNIQUES

(DUT de génie chimique ou de génie thermique) pour calculs et études de circuits de fluides divers.

Adress. C.V., photo et prétent. S./réf. 1.804 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Importante Entreprise PRESTATIONS DE SERVICES recherche

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Bon organisateur et bon gestionnaire. Homme de terrain. Libre de suite.

Ecrire avec C.V. détaillé à B.P. 227, 92602 Asnières Cedex.

Recherchons

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Mitra 15 - 125 Langage assembleur cobol. SOCIETE IDS, 12, bd Poissonnière, Paris (9ᵉ).

TEL : 246-64-91

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

formation professionnelle

Etudiants de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi

L'Institut de Gestion Sociale ouvrira le 3 mars 1980 un programme spécialisé de formation aux :

TECHNIQUES ET PRATIQUES DE MANAGEMENT

Selon les formations et les motivations des candidats, ce stage débouchera sur les orientations professionnelles suivantes :

- **Contrôle de gestion.**
- **Gestion de la production.**
- **Organisation et amélioration des relations de travail.**

4 mois 1/2 de préparation professionnelle, alternant travaux d'études, d'applications et séminaires d'approfondissement et d'entraînement.

Conçue en liaison avec les entreprises, en fonction de besoins nouveaux, cette formation est réservée aux étudiants de moins de 26 ans, diplômés de l'Enseignement Supérieur. Grandes Ecoles d'ingénieurs, de gestion, Maîtrise.

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité mensuelle égale à 75 % du SMIC.

Les demandes de candidatures doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

Madame HULOT

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

11, rue Viète, 75017 Paris Tél. : 766-23-80

secrétaires

SIEGE GROUPE INDUSTRIEL NATIONAL quartier Saint-Lazare recrute

secrétaire de direction

BILINGUE ANGLAIS-FRANÇAIS

- Dans le cadre de la Présidence du Groupe, elle devra marquer une compétence certaine dans les relations de haut niveau, et un intérêt pour les affaires juridiques et financières.
- Formation supérieure de secrétariat, Droit des affaires, mais aussi sténo-dactylographie parfaite. Large disponibilité personnelle. Age minimum 30/32 ans. Allemand souhaité mais non indispensable. Libre rapidement.

Adresser c.-v. complet sous référ. 088, avec photo si possible et souhaits de rémunération à M. Jacques GENEVAY, Cabinet LPA 11, square Jasmin, 75016 PARIS. (réponse assurée)

P.R.B.

demandes d'emploi

MECANICIEN P3, v.l. pds lourd ch. emploi st. responsabilités. Tél. : M. COUDRE, ap. 19 h., 733-11-25 ou écr. 98, r. Magenta 92600 ASNIÈRES.

ATTACHÉE DE PRESSE DOCUMENTALISTE J. F., 30 ans

10 a. expér., conn. anglais, ital., aimant contacts, ch. poste resp. ou collab. dans départ. docum. ou tél. publ., secteur presse ou édition. DELLA LIBERA, 15, rue des Ecoles, Paris-5ᵉ.

P. votre restaurant entreprise, J.H. dég. O.M., BEP hôtellerie, option service, 3 ans expér., ch. poste stable. Libre rapidement. Téléphone : 844-78-85

ANIMATRICE ch. poste à responsabilité dom. socio-éducat., 5 a. expér., lic. de psychologie, fin de format. CAPAS. Ecr. : Mlle Casier, 97, r. Saint-Prix, 95320 Saint-Leu-la-Forêt

---

J.H. 24 ans, dipl. ESLSCA Paris Option Marketing Publicité. Expér. stages entreprises, études de clientèle, désireux prendre poste responsabilité grande entreprise, ou société d'études, cherche place stable d'Assistant Marketing Paris - Région. Ecr. nº 6183, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

JEUNE CADRE, 30 ans Lic. Sc. Eco + DES droit des affaires, étud. toutes proposit. Ecr. nº 1973, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

GARDIEN recherche poste sédentaire. - Ecrire sous nº 61640, HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris (8ᵉ)

Arch. 26 ans, licence d'Urba. Expér. Agence. Etud. ttes propositions. Ecr. nº 7982/66, HAVAS, 66004 Perpignan, BP 442.

Technicienne de laboratoire, Biochimie-cytologie 11 ans d'expérience ch. poste de laboratoire médical industriel ou pharmaceutique. Ecr. nº 7.573 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

Young english manager with sales and accounts experience seeks career opportunity in Paris area. M. Whiteside, 40, Disraeli RD ealing London W5 Angleterre.

DIPLOMÉE ÉTUDES SUP.

LARGE EXPERIENCE milieu industrie et affaires, propose assistance à P.D.G. ou RESPONSABLE assaili probl. rédactionnels (courrier, article, discours, etc.), ou relations publiques (organisation conférences, accueil étrangers, etc.). ANGLAIS, ESPAGNOL PARLES COURAMMENT. Ecr. à T 18.148 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR E.S.T.P.

français, 51 ans, BETON ARME, BATIMENT, GENIE CIVIL, longue expér. France, étranger, ch. situation ALGER, ORAN ou AFRIQUE francoph. Ecr. nº T 18079 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ

proposit. com. capitaux

Forte rentabilité en Frs suisses, sans impôts, sur achat villas en Espagne, en sté. Gar. rev. loc. par imp. banque suisse, case 185, CH-1211 Genève 16.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS.

occasions

STOCK MOQUETTE

Pure laine 60 F le M2 T.T.C. Beau velours synthétique, 20 F le M2 T.T.C. Tél. : 658-81-12.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Part. vend R 5 TL 78, bon état, 42,000 km. Prix 16.000 F. Tél. : 060-58-91.

Part. vend R 5 GTL, juillet 1978 (V.T., sièges simili). Prix Argus. Tél. heures bur. 687-31-09, poste 175 (Mme Gardillou).

12 à 16 C.V.

Cause décès vend 604 T.I., T.O., automat. gd cft., modèle 80, 5.000 km avec vignette, garantie Peugeot Px neuf 76.000, vendu 66.000 F crédit avec 8.000 F. 202-66-39. Demander M. CUSSONNIER.

VOIR NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

Direct sur FUTUR JARDIN des HALLES 130 M2, 4-5 PIECES. Prix 1.700.000 F. DORESSAY - 548-43-94

4e arrdt.

PRES PLACE DES VOSGES DUPLEX Dans Hôtel Part. du XVIIe. Prix 580.000 F. DORESSAY. Téléph. : 548-43-94.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES Reste à vendre 100 m2 mansardé, 4e étage, asc. Soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chauss. Habitat. ou commercial. Sur place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

Proxim. CENTRE POMPIDOU, GRAND STUDIO, tout confort, sur jardin. — Tél. : 354-42-70.

7e arrdt.

27, RUE BOSQUET, 2 pces, clair, wc, bains, 32 m2, 310.000 F. Sur place, vendredi, de 11 à 17 h., ou téléphoner le soir au : 788-05-09.

RUE SAINT-DOMINIQUE luxueux Immeuble récent, très beau double living + 1 chambre + 1 loggia + grand parking. H. LE CLAIR : 563-77-42.

PRÈS ÉGLISE RUSSE beau 180 m2, dble récept., 4 ch. TR. BON ETAT. Px 1.600.000 F. DORESSAY : 548-43-94.

AV. RAPP 4 P. Immeuble brique, confort, 3e ét., cuis., bains, wc, 80 m2 environ. - 325-83-81.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11 à 19 h. - Tél. 550-21-26.

8e arrdt.

AV. D'IENA. Splendide APPART. 270 m2, 6 m. sous plafond, décoration, agencement, gde classe, dble récept. + 3 chbres + 3 bns + cuis. équipée + STUDIO serv. (Exclusivité) IMOCOM, 150, av. Champs-Elysées, 8e. 359-90-89.

9e arrdt.

SAINT-GEORGES grande réception + S. à M. + 3 chbres, tout confort, 160 m2, 1.000.000 F. Téléphone 280-26-23.

10e arrdt.

Gare Est, Imm. ravalé, 2 Pces, cuis., wc, possib. dches, crédit 90 %. Propriétaire : 260-78-25.

12e arrdt.

Nation, except., pavill. 5 Pièces, 2 nivx, cuis., 3 cabinets toil., 1 bains, gar. 2 voit. s.-sol, poss. terrasse. - Téléphone : 340-35-83.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA, studio, 7e étage, ascenseur, vue sur Tour Eiffel, 165.000 F. Téléphone : 548-76-25.

SEVRES-LECOURBE BRETEUIL TRES GRAND 4 PIECES dans imm. P. de T., 1930, bon stdg, tt cft, pl. sud, chb. serv. PRIX 1.000.000 F. — 567-01-22.

COMMERCE. Immeuble 1978, balcon, park. 3 P., LIV. 25 M2 + 2 CHBRES Cotimo, Mme Toppo. 783-62-74.

Prox. BEAUGRENELLE RUE SAINT-CHARLES Immeuble 1978 6e étage, asc. BEAU 4 PIECES 2 bains, 2 grands balcons. Nombreux placards. Jean FEUILLADE - 566-00-75

16e arrdt.

Trocadéro, 135 m2, séjour double + 3 chambres, 4e étage, immeuble P. de T., chb. serv. GARBI : 567-22-88.

AUTEUIL 2 Pièces, 63 m2 + 25 m2 terrasse. — Impeccable. VUE SUR SEINE. — SOLEIL. 307-31-62 - matin.

CALME, VERDURE, SOLEIL MUETTE. Hôtel particulier, 3 réceptions, 10 chbres. Luxe. 354-95-10.

PASSY Dans bel imm. ravalé 7 P., 190 m2 + chbre de service. Prix très intéressant H. LE CLAIR - 562-93-54

XVIe HAMEAU CLASSÉ av. 600 m2 jard. privé ds somptueuse maison caractère, splend. DUPLEX luxueus. aménagé, dble liv. + gd bur. + sal. à m., 4 à 5 ch. + 4 bains + serv. 2 park. + gd ss-sol amn. Pleine verdure. Plein Soleil. - 250-66-57.

PL DE PASSY Très bel appt 120 m2 Gd living + 2 chbres + 2 bains, terrasse s/jardin, parfait état, luxueusem. rénové. 1.380.000 F. PROMOTIC - 553-14-14

17e arrdt.

GUY-MOQUET résid., imm. réct, impec., 4 P., entr., cuis., wc, S. de B., débar. 83 m2. Balcon. Parking. Calme. PRIX : 750.000 FRANCS. Téléphone : 566-00-75.

Mo VILLIERS Ds rénovation, standing STUDIOS TT CFT. A partir 160.000 F. Possib. 80 % crédit. 522-95-20.

78 - Yvelines

Bois-d'Arcy, beau F 3, compr. : entr., séj., « balcon », cuisine, 2 chbres, S. de B., wc, dressing, placards, cave, parking, chff. centr. indiv. gaz : 224.000 F. I.N. : 045-29-09.

92 Hauts-de-Seine

Courbevoie, face Seine, beau studio, balcon, soleil, immeuble récent, tout confort, park., cave. 169.000 F. Téléphone : 763-92-45.

CLAMART. Sur bois et près mairie, 5 P. Stand., balc., terrasse, 2 park. 855.000 F. 567-04-48.

93 Seine-St-Denis

Limite LILAS, métro, dans résidence 76, grand 2 Pièces, 56 m2, cuis. équipée, interphone, 280.000 F., park., s.-sol compris. Téléphone : 844-83-05.

Bagnolet, 3 Pièces, cuisine, wc, à rénover, 1er étage, 125.000 F, crédit. Propriétaire : 260-78-25.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

Part. vend F 4 ds résid. calme, pr. écoles, av. cellier, cave et gar., Lagny. 250.000. 438-27-70.

Province Province

COTE D'AZUR CROS DE CAGNES

Standing, plage à 150 mètres. Livraison JUIN 1980. Reste quelques logements 2 pièces de 48 m2 + loggia depuis 280.000 F

SOLARIA Côte d'Azur, 26, avenue Notre-Dame, 06000 NICE - Tél. : (93) 37-35-85.

HOULGATE - 50 M. PLAGE : dans très belle villa, 150 m2 ou 75 m2, en état. Téléphone, pour visite, au : 770-79-87, ou le soir : 874-43-98.

Saint-Cyprien-Plage (66), appt F 4, gd stdg, front mer, 280.000; Corbières (11), propriété d'agrément, 11 ha avec lac, 500.000. Téléphone : (68) 25-57-05.

Royan, façade mer, P. à P. : appt stdg, 120 m2, 4 ch., 2 bns + jard. privé 300 m2, cft, chff. central. Tél. : 16 (56) 96-51-29.

COTE D'AZUR VAROISE TOULON - CAP-BRUN « PORT-MEJEAN » 18 appartements très haut standing, dans parc naturel 2 ha, accès direct à la mer. Renseignements : SOMECO, B.P. 594, 83400 Hyères. Tél. (94) 65-38-38, ou sur place, 3018, avenue de la Résistance. — 83100 TOULON. Téléphone : (94) 41-31-14.

appartem. achat

POUR VENDRE VOTRE APPT RIVE GAUCHE COTIMO 783-62-74

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

INVESTISSEZ dans la pierre PARIS Ve PANTHEON, imm. NEUF LIVRAISON MARS 1980 M2 moyen 10.800 F à 11.500 F. 707-20-29 13 h à 19 h (sf samedi) 65, RUE LHOMOND

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

locations non meublées Offre

Paris

156, rue de la Pompe (XVIe) : living, tout confort, 2.500 F/m., et même quartier : living + chambre, 3.250 F/m. Vendredi, de 17 à 19 heures.

AUTEUIL P. de T. : entrée, salon, S. à M., 2 chambres, cuisine équipée, bains, impeccable : 3.800 F. — 577-29-29.

Région parisienne

NEUILLY Ds petite résidence, coquet studio, parking, 1.615 F net. 3 pièces, 90 m2, 4.250 F net. H. LE CLAIR - 256-13-72.

Etranger

SALOU - ESPAGNE Locations-ventes. DUBOIS « Ed. MIRAMAR » SALOU. Téléphone : (24) 38-50-13.

locations non meublées Demande

Paris

RECHERCHE 1 STUDIO dans LE 13e TEL. LE SOIR 726-23-63

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

Boutiques

BEAUBOURG - 200 M2 Boul. + 1er + sous-sol, tous commerces, libres les murs : 1.100.000 F - 878-97-52

17e Boutique 2 vitrin., téléph. 1.000 F mens. + charges. Cession bail. 227-36-19, matin.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue Ouest. Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides PARIS : 281.18.18 + NANTES (40) 48.13.35.

AVENUE NEUILLY PORTE MAILLOT Immeuble neuf 2.800 m2, équipé rez-de-chaussée + 8 niveaux + Penthouse - 65 BUREAUX, tous éclairés par lumière du jour. 2 BOUTIQUES SUR AVENUE, salles de projection et confér., cafét., arch. + 48 parkg, 55 lig. 553-90-54 - 553-35-32.

fonds de commerce

A VENDRE - GRENOBLE Cabinet moderne transactions immobil. et commerciales (10 ans). Excellent emplacement, réputation établie, assistance départ-garantie 6 mois ou plus. Prix : 300.000 F

Ecr. no 7576, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Algérien rentrant vend, cause vieillesse, bains maures femmes, très bonne affaire. Ecrire M. AZZOUZ, 54, boulevard de la Chapelle - 75018 PARIS

MÉTRO BAC Libre MURS de RESTAURANT + gd sous-sol + appt 2 pces. Prix : 850.000 F JEAN FEUILLADE - 566-00-75

hôtels-partic.

DENFERT - Hôtel part. neuf, architecture résolument actuelle 400 m2 : 2 studios ateliers et triplex, réception + 3/4 chambres + terrasse. DAN. 63-98, après 18 h. ou MED. 40-09, heures bureaux.

13e PEUPLIERS - Vds ravissante maison, réception + 4 ch., luxueusement restaurée : 1.400.000 F - 326-63-98 (soir).

pavillons

Pavill. FONTENAY-le-FLEURY plain-pied sur ss-sol complet (garage, chauffage), au r.-de-ch. entrée, séj. dble, cuis., 3 chbr., s. de bains, placards, chaufferie. Prix justifié : 505.000 F. I.N. 045-29-09.

CHELLES CENTRE 15 min. gare Est par le train, dans propriété privée, calme et résident., pavill. 1964, excell. état, entr., cuis. amén., séjour, 4 chbr., S. de B., wc, cellier, garage, jard., cff. centr. gaz, 350.000 + 9.000 F CF. 020-86-84.

VIROFLAY près transport Ultra résidentiel Magnifique villa 8 P., dont liv. 40 m2. Parc 720 m2 arborisé. Prix : 1.500.000 F, facilités. Le matin, M. Parent : 736-06-05

terrains

MAINTENON (28130) - 1.358 m2 LE PERRAY, 905 m2, 1.271 m2 ST-AUBIN-sur-GAILLON (27600) 3.300 m2 - 1.200 m2. SERANS (61150) - 1.190 m2 LA VIEILLE LYRE (27330), 950m2. Choix import. de terrains. IMMOBILIERE NORMANDE 42, avenue Jean-Jaurès, 78390 BOIS-D'ARCY. Tél. : 045-29-09.

GROUPE NEGOFIA recherche terrains ttes régions, toutes superficies pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS, PARIS (VIIIe) - 266-57-22.

CROISSY-SUR-SEINE 15' R.E.R. BEAU TERRAIN de 900 M2, façade 25 m, plein sud, tte viabilité à la rue. Prix TVA incluse AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

immeubles

GENTILLY. Terrain 1.300 m2 avec pavillon 6 pièces, ateliers + 24 boxes bois, tout libre. Px 950.000 F. RAYNAUD, 14, r. LINCOLN, PARIS - 359-97-58.

propriétés

110 km PARIS N.-O. PART. vend jolie propriété normande. confort, 3.000 m2 plantés, 425.000 F. Tél. (35) 88-13-70.

A MONTPELLIER. Sur terrain de 8.500 m2 clos et planté, luxueuse BASTIDE pierres de 350 m2 habitable, vue sur mer et Cévennes, 2.800.000 F. - A LODEVE (34), dans HOTEL classé 16e siècle, grand APPT style de 210 m2. 1er étage. 1.050.000 F. A. G. M., rue de Barcelone, MONTPELLIER - (67) 63-58-24.

CAMARGUE Mas ancien, bon état, à aménager - Proche village - 2.500 m2 terrain. Agence MORO, 35, bd V.-Hugo, 13210, SAINT-REMY-DE-PROVENCE. Téléphone : (90) 92-14-75.

PROVENCE - LUBERON Beau mas 18e siècle à restaurer, gros œuvre en bon état, belle architecture, 600 m2 habitables possibles. Belle vue. 15 ha terre Emile GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE Téléph. : (90) 92-01-58

A Saisir Grande demeure familiale entièrement rénovée dans bourg important, à 1 h. 30 de PARIS par A-6. Rez-de-chaussée : 4 grandes pièces. Salles de Bains, w.-c., Etage : 3 chambres, cuisine, s. de bns, s. à mang. WC. Jdin et dépendances. Chff. central fuel. Px : 450.000 F à débattre. Pour visiter, s'adresser à : M. ou Mme TORTIGER, téléph. (80) 22-41-31, heures de bureau. Ou autrement : (80) 22-60-05.

Charmant village proche GISORS Jol. MAIS. ANC., entr., gd séj., chem., s. à m., cuis., 3 chb., bains, chauff. fuel, gar., four à pain. Jard. 475.000 F CAB. BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-28

fermettes

YONNE Belle FERMETTE restaurée, intér. rustique, 5 P. tt confort, grange, grenier aménag., jard. ombragé 2.000 m2. Px. 390.000 F Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta, 89-Joigny. 16 (86) 62-19-44.

maisons individuelles

PROCHE MÉTRO LAPLACE Arcueil, vds mais. ind. 4 pces, s. bns, débarras, wc, s/sol aménagé ch. cent., jdinet. 450.000 F. P. à P. T. apr. 19 h : 547-66-82

villas

COTE D'AZUR 20 minutes aéroport NICE, villa 4 pièces sur 1.500 m2. Terrain dans village provençal. - Très belle construction, confortable. 750.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION, NICE (93) 88-68-24.

COTE D'AZUR PROCHE CANNES Dans parc méditerranéen, 3 ha., vaste demeure 840 m2, pieds dans l'eau, 800 m. criques avec plages privées. 12.000.000 F - FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION NICE - (93) 88-68-24.

COTE D'AZUR - GRASSE Sur terrain d'un hectare arboré, essences diverses, belle villa provençale de 330 m2 avec piscine. Maison de gardien 120 m2. 2.300.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION, Nice. (93) 88-68-24.

GRASSE TRES BELLE VILLA 1976 s. à manger, tr. gd séjour av. chem., 4 chbres, 3 bns, cuis., cellier, linger., solarium, patio, garage. Cadre exception. sur terrain boisé 2.000 m2 dans parc résidentiel. VUE MAGNIFIQUE. 1.400.000 F TEL. : (93) 36-18-67. Semaine ap. 18 h. ou week-end.

9 km PARIS Belle et solide VILLA ds cadre verd. Rez-de-ch. séj. + ch., s. de bs et cuis. 1er ét. 3 ch. Ss-sol total. Prox. gare. Ts commerc., tennis, stade. Jard. 450 m2 Prix 780.000 F. Tél. 989-31-74.

manoirs

SOLOGNE-EST MANOIR XVIe restauré, 8 P., cft., maison gardien, dépend., parc., étang, prairie, bois 17 ha environ. Libre. 1.500.000 F. CABINET LA SOLOGNE, 41200 ROMORANTIN. Tél. : (54) 76-02-92.

châteaux

LA DROME - L'ARDECHE LE VAUCLUSE : au soleil QUATRE CHATEAUX à vendre et de nombreuses demeures de caractère. Maisons de Hte-Provence, 22, bd du Pêcher, 26200 Montélimar. Tél. : (75) 01-66-33.

domaines

DOMAINE en VIRGINIE (GUILFORD) Domaine de 90 hectares avec classique maison coloniale style 1830 (13 cheminées). Pièces de caractère avec nombreux autres détails XIXe siècle. Campagne vallonnée avec vues de montagne, rivière, lac et piscine. Offre exceptionnelle à 385.000 U.S. dollars. - Domaine avec 20 hectares, lac et piscine : 230.000 U.S. dollars Pour information (brochure) sur Guilford et autres propriétés équivalentes, contacter : REALTY COMPANY ROY WHEELER 401 East High Street Charlottesville - Virginia 22901 U.S.A. Tel. (804) 296-4171

forêts

Vends forêt, près autoroute NARBONNE-TOULOUSE, vue exceptionn., 37 ha., plantation eaux et forêts, PINS marit. adultes. Tél. GUIOL, 043-74-95.

villégiatures

VILLA, PISCINE : 4-31 MAI 1-15 JUIN, 27 JUILL.-9 AOUT. 1er-21 sept. 83700 LE TRAYAS. Tél. VIDAL : (94) 44-14-12.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au Palais de Justice de Versailles, le mercredi 27 février 1980, à 10 heures, EN TROIS LOTS

1) TERRAIN D'ENVIRON 3.000 m2

SUR LEQUEL EST ÉLEVÉE UNE MAISON D'HABITATION - HANGARS ET DÉPENDANCES A USAGE DE COMMERCE sis 66, avenue Fin-d'Oise et 6, rue Maréchal-Foch

2) TERRAIN de 4 a 60 ca, lieudit « Le Cimetière »

3) TERRAIN de 10 a 72 ca, lieudit « Le Cimetière »

sis à ANDRESY (78)

MISES A PRIX : 1er lot : 300.000 francs - 2e lot : 10.000 francs - 3e lot : 10.000 francs. Pour tous renseignements s'adresser à : Maître GUEILHERS, avocat, 21, rue des Etats-Généraux, à Versailles (Yvelines). Téléphone : 950-02-62 ou 950-03-28, et tous autres avocats de Versailles.

PROCHAINEMENT VENTE aux enchères publiques par la VILLE de SAINT-MARTIN-D'HERES :

PROPRIÉTÉ de la COLONIE du « MAJEUIL »
Territoire de la Commune de LA MOTTE-SAINT-MARTIN (Isère)

Comprenant : I. - UN VASTE BATIMENT provenant d'une ancienne ferme restaurée et aménagée par les soins de la collectivité locale en vue d'assurer le fonctionnement d'une colonie de vacances d'été. Gros-œuvre en bon état ; murs en pierres crépis ; toiture en éternit ; volets métalliques à toutes les ouvertures. Orientation EST-OUEST. Emprise au sol : 600 m2. - REZ-DE-CHAUSSEE : une grande salle de jeux, une salle de séchage avec plafonds voûtés, 2 réfectoires, bureau du Directeur, cuisine, office, buanderie, salle d'eau (lavabos, douches, urinoirs, w.-c. et vestiaires) ; 1er et 2e étages : 8 dortoirs, 6 chambres, salle de bains, infirmerie avec 2 chambres d'isolement (capacité d'accueil : 90 lits).

II. - UN BATIMENT ANNEXE à usage de lingerie : une seule pièce de 22 m2 construite en préfabriqué.

III. - DES TERRAINS DE NATURE VARIEE (pré, pâture, rocailles, forêt : 5.000 pins plantés en 1959 par les soins de la ville) représentant une surface totale de 126.348 m2. Une partie des terrains, soit env. 45.000 m2, est attenante ou proche de la colonie. Le surplus des terrains est dispersés aux alentours des bât. susmention. En raison de l'import. de la propr., 3 lots seront constit.ués. RENSEIGNEMENTS : SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE SAINT-MARTIN-D'HERES, Bureau des Affaires Foncières, 5, rue Anatole-France, 38400 ST-MARTIN-D'HERES, tél. (76) 42-64-90. Heures d'ouverture des bureaux au public : de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h. (sauf samedi et jours fériés).

Etude de Mes LEMOINE et PIARDON, not. assoc., 6, rue Périer, 45200 Montargis, tél. (38) 85-71-60 : A VENDRE par ADJUD. AMIABLE, à Montargis, salle Paul-Bert, 40, rue Périer, le mercredi 27 février, à 14 heures, à la requête de LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, dont le siège est à Paris (13e), 1, avenue Stephen-Pichon, d'UN

ÉTANG (form. le 1er lot) **et de DIVERSES PARCELLES de BOIS** (form. les lots suiv.), **situés s/Cnes de MELLEROY et ST-MAURICE-s/AVEYRON (Loiret).**

Superficies cadastrales : 1er lot, 2 ha 80 a 47 ca ; 2e lot, 11 ha 27 a 72 ca ; 3e lot, 83 a 50 ca ; 4e lot, 3 ha 56 a ; 5e lot, 3 ha 76 a 5 ca ; 6e lot, 14 ha 25 a 75 ca ; 7e lot, 4 ha 75 a 85 ca ; 8e lot, 7 ha 15 a 35 ca ; 9e lot, 86 a 70 ca ; 10e lot, 24 a 2 ca ; 11e lot, 27 a 90 ca ; 12e lot, 18 a 14 ca ; 13e lot, 32 a 60 ca.

Mises à prix : 1er lot, 60.000 F ; 2e lot, 365.000 F ; 3e lot, 21.000 F ; 4e lot, 115.000 F ; 5e lot, 30.000 F ; 6e lot, 250.000 F ; 7e lot, 152.000 F ; 8e lot, 220.000 F ; 9e lot, 25.000 F ; 10e lot, 1.000 F ; 11e lot, 1.750 F ; 12e lot, 1.200 F ; 13e lot, 2.300 F.

Cette adjudication aura lieu aux charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressée par la LIGUE NAT. FRANÇ CONTRE LE CANCER, suivant acte reçu par Me Jean-François PIARDON, not. ass., le 1er février 1980. Pr ts rens. s'adr. à l'études de Mes LEMOINE et PIARDON, notaires associés.

VENTE après liquidation de biens au Palais de Justice à Paris, le Jeudi 28 Février 1980, à 14 heures - En un Lot :

TERRAIN à ST-BRICE-EN-COGLES

(Ille-et-Vilaine) rue Victor-Roussin avec plusieurs bâtiments à usage d'ateliers, magasins, bureaux, poste de transformation, abri à bicyclettes et local compresseur. Contenance totale : 49 ares 14 centiares

MISE A PRIX : 200.000 FRANCS

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1) la S.C.P. DE GRANVILLIERS, LIPSKIND, SOMMELET, avocats associés, 170, bd Haussmann, à Paris, tél. 766-53-00 ; 2) Me Claude LABRELY, syndic, 41, rue Dauphine, 75006 Paris ; 3) Me MEILLE, syndic, 79, rue du Temple, 75003 Paris ; à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil, et sur les lieux pour visiter. PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la GRINDLAYS BANK S.A.

Vente sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire, au Palais de Justice de Créteil, le Jeudi 6 mars 1980, à 9 h. 30

UN APPARTEMENT A NOGENT-SUR-MARNE (94)

13 à 17, boulevard de Strasbourg - De 3 pièces principales et une cave.

Mise à prix : 120.000 F - S'adresser Me GASTINEAU

avocat à Paris (1er), 29, rue des Pyramides - Tél. : 260-46-79 ; Me Boissel, avocat à Paris (2e), 36, rue des Petits-Champs. Tous avocats près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL.

VENTE s/surench. au Pal. de Just. à Paris, jeudi 28 février 1980, à 14 h. :

IMMEUBLE - PARIS (20e) - 61, RUE PLANCHAT

M. à P. : 242.000 F - S'ad. Me J. DUPUIS, avocat à Paris

(17e), 132, bd Pereire, avocat poursuiv. la VENTE et surenchérisseur déposit. du cahier des charges ; Me MEYER, avocat présent à la VENTE, demeurant à Paris (16e), 26, av. Kléber ; Me P. CHEVROT, avocat adjt surenchérisseur, demeurant à Paris (8e), 8, rue Tronchet ; au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris, où le cahier des charges est déposé ; s/lieux pour visiter.

VENTE au Palais de Justice à Créteil, jeudi 6 mars 1980, à 9 h. 30 :

APPARTEMENT à CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE (94)

Résidence du Parc - 1, rue de Bry

M. à P. : 150.000 F - S'ad. S.C.P. ELLUL, GRIMAL, avocats

à EVRY (91), tél. : 077-96-10, 3, rue Village ; sur place pour visiter.

Adj. Tribunal de Commerce de Paris, le Mardi 26 février 1980, à 13 h. 45

VENTE DETAIL **MATÉRIEL PLONGÉE SOUS-MARINE** ARTICLES de SPORTS NAUTIQUES et HIVER

ARTICLES CONCERNANT LA PÊCHE ET JOUETS

Droit bail des locaux, consulter CAHIER DES CHARGES

à PARIS 9e - 8, rue SALLIER

Mise à Prix (pouvant être baissée) : 50.000 F. Consignation 50.000 F. Mes Durand et Jouvion, not. ass., 10, rue D.-Casanova, Paris (261-56-60) et Me Hérissay, synd., 130, rue Rivoli. Vis. : 18 au 25 février, 14 h. 30 à 16 h. 30.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Paris, le jeudi 28 février 1980, 14 h.

EN QUATRE LOTS

A PARIS (17e)

1er lot : **UN APPARTEMENT** 21, rue Rennequin MISE A PRIX : 25.000 FRANCS

2e lot : **UN APPARTEMENT** 31, rue du Dr-Heulin MISE A PRIX : 35.000 FRANCS

3e lot : **UN APPARTEMENT** 80, avenue de Clichy MISE A PRIX : 30.000 FRANCS

4e lot : **TROIS LOGEMENTS** 47 bis, avenue de Clichy MISE A PRIX : 60.000 FRANCS

S'adresser pour tous renseignements à Me Georges KRIEF, avocat à Paris, 155, av. Victor-Hugo, tél. 704-36-05 ; et à tous avocats près les Tribunaux de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

A VENDRE **PAVILLON** tt conf., type F 5, gar. 2 voit., jardin LIBRE A LA VENTE, sis à **DRANCY (93)** S'adresser à l'OFFICE NOTARIAL à CAUDRY, tél. (27) 85-11-54

Vente sur saisie immobilière, Palais de Just. d'Evry (91), r. des Mazières, le Mardi 26 février 1980, à 14 heures

UN PAVILLON

route de Tigery, numéro 42 **SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL** (ESSONNE)

MISE A PRIX : 70.000 FRANCS Consign. indispensable pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. ass., 51, r. Champlouis, Corbeil-Essonnes - Tél. : 496-14-18.

Vte sur saisie immobilière, au Palais de Just. d'Evry (91), r. des Mazières, le Mardi 26 février 1980, à 14 heures

IMMEUBLE COMMERCIAL

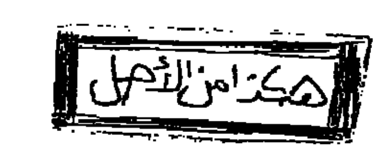
9, rue du Poirier-Marié, sis à **MORANGIS (Essonne)**

MISE A PRIX : 70.000 FRANCS Consign. indispensable pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. ass., 51, r. Champlouis, Corbeil-Essonnes - Tél. : 496-14-18.

Adj. Tribunal de Commerce de Paris, le 26 février 80, à 13 h. 45. Fonds Cce MATÉRIEL DE JARDIN - VENTE D'ABRIS DE JARDIN, SERRES, GAR. Droit baux locx compr. GDE BOUT. ss-sol et caves. Cons. Cahier Charges.

PARIS (1er), 22, AV. VICTORIA

M. à Px 150 000 (NE P dt B) Cons. 30.000. Mes Demertreux et Sagant, not. ass., Paris, 67, bd St-Germain (325-21-07) et Me Girard, syn., 116, bd St-Germain.



équipement

ENVIRONNEMENT

Incidents dans le port de Cherbourg à l'arrivée d'un navire chargé de combustibles irradiés

Le commandant du navire du mouvement « Green Peace » est interpellé

Petite bataille navale dans la nuit du mercredi 13 au *jeudi 14 dans les eaux du* port de Cherbourg, où des manifestants *ont tenté de s'opposer* à l'arrivée d'un bateau chargé de déchets nucléaires. Deux personnes ont été blessées et sept interpellations ont été opérées dont celle du commandant du « Rainbow-Warrior », le navire du mouvement Green Peace, arrivé sur les lieux pour prêter main-forte aux écologistes.

La raison de ce mouvement de protestation était le déchargement de la cargaison du *Pacific-Swann*, navire chargé de combustibles irradiés japonais. Ce bateau est entré dans le port vers 2 heures du matin malgré l'opposition de six écologistes embarqués dans deux Zodiacs qui ont tenté d'interdire l'accostage du navire. Les six *hommes (cinq* Français et un Anglais) *ont été* interpellés après avoir été poursuivis pendant une dizaine de minutes dans le port de commerce par deux remorqueurs de la marine nationale. Deux manifestants ont été légèrement blessés au cours de cette action. Ces six personnes ont *été* remises en liberté dans le courant de la matinée.

D'importantes forces de gendarmerie mobile avaient été, dès l'après-midi du mercredi 13 février, *mises en place* autour du port de commerce pour protéger notamment la grue de 120 tonnes spécialement construite pour débarquer les conteneurs renfermant les combustibles nucléaires.

Vers 3 h. 30 les opérations de déchargement étaient pratiquement terminées, et le chargement en route pour le centre de La Hague, quand est entré dans le port le *Rainbow-Warrior*, qui arri*vait de Guernesey à vitesse forcée.* L'allure à laquelle il entrera dans les eaux portuaires ne permettra pas aux bâtiments de la marine nationale de l'intercepter. Le navire finira son expédition en tapant dans le quai de France, à quelques encâblures du *Pacific-Swann*.

Des gendarmes maritimes montaient à ce moment-là à son bord et procédaient à l'interpellation de son commandant, M. Johnatan Castle. Le navire était ensuite remorqué en grande rade et mis au mouillage. Dans le même temps, M. Castle était présenté à l'administrateur des affaires maritimes qui lui rappelait qu'il avait enfreint l'arrêté d'expulsion des eaux territoriales françaises de son bateau, signé le 5 février par *le préfet maritime. Il* était remis en liberté et l'on prévoyait que le *Rainbow-Warrior* quitterait Cherbourg dans la journée.

Travaux sur la canalisation de La Hague

Ces incidents surviennent au *moment où l'on* apprenait officiellement qu'une partie de la canalisation de rejet en mer des effluents du centre de retraitement de La Hague allait être changée.

En effet, sur les 4,5 kilomètres de canalisation en mer, 1 250 mètres vont être doublés. Les travaux commenceraient dans les prochains jours. Ils seront engagés après plusieurs fuites qui ont été constatées au début de l'année.

● *Quelle enquête pour Plogoff ?* — Le conseil régional de Bretagne, réuni à Rennes, a voté, le 13 février, un vœu dans lequel il regrette que « *le boycottage de l'enquête d'utilité publique exigé par la loi sur le projet de centrale nucléaire à Plogoff (Finistère) ne permette pas une libre expression de la population* ».

Le conseil régional souhaite « que les habitants des communes concernées participent à l'enquête en exprimant par lettre ou par visites aux commissaires-enquêteurs leur opinion sur le contenu du projet mis à leur disposition ».

CIRCULATION

L'alcootest et l'utilisation des codes en ville sont à nouveau mis en cause

Les mesures réglementaires adoptées pour améliorer la sécurité routière continuent de susciter de vives réactions parmi les usagers. *Ainsi* pour *l'alcootest* et *l'obligation faite d'utiliser* les codes en ville.

Au cours d'une « table ronde » organisée par le journal « *Boissons* », M. Francis Rongier, président du mouvement Auto-Défense a indiqué le 12 février que l'alcootest « virait » lorsque le taux d'alcoolémie atteignait 0,50 et non pas 0,80 g, ainsi que le veut la législation. Selon M. Rongier, 10 000 personnes environ, depuis l'entrée en vigueur de la mesure, ont ainsi été immobilisées en attendant que la prise de sang ait infirmé les résultats de l'alcootest. Le mouvement Auto-Défense a déposé devant le Conseil d'Etat un recours en annulation du décret organisant l'alcootest.

Au comité interministériel pour la sécurité routière, on signale que des « *analyses d'haleine qui donneront avec précision le taux d'alcoolémie sont en cours d'homologation* ». Ils seront mis en service en 1981.

Une communication à l'Académie de médecine

Selon, d'autre part, une communication présentée le 12 février devant l'Académie nationale de médecine par le professeur Alexandre Monnier, physiologiste, l'utilisation des codes en ville provoque un éblouissement tel que « *le retour à la sensibilité normale peut requérir plusieurs minutes (...). Lorsqu'un conducteur croise en rase campagne une voiture isolée*, a déclaré M. Monnier, *dont les phares codes sont allumés, il ne perçoit qu'une gêne momentanée qui le porte simplement à redoubler d'attention. Mais s'il rencontre une longue file de voitures progressant lentement les unes derrière les autres, ce qui est fréquent en ville, les effets fâcheux des « codes » s'additionnent et la gêne devient insupportable* ».

En outre, l'utilisation des codes provoque un « *encombrement du champ visuel* » en raison d'une « *auréole de rayons capillaires* » qui envahissent le champ visuel. Mais, a conclu le professeur Monnier, toutes les sources lumineuses à « *feu nu* » devraient aussi être proscrites, par exemple « *les appareils d'éclairage public non munis d'une enveloppe diffusante, les multiples ampoules des boutiques et des panneaux publicitaires, etc.* »

Enfin à la demande de M. Jacques Chirac, maire de Paris, qui a stigmatisé au cours de sa conférence de presse du 12 février de telles dispositions réglementaires, les commissions d'arrondissement ont été consultées et viennent de donner leur avis sur l'utilisation des codes en ville. Les commissions ont, dans leur quasi-unanimité, rejeté cette mesure, soulignant d'une part que les grandes artères de la capitale étaient suffisamment éclairées, d'autre part que les automobilistes voyaient moins bien les piétons, particulièrement en temps de pluie. M. Jacques Chirac devrait, au cours des prochains jours, transmettre ces réactions au ministre des transports qui a, au cours de la discussion budgétaire, annoncé *qu'il ferait le* point sur cette question au printemps.

FAITS ET PROJETS

Environnement

● *Amiens : prochain classement des hortillonnages.* — La procédure de classement des hortillonnages d'Amiens (jardins maraîchers entourés de canaux) va être lancée. C'est ce qu'a annoncé, *le 12 février*, M. François Delmas, secrétaire d'Etat à l'environnement, au cours d'une visite dans la capitale de la Picardie. Le ministre a demandé que soit accélérée la préparation de la charte du parc naturel régional prévu dans la baie de Somme. Il a enfin confirmé le programme quinquennal d'assainissement des villes d'Amiens et d'Abbeville. — *(Corresp.)*

P.T.T.

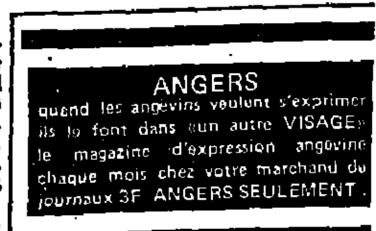
● *Les progrès du téléphone.* — « *Les temps héroïques du téléphone sont aujourd'hui révolus* », a déclaré le 13 février M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., *à l'occasion* de l'inauguration d'un nouvel équipement électronique — l'autocommutateur 11 F — au central des Gobelins à Paris.

Parlant des progrès du téléphone en région parisienne, le ministre a souligné que le délai moyen de raccordement n'était plus que de quinze jours environ après le dépôt de la demande, au lieu de dix-huit mois en 1975. On compte près de trois millions huit cent mille abonnés dans la région parisienne alors qu'il n'y en avait que deux millions il y a cinq ans.

Transports

● *Le métro ira jusqu'à la Défense.* — L'opération de la Défense est en bonne voie, a affirmé le mercredi *13 février* M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui était l'hôte de la presse de l'Ile-de-France. « *240 000 mètres carrés ont déjà été commercialisés, 240 000 mètres carrés sont en cours de négociations* », a souligné M. d'Ornano, qui a, d'autre part, annoncé que le prolongement de la ligne n° 1 (Vincennes-*Neuilly*) *allait prochainement être* financé.

● *Concorde : difficultés sur Singapour.* — Bristish Airways et Singapor Airlines, qui, depuis mars 1979, exploitent en commun Concorde trois fois par semaine entre Londres et Sigapour, ont calculé qu'elle avaient, dans cette aventure, perdu en un an quelque 4 millions de livres et indiqué que les perspectives pour 1980 n'étaient guère encourageantes. Les représentants des deux compagnies doivent se revoir pour chercher à améliorer les résultats de la ligne. — *(Times.)*



TRANSPORTS

Une lettre du préfet de la Somme sur l'affaire des bus d'Amiens...

*A propos du conflit sur les transports en commun qui oppose la municipalité d'Amiens (dirigée par M. René Lamps, communiste) au préfet de la Somme, M. Jean Rochet (*le Monde *du 25 janvier), ce dernier nous a adressé la mise au point suivante :*

Bien que le préfet de région, préfet de la Somme, n'ait modifié aucune des dispositions de son arrêté (1) et qu'il ait maintenu intégralement leur application sur le plan financier, tous les usagers des transports en commun de l'agglomération amiénoise ont pu constater que :

1) Les titulaires des cartes de gratuité ou de réduction des tarifs ont continué à bénéficier depuis deux mois des facilités qui leur avaient *été* accordées ;

2) Les tarifs n'ont pas été modifiés et il n'est plus question d'une augmentation de 25 % des impôts communaux du fait de la décision préfectorale. Les chiffres communiqués par la préfecture, et qui démentaient formellement cette affirmation, ne peuvent plus en effet être contestés sérieusement par la mairie ;

3) La municipalité d'Amiens vient d'annoncer qu'elle allait créer de nouvelles lignes, augmenter les fréquences, desservir les quartiers et les communes périphériques.

Cette coïncidence est fort intéressante.

Les reversements exigés par le préfet des sommes détournées *illégalement contribueront* à financer ces améliorations, et l'Etat pourra apporter son aide à partir du moment où la loi sera respectée et où la gestion des transports en commun, qui soulève de nombreuses et graves critiques, sera assainie comme le demandait le ministère des transports.

Il est donc évident que, contrairement aux affirmations de la municipalité d'Amiens, la politique du préfet, qui est celle des pouvoirs publics, tend à améliorer la situation des transports en commun et non pas à la contrecarrer.

Le recours hiérarchique devant le ministre et le recours devant le tribunal *administratif étaient* la seule façon démocratique de contester l'arrêté préfectoral, ainsi que le préfet le soulignait dans la mise au point donnée à la presse.

Le maire a décidé d'y recourir après avoir constaté combien il était vain de tenter d'obtenir que les mesures prises soient rapportées par une campagne de dénigrement et d'agitation qui a laissé la population d'Amiens absolument insensible.

(1) Le préfet a annulé plusieurs délibérations du conseil municipal, accusant ce dernier d'avoir fait un usage illégal du versement « transports » perçu auprès des entreprises. — (N.D.L.R.)

... et du directeur général de la S.N.C.F. sur Air Inter

Après l'article publié dans le Monde *du 9 février sous le titre « La S.N.C.F. accuse Air Inter de pratiquer une politique tarifaire déloyale », M. Paul Gentil, directeur général de la S.N.C.F., nous écrit :*

Cet article se base sur une note *qualifiée de* « *note* interne de la direction des études générales et de la recherche de la S.N.C.F. », qui est, en fait, une note diffusée aux membres de la commission des transports du VIII[e] Plan.

Je voudrais vous signaler que j'ai été très choqué par le titre en cause. A aucun moment et sous aucune forme, la S.N.C.F. n'a *accusé Air Inter de pratiquer* une politique « déloyale ».

J'ai dit, lors d'une interview par le journal *la Vie du rail* — et la phrase est reprise dans l'article de votre journal — que la politique tarifaire du transport aérien intérieur *avait été, en 1979,* « offensive ». Ce terme appliqué à une politique commerciale ne peut à coup sûr être considéré comme une critique et, en tout cas, ne peut certainement pas être traduit par « déloyale ».

Quant à la note analysée dans l'article, elle indiquait les conséquences que pourrait entraîner, du point de vue de la S.N.C.F., une accentuation de la politique de déperéquation des tarifs aériens intérieurs : elle n'accusait en aucune façon ces tarifs d'être déloyaux.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

10 899 emplois nouveaux en 1979 dans le Nord-Pas-de-Calais

Nous nous sommes trop habitués aux entreprises protégées et protectrices

déclare le commissaire à la conversion

De notre correspondant

Lille. — M. Roger David, commissaire à la conversion et délégué de l'Association pour l'expansion industrielle du Nord-Pas-de-Calais (APEX), va partir à la retraite. Il dresse le bilan de son action en 1979 : dix mille huit cent quatre-vingt-dix-neuf emplois nouveaux, quarante-sept créations d'usines nouvelles et cinquante extensions d'entreprises. Le Fonds spécial d'adaptation industrielle (F.S.A.I.), créé à la fin de 1978, est responsable, à lui seul, de la création de six mille deux cent dix emplois, pour faire *face surtout à la crise de la sidérurgie* dans le Valenciennois.

Les temps ont changé. En 1980, on n'en est plus aux gros projets entraînant la création de plusieurs milliers d'emplois. On multiplie, aujourd'hui, les opérations plus modestes, et les pouvoirs publics font preuve d'une plus grande souplesse dans l'attribution des aides publiques. Certains posent alors la question : a-t-on encore besoin d'une association pour l'expansion ? M. Pierre Delmon, président à la fois de l'APEX, du Comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais et des Charbonnages de France, est catégorique : « *L'APEX doit continuer, car si elle est indispensable sur le terrain, elle l'est tout autant pour une liaison étroite avec la DATAR.* »

M. David, commissaire à la conversion depuis 1973, tire, pour sa part, les leçons suivantes de son expérience. « *Si j'avais su les bouleversements qui devaient surgir*, déclare-t-il, *je ne sais si j'aurais accepté ce poste, mais, finalement, je ne le regrette pas. L'institution en elle-même semble curieuse, mais elle est comme un fusible entre le privé et le public. S'il y a désaccord entre des groupes régionaux et la DATAR, ça saute. Il faut rétablir ensuite le contact. Notre action dans la région, avec une petite équipe d'une quinzaine de personnes, est omniprésente, mais aussi omnidiscrète.* » M. David précise encore : « *Notre obsession est bien le chômage, mais notre approche d'un dossier de conversion ne tient pas seulement dans la question : combien d'emplois allez-vous créer ? Il faut voir dans quelles conditions va être lancée une entreprise, quel environnement elle va trouver, quelles réformes diverses elle va provoquer. C'est pourquoi un commissaire à la conversion doit garder une grande indépendance.* »

Un jugement sur le Nord-Pas-de-Calais ? « *Cette région est habituée depuis longtemps aux entreprises protégées et protectrices qui prenaient en charge les enfants après les parents et les grands-parents pendant toute une vie*, répond-il. *Il n'est pas mauvais que la démonstration soit faite parfois que l'industrie ne peut se faire qu'avec ces entreprises mortelles. L'important est que les naissances soient plus nombreuses que les décès. Trop longtemps pris en charge par des firmes tentaculaires, nous n'avons pas le pourcentage de décideurs que justifierait l'importance de notre population active.* »

Etre, comme le Nord-Pas-de-Calais, dans la partie méridionale de l'Europe industrielle, voilà pourtant une situation favorable. La position nordiste, en revanche, ne favorise pas la décentralisation des emplois du secteur tertiaire en provenance de Paris. Les équipements lourds d'une forte région industrielle sont un avantage. Malheureusement, tout un ensemble d'installations aujourd'hui vétustes dans les mines, le textile ou la sidérurgie ne sont plus utilisables. Le nettoyage des friches industrielles coûtera très cher. Pour surmonter ces handicaps, la région ne devra compter sur Paris que dans la mesure où elle se sera d'abord mobilisée elle-même, toutes tendances confondues, explique M. Roger David. Propos sans complaisance mais qui méritent d'être retenus. « *Mon regret*, dit-il, *serait peut-être d'avoir été trop timoré dans mes initiatives. Pour rassembler la région, il y a encore beaucoup trop de clivages néfastes... et si j'avais un conseil à donner à mon successeur, je lui dirais : surtout pas d'esprit de système dans cette tâche délicate et complexe, il faut, avant tout, être pragmatique.* »

GEORGES SUEUR.

Une ambassade à Paris

MM. Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Pierre Delmon, président du Comité économique et social (et nouveau président des Charbonnages de France) et Maurice Paraf, préfet de la région, ont inauguré, le 13 février, la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais installée au 18 du boulevard Haussmann, à Paris (tél. : 770-59-62).

Ses responsables voudraient faire de cette « ambassade » dans la capitale autre chose qu'un centre d'exposition des produits régionaux comme le sont la plupart des maisons de province à Paris. Ce devrait être un lieu d'échanges et de rencontres mis à la disposition des « nordistes », des Parisiens, et d'une façon générale de tous les Français acceptant de faire un geste de curiosité vis-à-vis de cette région méconnue et victime de trop de clichés déformants.

Cette ambition peut sans doute être tenue, puisque le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais a accepté de prendre en charge la totalité du budget de fonctionnement de la Maison : 1,3 million par an, ce qui permet notamment d'entretenir sur place quatre permanents.

Au cours du déjeuner de presse qui a suivi cette inauguration, M. Pierre Mauroy et les personnalités qui l'entouraient ont souligné l'esprit d'initiative qui animait la région. En utilisant tous les pouvoirs que lui accorde la loi, et parfois en les extrapolant, l'établissement public régional a ainsi pu amorcer plusieurs actions importantes dans les secteurs du transport, du logement ou de la culture, par exemple. « Les faibles crédits dont nous pouvons disposer, *a expliqué M. Mauroy,* nous les utilisons comme des crédits détonateurs pour amorcer des actions qui obligent l'Etat à s'engager. » *Le préfet lui-même ne voit aucun inconvénient à cette démarche des responsables régionaux, qui prouvent le mouvement en marchant.*

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Avec la mise en service du réseau Euronet

L'Europe de la télématique fait ses premiers pas

De notre correspondant

Strasbourg. — Mercredi 13 février, 12 h. 30 (heure française), Palais de l'Europe : « Nous cédons la parole aux utilisateurs. » Par ces mots, M. Vittorino Colombo, ministre des P. et T. d'Italie et président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., mettait à la disposition des usagers des neuf pays du Marché commun le premier réseau européen de transmission « Euronet Diane », qui devrait permettre de développer considérablement la diffusion des informations des banques de données du Vieux Continent.

« *Cette première réalisation communautaire dans le domaine de la télématique, qui est une étape importante vers la mise en place d'un marché commun de l'information* », comme devait le déclarer Mme Simone Veil, présidente du Parlement européen, constitue l'aboutissement d'un long effort de la Commission de Bruxelles et des neuf administrations nationales des P.T.T., la France assurant la conduite du projet. Remontant à une résolution du conseil des ministres en date de 1971, la réalisation effective s'est déroulée à partir de 1975 en plusieurs étapes.

Le réseau repose sur quatre centres de base, dits de « commutation » : Paris, Londres, Francfort et Rome, qui forment les « nœuds » du système. Ils sont reliés entre eux par des lignes téléphoniques à grande capacité et équipés d'ordinateurs eux-mêmes connectés aux ordinateurs des organismes « serveurs » d'information et aux consoles des utilisateurs.

Les centres secondaires dits « multiplexeurs » se trouvent à Amsterdam, Bruxelles, Copenhague, Dublin et Luxembourg, et sont connectés en amont aux centres de base et en aval aux consoles des utilisateurs.

L'installation de l'infrastructure d'Euronet aura coûté d'ici la fin de l'année environ 20 millions d'unités de compte (118 millions de francs, *dont 35 millions pour* la construction du réseau de télécommunications proprement dit).

Le réseau actuel comprend vingt-cinq ordinateurs-serveurs, dont dix sont déjà raccordés au réseau, les autres se trouvant en cours de branchement. *D'ici à la* fin de l'année cent cinquante bases bibliographiques et banques factuelles de données (comprenant trente millions d'informations) seront accessibles sur Euronet. Elles couvriront la plupart des domaines scientifique, médical, socio-économique, et d'actualité politique, à partir notamment de relevés de coupures de presse. Les banques de données créées par la Commission de Bruxelles, pour les besoins propres de la Communauté, seront également accessibles aux utilisateurs européens.

En *1977* on relevait, pour l'ensemble des neuf pays, trois cent mille recherches d'informations dont la moitié l'ont été sur des bases de données américaines. On évalue à plus d'un million pour l'année en cours les demandes d'informations, chiffre qui devrait doubler d'ici à 1985. Les perspectives d'extension du réseau Euronet sont importantes. La Suisse, *gros utilisateur potentiel* avec son système bancaire, a signé un accord de rattachement, et des négociations sont en cours avec la Suède et l'Espagne. Les responsables qualifiés de la Commission de Bruxelles n'écar*tent pas* l'hypothèse d'un raccordement d'Euronet-Diane au système similaire américain d'ici deux ou trois ans.

Les promoteurs du système jugent le coût d'utilisation « raisonnable », grâce notamment à une tarification où la notion de distance n'intervient pas. Ainsi ce coût horaire d'interrogation s'établit *entre 300 et 400 francs.* Un quart d'heure suffisant pour une recherche-type, la réponse à une question coûte donc 100 francs, soit 60 % moins cher qu'une conversation téléphonique au tarif international.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Le Monde

économie

AUTOMOBILE

L'accord entre Renault et le Portugal est signé

Quatre usines de production de moteurs et de voitures seront construites : elles devraient permettre la création de treize mille emplois

De notre correspondant

Lisbonne. — *Au bout de trois ans de conversations souvent très difficiles, le gouvernement portugais et la Régie Renault ont signé, le mercredi 13 février, un accord portant sur l'installation au Portugal de quatre sociétés de production de moteurs et de voitures. L'entreprise française détiendra 65 % du capital de la société constituée à cet effet. L'investissement global prévu est supérieur à 600 millions de dollars et la réalisation de ce projet permettra de créer treize mille emplois, dont six mille emplois directs.*

Un premier accord-cadre avait été signé en mai 1979. Depuis, la partie française avait soulevé quelques difficultés, en raison notamment des négociations entamées entre les autorités de Lisbonne et l'entreprise Ford sur l'éventuelle installation au Portugal d'une usine de production de voitures de cette marque. Des doutes étaient apparus sur la compatibilité entre les deux projets, même si la partie portugaise expliquait que le projet Ford est exclusivement tourné vers l'exportation alors que celui de Renault vise essentiellement le marché intérieur.

Ce dernier aspect fait au demeurant l'objet d'une polémique très vive entre le gouvernement portugais et les importateurs d'autres marques. La Régie détient actuellement 12 % du marché portugais, pourcentage qui pourrait passer à environ 30 % à partir de 1985, année où la production des voitures et des moteurs français au Portugal sera respectivement de 80 000 et de 220 000 unités.

Les importateurs accusent le gouvernement d'avoir accordé à Renault un privilège, alors même qu'aux termes d'un accord passé avec la C.E.E., le Portugal est autorisé à fixer des contingents à l'importation d'automobiles. Le ministre de l'industrie, M. Alvaro Barreto, qui a été l'un des partisans les plus déterminés du projet a précisé, en réponse à ces accusations, que « *les mêmes facilités seraient accordées à d'autres marques disposées à investir au Portugal dans les mêmes conditions* ».

Une clause de l'accord est également controversée : celle qui prévoit que le Portugal s'engage à subventionner l'entreprise qui va être créée au cas où le marché portugais des voitures enregistrerait une baisse supérieure à 8 % par rapport à des estimations effectuées en décembre 1979. M. Barreto s'en est expliqué en indiquant que « *ces subventions ne seraient versées que si la baisse était exclusivement due à des mesures restrictives prises par le gouvernement et non à des variations d'ordre international* ».

Syndicats et partis politiques d'opposition craignent enfin qu'un nombre considérable des nouveaux emplois ne soient occupés par des travailleurs actuellement émigrés en France. M. Barreto a écarté cette éventualité en affirmant que seuls « *quelques dizaines de travailleurs seraient rappelés au Portugal pour exercer des fonctions d'encadrement* ».

JOSÉ REBELO.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

L'ÉTAT DU DELAWARE ACCORDE UN PRÊT A CHRYSLER

L'Etat du Delaware a décidé, mardi 12 février, d'accorder un prêt de 5 millions de dollars à la firme Chrysler. Cet Etat est donc le premier des sept dans lesquels Chrysler exploite des usines à accorder son soutien financier au groupe automobile. Dans les milieux financiers on estime que les sept Etats pourraient prêter quelque 250 millions de dollars à la firme.

D'autre part, Chrysler et Mitsubishi Motor ont conclu un accord provisoire qui permettra d'assurer le financement pour février et mars des livraisons de voitures de cette marque japonaise que distribue aux Etats-Unis le constructeur américain. Un différend oppose depuis l'automne le groupe américain, qui connaît de graves difficultés, aux banques japonaises qui aidaient jusque-là Chrysler à financer des achats d'automobiles nippones. *Compte tenu de la situation précaire* de Chrysler les banques japonaises ont refusé d'émettre plus longtemps des lettres de crédit en sa faveur.

Aux termes de l'accord qui vient d'être signé, c'est Mitsubishi Motor qui assurera lui-même pendant deux mois les importations des quelque treize mille véhicules qui doivent être livrés aux réseaux américains de Chrysler pendant cette période.

Chrysler a, depuis 1971, un accord commercial avec Mitsubishi Motor, dont il détient 15 % du capital, aux termes duquel le groupe américain détient l'exclusivité de la distribution outre-Atlantique des voitures de son partenaire.

COMMERCE EXTÉRIEUR

En 1979

L'AUTOMOBILE A DÉGAGÉ UN EXCÉDENT RECORD

Le commerce extérieur de la branche automobile (1) a dégagé en 1979 un excédent record de 28,3 milliards de F, soit 16 % de plus que l'année précédente et 43 % du montant de la « *facture pétrolière* », annonce la chambre syndicale des constructeurs automobiles.

Les exportations de ce secteur (56 milliards de F, en progression de 16,7 %) ont représenté 13,4 % des exportations totales de la France. Ses importations (27,6 milliards de F) ont augmenté de 15,6 %. De 1970 à 1979, le solde du commerce extérieur de l'automobile a plus que doublé en francs constants, passant de 6 à 14 *milliards de F (en francs* de 1970).

(1) Voitures particulières, véhicules industriels, équipements et pièces.

SOCIAL

En janvier

Le chômage a augmenté de 1,1 %

Le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a, comme nous l'avons indiqué (*le Monde* du 14 février), augmenté, de décembre à janvier 1980, de 1,1 % en données corrigées des variations saisonnières comme en données observées. Dans le premier cas, le flot des inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) est passé de 1 362 700 à 1 377 800 et, dans le second, de 1 468 900 à 1 485 400, soit 15 000 à 16 000 chômeurs supplémentaires.

Le ministère du travail et de la participation explique que « *cette augmentation continue de s'inscrire dans la tendance à une certaine décélération qui a caractérisé les mois précédents. En effet, de janvier 1979 à janvier 1980, les demandeurs d'emploi en données observées ont crû de 9,5 %, contre 10,6 % de décembre 1978 à décembre 1979 et 20,4 % de janvier 1978 à janvier 1979* ». En données corrigées, cet accroissement est de 9,7 % de janvier 1979 à janvier 1980 contre 20,9 % de janvier 1978 à janvier 1979. Il reste que le chômage a touché, compte tenu des variations saisonnières, 123 000 personnes de plus qu'il y a un an et 338 300 de plus qu'il y a deux ans. En données brutes, ces chiffres sont respectivement de 129 000 et 359 000.

Pour la rue de Grenelle, l'évolution des derniers mois « *est due à la fois au niveau de l'activité économique et aux meilleurs résultats obtenus en matière de placement par l'Agence nationale pour l'emploi. Les données relatives à l'activité de cette Agence se sont en effet sensiblement améliorées : augmentation des offres collectées (+ 18,5 % par rapport à janvier 1979) ainsi que des placements réalisés (+ 10,7 % par rapport à janvier 1979)* ».

Cependant, le nombre des offres d'emploi non satisfaites reste faible, *même si l'on note une légère* hausse : 99 600 en janvier contre 98 700 en décembre, en données corrigées (+ 0,9 % en un mois et + 23,6 % en un an) et 86 200 contre 83 400 en données observées (+ 3,4 % en un mois et + 23,7 % en un an).

Enfin, la durée moyenne d'attente des demandes placées ou annulées a fortement augmenté de décembre à janvier, passant de 143 jours à 164 jours et, si la part des jeunes de moins de vingt-cinq ans dans le total des inscrits à l'A.N.P.E. a diminué (40,9 % en janvier contre 44,8 % en décembre), celle des femmes reste toujours aussi élevé (54,4 % en décembre contre 54,7 % en janvier).

Le C.N.P.F. fait remarquer à cet égard, dans un communiqué publié le 14 février : « *Les bons résultats constatés pour le placement des jeunes ne suffisent pas à compenser l'évolution défavorable résultant des difficultés de réinsertion des femmes de plus de vingt-cinq ans. Les jeunes demandeurs d'emploi diminuent de 9,3 % en un mois (218 300 par rapport à 198 200) ; les femmes de plus de vingt-cinq ans à la recherche d'un emploi augmentent de 9,2 %. Ce chiffre est corrélatif à une amélioration du climat économique et révèle l'important potentiel de main-d'œuvre féminine. Ce fait est plus un phénomène structurel qu'un élément de la conjoncture. Il exige une réflexion approfondie sur les politiques de formation et de placement. Sur les 650 000 jeunes qui sont sortis de l'école depuis l'été plus de sept sur dix ont déjà trouvé un emploi grâce aux effets du pacte.* »

Les États-Unis reprennent leur place à l'Organisation internationale du travail

De notre correspondante

Genève. — Les Etats-Unis, qui avaient quitté, le 6 novembre 1977, l'Organisation internationale du travail, agence spécialisée des Nations unies, dont le siège est à Genève, y reprendront leur place lundi 18 février. Les Etats-Unis avaient quitté l'organisation « parce qu'elle s'était trop éloignée de ses principes fondamentaux et de ses objectifs », rappelle un communiqué du président Carter publié mercredi 14 février. « Depuis cette date, ajoute le président, une majorité de membres de l'O.I.T., gouvernements, représentants des travailleurs et du patronats, se sont attachés avec succès à redonner à l'O.I.T. ses objectifs d'origine. »

Exprimant sa satisfaction, *M. Blanchard, directeur général* de l'O.I.T., a déclaré : « *Cette décision va renforcer sensiblement la capacité d'action de l'O.I.T. à un moment où le monde est confronté à des problèmes sociaux aigus dans le domaine du travail.* »

Le retrait des Etats-Unis en 1977 avait été prévisible. Une politisation croissante d'où la démagogie n'était pas absente avait détourné l'O.I.T. de son véritable objectif au détriment du règlement des problèmes propres au monde du travail. Le statut d'observateur accordé en 1975 à l'Organisation de libération de la Palestine avait irrité particulièrement l'A.F.L.-C.I.O., la centrale syndicale américaine. Une majorité automatique s'était formée à l'O.I.T. comme dans d'autres organismes des Nations unies.

Les choses ont quelque peu évolué depuis ; ainsi la situation des travailleurs dans les territoires occupés par Israël a fait l'objet, après enquête sur place, d'un rapport d'expert objectif, ce qui évita l'adoption rituelle d'une résolution condamnant Jérusalem. L'O.I.T. s'intéressa, en outre, au sort des travailleurs des pays de l'Est, posa à leur gouvernement des questions sur les arrestations d'ouvriers qui avaient tenté de créer librement des syndicats, attacha davantage d'importance *au respect des droits de l'homme.*

Des syndicats de divers pays ne cachèrent pas leur désir de voir les Américains se montrer plus souples. Ils souhaitaient aussi que les Etats-Unis participent aux négociations sur la structure de l'O.I.T. qui risque d'engager l'avenir. On craignait aussi dans les milieux internationaux que les Etats-Unis ne claquent la porte de l'UNESCO. D'autre part, les difficultés causées par le retrait d'un Etat qui assurait à lui seul 25 % du budget de l'O.I.T., dont il faisait partie depuis 1934, n'ont pas été négligeables. Elles se sont traduites par une diminution du nombre des réunions et par des compressions de personnel. La discipline, qui de ce fait s'est imposée, a eu un effet bénéfique.

ISABELLE VICHNIAC.

A Châlons-sur-Marne

UNE SOCIÉTÉ EST CONDAMNÉE A VERSER DES SALAIRES DE RATTRAPAGE A DES OUVRIÈRES

(De notre correspondant.)

Châlons-sur-Marne. — C'est par une ovation que dix-neuf ouvrières et de nombreux responsables et militants de la C.G.T. ont accueilli, mercredi 13 février, dans le prétoire du conseil des prud'hommes de Châlons-sur-Marne, le jugement condamnant la société Essilor. Tous attendaient depuis quinze mois que l'on reconnaisse ce qui est apparu au cours d'un conflit ponctuel, en octobre 1978 : Essilor paye moins les ouvrières de son unité moderne de Châlons-sur-Marne que leurs homologues masculins de l'usine plus ancienne de Ligny-en-Barrois (Meuse), qui font pourtant le même travail, à 150 kilomètres de *distance.*

Entreprise de premier plan dans sa spécialité, la fabrication des lunettes et de verres optiques, qui emploie quatre mille cinq cents personnes dans ses quatre usines en France et trois mille dans ses dix-sept filiales à l'étranger, s'implante aux Etats-Unis et mène une politique sociale de pointe de l'avis de nombreux managers, Essilor devra verser 320 000 F de rattrapage à dix-neuf de ses ouvrières sur les quatre-vingt-douze qui travaillent dans son usine « modèle » de Châlons — celle que l'on fit visiter il y a deux ans à Mme Giscard d'Estaing.

Cette somme correspond pour chacune d'elles à 2 422 F au minimum et à 30 912 F au maximum selon les échelons et l'ancienneté. Mais le conseil des prud'hommes n'a pas prononcé l'exécution provisoire. Le versement risque donc de se faire attendre, car la société Essilor entend porter l'affaire devant la cour d'appel de Reims.

Massey-Ferguson France annonce un nouveau plan de redressement prévoyant des suppressions d'emplois

Massey-Ferguson France, filiale du groupe canadien, numéro un mondial du machinisme agricole, devrait présenter, vendredi 15 février, au comité central d'entreprise un nouveau plan de redressement. « *Des suppressions d'emplois seraient envisagées, pour lesquelles Massey-Ferguson serait prêt à mettre en œuvre d'autres voies que le licenciement collectif, en faisant, par exemple, appel au volontariat* », précise le groupe dans un communiqué. Selon le syndicat C.G.T. de l'usine de Marquette-lez-Lille, principale unité du groupe en France avec *2 500 salariés*, la direction envisage la suppression de plus de 80 emplois, dont 442 à Marquette-lez-Lille, 219 à Beauvais, 70 à Plessis-Robinson, 59 à Athis-Mons, ainsi que la suppression des entrepôts de Saint-Just et de Sarcelles (40 emplois).

La direction du groupe explique ces décisions par l'atonie du marché français en 1979, où les ventes de moissonneuses-batteuses ont régressé de 10 %. La reprise du marché, attendue pour la fin 1979, ne s'étant pas produite, et Massey-Ferguson ayant de surcroît perdu quelques points de pénétration (13,6 % des ventes de tracteurs en 1979 contre 14,3 % l'année précédente), la filiale française du groupe canadien a de nouveau enregistré une perte l'an passé de 72 millions de francs (contre 114 millions de francs en 1978 et 63 millions de francs en 1977).

De fait, l'ensemble du groupe connaît depuis trois ans d'importantes difficultés. Un premier plan de redressement appliqué en 1978 avait entraîné la suppression de 9 200 emplois dans le monde (dont 800 environ en France) sur un total de 67 100 salariés en 1977, ainsi que la fermeture de certaines usines (en Ecosse notamment) et la vente *d'activités de diversifications* (camions). Ce plan a permis de redresser quelque peu la situation, puisque les comptes consolidés du dernier exercice se sont soldés par un léger bénéfice : 36,9 millions de dollars (soit 151 millions de francs environ). Il n'a apparemment pas suffi à assainir une situation financière critique, compte tenu notamment de l'importance de l'endettement.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Précisions du ministère du travail et de la participation

Les chiffres communiqués en conseil des ministres le mercredi 13 février à propos de la diminution du nombre des accidents du travail font l'objet de précisions du ministère du travail et de la participation. Ces chiffres concernent, indique-t-on, les trois années 1975, 1976 et 1977 (et non les trois dernières années, comme il ressortait du compte rendu du conseil des ministres).

En 1978, la diminution depuis 1975 est de 9 % pour les accidents avec arrêt de travail, de 11 % pour les accidents avec incapacité permanente, de 21 % pour les accidents mortels (elle avait été respectivement de 7,8 %, 9 % et 13,9 % en moyenne pour les années 1975, 1976 et 1977).

En raison d'une grève des préposés

CARCASSONNE EST PRIVÉE DE COURRIER DEPUIS DIX JOURS

(De notre correspondant.)

Carcassonne. — Plus de cinquante mille habitants de Carcassonne et de ses environs immédiats sont privés de courrier depuis le lundi 4 février, à la suite d'une grève « sauvage » des préposés. Sans préavis et à la surprise même de leur syndicat, tous les facteurs carcassonnais ont déclenché cette action de durée indéterminée à l'annonce d'un plan de restructuration qui se traduit par la disparition de trois emplois et un surcroît de travail. Ces mesures entrent dans l'application d'un plan national qui prévoit d'« économiser » trois mille emplois en supprimant la deuxième distribution dans le centre des grandes villes. Carcassonne ayant été choisie comme ville-test, les soixante-huit préposés de la ville refusent de « *servir de cobayes* », alors qu'ils travaillent déjà dans des conditions qu'ils estiment mauvaises.

Une manifestation de soutien aux grévistes a eu lieu lundi en présence de représentants des centrales syndicales, des partis de gauche et d'organisations telles que le Comité d'action viticole ou le mouvement occitan Volem vivre al país.

Mercredi 13 février, les préposés ont décidé de poursuivre leur mouvement, leurs revendications n'ayant été satisfaites qu'en partie. Une manifestation des usagers devait avoir lieu ce jeudi 14 février. — B. R.

LENTILLES DE CONTACT

Souples ● Ultra-minces
BAUSCH et LOMB
Premier fabricant américain
Douceur exceptionnelle
Très utiles pour le ski
Adaptation par spécialistes

PRIX SPÉCIAL **796 F**

Laboratoires OSIRIS, 21, av. de Friedland (8e) - Tél. : 563-53-89

(Publicité)

RECTIFICATIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
paru dans les numéros datés 12-13-14 février 1980
N. 1/80 - SONAL

Pour retirer le dossier concernant cet appel d'offres auprès du président du conseil d'administration de la SONAL, B.P. 2502 - Télex 5348 - Niamey (Niger) il faut lire 2.000 FF et non 7.500 FF.

(Publicité)

AVIS DE CONSULTATION

La SOMICA, concessionnaire de l'aménagement de la Z.A.C. des CAILLOLS-SUD à MARSEILLE, envisage de céder par bail à construction un ensemble de terrains d'environ 4,2 ha dévolus au futur Centre Urbain dont le programme comporte :
— Un ensemble commercial et d'équipements publics (13.700 m2 H.O.) ;
— Un ensemble complémentaire de bureaux, d'artisanat et autres services et activités (12 000 m2 H.O.)

Cette cession fait l'objet d'une consultation ouverte à toutes sociétés ou personnes physiques ou morales qualifiées, qui pourront faire leurs offres individuellement ou en groupement solidaire avec mandataire commun

Le dossier de cette consultation est à retirer contre une participation aux frais de 600 F à l'adresse suivante :

SOMICA - 46, rue Saint-Jacques - 13006 MARSEILLE
Tél. (91) 53-90-86

Les offres sont à remettre à la même adresse au plus tard le MARDI 29 AVRIL avant 17 heures, terme de rigueur.

(Publicité)

LA BANQUE ARABE ET INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT (B. A. I. I.), Chef de File, **LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS** et **LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ**, co-Chefs de File, ont signé le 1er février 1980 une convention de crédit acheteur portant sur un montant de 59.288.000 FF et finançant la construction d'un Centre Commercial à Jeddah, d'un coût total de 88.300.000 FF.

La construction sera réalisée par les Etablissements MAURICE JOUFFRIEAU, à Neuville-sur-Vanne, Estissac, l'ingénierie étant confiée à O.T.H. International.

Ce Centre, dont la promotion et la coordination ont été assurées par International Development, sera réalisé pour le compe de Mohamed ALI MAGHRABI, Limited Partnership, Jeddah.

Il représente une surface de 23.000 m2, livré clés en main.

(Publicité)

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Banque Mondiale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) *a accordé au gouvernement du Royaume du Maroc un prêt pour le financement d'un projet de développement de production maraîchère de primeurs.*

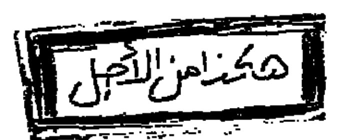
Dans le cadre de ce projet l'Office de Commercialisation et d'Exportation (O.C.E.) *lance un appel d'offres international pour la fourniture d'une première tranche de matériel nécessaire à 170 hectares d'abris-serres.*

Les offres doivent parvenir sous pli cacheté avant le 15 mars 1980, à 18 heures, à l'adresse suivante :

— O.C.E., Direction Primeurs, 45, avenue de l'Armée Royale, Casablanca - Maroc.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être demandés directement aux bureaux de l'O.C.E. aux adresses suivantes :

— O.C.E., Direction Primeurs, 45, avenue de l'Armée Royale, Casablanca - MAROC - Télex 21607/608
— O.C.E., Direction Commerciale, 33, avenue de Wagram 75017 Paris - Télex 640138
— O.C.E., 2, rue Beauveau, 13000 Marseille - Télex 430322
— O.C.E., 3, rue Joseph II - Bruxelles - Télex 22499
— O.C.E., « Marokanische Handels Mission Grossmarket » Hans Asmos 5 - Cologne - R.F.A.



ÉPARGNE

LA « LOI MONORY » A COUTÉ ENTRE 1,5 ET 2 MILLIARDS DE FRANCS AU TRÉSOR

« Les résultats de la loi du 13 juillet 1978 sur l'orientation de l'épargne vers l'industrie sont bons. » Reprenant, devant la presse, les principaux chiffres qu'il venait de communiquer au conseil des ministres du *13 février* (*le Monde* du 14 février), M. Monory n'a pas caché sa satisfaction. Certes, le succès de ce texte, qui accorde une déduction fiscale sous certaines conditions aux investisseurs en actions *françaises*, a *coûté* au Trésor un peu plus cher que prévu (entre 1,5 et 2 milliards de francs). Mais le but final, *« rendre les Français psychologiquement propriétaires de leur industrie »*, vaut bien quelques sacrifices.

Il n'est cependant pas question, pour l'heure, ni d'augmenter le plafond des déductions possibles (5 000 *francs*), ni de proroger la loi votée pour quatre ans. Le ministre de l'économie espère que d'ici 1982 les Français auront acquis une véritable mentalité d'*« actionnaires responsables »* qui rendra superflue toute stimulation fiscale. Il faut pour cela leur donner le goût de gérer eux-mêmes leur portefeuille, ce qui suppose de diminuer sérieusement les coûts de la gestion personnalisée.

Une commission de spécialistes, présidée par M. Pérouse, directeur général de la Caisse des dépôts, a été créée en 1979 pour en étudier les moyens et les conditions. Egalement chargée de rédiger un projet de réforme globale du marché financier de Paris, cette commission a déjà fourni au ministre de l'économie un pré-rapport dans lequel il est notamment fait allusion à la suppression éventuelle de l'impôt de Bourse. D'autres aspects de la réforme seraient connus avant deux mois, des propositions concrètes devant être faites avant la *fin du premier* semestre.

AFFAIRES

CONCENTRATION DANS LE SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Le groupe C.G.E. prend le contrôle de la société Sainrapt et Brice

Le groupe C.G.E., par l'intermédiaire de sa filiale spécialisée, la Société générale d'entreprises (S.G.E.), va *prendre le contrôle* d'une importante firme de travaux publics, la société Sainrapt et Brice. L'ensemble ainsi constitué réalisera un chiffre d'affaires supérieur à 7 milliards de francs (5,5 milliards pour la S.G.E., 1,7 milliard pour Sainrapt et Brice), qui en fera l'un des plus puissants d'Europe.

La C.G.E. poursuit donc dans le secteur des travaux publics sa politique de croissance externe. La S.G.E. a, en effet, grandi au fil des années, en prenant le contrôle de firmes petites et *moyennes du secteur*. Le rachat de Sainrapt et Brice marque une importante étape dans son développement. Par bien des côtés, l'opération paraît logique. Les deux firmes apparaissent en effet complémentaires. Au plan géographique d'abord — Sainrapt et Brice est mieux implantée à l'étranger que la S.G.E. et réalise *66 % de son chiffre d'affaires* à l'exportation, — au plan des activités ensuite, dans la mesure *où Sainrapt et Brice*, spécialisée dans les travaux publics, permettra d'équilibrer le secteur « bâtiment » de la S.G.E.

La société Sainrapt et Brice, qui avait connu de graves difficultés en 1969, ayant entraîné un profond remaniement de son équipe dirigeante et de son actionnariat, pourrait, de son côté, *annoncer prochainement* une autre opération : la cession à la Société d'auxiliaire d'entreprises (S.A.E.), firme spécialisée dans le bâtiment, de sa participation majoritaire dans la Société civile de participations financières (S.C.P.F.), qui détient *53 %* environ de la Société des entreprises de travaux publics André-Borie.

BLUE BELL RACHÈTE JANTZEN

Le groupe américain Blue Bell, l'un des *premiers* fabricants mondiaux de jeans (sous la marque Wrangler), vient d'acquérir pour *50 millions* de dollars (205 millions de F environ) la firme Jantzen, premier producteur de maillots de bain de marque dans le monde.

Jantzen, qui emploie 38 000 salariés aux Etats-Unis, au Canada et à Puerto-Rico, a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires de plus de 134 millions de dollars (549,4 millions de F environ). Outre les maillots de bain, Jantzen commercialise une large gamme de vêtements de loisirs.

Blue Bell emploie quelque 30 000 salariés dans plus de cent unités de fabrication réparties dans le monde.

MARCHÉ COMMUN

Faute d'une politique cohérente...

(Suite de la première page.)

M. Jenkins, président de la Commission, qui avait pensé un moment proposer de faire appel à une telle taxe sur les importations pour régler le problème de la contribution britannique au budget européen — les Britanniques n'exportant guère de pétrole ne seraient pas frappés mais pourraient, en revanche, bénéficier du produit de la taxe, par exemple pour la valorisation de leur charbon, — y avait apparemment renoncé en raison de la levée de boucliers provoquée par le projet.

C'est en termes très circonspects que, dans le discours *prononcé* mardi devant l'Assemblée, il a évoqué les réflexions en cours de la Commission *sur l'instauration d'une* nouvelle taxe sur l'énergie, M. Brunner, qui ignore ce genre de prudence, en a *fait son affaire : la taxe pétrolière*, il lui est favorable ; et, comme il l'a indiqué à l'Assemblée, il espère *qu'une décision sera prise par la* Commission dès la semaine prochaine. En vérité, rien n'est encore sûr d'autant que les premières réactions des parlementaires ont été négatives.

Exprimant le point de vue de la Commission dans le débat sur la politique énergétique à suivre par la Communauté, M. Brunner a employé un ton dramatique. *« En 1973, la facture pétrolière dans la Communauté s'élevait à 15 milliards de dollars ; en 1978, elle était de 50 milliards ; pour 1980, nous devons nous attendre à ce qu'elle double pour atteindre au moins 100 milliards de dollars. Depuis décembre 1978, les prix du pétrole ont augmenté de 110 %. »*

M. Brunner voit l'avenir sous un jour sombre : *« Les prix du pétrole vont continuer à augmenter. Le pétrole est aujourd'hui relativement bon marché. En 1985, nous aurons des prix qui vont nous stupéfier. Cette évolution va, je vous le prédis, provoquer les plus grands bouleversements économiques et sociaux de ce siècle. »*

Comment maîtriser ce processus ? Comment *« gagner la bataille qui nous détachera du pétrole ? »*, demande-t-il. La Communauté doit accomplir en matière de politique énergétique un effort très supérieur à celui consenti en 1979. Il faut mettre au point un *« plan énergétique communautaire »* pour compléter *et accélérer les programmes* nationaux. Trois axes principaux pour ce plan énergétique européen : *les économies d'énergie, où des progrès* « considérables » peuvent être faits ; le nucléaire, avec un accent *particulier sur la sécurité ; enfin, le* charbon. *« Nous devons parvenir à ce que, en 1983, 10 % de notre consommation de pétrole et d'essence vienne du charbon. »*

« Nous pouvons réaliser tout cela, mais nous avons besoin d'un effort solidaire », souligne M. Brunner. Comment trouver les moyens nécessaires aux investissements communautaires ? M. Pintat (groupe libéral, France) a suggéré de lancer rapidement un grand emprunt : « Energie pour l'Europe », de deux milliards d'U.C. (11,6 milliards de francs). M. Brunner se déclare favorable à l'idée, mais observe que cela ne peut suffire, car *un emprunt coûte cher* et il faut veiller à ne pas semer la confusion sur le marché des capitaux. Compte tenu de la nécessité de rassembler rapidement des fonds supplémentaires, la taxe pétrolière est la meilleure formule.

Les pays de l'OPEP ne risquent-ils pas de réagir très défavorablement à une telle initiative communautaire ? Ne seront-ils pas tentés de la contrer par une hausse immédiate et supplémentaire de leurs prix ? C'est ce que les dirigeants des pays du Golfe ont, semble-t-il, indiqué à M. Lambsdorf, le ministre allemand de l'énergie, lors de son récent voyage dans la région. C'est l'une des raisons pour lesquelles la France et la République fédérale sont hostiles à ce projet exhumé des cartons de la commission. *M.* Brunner — comme *si* en 1980 l'OPEP, en pleine anarchie, avait les mêmes réactions qu'en 1974 — réplique que la stratégie taxe - programme d'investissements illustre la volonté de la Communauté *d'agir conformément à ce que* les producteurs de pétrole ont toujours réclamé, à savoir des économies *d'énergie et le développement de* ressources alternatives. Une taxe sur l'énergie ne va-t-elle pas peser dan*gereusement sur les entreprises de* la Communauté, face à la concurrence des autres pays industrialisés, *en particulier des Etats-Unis* et du Japon ? Il suffit d'agir de concert avec eux, répond M. Brunner.

M. Herman (démocrate - chrétien, Belgique) se montre sévère à l'égard de M. Brunner, à qui, en termes courtois, il reproche une précipitation irresponsable. Après avoir constaté que, en matière de politique énergétique commune, la Commission ne faisait pas grand-chose d'autre que *de beaux discours* pour forcer les gouvernements membres à aller de l'avant, il aborde le point-clé du prélèvement pétrolier. *« L'idée d'une taxe sur l'énergie peut être bonne, mais vous ne vous y prendriez pas autrement si vous vouliez éviter qu'elle voit le jour. On n'annonce pas à l'avance une taxe sans dire son montant, son assiette, ses modalités. Or, cette taxe, la Commission ne l'a même pas encore approuvée. Vous faites plus de tort que de bien à la cause que vous voulez défendre... »*

M. Seligman (conservateur, Royaume-Uni), après s'être prononcé en faveur d'une relance résolue des *programmes nucléaires, se félicite de* l'initiative de M. Brunner.

M. Ippolito (P.C.I.) estime, pour sa part, *qu'il n'est pas pensable de se* procurer les moyens nécessaires aux investissements énergétiques par une taxe sur le pétrole, alors que, dit-il, *« c'est déjà un produit très cher »*. M. Ippolito réaffirme, d'autre part, que son parti est favorable à un développement modéré de la production d'énergie nucléaire. Il considère, en effet, que c'est là une évolution inévitable.

Même souci chez M. Linkhor (socialiste, Allemagne). Les socialistes, reconnaît-il, sont divisés quant à l'*opportunité de développer les programmes* nucléaires. Mais ils sont unanimes à insister pour que, en *tout état de cause, l'accent soit mis* sur la sécurité et sur l'information. Aux journalistes, M. Linkhor explique *qu'il n'est pas partisan* d'une taxe sur le pétrole du type de celle que semble avoir en tête M. Brunner.

M. Debré (démocrate européen de progrès, France), exprimant un sentiment largement répandu à Strasbourg, y compris parmi les commissaires, reproche à M. Brunner de mettre la charrue devant les bœufs. *« Il faut commencer à avoir une politique énergétique et ensuite penser à son financement. Si les gouvernements étaient d'accord pour assurer la stricte réglementation du marché libre de Rotterdam, si les Neuf avaient mis en place une politique cohérente de production et d'importation du charbon, de développement du nucléaire et des énergies nouvelles, alors on pourrait imaginer qu'on fasse appel à des contributions des Etats et, éventuellement, comme complément, à une taxe pétrolière. Vouloir rechercher un financement nouveau avant d'avoir défini une politique est contraire à tout bon sens. »*

L'idée d'une taxe pétrolière, séduisante pour certains, est-elle d'ores et déjà enterrée, comme le pensaient *la plupart des experts bruxellois*, bien avant que M. Brunner ne s'en empare ? Les premières réactions *de l'Assemblée de Strasbourg confirment* une double impression :

● Une *taxe* perçue exclusivement sur les importations de pétrole, dont le poids pèserait particulière*ment sur l'Italie, l'Irlande et le* Danemark, mais épargnerait le Royaume-Uni, n'est politiquement pas pensable.

● Il est clair qu'une politique *énergétique commune ne peut voir* le jour que sous la forme d'un ensemble de mécanismes où chacun des Etats membres, *sans aucune* exception, trouverait à y gagner.

Bref, l'initiative de M. Brunner apparaît comme tant d'autres dans le *passé* : brouillonne et prématurée.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le nouveau projet de budget de la Communauté répond largement aux préoccupations de l'Assemblée européenne

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — M. Tugendhat, le commissaire compétent, a présenté ce jeudi à l'Assemblée européenne le nouveau projet de budget de la Communauté pour 1980. En décembre, l'Assemblée avait rejeté le projet de budget préparé par le conseil des ministres des Neuf, parce qu'elle trouvait que celui-ci n'avait pas tenu suffisamment compte de sa volonté *de voir diminuées les dépenses* engagées pour le soutien des marchés agricoles .

Pour concrétiser cette volonté, l'Assemblée demandait, par trois amendements conçus par M. Dankert *(socialiste, Pays-Bas)*, rapporteur de la commission du budget, que les crédits inscrits pour le soutien du marché laitier soient réduits de 380 millions d'unités de compte (une U.C. = 5,80 F). Le nouveau projet de la commission va très largement dans le sens souhaité par le Parlement.

Le montant total du budget (crédits d'engagements) atteint 16.370 milliards d'unités de compte, contre 16.654 pour le projet de budget rejeté en décembre. La légère réduction opérée (284 millions) s'accompagne, comme le souhaite l'Assemblée, d'un profond rééquilibrage de la structure des *dépenses. La commission*, faisant comme si ses propositions d'économie des dépenses de soutien agricole et celles sur les futurs prix de campagne étaient acceptées par les Neuf, programme une réduction de 850 millions d'unités de compte des dépenses de soutien des marchés (10.340 milliards d'U.C. au lieu de 11,192 dans le projet repoussé). Du coup, ces dépenses ne représentent que 63 % du budget total, contre 67 % en 1979.

En *revanche*, les *« dépenses non* obligatoires » (D.N.O.), c'est-à-dire principalement le Fonds régional, le Fonds social et les aides au développement, sont augmentées de manière très sensible : elles passent de 3,418 milliards dans le projet rejeté en décembre à 3,772 milliards maintenant (+ 354 millions). C'est particulièrement vrai pour le Fonds régional, pour lequel la commission propose 1 200 millions d'U.C. au lieu de 1 015 acceptés par le conseil des ministres (+ 185 millions). Ces ajustements *importants doivent être appréciés* en se souvenant, d'une part, que l'Assemblée avait réclamé un relèvement des D.N.O. supérieur à 600 millions d'U.C., d'autre part que le conseil des ministres, lors de son ultime négociation avec l'Assemblée — avant que celle-ci ne rejette le budget — avait accepté un relèvement additionnel des D.N.O. de 200 millions d'U.C.

Ph. L.

La Commission européenne suspend certaines subventions à l'exportation sur le sucre

La Commission européenne a suspendu, mercredi 13 février, certaines subventions à l'exportation du sucre, qui n'étaient plus justifiées, compte tenu de la flambée récente des cours mon*diaux. Ces subventions* sont destinées en temps normal à compenser la différence entre le prix d'intervention dans la C.E.E. et le prix du marché mondial, ce dernier étant d'ordinaire moins élevé. Les cours ayant fortement augmenté ces derniers jours, pour atteindre à Londres, mercredi 13 février, 280 livres par tonne *(2 632 francs environ) pour* le sucre brut, soit le plus haut niveau depuis cinq ans, le prix mondial dépasse désormais le prix d'intervention de la C.E.E. (360 unités de compte par tonne, soit 2 124 francs pour le sucre brut). La Commission européenne n'a suspendu pour le moment que la subvention sur les ventes au jour le jour, maintenant celles sur les ventes par adjudication. Toutefois, la commission a précisé qu'elle envisageait, si les cours mondiaux continuaient à augmenter, d'instituer une taxe à l'exportation afin d'éviter que les stocks de la C.E.E. (1,2 million de tonnes) ne soient réduits à zéro du fait de mouvements spéculatifs.

A Bruxelles, on estime en effet que *la flambée actuelle des cours* est due pour l'essentiel à des mouvements spéculatifs et non à une *pénurie*.

Cette analyse ne semble pas partagée par les professionnels. Ainsi, M. Delaunoy, P.-D. G. de Sucre Union, l'un des principaux groupes français de négociants en sucre, a estimé le 13 février au cours d'une conférence de presse que *« la hausse des cours est le résultat direct du déficit mondial de 5 à 7 millions de tonnes »*. La consommation mondiale devrait atteindre cette année 92 à 93 millions de tonnes, a-t-il précisé, alors que la production ne dépassera pas 87 millions de tonnes. M. Delaunoy a néanmoins déclaré que *« les prix mondiaux actuels, qui dépassent les cours d'intervention communautaires, sont exagérés »* et qu'ils *« peuvent encore augmenter »*, mais que *« les nouvelles réglementations mises en place après 1974 devraient être efficaces et entraîner des effets régulateurs »*.

● *Manifestation des éleveurs de moutons à Paris.* — A l'appel *de la Fédération nationale ovine*, plusieurs centaines d'éleveurs de moutons ont défilé, ce jeudi *14 février*, dans les rues de la capitale afin de protester contre les propositions de la Commission européenne et les menaces qui pèsent sur l'organisation nationale du marché de la viande. A propos de la crise du mouton, M. Méhaignerie a déclaré : *« Nous ne céderons pas et défendrons les éleveurs comme nous l'avons promis. Nous sommes pour la politique agricole commune, mais pas pour une zone de libre échange. Si les Britanniques veulent une zone le libre échange, il n'y aura pas de solution. Le problème devient politique. »*

MONNAIES ET CHANGES

Le Fonds monétaire européen n'est pas pour demain !

Selon des informations en provenance de Bonn, et jugées « vraisemblables » dans les milieux officiels de Paris, MM. Giscard d'Estaing et Schmidt se seraient mis d'accord, à l'occasion du sommet franco-allemand du 3-5 février, pour ajourner la mise en route de la deuxième étape du système monétaire européen (S.M.E.) prévue pour mars 1981. Les Neuf étaient convenus que, deux ans « au plus tard » après le lancement du S.M.E. (intervenu en mars 1979), celui-ci serait « consolidé ».

Deux changements d'importance devraient, selon les accords conclus, caractériser la nouvelle période de « consolidation ». L'un serait l'extension du rôle de l'ECU et l'autre la création d'un véritable fonds monétaire européen (F.M.E.) qui remplacerait l'actuel FECOM (Fonds européen de coopération monétaire), simple compte de gestion. Dans l'état actuel des choses, les pays participants (y compris la Grande-Bretagne) « déposent », sous forme de prêts renouvelables de trois mois en trois mois, le cinquième de leurs réserves en or et en devises auprès du FECOM. Un tel « dépôt » n'est pas une dépossession. Il en serait autrement si un fonds monétaire européen, pourvu d'une personnalité juridique et de pouvoirs propres devenait le dépositaire. C'est une des raisons pour lesquelles le passage à la deuxième étape devrait être approuvé par les Parlements nationaux.

En France, la querelle de la « souveraineté » et de la propriété des réserves de change, que le R.P.R. avait essayé de faire renaître au moment de la création du S.M.E., rebondirait à coup sûr, avivée encore, si l'on peut dire, par les considérables plus-values dégagées sur le stock d'or « national ». D'autres pays pourraient bien avoir le même réflexe de rétention. En Allemagne fédérale, se poserait le problème du statut de la Bundesbank dont les pouvoirs seraient nécessairement rognés par le F.M.E.

Il est en effet très vraisemblable que le président de la République française et le chancelier allemand soient convenus de ne pas soulever cette question avant les élections qui auront lieu dans leurs pays respectifs. Du reste, il y a plusieurs mois déjà, le gouverneur de l'époque de la Banque de France, M. Clappier, avait laissé entendre qu'il convenait de laisser encore pendant un certain temps fonctionner le S.M.E. sous sa forme actuelle.

Le « gage » du F.M.I.

C'est du rôle de l'or qu'a encore parlé, au début de cette semaine, le directeur général du F.M.I. (le Monde du 13 février). *Qu'a voulu dire M. Jacques de Larosière en suggérant que le futur « compte de substitution » pourrait être gagé sur l'or du Fonds monétaire international ? Il n'est pas question que les actifs, libellés en D.T.S. que devrait émettre ce compte au profit des pays qui lui remettront des dollars, soient, d'une façon ou d'une autre, convertibles en or. Ils ne seront, en principe, même pas remboursables en devises puisque aucune date d'échéance n'est prévue et que vraisemblablement leur négociabilité sera soumise à d'étroites conditions. L'idée avancée par le directeur général du F.M.I. est liée à une des hypothèses envisagées actuellement par les négociateurs. Dans le cas où le taux d'intérêt sur les avoirs en dollars détenus par le compte de substitution viendrait à baisser au-dessous du taux d'intérêt versé aux possesseurs des nouveaux actifs en D.T.S., qui paierait la différence ? Les ressources correspondantes pourraient provenir, propose M. de Larosière, du produit des ventes d'or du F.M.I.* — P. F.

Sur le marché des changes

GLISSEMENT DU DOLLAR

Le dollar a encore glissé, jeudi, sur les marchés des changes, la conviction désormais établie, après *la chute du marché obligataire*, que les autorités monétaires américaines avaient été incapables de réduire l'inflation jouant sans doute son rôle dans ce mouvement. A Paris, la devise américaine était cotée 4,06 F ; à Francfort 1,7330 DM ; à Zurich 1,6130 FS. A Londres, la livre sterling s'inscrivait encore en légère hausse à 2,31 dollars, le marché n'ayant pas réagi aux interventions *exceptionnelles de la Banque d'Angleterre* pour donner plus d'aisance aux banques de clearing et réduire la tension sur les taux d'intérêt.

Les premières transactions sur l'or se sont faites entre 685 et 690 dollars l'once, en repli modéré sur les cours de la veille.

Faits et chiffres

Etranger

● *En Grande-Bretagne*, l'indice de la production industrielle a baissé de 1,8 % en décembre par rapport à novembre (2 % même si l'on exclut les activités de la mer du Nord). Il retrouve ainsi son *niveau de décembre 1978*.

● *La hausse des prix à la consommation dans les pays de l'O.C.D.E.* a été de 0,9 % en décembre, légèrement supérieure à celle de novembre (0,7 %). Le taux annuel d'*augmentation sur* douze mois a été de 12 % (11,4 % en novembre), tandis que sur six mois il a légèrement diminué, revenant de 12,1 % à 11,9 %. A l'image des mois précédents, les coûts de l'énergie ont subi une hausse importante qui n'a pas été contrebalancée cette fois par l'influence modératrice des prix *alimentaires. L'augmentation* plus rapide de décembre a été liée pour une grande part à une évolution défavorable des prix aux Etats-Unis et au Japon.

Prix

● *La société Thomson-Brandt*, condamnée avec seize autres entreprises, dont le distributeur Darty, pour pratiques anticoncurrentielles dans le secteur électro-ménager *(le Monde* du 9 février), s'étonne, dans une mise au point, des méthodes de la *commission de la concurrence*. Elle estime que l'avis de cette commission est fondé sur un rapport qui *« amalgame les griefs envers les constructeurs concernés comme s'il existait une sorte de responsabilité collective »*. Thomson réclame une refonte des textes réglementaires afin d'adapter la législation française à la situation actuelle.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0655	4,0685	— 85	— 55	— 175	— 140	— 430	— 370
$ can. ...	3,5025	3,5065	— 90	— 50	— 155	— 105	— 265	— 190
Yen (100).	1,6715	1,6745	+ 55	+ 80	+ 85	+ 135	+ 295	+ 345
DM	2,3405	2,3440	+ 55	+ 85	+ 135	+ 175	+ 430	+ 505
Florin ...	2,1250	2,1280	0	+ 20	+ 10	+ 30	+ 75	+ 115
F.B. (100).	14 4245	14,4400	— 350	— 280	— 630	— 440	—1470	—1115
F.S.	2,5160	2,5190	+ 140	+ 175	+ 320	+ 360	+ 940	+1030
L. (1 000).	5,0465	5,0510	— 235	— 170	— 500	— 405	—1715	—1580
£	9,3710	9,3820	— 490	— 400	—1020	— 915	—2150	—2000

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 11/16	8 1/16	8 1/8	8 1/2	8 1/4	8 5/8	8 3/8	8 3/4
$ E.-U. ..	3 3/4	4 1/8	14 1/16	14 7/16	14 3/8	14 3/4	14 1/2	14 7/8
Florin ...	10 5/8	11 3/8	11 1/4	12	11 1/2	12 1/4	11 3/8	12 1/8
F.B. (100).	13 3/4	15 3/4	14 1/4	15 1/8	14 1/4	15 1/8	14	14 7/8
F.S.	— 1/8	+ 3/8	4 1/8	4 5/8	4 3/8	4 7/8	4 3/4	5 1/4
L. (1 000)	11 3/4	14 1/4	16 3/4	18 3/4	17 1/4	18 3/4	17 3/4	19 1/4
£	17	18	17 7/8	18 5/8	18 1/8	18 7/8	17 1/4	18
Fr. franç..	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16	12 1/4	12 1/2	13 1/8	13 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Institut National de Cartographie

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un Avis d'Appel d'Offres International est lancé pour la réalisation des prises de vues aériennes à l'échelle 1/10 000e :

— systématique sur une zone située au Nord du parallèle 33° 30' ;
— et sur un certain nombre d'agglomérations se trouvant au Sud de ce même parallèle ;
— la superficie à cartographier est comprise entre 100.000 et 200.000 km2.

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré à dater du 26 janvier 1980 au siège social de l'I.N.C. - 123, rue de Tripoli - B.P. 69 Hussein-Dey, ALGER.

Les soumissions devront parvenir à la Direction des Services Financiers - Ministère de la Défense Nationale - Les Tagarins, ALGER, sous pli cacheté et recommandé portant la mention « Appel d'Offres Prises de vues aériennes - Soumission - A ne pas ouvrir ».

La date limite de remise des offres est fixée au 25 février 1980 à 16 h. 30.

Il est entendu que les fournisseurs resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours. Conformément aux dispositions de la loi 78 02 du 11 février 1938 portant monopole de l'État sur le commerce extérieur, le présent appel d'offres s'adresse uniquement aux seuls fabricants et producteurs à l'exclusion de tout intermédiaire.

Les soumissionnaires doivent joindre à leur dossier un certificat délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie attestant leur qualité de producteur.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRES

Sous-Direction de l'Équipement Scolaire

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le présent Avis d'Appel d'Offres est lancé en vue d'assurer la fourniture de matériel de démonstration des automatismes industriels et de câblage destiné à équiper les différents établissements secondaires techniques relevant du Ministère de l'Education.

Date limite de réception des offres :

Trente (30) jours fermes après la date de parution du présent Avis d'Appel d'Offres dans le quotidien.

Les offres devront être adressées au Ministère de l'Education, Direction des Constructions et de l'Equipement Scolaires, avenue de Pékin - El-Mouradia, à Alger, sous pli recommandé, cacheté ou remis directement à ce service.

Toute documentation relative au présent Appel d'Offres pourra être demandée ou retirée au Ministère de l'Education, Direction des Constructions et de l'Equipement Scolaires, avenue de Pékin - El-Mouradia, à ALGER.

L'enveloppe extérieure portera obligatoirement la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL - FOURNITURE DE MATERIEL DE DEMONSTRATION DES AUTOMATISMES INDUSTRIELS » (NE PAS OUVRIR).

Délai de validité des offres :

Trois (3) mois fermes après la date de clôture de réception des offres.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET DE L'ÉQUIPEMENT SCOLAIRES

Sous-Direction de l'Équipement Scolaire

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Le présent Avis d'Appel d'Offres est lancé en vue d'assurer la fourniture de laboratoires d'automatismes électro-pneumatiques destinée à équiper les différents établissements secondaires techniques relevant du Ministère de l'Education.

Date limite de réception des offres :

Trente (30) jours fermes après la date de parution du présent Avis d'Appel d'Offres dans le quotidien.

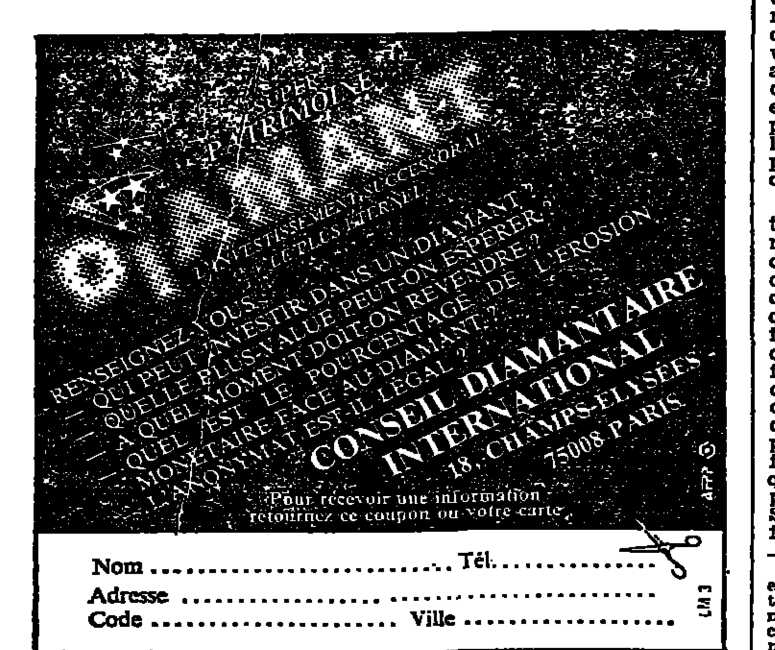
Les offres devront être adressées au Ministère de l'Education, Direction des Constructions et de l'Equipement Scolaires, avenue de Pékin - El-Mouradia, à Alger, sous pli recommandé, cacheté ou remis directement à ce service.

Toute documentation relative au présent Appel d'Offres pourra être demandée ou retirée au Ministère de l'Education, Direction des Constructions et de l'Equipement Scolaires, avenue de Pékin - El-Mouradia, à ALGER.

L'enveloppe extérieure portera obligatoirement la mention : « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL - FOURNITURE DE LABORATOIRES D'AUTOMATISMES ELECTRO-PNEUMATIQUES (NE PAS OUVRIR). »

Délai de validité des offres :

Trois (3) mois fermes après la date de clôture de réception des offres.



CONJONCTURE

La crise n'est pas ce que l'on croit

II. — Surinvestiment et sous-emploi

par ALAIN BARRÈRE (*)

Dans un premier article (« le Monde » du 14 février), Alain Barrère a remis en cause l'analyse « officielle » de la crise qui privilégie les contraintes extérieures et a fait porter l'accent sur le gaspillage de l'investissement, legs de la « croissance intempérante ».

Une règle de simple bon sens ordonne l'analyse : la finalité de l'économie est dans la consommation, mais une nation ne peut, à la longue, consommer au point de s'appauvrir.

On peut consommer sans risque ce qui est reproduit périodiquement, ce qui fait retour, revient chaque année : c'est le revenu. Mais ce retour n'étant ni spontané ni gratuit, il faut se donner les moyens de l'obtenir, c'est-à-dire commencer par produire ce qui reproduit. Sous cette présentation élémentaire, nous trouvons la distinction fondamentale du revenu et du produit.

Le revenu est une grandeur nette : le maximum de ce qui peut être consommé, parce que les dépenses ou charges d'entretien et de reconstitution de l'appareil productif ont été préalablement assumées. Le produit national est une grandeur brute, contenant, outre le revenu, le montant de ces charges, auxquelles s'ajoutent celles du financement fiscal et parafiscal de l'appareil public et parapublic et (pour mémoire) le solde de la balance commerciale. La différence entre le produit national brut et le montant de l'ensemble de ces charges d'appareil donne le revenu net disponible entre les mains des particuliers.

La croissance ne se calcule pas sur le revenu, grandeur nette, mais sur le produit, grandeur brute. Or on constate dans les économies avancées que, lorsque le produit croît, le revenu croît, mais d'une grandeur moindre, parce que l'écart constitué par les charges d'entretien et les provisions d'amortissement en vue du renouvellement et de l'extension de l'appareil productif privé et public augmentent à mesure que la croissance s'élève. Cela n'est que l'expression de ce que nous appellerons la tendance à la baisse relative du revenu net. Baisse *tendancielle*, parce qu'il s'agit de la direction d'un mouvement long susceptible d'être corrigé mais aussi renforcé ; baisse *relative*, parce que se manifestant par rapport au produit brut, dont le revenu net représente une proportion qui va déclinant par suite de l'accroissement continu de l'écart. On dira, à titre de simple illustration, que, si le produit croît régulièrement au taux de 3 % l'an, le revenu net n'aura tendance à croître que de 2,75 %, puis de 2,65 %, de 2,50 %, etc.

Cette constatation est d'importance majeure parce que, si la formation brute et le renouvellement de l'équipement commandent l'emploi dans le secteur des biens de production, c'est l'accroissement du revenu qui conditionne l'investissement additionnel et l'emploi nouveau, et, en commandant la consommation, gouverne l'investissement et l'emploi courants.

Vient un moment où la baisse relative du revenu net, en freinant puis bloquant l'investissement, freine puis bloque l'emploi ; on atteint alors une situation de surinvestissement et de sous-emploi.

Telle est la situation actuelle de l'économie française, qui subit une crise de l'investissement, de l'emploi, des revenus monétaires et des prix, conséquence d'un désajustement grandissant entre les charges de la production courante et la satisfaction des besoins courants de la population. Comment en est-on arrivé là ?

Le processus dépressif

La croissance productiviste des années '60, en provoquant une forte accumulation de l'équipement substituant le capital au travail, a accéléré la tendance à la baisse relative du revenu net qui, elle-même, a mis en mouvement, après une période de croissance euphorique, le processus dépressif : investissement - désinvestissement - surinvestissement (1), auquel sont liés le chômage et l'inflation, qui relancent à leur tour la baisse tendancielle selon un processus qui devient cumulatif et dont il faut démonter le mécanisme.

A force d'insister sur l'investissement qui « fait » le capital productif, on a fini par oublier que celui-ci se « défait » par l'usage et par le temps, de telle sorte qu'il est nécessaire de pourvoir en permanence à son amortissement et à sa reconstitution. Ainsi, apparaissent les coûts de désinvestissement et de renouvellement, qui représentent les charges du capital supportées par le produit brut et entrant dans la constitution de la marge qui le sépare du revenu net.

Le renouvellement du capital doit être financièrement prévu et aménagé sur la base du coût de remplacement, coût anticipé dont l'incertitude est liée à deux ordres de faits. En premier lieu, le remplacement se faisant rarement à l'identique, il faut supputer ce que pourra coûter un nouvel équipement plus compétitif parce que plus perfectionné. En second lieu, une charge supplémentaire résultera de la hausse des prix, puisqu'un remplacement prévu dans un délai de cinq ans avec une hausse inflationniste de 10 % l'an subit de ce seul fait une élévation du coût initial qui dépasse 63 %.

Ces deux facteurs ont joué à plein au cours des années de croissance productiviste en provoquant une surélévation du coût *anticipé* de désinvestissement et de remplacement. La conséquence a été un net accroissement du montant de la provision financière que toute entreprise doit constituer dans tout régime, pour financer le remplacement de son équipement. Aussi, en accélérant la substitution du capital au travail, nombre d'entreprises, croyant gagner, ont fait en réalité un marché de dupes.

Un marché de dupes

Si, au plan de la firme considérée isolément, la substitution diminue la charge salariale, en revanche, l'accroissement de la provision financière absorbe une part de plus en plus grande des gains de productivité. Ce fait est demeuré masqué aussi longtemps que l'expansion répartissait sur un volume de production croissant l'augmentation de la provision ; il est dévoilé dès que la récession s'est manifestée.

Pour le comprendre, il faut étendre l'analyse au plan de l'économie globale. La réduction du personnel consécutive à la substitution capital-travail a bientôt amorcé le chômage et donc la contraction de la demande. La répartition de la provision financière devant s'effectuer sur un volume de ventes réduit, s'est ajoutée aux perturbations venues de l'extérieur pour pousser les entrepreneurs à maintenir et, si possible, à accroître le volume de leurs recettes. Ils ne pouvaient y parvenir qu'en élevant les prix de vente unitaires.

En d'autres termes, la substitution du capital au travail a augmenté le poids des charges de capital, entraînant la hausse des coûts et des prix et provoquant cette inflation aussi inattendue que paradoxale. A ce premier effet est venu s'en ajouter un second : le montant de la provision financière se trouve retiré du circuit pendant la durée de sa constitution et jusqu'au moment de son réemploi. Entre-temps, il peut être utilisé de différentes façons : remboursement des banques, placements de portefeuille, prises de participations, etc. Si ces opérations peuvent être favorables à l'entreprise considérée isolément, parce que permettant son désendettement et favorisant ses investissements boursiers, elles ne constituent pas des investissements économiques développant l'emploi et le circuit des revenus distribués. Ainsi, tant que la provision financière globale n'est pas réinvestie, le coût de désinvestissement devient un coût non générateur de revenus ; de telle sorte que, pendant la période en attente de remplacement de l'équipement, ce coût élargit encore la marge déjà existante entre produit brut et revenu net, ce qui explique encore le paradoxe de la coexistence d'une inflation croissante et d'un déclin du revenu par rapport au produit.

Le marché de dupes résulte de ce que des mesures apparaissant favorables au niveau d'une firme considérée isolément peuvent se révéler nocives au plan de l'économie globale et rejaillir sur l'ensemble des entreprises.

Le surinvestissement surgit alors comme le fait majeur, montrant pourquoi les entreprises ne réinvestissent pas, bien que leur situation financière le leur permette. On touche ici la crise de l'investissement à laquelle a conduit la croissance productiviste.

Le surinvestissement ne désigne pas un excès d'équipement par rapport aux nécessités de la production ; on constate même que, actuellement, certaines entreprises approchent la pleine utilisation de leur matériel. Sa signification est de rendre compte du blocage de l'investissement.

L'entrepreneur n'investit que s'il escompte une augmentation future de la consommation ou des exportations et sous la condition que l'opération soit rentable, c'est-à-dire que les perspectives de rentabilité apparaissent suffisantes pour garantir le profit brut qui devra couvrir le coût de désinvestissement et de rééquipement. Le surinvestissement survient lorsque les entrepreneurs estiment — à tort ou à raison — que la rentabilité attendue de l'équipement nouveau risque de ne pas couvrir la hausse du coût anticipé de son remplacement. Or cette rentabilité apparaît actuellement douteuse parce que, même avec un taux de croissance positif du produit brut, les difficultés de l'exportation et surtout la baisse relative du revenu net disponible pour la consommation ne permettent plus de constituer un volume de recettes garantissant un profit brut suffisant pour couvrir les charges de l'équipement nouveau (qui s'ajouteraient à celles de l'équipement déjà existant).

A ce renforcement de la baisse du revenu net disponible, la politique monétariste suivie n'est pas étrangère. A son actif on peut inscrire : la baisse du taux de liquidité de l'économie, la défense du franc et de la balance extérieure, la restauration de la situation financière d'entreprises considérées isolément. A son passif on doit inscrire les effets de cette restauration au plan global : elle a accentué la baisse relative du revenu net avec toutes les conséquences qu'on vient de décrire. Il faut étayer cette proposition qui pourrait donner naissance à controverse.

La modération des salaires et la libération des prix ayant créé des situations favorables aux entreprises, on en attendait la reprise « automatique » des investissements. L'automatisme n'a pas joué, tout au moins jusqu'ici. Suffit-il d'attendre ? Evidemment non, car ce n'est pas une simple question de temps qui est en cause, mais une certaine vision du problème : loin d'avoir fait sauter le verrou du surinvestissement, on l'a, au contraire, renforcé.

En effet, les quelque 18 milliards de francs qui ont concouru à l'amélioration de la position des entreprises ont été, par le jeu du ralentissement de la progression des salaires et de la libération des prix, canalisés de l'accroissement du produit brut vers le financement des charges du désinvestissement. Situation favorable, semble-t-il, à la reprise de l'autofinancement. Mais cette solution comporte un passif : le revenu net disponible a été diminué d'autant, provoquant un renversement de situation dont la motivation peut être louable, mais dont l'effet ne pouvait que se révéler fâcheux. Si, par l'assainissement de leurs charges, les entreprises ont été mises en possibilité d'investir, leur estimation de sous-rentabilité consécutive à l'abaissement de la demande solvable les a dissuadées de passer à l'action. La baisse ainsi accentuée du revenu net disponible a peut-être contenu certaines tensions inflationnistes, mais elle a renforcé le surinvestissement et donc, par l'arrêt des investissements nouveaux, a accentué sa propre chute et précipité le chômage.

On a ainsi, au lieu de le détendre, refermé le cercle vicieux qui circonscrit le tournis affectant depuis cinq ans l'économie française : substitution du capital au travail, accroissement des charges d'équipement, chômage, baisse du revenu net, hausse inflationniste des prix, baisse du pouvoir d'achat global, qui relance en permanence le processus de freinage de la croissance du revenu net, même quand le produit brut croît encore selon un taux positif.

La ligne générale de la solution consiste donc à freiner puis à inverser la tendance à la baisse relative du revenu net et à faire sauter le verrou que constitue le surinvestissement.

FIN

(1) L'effet des charges publiques est trop complexe pour qu'on en traite dans le cadre de cet article ; notons toutefois qu'une partie de ces dépenses fait retour au revenu net.

(*) Professeur à l'université de Paris-I, doyen honoraire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HENKEL

Henkel, l'un des grands de la chimie européenne, vient de prendre une participation majoritaire dans la Société des parfums Lubin, l'un des plus anciens parfumeurs de Paris.

En prenant cette participation, Henkel démontre sa volonté de diversification. D'autre part, la présence de Henkel dans soixante pays de tous les continents permettra à Lubin de développer mondialement son potentiel à l'exportation.

PIERREFITTE - AUBY

Au cours de sa séance du 12 février 1980, le conseil d'administration de Pierrefitte-Auby a procédé à l'examen des comptes et du bilan de l'exercice 1979.

Le bénéfice net s'établit à 31 917 930 F, dont 1 466 558 F de plus-values à long terme, contre 25 959 000 F, dont 5 372 000 F de plus-values à long terme, pour l'exercice 1978.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée ordinaire des actionnaires de porter le dividende de 6,50 F à 7,50 F par action, formant, avec l'impôt de 3,75 F déjà payé au Trésor (avoir fiscal), un revenu global de 11,25 F.

En outre, après en avoir examiné les conditions et modalités, le conseil a décidé de recommander aux actionnaires de la société d'approuver l'opération de fusion projetée avec la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas.

Les actions Pierrefitte-Auby seraient échangées contre des actions de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, à raison de cinq actions Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas portant jouissance au 1er janvier 1980 contre huit actions Pierrefitte-Auby.

Au dividende normal afférent à l'exercice 1979 s'ajouterait pour les actions Pierrefitte-Auby un dividende exceptionnel d'un montant net de 4 F par action, plus avoir fiscal, dont la distribution serait liée à l'approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaire de Pierrefitte-Auby de l'opération de fusion.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
14 FEVRIER : 151.536 F T.T.C.
+ commission 4,90 %
M. GÉRARD, JOAILLIERS
8, avenue Montaigne - Paris (8e)
Tél. : 359-83-96.

CRÉDIT INDUSTRIEL DE L'OUEST

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Christian de Lavarene, a examiné le 13 février les comptes de l'exercice 1979, qui font ressortir, après affectation de la somme de 3 569 290,97 F au titre de la participation du personnel aux fruits de l'expansion, un bénéfice de 18 520 220,48 F contre 17 199 373,35 francs d'an dernier.

Ce montant comprend 127 151,06 F de plus-values à long terme au lie[u] de 1 065 129,12 F l'année précédente. Il enregistre en outre l'intégratio[n] de la provision pour investissemen[t] devenue disponible de 1 531 183,80 [F] constituée au titre de l'exercice 19[7.] alors que celle de 1973, incorpo[rée] dans les résultats de 1978, s'ét[ait] élevée à 2 420 819,78 F.

Il a été décidé de proposer [à] l'assemblée générale ordinaire [du] 10 avril prochain de distribu[er,] comme l'année dernière, un di[vi]dende de 7,50 F par action de 50, lequel, assorti d'un avoir fiscal [de] 3,75 F, rémunérera un capital [aug]menté en 1979 de 60 à 80 mill[ions] de francs, ce qui porte de 9 à 12 [mil]lions la somme totale à répart[ir.]

Une assemblée générale ex[tra]ordinaire se réunira également [le] 10 avril, à l'issue de la prem[ière,] pour renouveler l'autorisation d['aug]menter le capital donnée au co[nseil,] qui n'a pas l'intention d'en [user] dans un proche avenir.

S.I.M.N.O.R.

Le montant des loyers perçu[s en] 1979 (non compris les primes [de] construction et autres prod[uits]) s'est élevé à 27 649 321 F, c[ontre] 25 239 100 F en 1978.

ACIER - INVESTISSEMENT

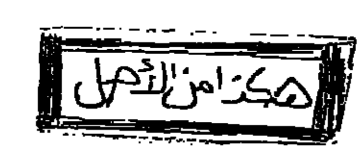
Au 31 janvier 1980, la valeur [liqui]dative globale d'Acier-Inve[stisse]ment ressortait à 251,51 milli[ons de] francs, soit 143,72 F par actio[n.]

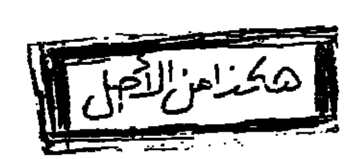
(Publicité)

PLACEMENT DIAMANT
OÙ S'INFORMER ?

Le Centre d'Information Un[ion] de Diamantaires, 17 rue St-Floren[tin,] 75008 Paris - Tél. : (1) 261.37.12, [est] ouvert au public du lundi au ve[n]dredi inclus de 10 h à 19 h et l[e] samedi de 10 h à 17 h.

TÉLEX PARTAGÉ
ETRAVE SERVICE TELEX / PARIS ☎ 345.21.62





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 FÉVRIER

Consolidation dans un marché actif

Une forte activité a continué de régner jeudi au palais Brongniart où la performance enregistrée la veille à Wall Street (voir ci-contre) était largement commentée.

Le marché parisien, qui a bénéficié des nouvelles déclarations optimistes de M. Monory, a lui-même atteint, selon l'indice de la Compagnie des agents de change (CAC), son meilleur niveau depuis 1962. Cet événement, qui doit être pris avec réserve, eu égard à la constitution même de cet indice et au fait qu'il ne tient pas compte de l'inflation de ces dix-huit dernières années, a cependant incité nombre d'opérateurs à procéder à des ventes bénéficiaires.

Celles-ci ont été contrebalancées par la masse des ordres d'achats, dont beaucoup venaient, disait-on, de l'étranger (Suisse et Grande-Bretagne) et a permis à l'indicateur instantané, un moment en progrès de 0,3 %, de terminer pratiquement au même niveau que la veille.

Les valeurs sucrières (Saint-Louis-Bouchart + 62% et S.I.A.S. + 4 %) ont figuré parmi les plus favorisées de la cote à la suite des mouvements spéculatifs observés sur le marché britannique du sucre (voir d'autre part). La Cie Française des Pétroles et sa filiale, la Cie des Raffinages, sont restées très entourées (+ 2 et 5 %) à la suite des rumeurs persistantes de forte augmentation des dividendes.

Ailleurs, les performances de la Générale d'Entreprises, qui va acquérir Sainrapt et Brice, de L.M.T. et Schneider (+ 4 à 5,5 %), ne sont pas passées inaperçues.

Sur le marché de l'or, toujours très calme, le lingot a cédé 1 500 F à 88 500 F, soit 678,82 dollars l'once contre 688 dollars à Londres. Quant au napoléon, son cours est revenu de 700,10 F à 699,90 F, puis 699 F.

LONDRES

Après avoir accentué son mouvement de reprise de la veille, le Stock Exchange se replie partiellement à la suite de quelques ventes bénéficiaires. Les fonds d'État se stabilisent en hausse. Les pétroles s'orientent lentement, eux aussi, en hausse, tandis que les mines d'or reculent.

Or (ouverture) (dollars) 688 contre 696 75

VALEURS	CLOTURE 13/2	COURS 14/2
Beecham	130 ..	133 ...
British Petroleum	412 ...	412 ...
Courtaulds	79 ..	80 ..
*De Beers	12 5/8	12 3/4
Imperial Chemical	402 ..	406 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	485 ..	484 ...
Shell	388 ...	386 ...
Vickers	137 ..	136 ...
War Loan 3 1/2 %	33 ...	33 ...
*West Driefontein	33 1/4	34
*Western Holdings	65 1/2	66 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GRAND BAZAR DE LYON. — Cette société, cotée à la Bourse de Lyon, fait l'objet d'une offre publique d'achat lancée par le groupe Allobroge. L'O.P.A. concerne 38 500 actions Grand Bazar, soit 20 % du capital, détenu déjà à hauteur de 14,51 % par l'Allobroge. Ce dernier offre 330 F par action jusqu'au 14 mars prochain.

AMAX. — *Le bénéfice net de* l'exercice 1979 s'est élevé à 365,3 millions de dollars contre 160 millions en 1978, soit 6,49 dollars par action contre 2,78 dollars.

L'OREAL. — Les résultats de 1979 sont en « très sensible augmentation ». Le bénéfice d'exploitation devrait être de l'ordre de 550 millions de francs contre 409 millions en 1978.

PIERREFITTE-AUBY. — Le bénéfice net de l'exercice 1979 s'est établi à 31,91 millions de francs (dont 1,46 million de francs de plus-values à long terme) contre 25,95 millions de francs (dont 5,37 millions) en 1978. Le dividende global a été fixé à 11,25 F contre 9,75 F. Le projet de fusion avec la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas a été approuvé par le conseil.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 ... %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/2	14/2
1 dollar (en yens)	241 90	242 60

NEW-YORK

Au-dessus de 900

Pour la première fois depuis le 12 septembre 1978 (quinze mois), l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi mercredi 13 février au-dessus du seuil des 900 points. A l'issue d'une séance très active, puisque 65,23 millions d'actions ont changé de mains contre 48,09 millions la veille, cet indice a en effet progressé de 4,86 points avant de s'établir à 903,84.

En cours de séance, le Dow Jones a même passé la barre de 910 avant de se replier légèrement peu après sous la pression de prises de bénéfices.

Sur 1 933 valeurs cotées au Big Board, 800 ont monté et 759 ont reculé (374 inchangées).

Aucune nouvelle particulière n'est à l'origine de ce phénomène. Il s'agit de la poursuite d'un mouvement de hausse qui a commencé depuis plusieurs jours. Certes, la perspective d'un règlement de l'affaire des otages de Téhéran a pu jouer un rôle dans l'atmosphère sereine qui règne à Wall Street. Mais les opérateurs gardent un œil sur Kaboul, et la santé défaillante du maréchal Tito est de nature à modérer leur enthousiasme...

VALEURS	COURS 12/2	COURS 13/2
Alcoa	68 1/2	69 ...
A.T.T.	51 1/4	51 1/4
Boeing	64 1/8	63 1/4
Chase Manhattan Bank	38 7/8	38 3/8
Du Pont de Nemours	39 7/8	40 1/8
Eastman Kodak	49 ...	48 1/8
Exxon	66 1/2	68 7/8
Ford	32 1/2	33 ...
General Electric	54 3/8	54 7/8
General Foods	28 1/4	28 1/8
General Motors	53 ...	53 3/8
Goodyear	13 ...	13 ...
I.B.M.	68 3/4	69 1/4
I.T.T.	28 1/8	28 1/8
Kennecott	42 3/4	43 7/8
Mobil Oil	64 1/4	64 ...
Pfizer	36 5/8	37 1/2
Schlumberger	114 7/8	116 ...
Texaco	39 ...	38 ...
U.A.L. Inc.	28 7/8	28 5/8
Union Carbide	44 1/8	45 ...
U.S. Steel	20 7/8	21 5/8
Westinghouse	24 3/4	24 3/4
Xerox	65 3/8	66 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	12 fév.	13 fév.
Valeurs françaises	111,4	112,8
Valeurs étrangères	112,3	113,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	113,9	114,9

BOURSE DE PARIS - 14 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours

SICAV

HORS COTE

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT - # : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/2	Achat (aux guichets, cours des billets)	Vente (aux guichets, cours des billets)
Etats-Unis ($ 1)	4 067	4 057	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	234 120	234 250	227	239
Belgique (100 F)	14 429	14 429	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	212 490	212 590	204	215
Danemark (100 krd)	74 890	74 890	72 500	77 500
Norvège (100 k)	83 580	83 650	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 368	9 362	9 107	9 600
Italie (1 000 lires)	5 05.	5 061	4 850	5 .
Suisse (100 fr.)	252 200	251 480	244	256
Suède (100 krs)	98 050	97 910	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 650	32 675	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 134	6 118	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 615	8 615	8 250	9 350
Canada ($ can. 1)	3 502	3 500	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 883	18 80	1 590	1 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/2
Or fin (kilo en barre)	88500	88250
Or fin (en lingot)	90000	88500
Pièce française (20 fr.)	700 10	699
Pièce française (10 fr.)	390	387 ..
Pièce suisse (20 fr.)	598	590 10
Union latine (20 fr.)	560	550
Souverain	707	701 10
Pièce de 20 dollars	3100 40	3120
Pièce de 10 dollars	1515	1500
Pièce de 5 dollars	..	920 50
Pièce de 50 pesos	3607 ..	3580
Pièce de 10 florins	575 ..	575 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La direction de « l'Aurore » a confirmé* mercredi 13 février la vente de l'immeuble abritant *ce journal* situé 100, rue de Richelieu à Paris.

De source officieuse, on précise que cette vente pour un montant de 58 millions de francs (*le Monde* du 14 février) laisserait subsister un déficit. L'immeuble serait hypothéqué depuis avril 1979 à concurrence de 35 millions de francs et un découvert de 30 millions de francs aurait alors été autorisé.

L'Assemblée européenne s'apprête à condamner l'éloignement de M. Sakharov

L'Assemblée des Communautés européennes doit débattre, vendredi matin, 15 février, à Strasbourg, des mesures prises par les autorités soviétiques contre M. André Sakharov et de la *question du maintien ou du boycottage des Jeux olympiques* d'été à Moscou.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — La résolution qui devrait obtenir le soutien de tous les groupes de l'Assemblée de Strasbourg, à l'exception des communistes, condamne l'éloignement de M. Sakharov et demande aux institutions communautaires d'intervenir auprès de l'Union soviétique pour obtenir « la libération des citoyens poursuivis en raison du combat qu'ils mènent pour les droits civiques et pour l'application de l'Acte final de la conférence d'Helsinki ». Ce texte affirme que la poursuite de la politique de détente « est étroitement liée au comportement des pays signataires » de cet Acte final.

Le groupe socialiste de l'Assemblée européenne, réuni jeudi matin, a décidé d'approuver cette résolution, qui reflète les préoccupations de l'ensemble de ses membres. Les socialistes français souhaitaient, cependant, voter également en faveur de la résolution déposée par le parti communiste italien, celle-ci étant peu différente sur le fond. Ils seront dans l'impossibilité de le faire, car les accords conclus entre les présidents des groupes pour que tous les textes soient pris en considération n'ont pas été respectés. Les élus de la majorité de centre-droit ont en effet refusé que le texte des communistes italiens soit soumis à l'Assemblée au cours du débat d'urgence. M. Ernest Glinne (Belgique), *président du groupe socialiste*, a aussitôt protesté contre les motivations « idéologiques et mesquines » des élus de la majorité. M. Fanti, chef de file des communistes italiens, affirmant de son côté que son groupe « tirerait toutes les conséquences » de cet incident.

Le P.C.I. avait tergiversé avant de déposer son propre texte. Ce sujet lui semblait être l'occasion de marquer qu'il existe, entre le P.C.F. et lui, certaines convergences, notamment lorsqu'il s'agit des droits de l'homme. Communistes italiens et français devraient se retrouver côte à côte vendredi, mais ils le feront dans un cas de figure qui n'était guère envisagé. En effet, les communistes italiens voteront contre le texte commun aux autres groupes de l'Assemblée pour protester contre le refus de prise de considération de leur propre résolution ; ils réaffirmeront, cependant, leur condamnation des mesures qui frappent l'académicien soviétique. De leur côté, les communistes français ont indiqué, par la voix de M. Gustave Ansart, qu'ils voteront contre le texte proposé, parce qu'ils « dénient à cette Assemblée le droit de traiter de manière unilatérale des affaires du monde entier ». — Ph. L.

La restructuration de la sidérurgie

M. Joannès Peters (socialiste, R.F.A.), vice-président de la commission des affaires sociales et de l'emploi du Parlement européen, avait été désigné comme rapporteur sur une proposition de la *Commission de Bruxelles concernant les* mesures sociales à prendre pour accompagner la politique de restructuration mise en œuvre dans la sidérurgie. Soucieux de s'acquitter aussi efficacement que possible de cette tâche, il eut l'idée d'aller enquêter sur place, d'aller voir en Lorraine comment les choses se passent, afin de mieux apprécier la portée et la nature de l'effort communautaire nécessaire. Il demanda — courtoisement — la collaboration des élus locaux. Bien mal lui en prit.

Ainsi, M. Antoine Porcu, député communiste de Meurthe-et-Moselle, après s'être « étonné que M. Peters sollicite sa contribution à l'élaboration d'un rapport concernant la Lorraine » — en vérité, quelle audace ! — écrit : « Cette ingérence d'un organisme supranational dans les affaires intérieures de la France soulève de graves interrogations. Qui autorise, en effet, un parlementaire européen de nationalité étrangère à convoquer un parlementaire français ? (...) La Lorraine est une province française (...) Jamais les communistes français n'apporteront *leur caution à une politique d'intégration* européenne, dont l'objectif essentiel vise à imposer des sacrifices aux travailleurs, afin de permettre le redéploiement des sociétés multinationales et de leur garantir le profit maximum... J'ajoute, *Monsieur le député*, qu'avec le groupe socialiste auquel vous appartenez, vous avez t o u j o u r s approuvé les plans successifs du vicomte Davignon et cela en accord avec la majorité de droit de l'Assemblée européenne. »

M. Jules Jean, maire de Longwy, estime pour sa part qu' « une telle démarche ne peut que susciter l'indignation de tous ceux qui, en France, et particulièrement en Lorraine, ont eu à défendre l'indépendance économique et politique de notre pays, son intégrité territoriale. Nous ne sommes plus en 1940... » — Ph. L.

En Allemagne fédérale

L'accord salarial conclu à Düsseldorf servira de modèle pour toute la métallurgie

De notre correspondant

Bonn. — « *Si l'on veut traire la vache, elle doit être maintenue en bonne santé.* » En dépit de quelques accidents, ce principe a, depuis la naissance de la *République fédérale, gouverné* les rapports entre employeurs et syndicats. Il vient d'être confirmé par l'accord salarial intervenu mercredi 13 février entre les organisations patronales et les syndicats de la métallurgie, en *Rhénanie-du-Nord - Westphalie*. L'accord prévoit pour 1980 une hausse des salaires de 6,8 %, ainsi que des primes exceptionnelles de 30 à 160 marks pour les catégories de travailleurs les plus défavorisées (70 à 375 F).

De l'avis général, cet accord va servir de modèle pour tous les règlements qui intéressent quelque quatre millions de métallurgistes dans l'ensemble de la R.F.A. L'exemple donné à Dusseldorf a été suivi quelques heures plus tard au Bade-Wurtemberg et en Basse-Saxe.

Ainsi se termine, plus rapidement que prévu, la « comédie » annuelle des négociations salariales. En 1980, les partenaires sociaux ont, comme toujours, adopté au départ des attitudes apparemment inconciliables. La presse, qui ne manque jamais de prendre part à ce jeu, avait annoncé que cette fois-ci l'affrontement serait sérieux.

On constate maintenant qu'une fois encore la raison vient de prévaloir. Les positions de départ étaient pourtant très éloignées les unes des autres. Dans le camp des Gesamtmetall (employeurs), on tablait pour 1980 sur un accroissement de la productivité de 2,5 %. On admettait, d'autre part, le besoin de compenser une hausse du coût de la vie évaluée à 4,5 %. Mais on ajoutait que le renchérissement du pétrole, notamment, va entraîner un prélèvement de 1,5 % au moins sur le produit national brut du pays. Conclusion : 2,5 % + 4,5 % — 1,5 % = 5,5 % disponibles pour les augmentations salariales.

De leur côté, les syndicats présentaient une addition assez différente. Ils ne contestaient pas le pronostic de 4,5 % pour la hausse des prix, mais estimaient que la productivité s'accroîtrait de 3,5 % et qu'étant donnés les bénéfices réalisés l'an dernier par les entreprises la masse des revenus allant aux travailleurs devrait, cette année, bénéficier d'une hausse de 2,5 %. Total : 10,5 % d'augmentations salariales.

L'accord intervenu en Rhénanie-du-Nord - Westphalie aboutit donc, comme on pouvait s'y attendre, à couper la poire en deux. Si les négociations n'ont *pas abouti dès le premier jour*, c'est parce que les syndicats souhaitaient un relèvement plus sensible des bas salaires. Les employeurs ont cependant soutenu, avec un certain succès semble-t-il, que si le travail non qualifié devenait trop cher, les entreprises seraient amenées à accroître leurs efforts de rationalisation, ce qui aurait pour effet de supprimer beaucoup de postes de travail.

Si quelques accrocs ne sont pas exclus dans les nombreuses négociations qui viennent de s'ouvrir, personne ne doute que le règlement intervenu dans la métallurgie ne définisse les lignes directrices pour les autres accords. Ce qui donne raison au comte Lambsdorff, ministre de l'économie, pourtant vivement critiqué pour avoir dit tout haut qu'il prévoyait une hausse moyenne des salaires de 7 %, ce dont tous les intéressés étaient déjà convaincus.

JEAN WETZ.

● *M. Raymond Barre* devait recevoir jeudi après-midi 14 février, M. Rubin Askew, représentant s p é c i a l du président Carter p o u r les négociations commerciales. M. Askew effectue actuellement une tournée des capitales européennes.

En Grande-Bretagne

AFFRONTEMENTS ENTRE POLICIERS ET OUVRIERS SIDÉRURGISTES

De sérieux accrochages ont éclaté jeudi matin, 14 février, en Grande-Bretagne entre piquets de grève et policiers devant la firme sidérurgique privée « Hadfields Ltd » de Sheffield. Une quinzaine de syndicalistes ont été interpellés. De nombreux piquets de grève ont été dispersés par plusieurs centaines de policiers. Les forces de l'ordre ont eu un blessé. L'atmosphère était extrêmement tendue jeudi et la police envoyait des renforts. Les grévistes continuaient de tout faire pour dissuader leurs collègues d'aller travailler. — (A.F.P.)

CHEMISES à vos MESURES 175 F
JACQUES DEBRAY
31, bd Malesherbes - ANJ. 15-43

(Publicité)

La Seine roule des flots de sang !

Poursuivi par les ombres des citoyens qu'il envoyait à l'échafaud, Fouquier-Tinville, effrayé, vit un soir la Seine charrier des flots de sang. Sur la terreur et la justice révolutionnaires, un passionnant article. Lisez le nouveau mensuel : *Historia Magazine*.



Nominations d'ambassadeurs

Le *Journal officiel* du vendredi 15 février annoncera plusieurs nominations d'ambassadeurs : celle de M. Jacques Morizet, à Rabat, en remplacement de M. Jean Herly ; celle de M. Jacques Lecompt à Budapest, en remplacement de M. Raymond Bressier ; celle de M. Jacques Folin à Séoul, en remplacement de M. Rémy Teissier du Cros ; celle de M. Pierre Hunt à Tunis, en remplacement de M. Philippe Rebeyrol, et celle de M. Michel Dondonne à San-José-de-Costa-Rica, en remplacement de M. Richard de Dampierre.

● **M. JACQUES MORIZET A RABAT**

Né en 1921, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Morizet est entré aux affaires étrangères en 1950. Il a été en poste à plusieurs reprises à l'administration centrale (secrétariat général, information et presse, affaires africaines et malgaches), ainsi qu'à Bonn, Washington et Rome. Il était depuis 1975 ambassadeur à Bagdad.

● **M. JACQUES LECOMPT A BUDAPEST**

[Né en 1925, ancien élève de l'ENA, M. Lecompt est entré en 1953 dans la carrière diplomatique. Il a été en poste à plusieurs reprises à l'administration centrale (direction d'Europe, affaires culturelles et techniques, Nations unies et organisations internationales), ainsi qu'à Berlin, à Moscou, à Vienne. Il a également été en 1958-1961 premier secrétaire à la représentation permanente auprès des *Communautés européennes* à Bruxelles et représentant permanent adjoint auprès des Nations unies de 1972 à 1977. Il était depuis 1978 directeur d'Afrique du Nord et Levant.] ?

● **M. JACQUES FOLIN A SÉOUL**

[Né en 1919, ancien élève de l'Ecole navale, engagé dans les Forces françaises combattantes en 1943-1944, M. Folin a été officier d'active de l'armée de mer avant d'entrer en 1945 aux affaires étrangères. Il a été en poste à plusieurs reprises à l'administration centrale, ainsi qu'à Londres, auprès du secrétariat général du Conseil de l'Europe à Strasbourg *et* à Saigon. Il a *été* ambassadeur à Amman (1973-1975) et était, depuis 1977, ambassadeur à Athènes.]

● **M. PIERRE HUNT A TUNIS**

[M. Pierre Hunt est un diplomate spécialiste de l'information. Né à Paris en 1925, diplômé de l'Ecole des *l a n g u e s orientales* (cambodgien), breveté de l'Ecole de la France d'outre-mer, il a servi en Indochine, de 1946 à 1956. Entré aux affaires étrangères en 1957 (relations avec Vietnam, le Cambodge et le Laos), il a été intégré en 1958 dans le corps diplomatique. En poste à Rabat jusqu'en 1963, il est détaché à cette date auprès du ministre de l'information, M. Alain Peyrefitte. Sous-directeur du service de presse et d'information du Quai d'Orsay (1965), il est chargé simultanément d'étudier la création d'un nouvel organisme de coordination de l'information gouvernementale. Ce sera le Comité interministériel pour l'information, dont il est nommé secrétaire général en 1968. En 1972, il devient ambassadeur à Brazzaville et en 1975 à Tananarive. Nommé porte-parole intérimaire de l'Elysée en mars 1978, M. Hunt avait été confirmé dans ses fonctions deux mois plus tard.]

● **M. MICHEL DE DONDENNE A SAN-JOSÉ-DE-COSTA-RICA**

Né en 1917, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, M. Dondenne est entré aux affaires étrangères en 1945. Il a été en poste à l'administration centrale (aux directions d'Europe et d'Amérique) ainsi qu'au Caire, à Bogota, à Saint-Sébastien et à Copenhague. Il était depuis mars 1979 ambassadeur au Salvador où il a été victime, en mai de cette même année, d'une prise d'otage particulièrement longue de la part de groupes d'extrême gauche.

ELEMENTS EN VRAI BOIS
Avec nos ensembles (*en latté*) toutes les combinaisons sont possibles : rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, alcôves. Style ou contemporain, toutes essences.
CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
37, AV. DE LA REPUBLIQUE ■ PARIS XI
Métro Parmentier ■ Parking assuré
TEL. 357.46.35

Se valoriser... mieux !
En 1h 30, vous découvrirez 3 idées qui vous permettront d'assurer votre réussite personnelle et de faciliter la réalisation de vos objectifs.
Lundi 18 février
à 19h *Salle Le Foyer*
Club des Arts et Métiers, 9 bis ave d'Iéna Paris 16ème.
Conférence d'information par un spécialiste de la succématique appliquée.
Centre International de Succématique
Siège à Lausanne - Suisse. 19 A Boulevard de Grancy
media-system

du 29 janvier au 23 février
Offre spéciale d'avant-saison
NICOLL
COSTUME SUR MESURES
formule industrielle 1160 F avec gilet 1320 F
La tradition anglaise du vêtement
à Paris, 29 rue Tronchet, depuis 1820



La guerre n'est pas fatale...
La crise de l'énergie est surmontable...
L'avenir n'est pas bouché...
L'Occident, sorti de sa torpeur, est sur la voie du redressement. La démocratie demeure la seule espérance politique face aux totalitarismes et à "la grand'peur de l'an 2000". Un livre d'espoir, dérangeant et tonique.
Georges Suffert
Quand l'Occident se réveillera
Grasset
GRASSET

Le numéro du « Monde » daté 14 février 1980 a été tiré à 580 613 exemplaires.

A B C D E F G